

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

JANVIER, 1783.

TOME I.

DOUZIEME ANNÉE.



A PARIS;

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Iſle, à Liege.

PRIVILEGE DU ROI.

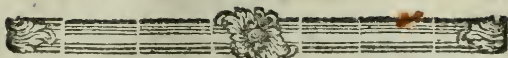
LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : *Salut.* Notre amé le Sr. *Valade*, Imprimeur-Libraire, à Paris, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, l'*Esprit des Journaux*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consécutives, à compter de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou de faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ses hoirs ou ayant-cause, à peine de saisie & confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois ; de pareille amende, & de déchéance d'état, en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons ; à la charge que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal

Chevalier Garde-des-Sceaux de France le Sieur *Hue de Miromenil*, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sr. *de Maupeou*, & un dans celle dudit Sr. *Hue de Miromenil*; le tout à peine de nullité des présentes: du contenu desquelles vous Mandons & Enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le 13 Mars 1782. Et de notre regne le huitieme.

Par le Roi en son Conseil. *Signé* LE BEGUE.

Régistré sur le régistre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2612. *Fol.* 651, *conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article* 108 *du Réglement de* 1723. *A Paris, le* 18 *Mars* 1782.

Signé LECLERC, *Syndic.*



L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

HISTOIRE de Charlemagne, précédée de considérations sur la premiere race, & suivie de considérations sur la seconde; par M. GAILLARD, *de l'académie françoise, & de l'académie des inscriptions & belles-lettres.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire de la reine, de Madame, & de madame la comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1782. Avec approbation & privilege du roi. Quatre volumes *in-12.* de plus de 400 pages chacun.

SI l'honneur d'une histoire particuliere doit être réservé aux princes dont le regne a fait époque dans le monde, qui ont été conquérans & législateurs, qui ont réuni la gloire des lettres avec la gloire des armes, la piété du chrétien, avec les exploits du héros; en un mot,

qui ont été au-dessus de leur siecle, & qui n'ont pas été moins applaudis par la postérité, toujours févere, que par leurs contemporains, plus aisés à gagner; il faut convenir que *Charlemagne* mérite, par tous ces titres, de trouver un historien judicieux & élégant, qui rassemble avec discernement, & qui emploie avec goût ce que les anciens annalystes nous ont laissé sur la vie & les actions du plus puissant monarque qui ait gouverné les François; un historien qui proportionne son style à son sujet, qui ait l'esprit aussi étendu que sa matiere, dont les principes soient sûrs, la critique éclairée, dont la narration soit noble & simple, les réflexions justes & ingénieuses, & dont l'art, s'il est possible, ajoute un nouveau prix aux choses intéressantes qu'il entreprend d'exposer.

M. Gaillard est-il cet écrivain que Charlemagne attend? Sa plume exercée depuis longtems dans le genre historique, va-t-elle couronner par un chef-d'œuvre les essais qu'elle nous a donnés jusqu'ici? Ce sera au public à décider. En attendant qu'il le fasse, il nous semble que le fils de Pepin auroit quelque plainte à faire sur la forme de cet ouvrage, & qu'il pourroit dire à l'Auteur avec une sorte de raison: » Pourquoi, ayant promis d'écrire quatre » volumes en mon honneur, & les ayant décorés de mon nom, ne s'en trouve-t-il réellement que deux qui me regardent personnellement? Quelle est cette nouvelle fantaisie » d'étouffer l'histoire du principal personnage » sous des accessoires qui l'égalent en longueur,

» & qui ruinent toutes les proportions? Tite-
» Live s'eſt contenté de trois ou quatre pages
» pour annoncer une entrepriſe infiniment ſu-
» périeure à la vôtre; & vous, M. Gaillard,
» trente-ſix pages de préface ne vous ſemblent
» rien, il vous en faut encore trois cens ſoi-
» xante-quinze pour une introduction, dans la-
» quelle il n'eſt pas queſtion de moi; & ce n'eſt
» qu'après avoir parcouru cet eſpace immenſe,
» qu'on trouve à la derniere ligne: *entrons dans*
» *l'hiſtoire de Charlemagne.* Et où ſont les lec-
» teurs dont la patience ne ſeroit pas épuiſée
» par de tels préliminaires, auſſi-bien que par
» le ſupplément qu'il vous a plu d'ajouter, pour
» que la fin répondît au commencement, & que
» le monument que vous m'avez érigé fût placé
» ſymétriquement entre deux hors-d'œuvres?
» Je reſpecte beaucoup la premiere & la ſeconde
» race, mais je trouve qu'elles embarraſſent mon
» portrait, au lieu de l'orner, & je ne convien-
» drai jamais que pour faire connoître un roi,
» il faille remonter deux ſiecles avant ſa naiſ-
» ſance, encore moins deſcendre deux ſiecles
» après ſa mort. «

Ces reproches paroîtront bien fondés à toute perſonne équitable: nous doutons cependant qu'ils faſſent beaucoup d'impreſſion ſur M. Gaillard. Il s'eſt fait un plan qui lui paroît devoir réunir les parties les plus hétérogenes, les plus indépendantes les unes des autres. Il falloit montrer, dit-il, tout le mal que Charlemagne avoit à corriger, & qu'il a corrigé en partie; il falloit montrer tout le bien que ſes ſucceſ-

ſeurs avoient à détruire, & qu'ils ont détruit entiérement. Voilà le beau projet d'après lequel notre académicien a cru pouvoir nous préſenter une hiſtoire, qui *ſeule a toute ſon étendue*, entre deux hiſtoires qui *ne ſont qu'en abrégé, mais qui ſont entieres, & qui doivent l'être dans les vues de l'auteur.*

Il eſt bien tard de donner aujourd'hui des conſeils à M. Gaillard ſur un plan qui a reçu ſon exécution; cependant nous ne pouvons nous diſpenſer d'obſerver que les *vues de l'auteur* manquoient de netteté & de préciſion.

1°. Pour montrer le mal que Charlemagne avoit à corriger, quelle néceſſité d'entaſſer tant d'événemens! ne ſuffiſoit-il pas de réduire à certains chefs les déſordres qui régnoient de ſon tems, & de nous apprendre ce qu'il a fait pour les réprimer? Pour faire honneur à Louis XIV d'avoir aboli en grande partie l'horreur des duels, faut-il raconter tous ceux qui ont eu lieu ſous ſes prédéceſſeurs. Voilà pourtant la méthode de notre écrivain à l'égard de ſon héros. Il a accumulé tous les attentats, tous les forfaits que nous offre l'hiſtoire de la premiere race, & il penſe que cela eſt indiſpenſable pour bien entendre celle de Charlemagne. Pour nous, nous ne voyons là dedans que l'envie de multiplier les volumes, & nous ſommes convaincus que cette énorme introduction n'eſt propre qu'à impatienter les lecteurs, & à leur faire perdre le deſir de voir le corps de l'ouvrage.

D'ailleurs, le ſyſtême de M. Gaillard n'a

pas encore toute l'étendue dont il eſt ſuſceptible. Il commence à Clovis : mais pourquoi ne pas reprendre les choſes de plus haut ? Nous ſerions curieux de ſavoir ce que ce prince avoit à détruire. Sur ce pied-là, il nous faudra l'hiſtoire du gouvernement Romain, qui devra être précédée à ſon tour d'une autre hiſtoire *abrégée*, *mais entiere*, des tems antérieurs ; & nous ne voyons pas comment M. Gaillard, d'après ſes principes, peut refuſer de nous conduire au moins juſqu'au déluge.

2°. Quand on lui paſſeroit ſon aſſommant préliminaire, pour montrer *le mal* que *Charlemagne avoit à corriger* ; qui eſt-ce qui ſoutiendra une *ſuite* auſſi déplacée que celle dont il allonge ſon récit principal, ſous le prétexte ſingulier de montrer *le bien* que les ſucceſſeurs de ce prince *avoient à détruire ?* M. Gaillard veut-il donc nous faire entendre qu'il y a une obligation de *détruire le bien*, comme il y en a une de *corriger le mal* ; que par une révolution néceſſaire, les abus qui ont été détruits par un roi digne de ce nom, doivent reparoître après lui, & que ſes ſucceſſeurs ne peuvent ſe diſpenſer en conſcience de renverſer toute ſa réforme. Ajoutez qu'on demandera ici, par une raiſon contraire, pourquoi l'auteur, arrivé à la fin de la ſeconde race, s'eſt arrêté en ſi beau chemin, & ne nous a pas donné une eſquiſſe de la troiſieme ?

Après nous avoir propoſé ſon plan & les matieres qu'il doit embraſſer, M. Gaillard paſſe à la maniere dont on doit traiter l'hiſtoire. Ses

réflexions à cet égard nous ont paru fort sensées, & nous croyons qu'on nous saura gré de les présenter ici. » L'histoire doit non-seulement être racontée, mais encore être *raisonnée :* il faut que les hommes & les événemens soient jugés; il faut que les fautes & les erreurs du passé soient la leçon de l'avenir ; il faut qu'on sache ce qui s'est fait pour savoir ce qu'il faut faire, & ce qu'il faut éviter ; & sur un si grand intérêt l'historien ne doit point s'en rapporter à la sagacité du lecteur, il doit la provoquer, il doit l'aider par des réflexions. Tous les bons historiens, anciens & modernes, en ont usé ainsi : chez eux les réflexions accompagnent toujours le récit des faits, ils ont tous été philosophes ; & sans philosophie, qu'est-ce que l'histoire ? Ce n'est pas qu'il n'y ait des lecteurs ennemis des réflexions, qui disent encore : *racontez-nous les faits, & laissez-nous juger.* On ne peut que féliciter les esprits assez éclairés, pour n'avoir aucun besoin des lumieres d'autrui ; mais ce n'est pas sans doute le grand nombre. D'ailleurs, l'historien plus rempli, plus pénétré des événemens qu'il raconte, les ayant médités plus long-tems, & les ayant vus sous plus de faces, n'en est-il pas le juge le plus naturel ? N'est-il pas le plus capable d'en saisir les rapports, d'en fixer les résultats, d'en embrasser les conséquences ? Le lecteur peut-il comparer l'impression légere qu'il reçoit par la lecture, à l'impression profonde que

» l'hiſtorien a dû recevoir par l'étude. «

Nous n'avons qu'à applaudir à ce morceau ; & nous permettrons toujours à un écrivain, de *raiſonner* l'hiſtoire, pourvu qu'en cela, comme en toute autre choſe, il ſache éviter l'excès, & que dans le deſſein d'inſtruire ſes lecteurs, il n'aille pas prêcher à tout propos, & faire revenir trop ſouvent certaines maximes favorites, qui ne ſont pas néanmoins auſſi vraies qu'il ſe l'imagine. N'eſt-ce pas un peu le cas de M. Gaillard ? Il a pris la guerre en grippe, & ſous un certain rapport, cela fait honneur à ſon cœur ; mais emporté par ſon zele, il ne garde aucune meſure dans ſes déclamations à ce ſujet, & même, ſi nous l'en croyons, ſon ouvrage, dans ſa totalité, eſt deſtiné à décrier la guerre : de maniere qu'après avoir établi ſa theſe au commencement de ſon introduction, tout le reſte de ſon hiſtoire ne doit plus être regardé que comme un long recueil de pieces juſtificatives pour appuyer ſon ſentiment. Dans ſon enthouſiaſme il trouve que les hiſtoriens, même les plus éclairés, n'ont pas toujours jugé aſſez ſainement des choſes, ils ont été trop ſouvent entraînés par les idées de leur ſiecle. En conſéquence, *il faut reformer la plupart des jugemene de l'hiſtoire.* Et voilà la tâche dont M. Gaillard veut bien ſe charger, voilà le ſervice qu'il eſpere rendre au genre-humain.

Ecoutez-le annoncer ſes intentions : » Il faut » rayer des annales de l'hiſtoire ; il faut dé- » mentir à la face de l'univers ces *éloges de la*

» *guerre*, ces hommages prostitués au crime
» réputé heureux, à la fourberie réputée
» adroite ; il faut s'élever contre ces ennemis
» du genre-humain, contre ces écrivains ou
» stupides ou pervers, qui laissant dans l'oubli,
» ou livrant même au mépris les vertus paci-
» fiques & bienfaisantes, ont toujours célébré
» les vices turbulens & funestes, & ont fourni
» par-là aux tyrans & aux rebelles, des en-
» couragemens & des motifs. « M. Gaillard se sent appellé à réfuter tant de mauvais jugemens, il a *plaidé la cause de l'humanité contre les oppresseurs & les esclaves*. Mais il a mis tant de chaleur dans son plaidoyer, qu'il pourroit bien avoir donné dans quelqu'erreur.

Dans l'état actuel où nous sommes, les nations n'étant point encore accoutumées à suivre les conseils de la raison, & se laissant entraîner, comme des barbares, par des passions aveugles, n'y a-t-il point de danger à nous répéter sans cesse que la guerre est une *absurdité*, une *atrocité ?* N'est-ce pas éteindre toute l'ardeur de nos citoyens, qui peuvent être obligés de se défendre, puisqu'on peut les attaquer, & qui certainement le feront mollement & avec répugnance, s'ils sont persuadés que combattre est une folie, & vaincre, une calamité ? Invectivez avec force contre un agresseur injuste, couvrez-le d'opprobre si vous pouvez ; j'approuverai ce noble courroux, & je vous aiderai à arracher aux conquérans les lauriers funestes dont ils sont si jaloux ; mais je ne saurois souffrir que vous enveloppiez

dans une profcription commune, tous les guerriers en général, & qu'il fuffife de prendre les armes, pour être à vos yeux un monftre d'inhumanité.

Je paffe fur le grand chemin, ou dans une forêt, je vois deux hommes aux prifes l'un avec l'autre; ils luttent avec fureur, fe roulent fur la pouffiere; déployant toutes leurs forces, n'oubliant pas la rufe au milieu de leur rage, ils cherchent réciproquement à fe porter un coup mortel, & chacun voudroit répandre tout le fang de fon ennemi. Ce fpectacle offre bien l'image de la guerre, dans ce qu'elle a de plus affreux; des coups, des bleffures, le vœu de fe détruire. Hé bien! ferois-je un grand philofophe, fi j'allois les traiter tous deux d'infenfés & de bêtes féroces? Pourrois-je raifonnablement les accabler des mêmes reproches, & prononcer contre tous les deux le même arrêt de condamnation? L'un eft un infâme brigand, accoutumé au crime depuis longtems, qui ne fe nourrit que de fang & de carnage, & qui après avoir obfervé fa victime, s'eft élancé fur elle, comptant bien lui arracher la vie & s'enrichir de fes dépouilles. L'autre eft un voyageur innocent, qui, furpris par une attaque imprévue, a trouvé des reffources dans fon courage, qui ufe de fon droit en rendant le mal qu'on veut lui faire, & n'a plus d'autre moyen de fe fauver lui-même, qu'en faifant périr un ennemi barbare.

Ne peut-on pas dire que deux armées qui en viennent aux mains reffemblent tout-à-fait

aux deux combattans dont nous venons de parler ? Il y en a toujours une qui a tort, & qui attaque ſans néceſſité. L'autre doit-elle ſe laiſſer écraſer ſans ſe défendre ? Doit-elle par une premiere complaiſance inviter l'ennemi à de nouvelles entrepriſes ? Et de crainte de paſſer pour déraiſonnable, faudra-t-il tout ſouffrir, & ſe ſoumettre au plus dur eſclavage ? Ainſi il eſt ridicule de déclamer contre la guerre en général, parce qu'elle eſt toujours forcée pour un des deux partis ; & ſi l'on décrie cette généroſité, qui mépriſe les dangers & la mort même, ce ne ſera plus plaider la cauſe de l'humanité, mais favoriſer les tyrans, qui verront avec plaiſir ces principes adoptés par les peuples voiſins, tandis qu'eux-mêmes trouveront aſſez de partiſans du ſyſtême contraire, pour impoſer le joug à tous nos raiſonneurs pacifiques.

M. Gaillard dit que les poëtes, les orateurs, les hiſtoriens même, ont *conſacré le fléau de la guerre.* Cela n'eſt pas tout-à-fait exact. Certainement il y a de la différence entre célébrer des victoires, & faire l'éloge de la guerre en elle-même. A-t-on célébré chez les Perſes la bataille d'Arbele; chez les Romains, celle de Canne ? Ne les a-t-on pas regardées au contraire chez ces deux peuples, comme d'affreux deſaſtres ? Nous ne voyons pas que les Romains eux-mêmes, qui ont preſque toujours eu les armes à la main, aient jamais fait la guerre ſeulement pour le plaiſir de la faire. Qu'on parcoure leur hiſtoire, ils n'entrepre-

noient aucune expédition militaire ſans avoir épuiſé auparavant les voies de conciliation ; ils envoyoient des députés, demandoient des réparations. Nous ne diſons pas que la juſtice fût toujours de leur côté, mais au moins ils lui rendoient hommage par toutes ces démarches, & témoignoient aſſez que ſi cela eût dépendu d'eux, ils euſſent préféré la paix à la guerre. Horace, lorſqu'il veut qu'on donne une éducation mâle à la jeuneſſe, & qu'on l'exerce dans les camps, ne cherche point à former des conquérans ; il ſuppoſe toujours un objet légitime de combattre, & il ſemble réduire, comme le voudroit M. Gaillard, tout l'emploi du courage & tout l'héroïſme de la valeur, à défendre ſa patrie, & à ſe ſacrifier ſoi-même pour la tirer du danger.

Non ille pro caris amicis
Aut patria timidus perire.

Cette antipathie naturelle, que notre académicien a conçue contre la guerre, le rend grondeur, quelquefois fort mal-à-propos ; par exemple, il ſuppoſe toujours qu'on *reſpecte la guerre*, & qu'on la croit abſolument *néceſſaire ;* en conſéquence, il lui plaît de s'étonner de ce qu'on cherche à la rendre moins malfaiſante, moins deſtructive, moins fréquente. Nous aurions cru qu'une pareille attention auroit attiré quelques complimens de la part de M. Gaillard ; que ces traités, ces pragmatiques, & tous ces pactes deſtinés à prévenir les guerres, lui auroient paru des précautions indiſpenſables, auſſi honorables aux miniſtres, qu'utiles aux peuples,

Point du tout, il ne voit en cela qu'*inconſéquence*, que *contradiction*. Au lieu de nous féliciter, il nous dit durement : » Si la guerre eſt un bien, » laiſſons-lui toute ſon étendue & ſon énergie; » ſi c'eſt un mal, pourquoi ſe contenter de » l'affoiblir, & ne pas chercher à l'anéantir. » On a ſenti que la guerre, ſi elle avoit toute » ſon action, ſi on lui laiſſoit tous ſes moyens » de nuire, dévoreroit la terre avec ſes habi- » tans, & détruiroit le genre-humain. Mais » pourquoi veut-on bien lui laiſſer faire une » partie de ce funeſte ouvrage ? Et comment, » ſi c'eſt un mal qu'un incendie ravage ma maî- » ſon, ſera-ce un bien qu'il en conſume au » moins une aîle « ?

C'eſt-là montrer de l'humeur, & nullement raiſonner. M. Gaillard croit-il donc que deux peuples ſe faſſent la guerre, ſeulement pour prendre leurs ébats, & parce qu'elle eſt un exercice récréatif & ſalutaire, à-peu-près comme des joueurs qui font une partie de paume ? Ne ſait-il pas que ſi l'un des deux commence le jeu de gaieté de cœur, l'autre n'y prend part que malgré lui, & qu'ainſi il eſt fort éloigné de le regarder comme *un bien ?* Si après s'être battus pendant quelque-tems, ils font un traité, en vertu duquel l'un poſſede tranquillement ce qu'il a gagné, & l'autre prévient de plus grandes pertes ; qu'y a-t-il à reprendre à cette conduite, & celui qui les chicaneroit là-deſſus, ne reſſembleroit-il pas à *Sganarelle*, qui vouloit battre ſa femme, & qui en même-tems ne vouloit pas la battre ?

L'auteur convient d'abord, avec raiſon, que la guerre a ſa ſource dans les paſſions des hommes; & puis, oubliant cette vérité, il ſoutient qu'aujourd'hui on ne fait la guerre que par *routine*, par *préjugé*, pour ſe conformer à l'uſage; en un mot, *ſans objet;* parce que la guerre a fait long-tems l'*admiration des peuples ſtupides*, comme l'*occupation des peuples barbares*. En vérité, M. Gaillard oublie ce qu'il devroit ſavoir le mieux. Comment, lui qui a tant écrit ſur nos démêlés avec une nation voiſine, vient-il nous dire aujourd'hui que cette même nation n'eſt entraînée que par un froid préjugé, par une ſimple routine, dans la guerre qu'elle nous fait. Eh! qu'appellera-t-on paſſion, ſi l'on ne veut pas donner ce nom à un deſir inſatiable d'autorité & de richeſſes? A une ambition démeſurée, pour laquelle tous moyens de s'agrandir eſt légitime; à une fierté, qui tente de ſoumettre la nature elle-même; le préjugé & la routine entretiennent-ils donc des haînes ſi vives & ſi durables? Entrez dans les aſſemblées publiques de cette nation, qu'aucune *paſſion* n'enflamme, & à laquelle M. Gaillard croiroit faire trop d'honneur, que de lui ſuppoſer de ſi nobles motifs; entendez avec quelle violence elle ſe déchaîne contre nous; avec quelle prédilection elle abandonne toute autre entrepriſe, pour ſe tourner vers ceux qu'elle appelle ſes *ennemis naturels*, avec quelle effuſion elle applaudit à ceux qui lui promettent notre ruine; & venez nous dire après cela, qu'elle n'eſt pas *animée par la colere*, qu'elle ne

ſe ſoucie pas de la guerre, & que tout ce qu'elle fait, n'eſt qu'*une combinaiſon froide*, *une ſpéculation tranquillement atroce*, *un ſyſtême*, *un rêve*, *&c.* C'eſt vous-même, dira-t-on à l'auteur, c'eſt vous-même qui combinez, & qui rêvez dans votre cabinet; c'eſt vous, qui par des ſpéculations déplacées, & cherchant à prouver que la conduite de nos ennemis annonce de la folie plutôt que de la fureur, vous méprenez également ſur les ſentimens qui doivent nous animer, confondez nos idées, ſuſpendez nos coups, & nous faites héſiter entre la crainte ridicule de mériter vos cenſures, & le devoir ſacré de défendre la patrie.

On nous cite Horace, qui prêchoit contre la guerre. Oui, contre la guerre civile; il avertiſſoit ſes freres de leurs folies & de leurs erreurs : *Quò quò, ſceleſti ruitis ?* Il eſt vrai, mais eût-il tenu le même langage, ſi, de ſon tems, un nouveau *Pirrhus*, ou un nouvel *Annibal*, fût venu fondre ſur l'Italie ? Eût-il crié aux Romains de jetter leurs armes, & de ceſſer de répandre du ſang ? M. Gaillard répond que ſon invitation n'eſt pas faite à une ſeule nation ; mais qu'elle s'adreſſe à toutes en général, parce qu'apparemment il regarde tous les hommes comme freres. Il faut qu'il ait une grande idée de ſon éloquence, s'il eſpere gagner quelque choſe ſur elles, & les convertir toutes, ſans en excepter une ſeule ; car il n'en faudroit qu'une pour tout déranger. Il aura beau interpoſer ſon caducée, il ne ſéparera point les épées qui ſe croiſent, il ne réconci-

liera point des ennemis qui cherchent à s'entre-détruire.

Il se fait à cette occasion une objection assez naturelle. Mais si on cesse de faire la guerre, l'esprit militaire s'affoiblira & s'éteindra; & si un voisin ambitieux & aguerri vient nous attaquer, comment nous défendrons-nous? Cela est embarrassant. L'auteur répond d'abord par un passage d'Isocrate, qui n'est pas trop capable de nous rassurer: mais il nous permet ensuite d'aller nous former chez les nations qui ne seroient pas assez philosophes pour renoncer entiérement à la guerre: » Nous » imiterions, dit il, la sage politique des Suisses, » qui font la guerre pour tous ceux de leurs » alliés qui veulent la faire, mais qui ne la » font jamais pour leur propre compte. « C'est-à-dire, si nous voulons parler d'apres les principes de l'auteur, que nous ne pouvons pas être *atroces & stupides* en notre propre & privé nom, mais seulement par complaisance, & pour faire plaisir à nos amis.

Enfin, M. Gaillard est tellement animé contre l'esprit de guerre, qu'il le poursuit jusques dans l'empire littéraire. Il y voit des *disputeurs intolérans* qui *dégradent la science* & *humilient le génie*. Sûrement il ne désigne pas ici les *critiques*, puisque lui-même en exerce quelquefois les fonctions, peut-être avec moins de ménagemens que ne voudroient les intéressés; mais son humeur pacifique est blessée de la moindre idée de combat; & il sent bien qu'il est aussi difficile de guérir l'ambition du génie, que celle de la politique.

L'exemple de M. Gaillard nous a gagnés ; nous ne nous appercevons pas que nous disfertons depuis long-tems, & que nous n'avons pas encore dit un mot de *Charlemagne.* Quittons donc, pour n'y plus revenir, ce sentiment de l'auteur sur la guerre en général, & disons seulement qu'on trouvera la these contraire parfaitement bien traitée dans la préface de l'esprit militaire des Germains, par M. *de Sigrais*, ouvrage dont nous avons rendu compte dans le journal de décembre, pag. 28 & suiv. & qui montre toute la supériorité du militaire sur l'homme-de-lettres, pour traiter cette matiere plus curieuse, que vraiment importante.

Notre historien ayant à traiter une matiere longue & compliquée, a suivi un ordre singulier, bon pour les détails, mais qui nuit peut être à l'effet de l'ensemble. Sans s'astreindre à la suite des années, il a préféré une espece de distribution géographique, c'est-à-dire, qu'il rapporte sans interruption tout ce qui est arrivé dans chaque partie différente de ce vaste empire de Charlemagne. Outre cela, il considere ce prince comme *Roi*, comme *Empereur*, comme *Législateur*, ce qui établit naturellement trois grandes parties dans son ouvrage. Il en a ajouté une quatrieme, qui ne sera pas moins agréable ; c'est l'histoire romanesque de Charlemagne, & son rapport avec l'histoire véritable.

Dès que ce prince eut commencé à régner, il s'éleva un grand orage contre lui ; une foule de mécontens réunirent leurs haînes, leurs

efforts, leurs ressources; mais, ajoute M. Gaillard, Charlemagne réunissoit à vingt-neuf ans toute la monarchie françoise. Là dessus, l'historien nous donne un état très curieux des nombreuses provinces dont elle étoit composée. Il nous peint d'une maniere très-intéressante la Germanie, l'Italie, l'Espagne & l'Aquitaine; & le tableau politique qu'il en trace, est absolument indispensable pour l'intelligence de la narration. Il expose ensuite les opérations qui eurent lieu sur ces divers théatres.

En Germanie, on est principalement occupé de la guerre contre les Saxons; elle dura 33 ans; M. Gaillard remarque que la destinée de la Germanie semble avoir été de soutenir des guerres remarquables par leur longueur; le dernier siecle en a vu une dans la même contrée, distinguée entre les autres, par le nom de *guerre de trente ans.* Mais d'où venoit cette opiniâtreté indomptable des Saxons, & cet acharnement constant du monarque François, pour soumettre ces peuples lointains? L'auteur en donne la raison; c'est d'un côté la tendance continuelle, & comme un courant & un flux constant de la Scandinavie vers la Germanie, & de la Germanie, vers des climats plus doux; & de l'autre, l'ambition des rois Francs, qui après avoir passé le Rhin, prétendoient encore conserver leurs anciens établissemens, qui vouloient acquérir, & ne vouloient point perdre. Les anciens écrivains ne nous fournissent aucuns détails sur cette guerre

auſſi ennuyeuſe qu'elle eſt longue. M. Gaillard s'en conſole aiſément, cela eſt bien dans ſon caractere. » Si leur ſéchereſſe, dit-il, nous » a privé de ces tableaux intéreſſans, elle » nous a épargné bien des ſcenes d'horreur, » qu'une hiſtoire plus circonſtanciée nous eût » offertes. Le carnage & la déſolation ne s'y » montrent, pour ainſi dire, qu'en maſſe, ſans » que des détails affreux, viennent ſouiller » les regards & effrayer l'imagination. «

Il en reſte encore aſſez pour affliger les ames ſenſibles. Qui ne frémiroit, quand l'hiſtorien nous raconte, que quatre mille cinq cens Saxons furent décapités par l'ordre de Charlemagne ? » Leurs concitoyens déſarmés » entouroient l'échafaud, & étoient entourés » eux-mêmes par les François en armes; leurs » regards furent ſouillés de cet affreux ſpectacle, qui réuniſſoit l'appareil d'un ſupplice » & l'horreur d'un maſſacre général; ils furent obligés de renfermer dans le fond de » leur cœur, la rage & la douleur dont ils étoient » dévorés. Charlemagne, en cette occaſion, » prit Alexandre pour modele, & le ſurpaſſa » en cruauté. Le conquérant Macédonien ayant » forcé la ville de Tyr, fit attacher à des » croix plantées le long du rivage de la mer, » deux mille Tyriens échappés au carnage, » ſpectacle horrible aux yeux mêmes des vainqueurs. « Nous abandonnons volontiers les conquérans de cette eſpece à M. Gaillard; qu'il en faſſe juſtice, qu'il les rende odieux au genre-humain, qu'il efface, s'il eſt poſſi-

ble, cette gloire dont ils ont été si avides; nous applaudirons à son juste courroux. Ah! si pour maintenir ses conquêtes, il est nécessaire de commettre de pareilles horreurs, il ne faut jamais faire de conquêtes.

Cette leçon revient souvent dans l'histoire de Charlemagne. Il se croyoit toujours obligé de punir. Quelle vengeance cruelle n'a-t-il pas tirée du duc de Gascogne & du duc de Frioul? Et quelle raison d'état pourroit lui servir d'excuse sur cet article? Aussi, M. Gaillard ne l'épargne pas; & il faut convenir que dans ces sortes d'occasions, il *raisonne* l'histoire vigoureusement.

Dans le chapitre des guerres d'Italie, on lit avec plaisir tout ce qui regarde la fameuse *Irene.* On admire ses talens, on déteste sa politique, on seroit touché de ses malheurs, si elle ne les avoit mérités que par des crimes ordinaires. Elle connoissoit l'art de régner, mais pour l'exercer il fallut qu'elle immolât un beau-pere, un mari, un fils: nous dirions qu'elle acquit de la gloire, si l'on pouvoit en gagner quand on outrage si indignement la nature. Cette princesse prenoit part alors aux affaires d'Italie, où elle eût voulu soutenir la monarchie des Lombards, c'eût été une barriere contre la puissance de Charlemagne. Elle ne put y réussir; Pavie fut prise, l'inquiet Didier tombe aux pieds de son vainqueur, qui l'envoie en France, & l'oblige de se faire moine. Ce singulier événement fournit à M. Gaillard les réflexions suivantes.

» Quand on voit ces grands souverains qui
» ont troublé la terre, & se sont privés eux mê-
» mes de la paix, descendre ainsi du trône dans
» l'obscurité d'une retraite, où leurs noms restent
» ensevelis, c'est alors qu'on les plaint, c'est alors
» qu'on gémit sur eux & sur l'instabilité des cho-
» ses humaines, & c'est alors peut-être qu'ils
» cessent d'être à plaindre. Peut-être l'ambition,
» qui, comme l'amour, s'éteint avec l'espé-
» rance, *respecte*-t-elle *leurs jours* devenus *inno-*
» *cens*; peut-être le plaisir nouveau de vivre
» à l'abri des orages & de toute inquiétude,
» dans un état tranquille & respecté, comme
» l'état monastique l'étoit alors, suffit-il à une
» ame sur laquelle les passions n'ont plus de
» prise. Un Ebroin devoit mourir de rage dans
» la retraite; Clodoalde & Siagre y vécurent
» heureux & s'y sanctifierent. Si le bonheur
» existe sur la terre, il est dans la paix &
» dans la solitude, le monde ne l'apperçoit
» pas; ceux dont le monde est forcé de s'oc-
» per, parce que leur *existence pese sur celle des*
» *autres*, parce qu'ils agissent, & qu'on *réagit*
» *sur eux*, parce que l'*agitation multiplie leur*
» *être*, sont enviés, & ne sont pas heureux. «
Quelqu'édifiant que soit ce morceau, l'auteur auroit peine à trouver chez les bons auteurs qu'il se propose d'imiter, des exemples qui l'autorisassent à moraliser si longuement : outre cela, on sent bien que le style pourroit être moins métaphysique.

Les événemens politiques & militaires qui occupent l'historien, demandent à être lus de suite,

ſuite, & ne ſont guere ſuſceptibles d'extrait. Nous nous bornerons ici à quelques détails qui peuvent être détachés. Le premier eſt relatif au mariage de Charlemagne avec la fille de Didier, roi des Lombards; le pape s'y oppoſa tant qu'il put, il ne voyoit dans cette union que celle de ſon protecteur avec ſon ennemi; il ne négligea rien pour la traverſer. Il ſaiſit avec empreſſement une eſpece d'engagement qu'avoit déja Charlemagne, mais que la nation ne paroît pas avoir regardé comme un vrai mariage, & qui étoit un foible obſtacle que le divorce & mille autres moyens en uſage dans ce tems pouvoient lever. Il n'arrêtoit pas d'ailleurs Charlemagne. Le pape, dans une lettre fort curieuſe & qui exiſte, inſiſte fortement ſur l'indiſſolubilité des nœuds du mariage; & pour toucher par un endroit ſenſible les princes Charles & Carloman, ſon frere, à qui il l'adreſſa en commun: *Souvenez-vous*, leur dit-il, *que le pape Etienne III, mon prédéceſſeur, empêcha Pepin de répudier votre mere.* Il inſiſte bien davantage encore ſur l'indignité prétendue de cette alliance; il aſſure que toutes les Lombardes ſont puantes, lépreuſes, dégoûtantes: *Quæ eſt talis deſipientia, quod veſtra præclara Francorum gens perfidâ ac fœtentiſſimâ Longobardorum gente polluatur, quæ in numero gentium nequaquam computatur, de cujus natione & leproſorum genus oriri certum eſt!* Quelle monſtrueuſe alliance, s'écrie le pontife, entre la lumiere & les ténebres! Quelle ſociété du fidele avec l'infidele! Les Françoiſes, dit-il, ſont ſi

aimables! Aimez-les, c'eſt votre devoir. Etienne ne ſe borna pas à ces exhortations : il finit par lancer tous les anathêmes, les foudres de l'égliſe, contre quiconque, après ce charitable avertiſſement, pourroit encore s'occuper d'un pareil projet, & il leur promet le paradis, s'ils ſe rendent à ſes remontrances.

Ce zéle parut exceſſif en France; on n'en jugea pas non plus les motifs aſſez purs, & on n'y eut aucun égard; on ſe contenta d'engager Didier, en faveur de cette alliance, à donner quelque ſatisfaction au pape, & à lui rendre quelques-unes des places qu'il retenoit de l'Exarchat & de la Pentapole : car on jugea avec raiſon que c'étoit-là la lepre dont la nation Lombarde étoit frappée. Cependant le pape fut vengé par ce mariage même. Charlemagne n'aima point ſa nouvelle épouſe; quelques infirmités ſecretes qu'il lui trouva, l'en dégoûterent; il la répudia, quoiqu'on lui eût fait jurer de la garder, & il épouſa Hildegarde, qui étoit d'une famille noble des Sueves. Il fut fort attaché à celle-ci, qu'il perdit en 784; comme il ne pouvoit ſe paſſer de femme, il épouſa bientôt, & trop tôt pour le bonheur de ſon peuple, Faſtrade, fille d'un ſeigneur François, femme impérieuſe, injuſte & cruelle; ſi elle toucha moins ſon cœur qu'Hildegarde, elle prit un plus grand empire ſur ſon ame, & elle abuſa de cet empire en rendant Charlemagne complice de ſes violences, & en lui faiſant faire des coups d'autorité contraires à ſon inclination.

Les événemens militaires de la vie de ce prince tiennent à l'hiſtoire de la plupart des nations auxquelles il eut affaire. On le vit en général aimer mieux porter ſes pas dans le nord que de marcher au midi. On ne conçoit pas d'abord pourquoi il préféroit de faire une guerre infructueuſe à des peuples barbares, tandis qu'il pouvoit la faire avec plus d'avantage à des peuples amollis par les arts & corrompus par le luxe. On ceſſe d'en être étonné en conſidérant que Charlemagne ſuivoit en cela moins l'intérêt de ſa politique que celui de la religion : ce prince vouloit d'abord convertir ; les conquêtes n'étoient pour lui qu'un objet ſecondaire. S'il étoit jaloux d'agrandir ſes états, il l'étoit encore plus d'étendre le royaume des cieux ſur la terre : auſſi quelques-uns des hiſtoriens germaniques, recueillis par Meibomius, l'appellent-ils l'apôtre de la Saxe & de la Weſtphalie. On ſait comment il s'y prit dans cet apoſtolat, qui fit couler tant de ſang. Il eut pendant long-tems un ennemi redoutable dans Witikind ; ce prince finit par ſe ſoumettre & recevoir le baptême. On raconte qu'étant imparfaitement inſtruit de nos myſteres, il lui vint à l'eſprit de ſe déguiſer & de paſſer à la cour de Charlemagne pour être témoin des cérémonies de l'égliſe pendant la ſemaine ſainte. Découvert & conduit à l'empereur, il ne lui cacha point le motif qu'il avoit eu. Le monarque lui ayant demandé ce qu'il avoit obſervé, il répondit qu'il avoit vu avec ſurpriſe que tous ceux qui approchoient d'une certaine table pla-

cée au milieu du temple, recevoient dans la bouche des mains du prêtre un bel enfant qu'il avoit vu distinctement sourire avec tendresse aux uns, & s'approcher des autres avec répugnance. Que vous êtes heureux, s'écria alors Charlemagne, d'avoir vu ce que ni moi ni nos prêtres n'avons encore mérité de voir !

» Qu'Albert Crantz, observe M. Gaillard, » à la fin du 15e. siecle, ou au commencement » du 16e., ait rapporté ce trait dans sa *Métro-* » *pole Saxone*, ou l'histoire ecclésiastique de la » Saxe, d'après quelque légende du tems ou » quelque vieille tradition, il n'y a rien là » d'étonnant ; mais on peut être surpris de voir » les auteurs de l'*Eglise Gallicane*, qui se pi- » quent de critique, redire la même chose sur » sa parole, au milieu du 18e. siecle, sans té- » moigner le moindre doute, quoique la ré- » ponse même de Charlemagne soit propre à » en faire naître. «

Au livre second de cette histoire, Charlemagne est considéré comme empereur. Ce titre brillant lui fut donné le jour de Noël de l'an 800, par le pape Léon III. La plupart des historiens suppose que le prince François n'avoit point été prévenu, & qu'il reçut la couronne impériale avec plus de surprise que de joie. M. Gaillard, au contraire, pense que tout avoit été concerté entre Charles & Léon, & il nous semble qu'il en donne de bonnes preuves. Au reste, quoique le nouvel empereur n'eût pas besoin de ce titre pour augmenter réellement sa puissance, il étoit trop éclairé pour

ne pas ſentir toute l'impreſſion qu'il étoit capable de faire ſur l'eſprit des peuples, qui tiennent ſouvent plus aux mots qu'aux choſes. Charles étoit ſubſtitué au nom des *Céſars*, parce qu'il en avoit la grandeur; il n'acquéroit rien poſitivement, mais il paroiſſoit déſormais poſſéder légitimement tout ce qu'il avoit acquis juſques-là. On prouve très-bien qu'avant cette époque, Charlemagne exerçoit dans Rome les droits de la ſouveraineté, mais ce n'étoit qu'à titre de conquérant, titre violent, qui a beſoin de ſe cacher ſous des titres plus populaires, pour ſa propre ſûreté : *la tyrannie adroite feint de devoir quelque choſe à la liberté.*

Nous ne ſavons ſi M. Gaillard a travaillé ſon troiſieme volume avec plus de complaiſance pour lui donner l'avantage ſur celui qui traite des conquêtes; mais la peinture de Charlemagne, légiſlateur, nous a paru beaucoup plus attachante que tout ce que nous avons lu ſur ſes exploits militaires. Il eſt juſte de comprendre ſous ſa légiſlation tout ce qu'il a fait pour faire fleurir la littérature, & pour réformer les mœurs. Ses ſoins & encore plus ſes exemples en ces deux genres, n'ont pas été moins utiles que les ordonnances qu'il a rendues pour l'adminiſtration de la juſtice. Sans entrer dans le détail de ſes réglemens & de ſes capitulaires, ſoit pour l'ordre eccléſiaſtique, ſoit pour l'ordre civil, nous dirons ſeulement que jamais prince ne parut ſi convaincu de la néceſſité de rendre juſtice à ſes ſujets, & de la leur rendre promptement. » Il vouloit qu'on le réveillât à

» toute heure de la nuit, pour entendre les » plaintes qu'on avoit à lui porter; pour ter» miner les affaires de la veille, il avançoit le » lendemain l'heure de ſon lever; celle même » où il s'habilloit n'étoit point perdue, il l'em» ployoit à entendre les raiſons des parties. » Jamais plaideur ne vit un ſeul inſtant la ſé» rénité diſparoître de ſon viſage, & ne ſur» prit dans ſes mouvemens une *trace* d'impa» tience ou d'ennui. Charlemagne enfin, eſt à » cet égard, plus encore qu'à tant d'autres, » le meilleur modele à propoſer aux rois & » aux juges. «

Une idée excellente de ce prince, c'étoit de faire rédiger les loix en langue vulgaire. Il trouvoit de l'abſurdité à les propoſer dans une langue ſavante. » Il penſoit que c'étoit imiter » cet empereur cruellement inſenſé, qui faiſoit » écrire ſes édits en caractere très-fin, & les » faiſoit afficher très-haut, afin que perſonne » ne pût les lire, & que l'ignorance multipliant » les contraventions, fournît un prétexte aux » ſupplices. « Ce qui paroiſſoit ſi abſurde à Charlemagne, ſubſiſte encore parmi nous huit ſiecles après lui. Les citoyens vivent en grande partie d'après un code qui eſt à peine entendu d'un petit nombre d'entre eux, & l'on a été ſi occupé juſqu'a préſent, qu'on n'a pas encore eu le loiſir de corriger un abus ſi révoltant. Charlemagne fut arrêté dans ſon projet, parce que la langue tudeſque, qu'il avoit choiſie pour faire connoître ſes volontés, étoit encore trop barbare; que n'eût-il point fait s'il avoit eu une

langue comme la nôtre, également claire & élégante, & portée à ſon dernier point de perfection ?

Sous cet empereur, l'égliſe fut agitée par de vaines diſputes théologiques, dont quelques-unes n'auroient été que ridicules, ſi malheureuſement elles n'avoient pas traîné à leur ſuite l'intolérance & la perſécution, & ſouvent des guerres & des maſſacres. L'auteur obſerve que celle de France fut préſervée de toutes les héréſies qui ſe répandirent alors; mais ſa diſcipline intérieure étoit tombée dans un grand relâchement par l'eſprit de licence & de déſordre qu'avoit introduit la continuité des guerres tant civiles qu'étrangeres, & cela fournit au zele de Charlemagne une ample matiere de réglemens & de capitulaires. Ces dernieres loix ſont plus célebres ſous le nom de ce prince que ſous aucun de ceux de la ſeconde race, parce que ce fut lui qui leur donna le plus d'éclat. Elles ſe faiſoient dans des aſſemblées compoſées des évêques & des grands du royaume, & elles ſembloient réunir par-là le double caractere & la double autorité des ſynodes & des parlemens. Le clergé lui-même étoit l'objet & l'auteur de la plupart de ces réglemens.

Lorſque Charles Martel donna aux guerriers de ſa ſuite quelques-uns des biens de l'égliſe, il ne conſidéra que ſon armée, ſes conquêtes, & le deſir qu'il avoit de ſe faire roi de France. Il ne vit pas toutes les conſéquences de cette périlleuſe innovation. Dès ce moment les mœurs du clergé furent changées & détruites; elles

devinrent toutes militaires. Les eccléſiaſtiques, perſuadés qu'une nation uniquement guerriere, pour qui combattre étoit gouverner, les regardoit comme des hommes inutiles à l'état, parce qu'ils ne portoient point les armes, crurent que le moyen de s'aſſurer leurs bénéfices, & d'empêcher qu'on ne les donnât à des laïcs, étoit de ne point laiſſer à ceux-ci l'avantage de ſervir ſeuls l'état de l'unique maniere dont il vouloit être ſervi : ils devinrent en conſéquence militaires, & l'on peut croire qu'avec la valeur des ſoldats, ces nouveaux guerriers en prirent les mœurs & les uſages. On ne diſtinguoit plus, même à l'extérieur, un eccléſiaſtique d'un laïc; les riches baudriers, les épées garnies d'or & de pierreries, les éperons d'or, les habits riches & recherchés, tout le luxe militaire avoient paſſé aux eccléſiaſtiques. Les égliſes furent abandonnées; l'inſtruction, le culte, la priere, tout ceſſa; les fideles, livrés à la plus groſſiere ignorance, ne connurent plus que la ſuperſtition. Sous Pepin-le-Bref, & plus encore ſous Charlemagne, prince qui aimoit trop la guerre, mais qui concevoit pourtant qu'il pouvoit y avoir une autre gloire que celle des armes, & que chacun étoit né pour vivre ſous l'empire des loix, l'ordre ſe rétablit inſenſiblement; le clergé connut ſes véritables devoirs; pluſieurs de ſes membres commencerent à deſirer d'être diſpenſés du ſervice militaire, & ce fut l'objet d'un capitulaire fait dans une aſſemblée tenue à Worms.

Plusieurs des loix de Charlemagne annoncent un prince très-supérieur à son siecle; & lorsqu'on apperçoit de la contradiction entre quelques-unes de ces loix, il convient d'examiner si celles qui paroissent démentir les vues du législateur, n'ont pas été accordées à des circonstances auxquelles il étoit de sa sagesse d'avoir égard : ce qui concerne les asyles en offre un exemple : toutes les églises, avant ce prince, en servoient pour toutes les especes de crimes; le peuple n'étoit pas assez instruit alors pour soupçonner le moindre abus dans cet usage, qui pouvoit cependant consacrer tous les crimes & sauver tous les coupables. Charlemagne restreignit le droit d'asyle aux crimes que la loi ne punit point de mort.

Si l'histoire des loix se joint à celle de l'église sous ce regne, il en est plus particuliérement de même de celle des lettres, parce que la plupart des études se rapportoient à la religion, & que presque tous les gens-de-lettres étoient des ecclésiastiques. Cet état même étoit pour eux un moyen de parvenir; & l'on voit les principaux d'entr'eux pourvus des plus riches bénéfices par la faveur du roi. Quoique les anciens canons aient défendu l'accumulation des bénéfices, & mis en danger le salut de ceux qui en posséderoient plusieurs, il faut avouer que, dans tous les siecles, il s'est trouvé de grands bénéficiers qui ont bien voulu en courir les risques. Alcuin & Théodulfe furent les deux principaux coopérateurs de Charlemagne dans la restauration des lettres. Il travail-

loit avec eux, & en fit ses amis & non ses protégés; il étoit tour-à-tour leur instituteur & leur disciple. Agé de 30 ans, & déja roi depuis long-tems, il avoit appris la grammaire de Pierre Pisan, maître célebre, qu'il avoit fait venir de Pavie; Alcuin lui enseigna la rhétorique : aussi écrivoit-il à ce dernier : *Il ne tient pas à vous & à moi que nous ne fassions de la France une Athenes chrétienne :* car alors les lettres ne se séparoient point de la religion. Si l'on étudioit la grammaire, c'étoit pour mieux entendre l'écriture sainte, & pouvoir la transcrire plus correctement; la musique, dont on s'occupoit beaucoup alors, étoit presque toute renfermée dans le chant ecclésiastique; & c'étoit pour disputer avec avantage contre les hérétiques qu'on cherchoit à se rendre habile dans la rhétorique & dans la dialectique.

M. Gaillard a mis à la suite de l'histoire de Charlemagne la discussion de plusieurs questions relatives à ce prince. Il s'est élevé un doute si ce monarque, ami des lettres, & qui les protégeoit avec tant d'éclat, savoit écrire. Eginard, son secrétaire, s'exprime ainsi : *Tentabat & scribere, tabulasque & codicillos ad hoc in lecticulo sub cervicalibus circumferre solebat, ut, cùm vacuum tempus esset, tamen effigiendis litteris assuefaceret; sed parùm prosperè successit labor præposterus ac serò inchoatus.* Voilà sans doute un texte bien précis, & qui, dans son sens naturel, nous représente clairement Charlemagne comme étant dans l'usage de mettre sous son

chevet des tablettes pour essayer la nuit, quand il ne dormoit pas, de tracer des caracteres; & comme réussissant peu dans cette fonction, parce qu'il s'y étoit exercé trop tard. Il est prouvé d'un autre côté, par les récits du même Eginard & de plusieurs autres historiens, qu'il existe des ouvrages écrits ou corrigés de la main de Charlemagne. Les savans se sont en conséquence partagés : les uns ont trouvé piquant & singulier que ce prince ne sût pas écrire; les autres ont cru seulement qu'il n'avoit pas la facilité de former promptement une écriture courante, qu'il s'y exerçoit en vain, & qu'il ne put y parvenir : peut-être ceux-ci se rapprochent-ils plus que les autres du texte que nous avons cité d'Eginard.

La seconde question qu'examine M. Gaillard, est si l'on doit regarder Charlemagne comme le fondateur de l'université de Paris. Il paroît qu'il ne fit que renouveller des établissemens antérieurs dont on voit des traces dans la premiere race : ce sont d'abord les écoles établies dans les monasteres, les cloîtres des chanoines, & les maisons épiscopales. Il y en avoit eu avant lui : l'objet de ces écoles étoit de former des ecclésiastiques, & l'on n'y enseignoit guere que les sciences relatives à cet objet. Mais il falloit former des savans de tout état, instruire tous ceux qui vouloient être instruits, & enseigner tout ce qui pouvoit être enseigné : pour remplir cet objet plus vaste, Charlemagne fonda dans son palais cette école ou ce corps littéraire qui paroît à M. Gaillard

une véritable académie, & que du Boulay regarde comme une univerſité & l'univerſité de Paris. On lui donna en effet ce dernier nom, parce qu'on y enſeignoit *univerſa univerſis*; mais elle n'étoit encore que renouvellée, puiſque dans la premiere race on voit des veſtiges d'une école tenue dans le palais des rois, où la jeune nobleſſe ſe formoit, & acquéroit les connoiſſances néceſſaires aux places qu'elle étoit deſtinée à remplir un jour.

L'auteur recherche enſuite ſi ce prince fut l'inſtituteur des pairs & de la pairie, & s'il changea la forme des aſſemblées nationales. Ces deux queſtions préſentent des diſcuſſions intéreſſantes ſur pluſieurs points de notre hiſtoire; mais elles demandent à être lues de ſuite, & ne pourroient que perdre dans un extrait.

Charlemagne mépriſoit le luxe, & par goût & par politique, & il ſavoit bien que le plus bel appareil du héros, c'eſt la ſimplicité. L'auteur rapporte à ce propos une anecdote aſſez plaiſante.

» La conquête de l'Italie fit naître le goût
» des habits de ſoie ornés de ces riches pelle-
» teries que les Vénitiens rapportoient du Le-
» vant. Un jour Charlemagne voyant ſes cour-
» tiſans ainſi parés, leur propoſa une partie de
» chaſſe, & monta ſur le champ à cheval,
» par la pluie, par la neige, couvert, ſelon ſon
» uſage, d'une groſſe peau de mouton attachée
» négligemment ſur l'épaule, & qu'il tournoit
» à ſon gré d'où venoit le vent & la pluie.
» Les courtiſans n'oſerent pas ne le pas ſui-

» vre. Leurs magnifiques pelleteries, & leurs » fragiles ſoieries furent déchirées par les ron- » ces, & gâtées par la neige. Au retour de la » chaſſe, tranſis de froid, & n'aſpirant qu'au » moment de réparer le déſordre de leur ha- » billement, ils voulurent ſe retirer; Charles » ne les en laiſſa pas les maîtres. Séchons-nous, » dit il, en s'approchant d'un grand feu, & en » les exhortant à l'imiter. Il s'amuſoit de leur » embarras : il ne paroiſſoit pas s'appercevoir » que le feu, en ſéchant leurs habits, faiſoit » retirer & grimacer les bandes de peaux dont » ils étoient ornés, & achevoit de les mettre » hors d'état de ſervir. En congédiant les chaſ- » ſeurs, il leur dit : demain nous prendrons » notre revanche, & avec les mêmes habits. » Quand ils reparurent le lendemain avec leurs » habits tout déformés & tombant en lambeaux, » ils fournirent à la cour un ſpectacle riſible. » Le roi, après les avoir beaucoup raillés, » leur dit : foux que vous êtes; connoiſſez la » différence de votre luxe & de ma ſimplici- » té ; mon habit me couvre & me défend, ſi » la fatigue vient à l'uſer, ou le mauvais tems » à le gâter, vous voyez ce qu'il m'en coûte, » tandis que le moindre accident vous coûte » des tréſors. «

M. Gaillard obſerve avec raiſon, que le ſeul moyen d'attaquer le luxe avec ſuccès, n'eſt pas de le défendre au peuple par des loix, & d'en laiſſer l'uſage aux princes & aux grands; mais c'eſt que les rois & les grands donnent l'exemple de la ſimplicité qui convient ſeule

à des hommes, & laiſſent les pompons aux enfans ; qu'ils rendent la magnificence ridicule, & la proſcrivent, non par les loix, mais par les mœurs.

Raoul de Preſles, &, d'après lui, M. Lancelot, rapporte encore un trait d'économie, ou du moins de ſimplicité aſſez ſinguliere de la part de Charlemagne. Le voici dans les propres termes de M. Lancelot, dont quelques-uns ſont empruntés de Raoul de Preſles.

» Charlemagne ayant eſſuyé une fort groſſe » pluie dans un voyage qu'il faiſoit à Metz, » fit ſécher au feu ſon capuce, reſtant la tête » nue. Son petit-fils (ſon fils) Charles, lui » remontra poliment, à la maniere françoiſe, » *urbanè Gallorum more*, qu'il pourroit en » prendre un autre. Charlemagne ſouriant, » lui répondit : *J'ignorois qu'il fallût deux bon-* » *nets ou capuches pour une ſeule tête.* « Cette réponſe n'eſt-elle pas plutôt une plaiſanterie qu'un trait d'économie ou de *parcimonie*, comme l'appelle M. Lancelot ?

Charlemagne, ſelon le témoignage des hiſtoriens, n'avoit pas moins d'éloignement pour le luxe de la table, que pour celui des habits. On pourroit cependant trouver quelque luxe, au moins d'étiquette, dans l'hiſtoire ſuivante que rapportent les légendaires. » Les jours de » jeûne, diſent-ils, Charlemagne dînoit à deux » heures après-midi, contre l'uſage commun, » qui étoit de ne dîner qu'à trois heures. Un » évêque parut ſcandaliſé de ce léger relâche- » ment. Charlemagne lui dit qu'il avoit raiſon,

» mais il lui ordonna de jeûner jusqu'après
» le dîner des derniers officiers du palais. Or
» il y avoit cinq tables consécutives. Les prin-
» ces & les ducs servoient l'empereur, & ne
» mangeoient qu'après lui; les comtes servoient
» les ducs, & étoient à leur tour servis par
» des officiers inférieurs; de sorte que la der-
» niere table ne finissoit que bien avant dans
» la nuit. Ainsi, l'évêque eut lieu de juger
» que l'empereur avançoit l'heure de son dîner
» par une juste condescendance pour ses offi-
» ciers; mais nous ne savons si cet argument
» étoit sans réplique. Il semble qu'un si zélé
» partisan du jeûne eût pu dire à l'empereur:
» ayez quelques tables de moins, & dînez
» plus tard; c'est à votre cérémonial à res-
» pecter la loi du jeûne, & non pas à la loi
» du jeûne à se plier à votre cérémonial. «

Le grand & inconcevable talent de Charlemagne étoit de suffire à tout, aux affaires, à l'étude, aux plaisirs. Ce prince, toujours occupé, n'en étoit pas moins un ardent chasseur, goût de race ou de nation, selon Eginard, qui donne la supériorité aux François sur tous les autres peuples dans l'art de la chasse.

Charlemagne voulut un jour donner aux ambassadeurs de Perse le divertissement d'une chasse aux buffles dans la forêt Noire. Ce divertissement n'en fut point un pour eux. La fureur de ces fougueux animaux causa tant d'effroi à ces étrangers, qu'ils prirent la fuite. Charlemagne courut au plus furieux buffle pour lui abattre la tête d'un coup de sabre. Le buf-

fle, n'ayant été que blessé, s'élance, tête baissée, sur le cheval du prince, pour l'éventrer; l'empereur eut à peine le tems de se détourner, ce qu'il ne put même faire si promptement que sa botte ne fût déchirée & sa jambe effleurée. Le buffle alloit redoubler, lorsqu'un homme qu'on n'attendoit pas-là, & qu'on fut très-surpris d'y voir, parut tout-à-coup comme s'il eût été envoyé du ciel pour sauver l'empereur, & perça le cœur de l'animal, qui mourut sur la place. Charles parut n'avoir pas remarqué cet homme, on n'en fut pas étonné. Tous les courtisans s'empressoient autour de Charles, & on étoit trop occupé de lui, pour qu'il pût être occupé des autres. On vouloit lui ôter sa botte, visiter & panser sa jambe. *Non*, *non*, dit-il, *je veux paroître en cet équipage devânt la reine Hermengarde*; c'étoit la femme de Louis son fils. Il rentre, il lui montre sa botte déchirée, sa jambe sanglante, la tête & les cornes effroyables du buffle. » Que croyez-vous, dit-il, que je » doive à celui qui m'a tiré d'un tel péril? — Ah! » dit Hermengarde toute éplorée, que ne lui de» vons-nous pas tous? — Eh bien! dit l'em» pereur, demandez-moi donc sa grace, c'est » Isambard. » Ce seigneur François étoit tombé dans la disgrace; & sa faute, que les historiens ne spécifient pas, mais qui sembleroit, d'après les circonstances, avoir eu quelque rapport à Hermengarde, avoit paru assez grave pour que ses biens eussent été confisqués; tout lui fut rendu, & de justes bienfaits signalerent la reconnoissance de Charlemagne.

On peut voir dans l'ouvrage, chapitre *Législation*, ce que fit Charlemagne pour la réforme du clergé. Il avoit sur-tout à cœur de le rappeller au premier de ses devoirs, l'aumône. Un jour, apprenant la mort d'un évêque, il demanda combien il avoit légué aux pauvres en mourant; on répondit : *deux livres d'argent.* Un jeune clerc s'écria : *C'est un bien petit viatique pour un si grand voyage.* Charlemagne, très-content de cette réflexion, dit au clerc : *Soyez son successeur; mais n'oubliez jamais ce mot.*

Il veilloit attentivement sur les progrès des jeunes écoliers, & il prenoit plaisir à examiner, avec les maîtres, leurs compositions. Il trouva un jour que des enfans du peuple, qu'il faisoit instruire avec la jeune noblesse, avoient eu sur celle ci un avantage très-marqué, soit par hasard, soit que comptant moins sur les graces de la cour, ils sentissent la nécessité d'être quelque chose par eux-mêmes : il jura que les évêchés & les abbayes seroient pour eux; &, se tournant vers les enfans des nobles : » Pour vous, leur dit-il, vous comptez, » je le vois, sur le mérite de vos ancêtres; » mais apprenez qu'ils ont reçu leur récompense, & que l'état ne doit rien qu'à ceux » qui se rendent capables de le servir, & de » lui faire honneur par leurs talens. «

Disons un mot de l'histoire romanesque de Charlemagne. M. Gaillard observe que la fable rentre ici dans la vérité, en peignant la supériorité de ce prince sur tous les autres, l'empire que sa gloire exerçoit sur l'imagination,

l'enthousiasme qu'il inspiroit aux romanciers & aux poëtes, comme aux guerriers. En conséquence, il fait l'extrait des principaux romans qui concernent Charlemagne, & s'attache à découvrir le peu de vérité cachée sous cet amas de fables, & qui en a fourni la matiere, ou qui en a été le prétexte. Il seroit trop long d'abréger même cette analyse, dont voici néanmoins quelques traits plaisans.

Charlemagne se bat contre le fils de *Witikind*, le renverse, lui met l'épée sur la gorge, l'oblige à demander la vie & à recevoir le baptême.

Prenez loi christiane, amendez votre vie,
Si créez à Jesus, le fils sainte Marie,
Car Mahom ne vaut pas une pomme pourrie.

Le vaincu n'étoit rien moins que mahométan, mais les romanciers n'y regardent pas de si près, ils confondent toujours le paganisme & le mahométisme.

Le fameux *Roland*, encore jeune, n'avoit d'autre moyen de faire subsister sa mere, que de demander l'aumône, ou de se la faire donner. Il entre un jour dans la salle où mangeoit l'empereur, prend à sa vue un plat d'argent, rempli de viande, & le porte à sa mere. Le prince voulant voir où aboutiroit ce hardi badinage, fit signe qu'on le laissât faire. Peu de tems après, *Roland* rapporte le plat d'argent, & en emporte un d'or. L'empereur lui crie, en grossissant sa voix : *Enfant, que fais-tu là ?* L'enfant lui répond du même ton, & en le

contrefaiſant : *Crois tu me faire peur avec ta groſſe voix d'empereur. Tu as trop à manger, ma mere meurt de faim, partageons ;* cette audace plut à l'empereur.

Nos écrivains romaneſques diſent ſouvent que Charlemagne a été fait priſonnier, ce qui ne lui eſt jamais arrivé : mais ils écrivoient du tems du roi Jean ou de François I, & ils attribuoient à leur héros, les événemens frappans dont ils étoient témoins. M. Gaillard remarque chez eux un grand nombre de traits, qui ne ſont que des faits hiſtoriques qu'ils répetent ſous d'autres noms, avec des circonſtances qui les défigurent. Il eſt aiſé de voir par l'enſemble de tous ces récits, que quoique les romanciers Eſpagnols & Italiens ne ſoient pas favorables à Charlemagne, & qu'ils cherchent même à l'avilir ; cependant, le grand nom de ce prince les ſubjugue ſouvent malgré eux ; la force de la vérité les entraîne ; leur plume ſe refuſe à leur mauvaiſe volonté, & ils ſont obligés de le peindre grand, lors même qu'ils voudroient le dégrader. Cette obſervation de notre écrivain eſt très-vraie ; & ces louanges, arrachées comme par force à des ennemis jaloux, ſont encore plus flatteuſes que celles qui ſont données par des amis toujours ſuſpects.

Quoique l'hiſtoire que nous venons d'examiner puiſſe prêter à la critique, relativement à ſes accompagnemens peu néceſſaires, à ſa forme un peu trop diſſertative, à une énumération d'héréſies très-déplacée, qui ouvre le troiſieme volume, à pluſieurs jugemens qu'on y

trouve, fur les perfonnages qui y paroiffent ; elle eft cependant à d'autres égards, digne de la réputation de l'auteur, c'eft-à-dire, d'un homme verfé dans la connoiffance de nos antiquités, exercé dans l'art de penfer comme dans celui d'écrire, & qui cherche encore plus à être utile qu'à fe faire admirer. Une pareille intention, que nous croyons être celle de M. Gaillard, doit lui faire trouver grace auprès de ceux pour qui il travaille.

(*Année littéraire ; Journal encyclopédique ; Journal* de Paris ; *Journal* de Monfieur ; *Mercure* de France.)

LA BEAUTÉ, conte traduit de l'allemand de M. NICOLAÏ, *bibliothécaire de S. A. I. Mgr. le grand-prince de Toutes-les-Ruffies ; par M.* DE LA F***. petit *in-8vo.* de 102 pages, édition élégante, dont les pages font encadrées. A Berlin, chez Nicolaï.

On voit briller également dans cette ingénieufe fiction la philofophie la plus folide & la plus faine morale. Nous allons d'abord en préfenter le fond.

» Il y avoit en Afie, dit l'auteur, un royaume » dont le fouverain avoit quatre fils, qui lui » étoient également chers. Les loix du pays lui » permettoient de nommer entr'eux, fans égard » à l'âge, celui qui devoit lui fuccéder. Sa ten-

» dresse, allarmée d'un choix qui sacrifioit la
» fortune de trois de ses enfans à celle d'un
» seul, lui suggéra l'idée de s'en remettre à
» une espece de sort, où le hasard toutefois
» devoit avoir moins de part que l'esprit &
» le jugement de ces jeunes princes. «

» Mes enfans, leur dit-il un jour qu'il les
» vit rassemblés autour de lui, une des choses
» les plus utiles à un prince destiné à régner,
» est sans doute de connoître son peuple, ses
» états, & même les pays étrangers. Quoi qu'il
» puisse m'en coûter de me séparer de vous,
» l'amour que je vous porte & à mon peuple,
» me fait prendre la résolution de me priver
» de vous pendant trois ans. Employez ce tems
» à des voyages utiles : dirigez chacun votre
» route suivant votre bon plaisir : visitez non-
» seulement mes états, mais encore ceux que
» vous jugerez dignes de votre curiosité : ob-
» servez tout ; & parmi les différentes choses
» que vous verrez, & dont l'acquisition sera
» en votre pouvoir, apportez-moi celle qui
» vous aura paru la plus belle. Sachez que je
» destine à me succéder celui dont le choix
» aura eu l'approbation la plus générale. «

Les princes partent, voyagent & reviennent. Chacun d'eux est nanti de ce qu'il a trouvé de plus précieux. On convoque l'assemblée générale du peuple, & l'on assigne aux quatre freres, en commençant par le cadet, & remontant à l'aîné, les jours où ils doivent produire leurs merveilles. Le plus jeune présente un phénix, & disserte éloquemment sur les ouvrages de la

nature. Le ſuivant offre la Vénus de Praxitele; & plaide en faveur de l'art. Le troiſieme apporte les livres de Zoroaſtre, dont il a fait la découverte, & développe les prérogatives de la ſcience. Enfin l'aîné ramene un vieillard courbé ſous le poids des ans, qui a rendu des ſervices eſſentiels au ſouverain, à la patrie, & qui eſt encore capable d'en rendre, mais que les odieuſes intrigues des perfides courtiſans avoient éloigné de la cour & des affaires. Il eſt facile de deviner la déciſion. Le roi partage dès ce moment l'empire avec ſon fils aîné, & prie le reſpectable vieillard de les conduire tous deux. *Que votre ſageſſe*, lui dit-il, *ſoit notre guide! Ouvrez à la vertu un libre accès auprès du trône. Qu'elle puiſſe conſtamment y trouver la confiance & les diſtinctions qui lui ſont dues. Aidez-nous à écarter le voile dont la modeſtie s'enveloppe, à la tirer des humbles aſyles où elle aime à ſe cacher : car l'homme vertueux ſe laiſſe volontiers découvrir par l'homme vertueux qui le cherche.*

Il n'y a certainement rien à perdre de cet ouvrage; mais obligés de choiſir, nous en détacherons le parallele de la nature & de l'art, tendant à donner la préférence à celui-ci. Ce morceau, qui nous paroît très-digne de l'attention des lecteurs, fera connoître la maniere de penſer & d'écrire de l'auteur, ainſi que le ſtyle du traducteur.

» Je reſpecte, j'admire la puiſſance, l'ordre, » la ſageſſe de la nature. Je lui accorde qu'il » n'eſt en aucune façon au pouvoir de l'art de

» rien produire de nouveau ; que tout ce qui
» lui eſt donné ſe réduit à changer quelques
» formes, à imiter ; mais il n'eſt pas queſtion
» ici d'oppoſer le pouvoir de la nature au pou-
» voir de l'art. Il n'eſt pas queſtion de créer, d'a-
» nimer; il eſt queſtion de plaire. Autre choſe
» eſt l'exiſtence, autre choſe la beauté d'un
» objet. Tout ce qui nous environne eſt l'ou-
» vrage de la nature, auſſi ſage dans la moin-
» dre de ſes productions que dans la plus grande;
» mais dans cet ordre donné des choſes, elle-
» même a voulu que les unes attiraſſent par
» le charme de la beauté, que d'autres nous
» repouſſaſſent par la répugnance qu'inſpire ſon
» contraire, & que la plupart nous laiſſaſſent
» dans le calme d'une entiere indifférence. Les
» productions les plus révoltantes pour nos
» ſens n'en ſont pas moins ſagement, pas moins
» admirablement organiſées. Eſt-ce donc que le
» hideux même ſeroit beau ? «

» Peut-on dire que la nature ait fait pour
» tous les tems, pour tous les lieux, pour tous
» les ſens, un amas ſi conſidérable de beautés
» que ſon unique but dans la création paroiſſe
» n'avoir été que de chercher à recréer l'hom-
» me, à le charmer ? Pour moi, je ne le
» trouve point ſi commun, ſi prodigué dans
» la nature, ce beau propre, non à exciter
» dans l'ame des émotions ſuperficielles & paſ-
» ſageres, mais à la pénétrer toute entiere de
» ſentimens profonds & durables. Ces ſcenes
» riantes de prés fleuris, de claires fontaines,
» de vallons délicieux, de côteaux fertiles, les

» rencontre-t-on même dans les déserts de l'A-
» rabie? Parcourez les sables brûlans de la Ly-
» bie, les landes arides de l'Ethiopie, les ma-
» rais de l'affreuse Scythie; cherchez dans ces
» vastes contrées les beautés que la nature y
» étale. Transportez-vous dans ces régions où
» l'art n'a pas encore pénétré. Là, au milieu
» de quelqu'un de ces grands bouleversemens
» dont la terre conserve par-tout l'empreinte,
» au milieu des rochers embrasés, des amas
» confusément épars d'une matiere calcinée &
» fumante, parmi les marais infects, les terres
» fangeuses couvertes de plantes parasites ou
» empoisonnées, en bute aux vapeurs pestilen-
» tielles qu'elles exhalent, aux insectes mal-
» faisans, aux reptiles venimeux, aux bêtes
» féroces qui y abondent, contemplez dans les
» regards farouches des sauvages habitans de
» ces tristes contrées, ce charme, cet attrait
» tout-puissant & victorieux de la nature aban-
» donnée à elle-même. «

» Non, la nature n'a point tout calculé pour
» le plaisir de l'homme : c'est à l'art qu'elle a
» réservé le soin de s'occuper uniquement des
» moyens de nous plaire, en travaillant sans
» relâche à notre bien-être par l'augmentation
» de la somme de nos plaisirs & la diminution
» de celle de nos maux. C'est l'art qui, de
» toutes les parties du monde, de tous les re-
» gnes de la nature, rassemble & combine les
» objets les plus propres à nous plaire; il écarte,
» il bannit, pour ainsi dire, loin de nous tout
» ce qui pourroit blesser notre délicatesse, &

» porter

» porter quelque obstacle à l'exercice de no-
» tre sensibilité. Il nous transporte par un effet
» de sa magie dans un monde nouveau, où
» tous les objets sont faits pour nous char-
» mer : c'est dans la nature qu'il les prend ;
» mais, semblable à l'abeille, il ne s'attache
» qu'aux fleurs pour en extraire le doux nectar. «

» Nos obligations envers la nature demeurent
» toujours les premieres & les principales. Elle
» nous donne ce que l'art ne peut jamais nous
» donner, la vie, le sentiment ; mais combien
» le peu qu'elle nous accorde, soit pour le
» soutien, soit pour l'agrément de la vie, n'a-
» t il pas besoin de l'intervention, du secours
» de l'art ? Le créateur, en nous donnant l'in-
» dustrie en partage, nous a accordé la jouis-
» sance de la nature entiere sous la condition
» du travail. Jettons les yeux sur l'espace que
» l'art nous a fait franchir. C'est lui qui nous
» a tirés des forêts où les hommes erroient
» avec les bêtes féroces, pour nous inviter
» aux douceurs de la vie sociale ; c'est lui qui
» nous met à l'abri des injures de l'air, qui
» nous défend contre les assauts des ennemis
» innombrables dont nous sommes assiégés ; c'est
» lui qui nous asservit les élémens. Il comman-
» de, & la terre obéissante nous livre ses fruits,
» se couvre d'habitations commodes, de villes
» opulentes, nous ouvre son sein pour nous
» abandonner les trésors qu'il recele. Il ordonne
» au feu, cet agent terrible & salutaire, de
» fondre les métaux ; il les contraint & les
» plie à mille formes différentes, il les consa-

» cre à autant de différens usages. Il rend plus » pur l'air que nous respirons ; au doux murmure des eaux, au frémissement du feuillage, » aux mélodies des oiseaux, il mêle des sons » plus doux & plus mélodieux encore. Il ordonne au vent d'enfler les voiles pour nous » frayer une route nouvelle : le navire rapide » fend les ondes, & réunit des contrées qui » sembloient être séparées par des barrieres » insurmontables. Que n'osera-t-il point tenter » dans la suite des siecles ? Quels prodiges nouveaux nos neveux ne lui verront-ils pas encore opérer ? Peut-être, peut-être qu'il viendra un tems où, donnant plus d'activité à » l'œil, il semblera rapprocher de nous les astres, & nous dévoilera un monde entier d'especes & de générations nouvelles. Que sais-je? » En ravissant la foudre même aux mains de » Jupiter, il en armera celles des hommes, trop » méchans pour ne pas abuser d'un don aussi » funeste. «

» Si la nature semble avoir donc si peu fait » pour nous, c'est qu'elle prévoyoit l'art. L'homme, comme délaissé par l'une, est reçu entre les bras de l'autre pour y être ranimé » par sa chaleur vivifiante, nourri & élevé » par ses soins. Sans cesse occupé de nous, notre bonheur est son unique objet ; & ce n'est » qu'à force de nous rendre meilleurs, qu'il » parvient à nous rendre plus heureux. C'est » en adoucissant nos mœurs qu'il nous dispose » aux plaisirs qu'il nous prépare : c'est en rendant notre sensibilité plus active qu'il per-

» fectionne en nous le goût du beau ; mais plus
» il a réussi à l'épurer, plus il s'est imposé l'o-
» bligation de le satisfaire. De-là cette atten-
» tion continuelle à prévenir nos desirs, à
» remplir notre attente, à la surpasser même.
» Faut-il s'étonner après cela, si l'art réussit
» plus souvent & plus sûrement à nous plaire
» que la nature même qu'il imite ? Croyez-
» vous que parmi les cinq beautés qui servi-
» rent de modele à Zeuxis, aucune approchât
» de la perfection de son Helene, qui réunis-
» soit leurs charmes partagés ! Cherchez dans
» la nature ces masses symmétriques & majes-
» tueuses, ces colonnes svelres, ces voûtes har-
» dies, ces belles proportions que vous admi-
» rez dans un temple grec. Le ramage bizarre
» des oiseaux vous causera-t-il une émotion
» aussi douce que les accens mesurés & har-
» monieux du chantre, qu'accompagnent les
» accords de sa lyre ? Quelle contrée dans la
» nature égalera la richesse, l'enchantement de
» celle que vous dépeint dans ses vers l'ima-
» gination du poëte ? «

» Mais quelque esprit sévere s'offensera peut-
» être d'entendre toujours parler de plaisir, tan-
» dis que le besoin nous assiege de toutes parts.
» Helas ! je le sais. Mais le plaisir lui-même
» n'est-il donc pas un besoin ? Condamnés au
» travail, en bute à tant de maux, voulez-vous
» détourner la main secourable qui cherche à
» semer de quelques fleurs le sentier pénible de
» la vie ? Le plaisir est nécessaire à l'homme,
» & l'art est une des sources les plus pures du

» plaiſir. Chaque animal ſe plaît dans l'exercice
» de ſes facultés. Le cerf, ſans être lancé,
» franchit à la courſe de vaſtes eſpaces dans
» d'épaiſſes forêts : l'alouette quitte un paiſible
» gazon pour s'élever rapidement dans les airs,
» qu'elle fait retentir au loin des accens de ſa
» joie : le ſentiment ſeul de ſa force excite le
» bélier au combat. Rien n'eſt plus agréable que
» l'action de réveiller ſes paſſions & de les
» mettre en jeu. La crainte même, le ſaiſiſſe-
» ment, la terreur plaiſent, lorſqu'on peut les
» éprouver à l'abri du danger. Cependant,
» combien de mortels dont la vie paiſible s'é-
» coule ſans qu'ils aient jamais été les témoins
» d'aucun événement propre à exciter de ces
» vives émotions qui nous font ſentir que nous
» avons un cœur? Mais l'art, en parcourant
» tous les pays & tous les âges, raſſemble de
» toutes parts les ſujets les plus propres à émou-
» voir nos ames, pour nous les préſenter ſous
» le point de vue le plus frappant. Il donne
» à l'inſtant qui nous ſaiſit dans un événement
» quelconque, une permanence qui le retrace
» ſans ceſſe à nos yeux; il ſonde tous les re-
» plis de nos cœurs, remue tous les reſſorts
» de notre ſenſibilité, & procure ainſi à l'hom-
» me la jouiſſance la plus complette de lui-
» même. «

» Encore un mot en faveur de l'art. Le beau
» qu'il nous préſente eſt bien plus ſûr, bien
» plus déterminé pour nous que le beau de la
» nature. Dans chaque ouvrage de l'artiſte,
» ſon intention peut nous être connue; nous

» pouvons ſavoir juſqu'à quel point ſon imi-
» tation approche du modele, ou s'en écarte;
» mais rarement connoiſſons-nous l'intention
» du créateur dans les ouvrages de la nature.
» Pourquoi a-t-il peint le perroquet de cette
» couleur plutôt que d'une autre? Aucun ſage
» n'en dira la raiſon; mais celle qui détermine
» le peintre dans le choix des couleurs qu'il
» emploie pour en retracer l'image, ſaute aux
» yeux : c'eſt qu'il a voulu peindre le perro-
» quet. Dans les ouvrages de l'art nous avons
» deux données, le modele & l'imitation. Dans
» les ouvrages de la nature, nous n'avons
» qu'une donnée : c'eſt l'objet lui-même, dont
» nous ne jugeons jamais que relativement à
» notre façon de voir, de ſentir & d'être.«

(*Journal encyclopédique.*)



SUPPLÉMENT au dictionnaire de physique; par M. SIGAUD DE LA FOND, professeur de physique expérimentale, membre de la société royale des sciences de Montpellier; des académies d'Angers, de Baviere, de Valladolid, de Florence, de Saint-Pétersbourg, &c. Tom. V. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1782. *In 8vo.* de 559 pag. avec fig. Prix 5 liv. broché, & 6 liv. relié.

L'ACCUEIL favorable que le public a fait à ce dictionnaire (*), a engagé l'auteur à le perfectionner, & c'est ainsi que devroient agir tous ceux qui voient leurs premiers efforts couronnés par des succès. Il étoit échappé à M. Sigaud de la Fond quelques articles importans, & d'autres omissions qu'il desiroit de réparer le plus promptement possible. En différant ces additions jusqu'à une nouvelle édition de l'ouvrage entier, il mettoit le public dans la nécessité d'acheter cette nouvelle édition, comme beaucoup plus complette que la premiere, & le constituoit ainsi en de nouveaux frais. Il a donc cru de son devoir de procurer à ceux qui ont acquis la premiere, tous les avantages qu'ils pourroient trouver dans la se-

(*) Voyez le journal d'*avril*, 1781, page 63.

conde, en publiant le ſupplément dont il eſt ici queſtion : nouvelle preuve d'honnêteté, d'autant plus digne d'éloges, que les exemples de brigandage typographique ſont plus fréquens.

Dans les quatre premiers volumes, l'auteur s'étoit interdit les articles mathématiques & aſtronomiques : mais on lui a obſervé que, dans la plupart des démonſtrations employées pour établir les loix du mouvement, dans celles dont il s'eſt ſervi pour confirmer les principes de la méchanique, dans quantité d'articles concernant les propriétés des fluides, il n'avoit pu ſe diſpenſer d'uſer d'expreſſions mathématiques ; qu'il étoit impoſſible de lire cette partie de ſon ouvrage, ſans avoir l'intelligence des termes, & quelques notions ſuperficielles de géométrie ; on lui a repréſenté que, ſi ſon dictionnaire n'étoit point deſtiné à ceux qui font leur étude de l'aſtronomie, le phyſicien & même l'amateur devoient néanmoins être inſtruits des principaux phénomenes céleſtes, & connoître juſqu'à un certain point les différentes parties, & conſéquemment qu'il ſeroit important, pour éviter l'embarras d'avoir recours à un autre ouvrage, que toutes ces connoiſſances ſe trouvaſſent raſſemblées dans celui-ci.

M. Sigaud de la Fond n'a donc rien négligé pour traiter ces nouvelles matieres d'une maniere ſatisfaiſante, ſans entrer néanmoins dans des détails trop longs & trop diffus, utiles ſeulement à ceux qui ſe livrent ſpécialement à l'étude des mathématiques & de l'aſtronomie.

C'eſt pour cela qu'il a refait quelques articles, déja traités dans les premiers volumes, mais dans leſquels il s'étoit borné à de ſimples définitions, & qu'il en a inſéré ici une multitude qui n'entroient point originairement dans ſon plan. Ainſi ce ſupplément complette le dictionnaire de phyſique, & devient indiſpenſable à tous ceux qui ont les quatre premiers volumes.

Nous n'avons pas beſoin de dire, que ce tome Ve. eſt digne à tous égards de ceux qui l'ont précédé, & ſi nous en citons quelques articles, c'eſt moins pour donner une idée de la clarté, de la préciſion & des talens de l'auteur, que pour nous occuper quelques inſtans des matieres intéreſſantes qui y ſont traitées. On diſtinguera les articles *aberration*, *acier*, *algebre*, *analyſe*, *arithmétique*, *aſtronomie*, qui, chacun dans leur genre, ſont autant de petits traités particuliers, faits avec le plus grand ſoin. Nous nous arrêterons un peu à l'article *automate* qui offre des détails curieux.

» On déſigne communément ſous cette ex-
» preſſion, dit l'auteur, toute piece de mécha-
» nique, qui renferme en elle-même le prin-
» cipe de ſes mouvemens. Dans ce ſens, nos
» montres, nos horloges, pluſieurs ſpheres
» mouvantes qu'on a imaginées en différens
» tems, ſont autant d'automates. Il en eſt
» d'autres d'un genre plus parfait, en ce qu'ils
» repréſentent les mouvemens & les opéra-
» tions des animaux. On diſtingue parmi ces
» derniers ce fameux pigeon, conſtruit an-
» ciennement par *Archytas*. A l'aide d'un reſ-

» fort disposé avec art, & caché dans l'inté-
» rieur du corps de cet animal, il voloit de
» la même maniere qu'un pigeon naturel; il
» soutenoit son vol assez long-tems, & il s'a-
» battoit ensuite sans aucun effort. On doit en-
» core ranger dans la même classe, & regarder
» comme une méchanique bien plus industrieu-
» se, cette tête d'airain qui avoit la faculté de
» prononcer plusieurs sons articulés. Les uns
» en attribuent la gloire à Albert-le-Grand,
» d'autres la rapportent à Roger Bacon. Le
» coq de l'horloge de Lyon, ainsi que celui
» de l'horloge de Strasbourg, sont encore deux
» automates très-curieux du même genre que
» le précédent. Mais les plus surprenans, &
» en même-tems ceux qui supposent des con-
» noissances plus étendues dans la méchani-
» que, & qui ont plus coûté de travaux à leurs
» inventeurs, sont, sans contredit, ceux qui
» sont sortis de nos jours des mains du célebre
» *Vaucanson*, qui se distingue encore dans ce
» genre de travail, & auquel nos manufactu-
» res sont redevables de plusieurs inventions
» également propres à perfectionner & à hâ-
» ter la main-d'œuvre. «

Ici M. Sigaud de la Fond fait la description du flûteur, du canard & du Provençal, ainsi que du fameux tableau mouvant du P. Sébastien, qui représentoit un opéra en cinq actes, & n'avoit que 16 pouces 4 lignes de largeur, 13 pouces 4 lignes de hauteur, & 1 pouce 3 lignes d'épaisseur. A la suite de cet article, l'auteur examine très-amplement cette

queſtion ſi long-tems agitée dans l'école, *ſi le principe du mouvement des animaux eſt un principe ſpirituel, ou un ſimple principe méchanique.* Il met ſes lecteurs au fait des argumens des deux partis, & ſemble pencher pour le premier. Il faut convenir que nombre de faits peuvent lui ſervir de preuves, & nous nous contenterons d'en rapporter deux qu'il cite. Il garantit le premier ſur le témoignage d'un homme d'une probité reconnue, & incapable d'en impoſer.

» Trois chiens, dit-il, deſtinés à tourner » alternativement la broche dans la cuiſine » d'une communauté, s'acquittoient depuis long- » tems, à leur tour & ſans difficulté, de ce » pénible exercice. Deux s'échapperent un jour, » & particuliérement celui qui étoit de ſer- » vice; le troiſieme, qui n'avoit rien à faire, » ſe tenoit tranquillement couché devant le » feu. Lorſque le ſouper fut à la broche, & » qu'il fallut envoyer le tourneur à ſon poſte, » le cuiſinier l'appella inutilement pendant quel- » que tems. Laſſé de l'appeller, il prit ſon » parti, & voulut faire tourner celui qui ſe » trouvoit à ſa diſpoſition. L'animal, mécon- » tent de ce qu'on violoit ainſi la loi qui aſſu- » roit ſon repos, ſe révolta contre ſon maître, » le mordit & prit la fuite. Grande rumeur » dans la cuiſine. Quelques perſonnes entre- » rent & furent témoins des plaintes du cui- » ſinier. Mais tandis que chacun faiſoit ſon » commentaire ſur ce qui venoit de ſe paſſer, » on vit arriver le délinquant, qui chaſſoit » devant lui & qui ramenoit à coups de dents

» l'auteur de la querelle, qui ne se fit point » prier pour prendre son poste & faire son ser- » vice. «

Le second fait, rapporté par M. Sigaud de la Fond, est dû à M. de Boussanelle, capitaine de cavalerie dans le régiment de Beauvilliers. » En 1757, un cheval de la compagnie, » hors d'âge, très-beau & du plus grand feu, » ayant tout-à coup les dents usées, au point » de ne pouvoir plus mâcher le foin & broyer » son avoine, fut nourri pendant deux mois, » & l'eût été davantage, si on l'eût gardé, » par les deux chevaux de droite & de gau- » che qui mangeoient avec lui. Ces deux che- » vaux tiroient du râtellier du foin qu'ils mâ- » choient & qu'ils jettoient ensuite devant le » vieillard. Ils en usoient de même pour l'a- » voine, qu'ils broyoient bien menue, & met- » toient devant lui. C'est ici, ajoute M. de » Boussanelle, l'observation & le témoignage » d'une compagnie entiere de cavalerie, offi- » ciers & cavaliers. «

Biere, *cartésianisme*, *catalepsie*, *cave*, *chaleur animale*, *cimetiere*, *cometes*, *constellations*, *eudiometre*, *fractions*, *géométrie*, *Jupiter*, *Mars*, *Mercure*, &c. sont autant d'articles dignes d'attention. L'on verra avec plaisir celui qui est intitulé : *Messier*. C'est le nom d'une nouvelle constellation fabriquée par M. de la Lande, à l'occasion de la comete observée en 1774, dans une partie du ciel où il se trouvoit un grand nombre de petites étoiles qui n'avoient encore aucun nom. » Ce sont ces étoiles sparsiles ou

» informes, dit M. Sigaud de la Fond, situées » entre *Cassiopée*, *Céphée* & la *Giraffe*, qu'il a » plu à M. de la Lande de rassembler sur les » nouveaux globes célestes qu'il vient de pu- » blier, & de consacrer à la gloire de son » ami M. Messier, si digne de cet hommage » par ses travaux infatigables, & les décou- » vertes précieuses dont il a enrichi l'astrono- » mie. Tout le monde applaudit dans le tems » à cet hommage, & le P. Boscovich lui-même » ne fit point difficulté, lorsqu'il vit cette nou- » velle constellation, de lui donner sa sanc- » tion, par ce beau distique latin qu'il écrivit » au-dessous :

» *Sidera non messes, Messerius iste tuetur ;*
» *Certè erat ille suo dignus inesse polo.* «

L'auteur traite de la maniere la plus satis- faisánte les articles *œil* (phénomene physique), *parallaxe*, *passage*, *phosphore*, *planetes*, *plantes* & *pompes*. Nous nous arrêterons, dans ce der- nier article, à deux points, qui regardent la machine établie près de Chaillot par MM. Per- rier, & celle dont nous devons la découverte à M. Vera. » En 1680, il parut un petit ou- » vrage de M. Papin, alors professeur de ma- » thématiques dans l'université de Marbourg, » touchant plusieurs machines nouvelles qu'il » avoit inventées, & parmi lesquelles il pro- » posoit la construction d'une nouvelle pompe, » dont les pistons seroient mis en mouvement » par la vapeur de l'eau bouillante, alternati- » vement dilatée & condensée. Cette maniere

» d'élever l'eau, imaginée & publiée dès-lors,
» fut proposée encore depuis, & même exé-
» cutée par M. Dalesme, qui fit voir en 1705
» à l'académie des sciences une machine, par
» laquelle il faisoit jaillir l'eau à une grande
» hauteur, sans employer d'autre puissance
» que le ressort de cette vapeur dilatée par le
» feu. Enfin, les Anglois usant de ce principe,
» & peut-être de l'application qu'on en avoit
» déja faite (car M. Papin étoit de la société
» royale, & son ouvrage étoit public) en
» firent une pompe, qu'ils employerent avec
» succès dans les travaux publics, & que nous
» avons nous-mêmes imitée. C'est par le moyen
» de cette admirable machine qu'on desseche
» les mines de Condé en Flandres. C'est en-
» core par une machine de cette espece, que
» MM. Perrier font actuellement construire à
» Paris, qu'on se propose de fournir de l'eau
» à plusieurs quartiers de cette grande ville,
» & personne n'est plus en état que ces habi-
» les *entrepreneurs* de conduire une aussi belle
» *entreprise*. « M. Sigaud de la Fond renvoie,
pour une ample description de cette machine,
à l'*Architecture hydraulique* de M. Bélidor, & il
se contente de décrire ici une application du
même principe, dans une machine beaucoup
plus simple & sans pistons, ingénieusement ima-
ginée par M. l'abbé Nollet.

Il donne beaucoup plus d'étendue à ce qui
concerne l'invention de M. Vera, & avec d'au-
tant plus de raison, qu'on doit la regarder com-
me un service très-important rendu à l'huma-

nité. Il eſt certain que, de tous les moyens connus pour élever l'eau à une très-grande hauteur, & l'élever à un très-grand volume, la pompe à feu mérite, ſans contredit, la préférence. Mais comme ſa conſtruction eſt coûteuſe, il eſt une multitude de cas où l'on ne ſauroit l'employer ; elle eſt plus particuliérement deſtinée à des ouvrages publics, qui peuvent dédommager des frais immenſes qu'elle occaſionne. Les particuliers ont donc été obligés juſqu'à préſent de ſe contenter de pompes ordinaires, qui ne peuvent élever l'eau qu'à des hauteurs très-bornées, & entraînent après elles des dépenſes aſſez conſidérables de conſtruction, d'entretien & même de ſervice. On ne peut donc avoir trop d'obligations à l'homme induſtrieux qui nous fournit, dans une ſeule corde ſans fin, le moyen de monter en très-peu de tems un très-grand volume d'eau à une hauteur plus conſidérable que celle à laquelle une pompe ordinaire peut atteindre. Cette machine très-ſimple & très-peu diſpendieuſe, que M. Sigaud de la Fond, a fait graver dans ce 5e. volume de ſon dictionnaire, a été approuvée par l'académie des ſciences, & les curieux ſont allés en foule la voir chez M. Vera ſon auteur, employé dans le ſervice de la poſte. Comme nous avons eu occaſion de parler, dans le tems, de la découverte de M. Vera, nous nous diſpenſerons de donner ici la deſcription de la machine qu'il a inventée (*).

(*) Voyez le journal de *février*, 1782, page 336, & celui de *juin*, pag. 344.

Les commissaires nommés par l'académie pour lui rendre compte de cette ingénieuse machine, avoient dit dans leur rapport : » On trouve fa-
» cilement la cause qui fait monter l'eau avec
» la corde. Il faut pour cela se représenter la
» corde comme formant, à raison de ses aspé-
» rités, une espece de chapelet sur lequel s'ap-
» puie une premiere couche d'eau ; de proche
» en proche succedent plusieurs filets ou an-
» neaux fluides qui adherent les uns aux au-
» tres en vertu de leur viscosité. « M. Sigaud de la Fond, observe avec raison que ces Messieurs ne prennent sans doute point cette expression à la rigueur, & qu'ils entendent ici par *viscosité* ce que les chymistes appellent *affinité d'agrégation*, ou plus simplement attraction réciproque.

Les mêmes commissaires ont cru que cette machine pourroit encore être perfectionnée.
» Ce ne sera sans doute pas, remarque judi-
» cieusement M. Sigaud, pour la simplicité de
» sa construction ; ce sera donc pour augmen-
» ter le produit de l'eau qu'elle fournit. Or,
» le moyen le plus simple & le plus propre
» à produire cet effet, c'est sans contredit de
» multiplier les cordes ; & il est démontré,
» par l'expérience, qu'en doublant la corde,
» le produit est presque double de celui que
» l'on obtient par une seule corde. On dou-
» ble la corde, en faisant creuser deux gor-
» ges paralleles sur chacune des deux poulies
» destinées à les recevoir, & les deux cordes
» indépendantes l'une de l'autre sont paralleles,

» & ne doivent être éloignées que d'un peu
» plus de la grandeur de leur diametre. Dans
» ce cas, on voit un cylindre d'eau qui s'éleve
» entre les deux cordes paralleles. Mais si ce
» moyen devient avantageux par la plus grande
» quantité d'eau qu'il fournit, il ne faut pas
» imaginer qu'on retireroit un grand avantage
» de multiplier encore les cordes, comme il a
» plu à quelqu'un de le faire, dans un petit
» modele que j'ai eu occasion de voir. Avec
» un peu plus de connoissance de la méchani-
» que & des loix de l'hydrostatique, l'auteur
» de cette machine auroit su qu'en faisant
» monter ainsi plusieurs cylindres d'eau en mê-
» me tems, la puissance a d'autant plus de
» charge à soutenir. S'il ne s'est pas apperçu
» d'une grande différence dans le joli petit mo-
» dele qu'il a fait faire, parce que ces colon-
» nes d'eau ayant très-peu de hauteur ne lui
» ont pas fait éprouver beaucoup plus de ré-
» sistance, il n'en seroit pas de même s'il vou-
» loit faire construire cette machine en grand,
» & monter l'eau à une hauteur de 30 à 40
» pieds; & elle deviendroit encore bien plus
» grande, s'il s'agissoit de la faire monter plus
» haut. C'est ainsi qu'on abuse souvent des
» meilleurs moyens, & qu'on dégoûte le pu-
» blic des meilleures pratiques, par les mau-
» vaises applications que l'ignorance des prin-
» cipes en fait faire. De toutes les cordes
» qu'on emploie pour le service de cette
» machine, il n'en est pas de préférables à
» celles de sparte qu'on fabrique dans une

» manufacture, établie rue Popincourt, faux-
» bourg S. Antoine, à Paris : elles résistent
» bien mieux à l'eau que les cordes ordinaires
» faites avec le chanvre, & elles sont, outre
» cela, bien moins cheres. «

On trouve dans ce supplément, une notice de la nouvelle planete de M. Herschel, dont nous avons donné les calculs dans notre journal (*). Enfin il n'y a rien de curieux, de nouveau, d'intéressant, dans la physique terrestre ou céleste, dont on ne puisse se flatter d'avoir une idée suffisante, en joignant ce 5e. volume aux autres ouvrages de M. de la Fond.

On y trouve aussi la notice d'un nouveau pyrometre de M. Rouland, neveu de l'auteur, & qui commence à se distinguer dans la même carriere par des cours publics de physique. Nous apprenons, avec regret, que M. Sigaud de la Fond ne se propose plus de continuer ses leçons de physique; mais il ne s'occupera pas moins des expériences & des recherches qui lui ont mérité parmi les physiciens une réputation distinguée.

On en trouve un exemple dans ce volume relativement à l'air que les plantes respirent ou laissent échapper, & des qualités de cet air, relativement aux circonstances dans lesquelles il s'en échappe. M. de la Fond a répété & varié ces expériences, & on en trouve ici le

---

(*) *Juillet*, 1781, pag. 291; *décembre*, pag. 345; *mars*, 1782, pag. 303.

résultat. On savoit depuis long-tems que les végétaux de toute espece absorbent une portion de la masse d'air atmosphérique dans laquelle ils végètent. L'anatomie des plantes faite par Malpighi; les expériences du docteur Hales, consignées dans sa *Statique des végétaux*, ne laissoient aucun doute à ce sujet : on savoit, ou au moins plusieurs célebres naturalistes pensoient que cet air n'étoit pas entiérement absorbé ; qu'une partie se reportoit dans l'atmosphere ; & que si les végétaux ont une maniere qui leur soit propre d'inspirer l'air atmosphérique, ils en ont également une d'expirer ou de restituer une portion de cet air. Mais on ne connoissoit pas les qualités de cet air rendu par les plantes ; c'est le docteur Ingen-Housz qui nous donna sur cet objet une suite d'expériences faites avec le plus grand soin, & bien propres à piquer notre curiosité. On les trouve consignées dans un excellent ouvrage qu'il publia en 1780, intitulé, *Expériences sur les végétaux*, dont nous avons rendu compte dans notre journal (*) ; ce qui détermina le docteur Ingen-Housz à se livrer au travail dont il s'agit, ce fut sur-tout une observation rapportée par le docteur Priestley, célebre par ses expériences de l'air fixe ; il nous apprend que la végétation d'une plante devient plus vigoureuse dans un air putride & incapable d'entretenir la vie d'un animal, & qu'une

(*) Volume d'*août*, 1781, page 39 & suivantes.

plante renfermée dans un vafe plein d'air devenu mal-fain par la flamme d'une chandelle, rend à cet air fa pureté primitive & la faculté d'entretenir la flamme.

Ce phénomene préfente deux conclufions qu'il n'eût pas été facile de prévoir auparavant : 1°. qu'une plante fe nourrit en partie des émanations méphitiques renfermées dans une maffe d'air détérioré, foit par la refpiration animale, foit par le phlogiftique furabondant qui fe porte habituellement dans la maffe de l'atmofphere, puifqu'elle végete mieux dans un air infecté de ces émanations, que dans cette maffe d'air pur : 2°. que la plante prenant dans cet air la portion qui convient le mieux à fa nourriture, le purifie, le débarraffe de ces émanations dangereufes qui le rendent infalubre & moins propre à la refpiration animale, puifque l'air que la plante expire & qui étoit mal-fain, lorfqu'elle s'en eft emparé, eft rétabli dans fa pureté primitive.

Telle eft donc l'harmonie qui fe trouve entre le regne animal & le regne végétal. Ce dernier eft continuellement employé à préparer, à élaborer & à donner à l'air atmofphérique le degré de falubrité qui lui eft néceffaire pour l'entretien de la vie des animaux, & ceux-ci fe débarraffent dans la maffe générale de l'air d'une quantité d'émanations dangereufes, qui fervent à l'entretien, à l'accroiffement de la végétation. On voit donc ici les animaux fournir aux plantes un air mal-fain qui leur eft propre, & celles ci fournir aux

animaux l'air ſalubre qui leur eſt néceſſaire.

Mais la véritable cauſe de la purification de l'air par l'intermede des plantes, eſt dans les rayons bienfaiſans du ſoleil; les plantes éclairées par la lumiere de cet aſtre, tranſpirent un air ſalubre au ſuprême degré, un air parfaitement analogue à celui que le docteur Prieſtley appelle *air déphlogiſtiqué*, & que d'autres appellent *air pur*, *air vital;* les plantes verſent, ſi on peut s'exprimer ainſi, une eſpece de pluie abondante de cet air vital & dépuré, lequel venant à ſe répandre dans la maſſe de l'atmoſphere, la purifie & la rend plus ſalubre. Mais cette opération ſalutaire à l'homme & aux animaux, ne commence que quelque-tems après que le ſoleil s'eſt élevé ſur notre horizon. Au reſte, nous avons parlé de ces expériences en rendant compte de l'ouvrage de M. Ingen-Houſz. Mais nous les rappellons à l'occaſion du dernier ouvrage de M. Sigaud de la Fond, qui les a répétées, & qui y a ajouté des circonſtances remarquables dans le volume que nous venons d'annoncer, & qui en profite ſur-tout pour avertir ceux qui font trop d'uſage des fleurs, qu'il y a un danger réel à ſe renfermer dans les émanations qu'elles fourniſſent, ſur-tout à l'ombre.

(*Journal des ſavans; Journal de littérature, des ſciences & des arts; Journal* de Paris.)

JAKOB Jonas Bjoernſtaohls, profeſſors der Morgenlaendiſchen ſprachen zu Lund Briefe auf ſeinen auſlaendiſchen Reiſen, &c. *Lettres de M. BJOERNSTAOHL, profeſſeur des langues orientales à Lund, adreſſées pendant le cours de ſes voyages dans les pays étrangers, à M. GJOERWELL, bibliothécaire du roi de Suede à Stockholm; traduites du ſuédois en allemand; par Mrs. JUST-ERNST GROSKURD & CHRISTIAN-HENRI GROSKURD. Seconde partie du IIIe. vol. contenant les lettres écrites de Suiſſe; d'Allemagne, de Hollande & d'Angleterre.* A Roſtock & à Leipzig, chez Koppe, 1781. *In-8vo.* avec privilege de l'électeur de Saxe.

LA divine providence ayant diſpoſé du premier traducteur de ces lettres en allemand, M. Juſt-Ernſt Groskurd, mort le 30 juillet 1780, à Mooſgard près d'Aarhuus, âgé de 31 ans, précepteur des enfans du baron de Guldenkrone, miniſtre du roi de Danemarc; ſon frere, M. Chriſtian Henri Groskurd, recteur du college de Stralſund, s'eſt chargé d'en pourſuivre la verſion, ſur laquelle nous continuerons d'en rendre compte. Les lettres originales ſont intitulées en ſuédois : *Reſa til Frankrike, Italien, Sweitz, Tyskland, Holland, Angland, Turkiet och Grekeland, beskriven af och efter*

Jacob Jonas Bjoernſtaohl, oſterlaendska och Grekiska Spraokens, profeſſor i Lund, ledamot af kongliga vetenskaps ſaetskapet i Upſala, och kongliga antiquitets-Societeten i London, ſamt correſpondent af kongliga vitterhets-academien i Paris, m. m. Efter des Doed Utgifven af Carl Chriſtopher Gjoerwel, konglig bibliothecarie. Stockholm tryckt hos Anders Jacob Nordſtroem 1780, 3 parties, la premiere de 584 pag., la ſeconde de 251, la 3me. de 284. Chacune eſt ornée d'une préface de M. Gjoerwell, qui nous y informe que les manuſcrits de M. Bjoernſtaohl, concernant ſes voyages, ſont conſervés en partie au château de Goerwaeln en Uplande, appartenant au baron de Rudbeck, maréchal de cour, pere du baron Charles-Fréderic de Rudbeck, compagnon des voyages de M. Bjoernſtaolh, pendant les neuf premieres années des douze qu'ils ont duré; & en partie à Pera près de Conſtantinople, dans la chancellerie du miniſtre de Suede à la Porte, où ils ont été dépoſés par M. Debon, conſul de Suede à Salonique, lieu de la mort de M. Bjoernſtaohl, pour être de-là tranſportés en Suede. En attendant la commodité de les y envoyer, M. Blomberg, aumônier de l'ambaſſade de Suede, en a fait paſſer des copies à M. Gjoerwell, par la poſte qui part tous les 15 jours de Conſtantinople pour les pays chrétiens.

M. Bjoernſtaohl étoit né en 1731 à Rotarbo, paroiſſe de Naeshulta en Sudermanie, où ſon pere, après avoir été bas-officier dans un régiment, s'étoit retiré avec le brevet d'en-

ſeigne, & recevoit une petite penſion d'invalide de la maiſon de Wadſtena, ancien monaſtere converti en hoſpice pour d'anciens militaires. Le jeune Bjoernſtaohl lutta contre l'indigence pour parcourir ſes études d'abord, à Strengnaes & enſuite à Upſal, où il s'adonna particuliérement aux langues orientales, & paſſa maître en 1761. Son mérite fut aſſez long-tems négligé, juſqu'à ce qu'en 1763, il publia la premiere partie de ſon *Decalogus hebraicus ex arabicâ dialecto illuſtratus.* Etant entré chez le baron de Rudbeck, maréchal de cour, en qualité de gouverneur, il entreprit ſes voyages dans les pays étrangers en 1767 avec ſes deux fils, dont un retourna bientôt à la maiſon paternelle, & l'autre alla avec ſon Mentor juſqu'à Londres. La place d'adjoint à profeſſeur des langues orientales à Upſal étant venue à vaquer, le roi, qui étoit à Paris en 1771, témoin de la réputation que M. Bjoernſtaohl, alors à Naples, avoit laiſſée dans les académies & dans les bibliotheques, daigna l'y nommer, lui conféra en 1776 la place de profeſſeur-extraordinaire en philoſophie, en même-tems qu'elle lui ordonna de voyager en Turquie; le nomma en 1779, profeſſeur des langues orientales & grecque à Lund, & lui envoya alors pour l'aider & l'accompagner dans ſes voyages le ſavant M. Norberg, qui n'arriva à Conſtantinople qu'au moment que M. Bjoernſtaohl mourut à Salonique le 12 juillet de la même année 1779.

M. Bjoernſtaohl avoit les yeux bleus, clairs

& pénétrans, l'air ſain, la conſtitution robuſte; & toute la phyſionomie d'un homme capable de ſupporter les fatigues des voyages; c'eſt pourquoi M. Lavater l'avoit prié de ſouffrir qu'il le deſſinât pour avoir les vrais traits d'un voyageur. Il portoit avec lui un poëme grec de ſa compoſition, & une diſſertation en beau latin, pour au beſoin lui tenir lieu de recommandation auprès des ſavans : il écrivoit en françois facilement, & parloit italien aiſément; mais il n'avoit point lu les principaux auteurs en ces langues : il entendoit peu l'allemand & l'anglois, au jugement de M. Bruns, qui prétend encore que l'aridité de ſes études avoit influé ſur ſon goût & ſes manieres, & qu'il n'étoit pas beaucoup verſé dans les hautes ſciences. Mais où eſt le ſavant univerſel! & d'ailleurs il n'eſt pas juſte de déférer en entier à ce jugement, ſans ſe ſouvenir que Mrs. Bruns & Bjoernſtaohl ont eu enſemble quelques difficultés au ſujet du fragment de Tite-Live, trouvé dans la bibliotheque du Vatican.

M. de Villoiſon, ayant appris à Veniſe la mort de M. Bjoernſtaohl, s'exprime en ces termes à ſon égard, dans une lettre qu'il en écrivit le 15 février 1780 à M. Gjoerwell, qui l'inſéra dans la même année au 26e. cahier de ſon journal ſuédois, intitulé : *Laerda Tidningar.* » Comment pourrois-je trouver des ex- » preſſions pour vous exprimer la vive dou- » leur, & l'éternel regret que me cauſe la » mort cruelle de mon ami & cher maître » M. Bjoernſtaohl! Notre ambaſſadeur à la » Porte,

» Porte, & ensuite M. Norberg, m'avoient
» déja appris cette cruelle nouvelle. M. Blom-
» berg, que j'ai eu le plaisir de voir à Paris,
» a bien raison d'observer que l'Orient a tou-
» jours été le tombeau des savans Suédois. Je
» vous remercie infiniment de m'avoir envoyé
» son éloquente lettre, & je m'en suis servi,
» Monsieur, pour en tirer des détails que j'in-
» sere dans mon ouvrage que je joins à mon
» *Eudocie*, & où je rends à M. Bjoernstaolh
» une partie de la justice que je lui dois à
» tant de titres. Ce foible hommage, joint à
» l'*Eudocie*, passera à la postérité. J'ai préféré
» cette voie, pour payer le tribut, que je
» ne peux refuser à la mémoire d'un homme
» qui m'est si cher, & à qui j'ai tant d'obli-
» gations. Je vous prie de vouloir bien me
» rappeller dans le souvenir des savans, mes-
» sieurs Aurivillius & Floderus, auxquels je
» destine, ainsi qu'à vous, Monsieur, un exem-
» plaire de mon *Eudocie*, &c. «

M. Busching, dans sa feuille périodique, juge qu'on eût dû se servir plutôt des talens de M. Bjoernstaolh, & ne pas attendre pour l'envoyer en Orient, qu'il eût atteint presque un demi-siecle. S'il fût revenu heureusement avec la plus riche provision de connoissances extraordinaires, le tems de les employer utilement pour sa patrie, étoit presque passé pour lui.

On a placé à l'endroit où M. Bjoernstaohl est inhumé à Salonique, une tombe en pierre de la valeur de 80 à 90 piastres, avec une

inſcription. Le reſpect des Turcs pour les monumens des morts, ne permet pas de penſer qu'ils la violent. Sa tête a été modelée à l'antique à Rome, d'après nature, par M. Sergel. C'eſt ſur ce modele donné par l'artiſte même à M. Gjoerwell; que M. Giberg l'a gravée en cuivre, telle qu'on la voit ſervir d'ornement en original à la premiere partie des voyages en ſuédois, & à la ſeconde partie du 3e. vol. dans la verſion allemande, qui cependant n'en offre qu'une copie. Huit médaillons bronzés, qui le repréſentent également, ont dû être placés à la bibliotheque royale de Stockholm; à celle d'Upſal, qu'il a augmentée par des préſens; dans l'académie royale des ſciences, dont il étoit membre; dans la bibliotheque de Lund, dont il eſt mort profeſſeur; au college de Strengnaes, où il a fait ſes premieres études; dans la ſalle de la nation de Sudermanie à Upſal, où il a ſignalé ſon ſavoir; dans l'égliſe de Naeshult, paroiſſe où il eſt né en Sudermanie, & dans la ſalle du college de Nykoeping, capitale de ſa province paternelle. Une médaille en ſon honneur, dont le coin eſt gravé par M. Pehrman, a été diſtribuée par l'éditeur à tous ſes protecteurs, & aux ſavans & amis qu'il eſtimoit & honoroit le plus. Nous publions avec gratitude que nous avons été compris dans cette libéralité. Voici ſon épitaphe, compoſée en latin par M. le chevalier af Sotberg.

Hic jacet qui Europam teſtem eruditionis & virtutis habuit peregrinator Suecia natus JACOBUS JONAS BJOERNSTAOHL, *ad academiam quæ*

Londini gothorum est ll. oo. & gr. professor, in procinctu ad oras Asiæ Africæque lustrandas vitâ functus, Thessalonicæ D. XII Jul. A. O. R. MDCC LXXIX pari fato ac in Oriente non ita pridem concesserant historiæ naturalis magistri Fredericus Hasselqwist & Petrus Forskael nostrates, manifesto numine ut videretur triga illa nobis dilecta satis sibi suæque gloriæ, sed eheu brevius quam sat patriæ & orbi erudito vixisse. Cippum posuerunt amici populares. C'est-à-dire : » Ci gît Jacques Jonas Bjoernstaohl, voyageur né en Suede, qui a eu toute l'Europe pour témoin de son érudition & de sa vertu, professeur des langues orientales & grecque dans l'université de Lund qui, se préparant à visiter l'Asie & l'Afrique, est mort à Salonique le 12 juillet 1779, par la même fatalité qui avoit enlevé, il n'y a pas long-tems, en Orient les savans naturalistes Frédéric Hasselqwist & Pierre Forskael, nos compatriotes; la divine providence manifestant ainsi que ces trois personnages chéris de nous, ont assez vécu pour eux-mêmes & leur propre gloire, mais hélas! trop peu pour leur patrie & le monde savant. Ses amis communs lui ont posé cette tombe. «

Quant à ses voyages, pour en résumer l'histoire & en montrer l'ordre, il s'embarqua à Stockholm en 1767 pour Rouen, d'où il se rendit à Paris, & s'y tint jusqu'en 1770, que passant par Dijon, Geneve, Ferney, Lyon, Marseille & Toulon, il gagna Civita-Vecchia par mer, & delà Rome, puis Naples, le Vesuve, le Mont-Cassin, encore Rome, allant lentement & séjournant particuliérement à Sien-

ne, Pise, Livourne, Lucque, Florence, Bologne, Venise, Padoue, Verone, Mantoue, Parme, Milan, Pavie & Turin. Il revint en 1773 à Geneve & à Ferney par le Mont-Cénis. Delà il prit le chemin de Lausanne, Berne, Zurich, Schafouse, Strasbourg, Carlsrouhe, où il fêta le premier jour de l'an 1774, Heidelberg, Mannheim, Mayence, Francfort, Cassel, Coblentz, Bonn, Cologne, Dusseldorf, Duisbourg, Cleves, Nimegue, Dordrecht, Roterdam, La Haye, Leyde, Utrecht, Amsterdam, ayant vu plusieurs fois quelques-unes de ces villes. L'année suivante, étant parti d'Helvoet-Sluis, il aborda à Gravesende, & alla deux fois de Londres à Oxford. C'est de Gravesende qu'il fit voile, le 6 mars 1776, pour l'Orient. Il débarqua à Smyrne le 6 mai, ne tarda pas d'arriver à Constantinople, & demeura les années 1777 & 1778 à Galata, Pera, Tharapia, Bujukdere, Chalki, Belgrade, Scurari & Fanarali, tous lieux aux environs de Constantinople, d'où, en 1779, il partit par mer pour les Dardanelles, Lariffa, Tirnova, Zarco, Triccala, Stagi, Vitorna, Haggilar, Baba, Lithocori, où il tomba malade, & Salonique, où il est mort.

Cet exposé indique les matieres des journaux laissés par M. Bjoernstaohl, qu'on a mis en état d'être communiqués au public. Il ne quittoit point un lieu qu'il n'y eût vu tout ce qu'il jugeoit digne de sa curiosité. Cette passion le rendoit hardi & quelquefois importun aux étrangers. En Turquie, elle pouvoit le rendre

ſuſpect & lui devenir dangereuſe; c'eſt pourquoi le baron de Sparre, dans les dernieres inſtructions qu'il lui envoya, en date du 10 mai 1779, & qu'il ne reçut pas, lui ordonnoit, de la part du roi, la plus exacte circonſpection, pour ne pas fruſtrer la Suede du fruit des dépenſes qu'elle faiſoit pour ſon voyage.

Il n'écoutoit pas aſſez les avis ſur ſa ſanté. Comme il avoit coutume de ſe baigner à midi dans l'eau froide, ſon fidele janiſſaire l'avertit pluſieurs fois en Theſſalie de ceſſer un régime qui ne s'accordoit point avec le climat, & pouvoit lui attirer une fievre mortelle. Il lui répondit de ſe mêler de ſes affaires, & qu'il ſavoit par les livres que le bain froid lui étoit ſalutaire. A la fin il gagna une fievre chaude. L'évêque de Lithocori lui conſeilla, dans cette ſituation, de boire de léger bouillon chaud; mais il voulut en boire de froid. Ne ſe trouvant point d'eccléſiaſtique de la religion de Suede pour l'inhumer, ſuivant les rites de cette nation, le capitaine Lagerſtroem remplit ce triſte devoir.

M. Bjoernſtaohl avoit fait ſon teſtament l'année précédente. Il y a légué ſes livres & ſes papiers au baron Charles-Frédéric Rudbeck, dont la ſociété lui avoit rendu pendant dix ans ſes voyages agréables & utiles; mais comme ce ſeigneur ne peut faire uſage des livres & des manuſcrits orientaux & grecs, il le prie de les laiſſer à la bibliotheque de l'univerſité d'Upſal, pour l'uſage de ceux qui feront en état d'en profiter; & à l'égard des livres dont il

n'aura pas besoin, de les faire vendre à l'encan, & d'en remettre le prix à sa sœur aînée Christine Bjoernstaohl, célibataire, en récompense des soins qu'elle a pris de leurs parens dans leur vieillesse à Wadstena. Il espere que son autre sœur Regine-Charlotte Bjoernstaohl, étant pourvue, ne prendra pas en mal cette disposition. Son frere unique, M. Magnus-Gustave Bjoernstaohl, qui demeure en Hollande, où dieu a béni son travail, n'ayant pas besoin de la dépouille d'un philosophe, en cas de mort de sa sœur Christine, le legs doit passer à son neveu Jacob-Gustave Ljung, fils de son autre sœur. Ce qui lui est dû d'honoraires de sa place de professeur à Upsal, il le destine à en former un capital qui sera placé pour entretenir, aux études des langues orientales, un étudiant, né en Sudermanie, d'un bas-officier. Enfin, dans le cas que le baron de Rudbeck, avançant en âge, jugeât à propos de faire quelque legs à l'université d'Upsal, il lui recommande d'y joindre les livres & les papiers qu'il lui a légués, pour y être réunis avec les autres.

XI. & XIIme. LETTRES. *De Berne les 18 & 29 octobre 1773, &c.* Il n'est pas nécessaire de s'arrêter beaucoup à décrire la bibliotheque de Berne, parce que le catalogue en a été publié en cinq vol. in-8vo., par son inspecteur, M. Sinner, membre du grand-conseil ou conseil des deux-cents, à qui nous avons présenté une lettre de recommandation de M. Seigneux de Correvon, de Lausanne. L'appartement,

quoique propre, étant trop petit, on l'agrandit d'une aîle, après en avoir obtenu l'agrément du sénat avec assez de difficulté, à cause de l'opposition des gens qui ne savent ce que c'est que livres & manuscrits; mais le succès a été un triomphe pour les savans. Les loix interdisent l'entrée de la bibliotheque à toutes les femmes sans exception, & aux hommes qui n'ont pas atteint 25 ans. Parmi les manuscrits, on rencontre *le cinquieme livre de Galien* en belles-lettres onciales, qui semble du septieme siecle: *Johannes Necius Florentinus de moribus*; la *chronique de Gênes, par Alexandre Sauvage, écrite du tems de Louis XII. Johannis Bodini Andegavensis colloquium heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis, libris VI digestum 1588*, & *les Fastes ecclésiastiques en éthiopien*, qui ont appartenu à François Wansleb, sur lesquels le professeur Kocher s'est étendu dans un journal latin, publié à Berne. A l'entrée de la bibliotheque, on apperçoit une grande mappemonde, digne de remarque, en ce qu'elle est l'ouvrage d'un paysan, nommé Roth. Il y a en Suisse nombre de pareils éleves de la nature qui, sans autre maître, ont porté loin l'art auquel ils se sont appliqués.

Au cabinet de raretés près de la bibliotheque, on conserve dans une caisse vitrée, la statue du grand Gustave-Adolphe, en cire peinte au naturel, & qui semble respirer. Il est en habit de Dalécarlien, appuyant la main gauche sur son épée, & tenant de la droite le bâton de commandement. Ayant dit plusieurs

fois, qu'on en devroit faire préſent au Guſtave, qui regne aujourd'hui glorieuſement, un conſeiller m'a répondu que cela ſeroit difficile à refuſer, ſi le grand Guſtave, héritier de ſon royaume & de ſes vertus, demandoit cette ſtatue au gouvernement. Les Suiſſes, dont un grand nombre ſervoit dans ſon armée, faiſoient grande eſtime de ce monarque. De ſon tems c'étoit la mode chez eux de porter ſur la poitrine une médaille d'or ou d'argent, qui le repréſentoit. Le baron de Saſſara, dont un des ancêtres l'a ſervi en qualité de colonel, conſerve pluſieurs eſpeces de ces médailles. M. May, qui a écrit l'*Hiſtoire militaire des Suiſſes* : Berne, 1777, 2 vol. in-8vo. y parle de Guſtave-Adolphe, avec de grands éloges, & promet de le célébrer encore plus dans une nouvelle édition.

L'arſenal de Berne contient des armes pour quatre-vingt mille hommes, ſans compter que chaque payſan de la république a ſon mouſquet chez lui : il y a auſſi ſept à huit cents canons, dont pluſieurs ſont marqués de caracteres gothiques, qui font foi qu'ils ont appartenus à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

On lit ſur la porte de la ſalle du petit-conſeil la maxime, *Audietur & altera pars.*

L'académie a beaucoup de profeſſeurs célebres. M. Lerber, plein de grandes vues en politique morale, ci-devant profeſſeur en droit; auteur du *Sigiſmundi Ludovici Lerber, profeſſoris in academiâ Bernenſi, de legis naturalis ſummâ liber ſingularis*, Zurich, 1752, in-4to. dont il

m'a fait préſent, & nouvellement des *Eſſais ſur l'étude de la morale*, Berne, 1773, in-8vo. auxquels il n'a point mis ſon nom, maintenant du conſeil des deux-cents, & Bailli, a été remplacé dans ſa place de profeſſeur, par M. Fellenberg, auſſi homme de mérite, qui a beaucoup voyagé. M. Wilhelmi, profeſſeur en grec, eſt un homme charmant, qui a beaucoup de monde. M. Kocher, profeſſeur des langues orientales, diſciple des Hollandois Schültens & Hemſterhuis, poſſede une bibliotheque de livres & de manuſcrits précieux : entre les derniers on remarque les obſervations d'Hemſterhuis ſur les quatre évangéliſtes; les ſept poëtes Arabes, dont les ouvrages ſont ſuſpendus dans le temple de la Mecque, & qu'on appelle pour cela les Muallakat; des ſcholiaſtes Arabes ſur ces poëtes, d'autres manuſcrits arabes copiés en Hollande; le calendrier Ethiopien en vers, ſur lequel il compoſe des explications, dont il n'y a encore que 240 pages d'imprimées, ſous ce titre : *Faſti Habeſſinorum ſacri ex veteri gentis poetâ editi, additis animadverſionibus atque præfatione longiori, auctore Davide Kochero; Bernæ, 1760, in-8vo.* Mais il n'y a guere d'apparence qu'il en donne la ſuite, ayant renoncé en quelque façon au monde, & travaillant ſur l'Apocalypſe.

M. Stapfer, qui a publié en latin une théologie complete, eſt curé de campagne auprès de Berne. Quelqu'un a depuis un certain tems conçu le deſſein de perfectionner l'éducation dans la république, & a répandu à cet effet un

Projet de souscription en faveur d'un séminaire pour l'éducation de la jeunesse, 1770, Berne, in-8vo. mais il a rencontré de la contradiction. M. Engel a écrit des livres, dans lesquels il prétend démontrer qu'il n'y a point de glace au pôle septentrional. M. Haller & lui passent pour les meilleures mémoires qu'il y ait dans la république. Le premier se souvenoit des noms de baptême des Suédois, disant M. Torbern Bergman, M. Emanuel de Geer, & distinguant les professeurs Charles & Samuel Aurivilluis. Ce n'est pas seulement en Suisse, mais par-tout où nous avons voyagé, & particuliérement en Italie, que nous avons eu la joie d'entendre louer le baron de Geer, tant pour ses talens, que pour sa conduite qui, pour nous servir des termes du baron de Choiseul, ambassadeur de France à Turin, manifeste sa noble maniere de penser, sa bonne éducation & la grande connoissance qu'il a du monde.

A l'égard des revenus de la république, il faut poser pour fondement que ses hautes montagnes sont sa richesse, ce qu'on aura peine à croire dans les pays où les montagnes sont presque comptées pour rien : cependant elles doublent la superficie. Aussi la république de Berne, dont elles sont les prairies, regorge de bétail, & vend tous les ans pour un million cinq cents mille livres, monnoie de France, de bêtes à cornes, de fromage & de chevaux. Il en sort annuellement environ trois mille chevaux estimés 25 mille louis d'or : sans compter l'industrie des habitans qui ont des manufactures de

lin, chanvre & coton, & des moulins à ſcier le marbre, battre le plâtre, & propres à diverſes uſines de cuivre & de fer, tous mis en mouvement par l'Aar. Une troiſieme eſpece de revenus provient de l'intérêt de vingt millions de capitaux, qui, placés en Angleterre, en Danemarc, en France, chez l'empereur & différens princes d'Allemagne, rapportent environ 25 mille louis d'or par an. La république ne doit rien à perſonne. Sa plus grande dépenſe eſt pour le ſel, dont elle conſomme tous les ans 90,000 quintaux; ſes salines ne lui en fourniſſant que dix mille, elle achete le ſurplus en France & en Eſpagne : ce qui lui coûte à-peu-près l'intérêt de ſes capitaux placés chez l'étranger. Des loix ſomptuaires y moderent la dépenſe. M. Nicolas-Emanuel Tsharner, de Berne, a écrit un livre intitulé : *Ueber die nothwendigkeit der prachtgeſetze in einem freyſtaate*; Zurich, 1769, in-8vo. pour en démontrer la néceſſité dans une république. Il eſt parent de M. le bailli Bernard Tſchaner, qui a fourni à l'*Encyclopédie* d'Yverdun, les articles qui regardent le corps Helvétique. Cette *Encyclopédie* d'Yverdun eſt imprimée ſur du papier inférieur aux autres; mais elle les ſurpaſſe d'ailleurs, étant revue par d'habiles gens. L'aîné des fils de M. Haller a publié à Berne, en 1771, in-8vo. des *Conſeils pour former une bibliotheque hiſtorique de la Suiſſe, par M. Haller, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris*, qui ſont l'extrait d'un ouvrage bien plus étendu ſur l'hiſtoire littéraire de la Suiſſe. J'ai vu chez lui de

rares médailles, entr'autres celle que Zurich a fait frapper en 1712, avec la légende, *Uniti crescunt splendore leonibus ursi*, qui a déplu à Berne, ensorte qu'on l'a changée, & qu'on lit dans les communes, *Uniti crescunt splendore leones & ursi* : une collection des monnoies battues à Zoffingen : une médaille frappée à Lausanne en l'honneur de Simon-Auguste, comte de la Lippe, dont l'exergue laisse lire, *Societas litteraria Lippiaca Lausannæ 1747.*

Les habitans d'un petit district de la vallée d'Harli, où ils ont leur principal village, nommé Meyringen, soutiennent qu'ils sont Suédois d'origine.

Les femmes vivent bien plus retirées à Berne qu'à Geneve & à Lausanne; mais elles ont trouvé le secret de voir ce qui se passe dans les rues sans sortir, ni même mettre la tête à la fenêtre, en disposant des glaces avec art au-dehors de leurs maisons. Je ne me souviens pas d'avoir vu pratiquer cette industrie ailleurs. (*)

Le duel n'est puni à Berne que de l'exil à tems.

Les Suisses se sont plus distingués dans les sciences qu'aucun autre peuple, à proportion de leur territoire, qui occupe si peu d'espace sur le globe. De huit membres étrangers que l'académie des sciences de Paris admet dans son

---

(*) C'est que M. Bjoernstaohl n'avoit pas encore voyagé dans les villes d'Hollande & plusieurs d'Allemagne.

ſein, trois ſont Suiſſes, Mrs. Euler, Bernouilli & Haller : tous grands noms !

Nous avons eu le chagrin d'apprendre que le marquis Gentil de Langallerie, avec qui nous avions fait connoiſſance à Lauſanne, y étoit mort de la rage le 17 de ce mois d'octobre. Huit jours auparavant nous ſoupions avec lui chez M. de Broglie, évêque de Noyon. Il étoit en ſi belle humeur qu'il y chanta une chanſon ſuédoiſe, qu'il avoit appriſe à Stockholm en 1738. C'étoit le dimanche : le mardi ſuivant le premier accès le prit, quoiqu'il y eût plus de cinq ſemaines qu'il eût été mordu d'un chat enragé ſans y faire preſque attention. Il paſſoit pour fils naturel du précédent landgrave de Heſſe, frere du roi Frédéric.

M. le bibliothécaire Sinner m'a raconté que l'abbé de St. Vincent de Beſançon, avoit acheté au poids, quatre ſols la livre, les manuſcrits du cardinal de Granvelle, compoſés d'environ ſix cens volumes, & qu'ils étoient dans cette abbaye de Bénédictins. Il doit ſe rencontrer des anecdotes curieuſes dans les écrits d'un homme ſi mêlé dans les affaires de ſon tems.

Six familles paſſent pour les plus illuſtres & les plus anciennes de Berne : la premiere celle d'Erlach, & enſuite celles de Dieſbach, de Watteville, de Mullenen, de Bohnſtellen & de Luternau. M. d'Erlach, avoyer-régent cette année, nous a donné mille témoignages de ſa politeſſe. Son cabinet eſt orné de pluſieurs tableaux d'Holbein, & auſſi d'un de ſes ancêtres, qui, malgré qu'il ſoit peint, il y a 174 ans, paroît auſſi frais

que s'il étoit neuf : ce qu'il faut peut-être attribuer à la qualité de l'huile. Il nous a laissé voir un dessin satyrique qui représente Voltaire en figure de pénitent qui se confesse : Pégase est derriere lui avec des oreilles d'âne : & le libraire Crammer, derriere Pegase, ramasse ce que l'animal laisse tomber, pour s'enrichir de ce fumier. On lit au bas du dessin :

Pulchra laverna ;
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri.
HORACE.

Voltaire n'a guere de partisans à Berne, dont le gouvernement, convaincu que l'irréligion tend à dissoudre les liens de la société civile, & entraîne immanquablement la décadence des mœurs, ne la souffre point. Il n'y a pas long-tems qu'un astronome y soutenoit ouvertement l'athéïsme. S'il ne se fût pas de lui-même retiré ailleurs, il alloit être chassé. Il doit avoir pratiqué à Geneve la même impiété. Au-lieu de la crainte de dieu, il inspiroit celle des cometes. &c.

XIIIe. LETTRE. *De Bade, le 22 octobre 1778.* Nous avons été voir à deux lieues de Berne, dans l'église paroissiale de Hindelbank, deux beaux mausolées sculptés par Stahl, très-habile artiste, maintenant en Saxe ; l'un de l'avoyer Erlach, mort en 1748, âgé de 80 ans, pere du présent avoyer, qui en a payé six mille livres ; l'autre de Marie-Magdelaine Langhans, épouse du seigneur de Hindelbank, morte en couche en 1751. Les bains de Bade ont donné

le nom à la ville, appellée des anciens *Aquæ verbigenæ* ou *urbigenæ*. Les capucins y ont dans leur bibliotheque une bible allemande, imprimée en 1485, & une autre auſſi en allemand, imprimée à Ausbourg en 1490. Les fenêtres de verre ſont fort grandes & multipliées dans les rues & la campagne de Bade : on me dit que c'étoit une preuve du grand nombre de perſonnes de chaque famille, qui toutes avoient beſoin de mettre à profit le jour pour travailler. La propreté du dehors & de l'intérieur des maiſons des Suiſſes eſt admirable, même chez les payſans. Tous ſont bien vêtus, & on n'en voit point de couverts de haillons. &c. (*).

XIVe. LETTRE. *De La Haye, le 31 octobre 1774.* Je me propoſe de n'aller en Orient qu'après que j'aurai revu la Suede pour y arranger mes affaires domeſtiques, & mettre en ordre mes recueils : car celui qui voyage ſi promptement reſſemble à un homme qui mange ſans digérer. Il me faut quelque tems de relâche pour digérer mes matieres. Je deſire auſſi de rapprocher mes livres épars dans toute l'Europe. J'en ai laiſſé des caiſſes pleines dans tous les ports d'Italie, indépendamment d'un gros coffre que M. le chirurgien Oeſterdam a eu le malheur d'oublier à Rouen. Sans avoir la maladie du pays, on peut ſouffrir d'être ſi long-tems ſéparé de ſa patrie, & de ce qu'on a de plus

(*) Le défaut de ſuite qu'on peut remarquer ici ſera réparé par l'extrait du journal de M. Bjoernſtaohl.

cher. Avant de quitter l'Europe, je ferai bien-aife de publier quelques extraits des mff. littéraires & politiques que j'ai compulfés, afin que mes compatriotes tirent quelque profit de mes précédens voyages. La mort peut me furprendre, & avant que je tourne le dos, peut-être pour toujours, à l'étoile polaire, je veux revoir mon roi, & goûter à fes yeux les délices du nouveau gouvernement. En attendant, foyez l'interprete de ma reconnoiffance aux pieds du trône.

Oferois-je vous prier d'obtenir de M. af Bjerkeen, confeiller de chancellerie, qu'il faffe écrire quelques lignes au conful de Suede à Rouen, par le college royal de chancellerie, dont les confuls dépendent, afin qu'il veille à la prompte expédition de mon coffre de livres. Ce coffre eft pour moi de la derniere importance, puifqu'il renferme prefque tous les manufcrits & les livres que j'ai raffemblés à Paris pendant trois ans. J'en fuis d'autant plus inquiet, que M. Oefterdam les a confiés en des mains très-peu fûres. Il en doit avoir l'état & les connoiffemens que je lui ai mis dans les mains à fon départ de Paris pour la Suede. (*)

Nous avons vu tous les jours à La Haye M. Diderot, perfonnage dont les lumieres font incroyablement étendues, la vivacité inexprimable, le commerce enchanteur, & les ré-

---

(*) Toutes les peines de M. le conful Lezurier pour en avoir des nouvelles ont été inutiles.

flexions neuves & extraordinaires ſur tous les objets. Le caractere de l'impératrice de Ruſſie qu'il a eſquiſſé, eſt fort avantageux à cette auguſte ſouveraine. Il a fait imprimer ici & revu le ſtyle & les épreuves du livre intitulé : *Les plans & les ſtatuts des différens établiſſemens ordonnés par ſa majeſté impériale Catherine II, pour l'éducation de la jeuneſſe & l'utilité générale de ſon empire, écrits en langue ruſſe, par M. Betsky, & traduits en langue françoiſe d'après les originaux par M. Clerc*, avec cette épigraphe :

Un bon prince eſt ſemblable à la divinité, à qui l'on ne peut rien offrir qui ne faſſe partie de ſes bienfaits :

à Amſterdam, chez Marc-Michel Rey, 1775, 2 vol. in-12. & in-4to. Il faut entendre en quels termes M. Diderot en parle. » Elle a, dit-il, les charmes de Cléopatre & l'ame de Céſar. Preſque tous les jours il en obtenoit une audience particuliere de deux ou trois heures. Elle connoît exactement ſes états, quoiqu'ils ſoient auſſi étendus que le reſte de l'Europe enſemble. Ses revenus ſont adminiſtrés avec une économie qui la met en état de récompenſer au-deſſus du mérite. A voir la maniere dont elle parle françois, on la croiroit élevée à Verſailles. «

Elle a acheté 15000 livres la bibliotheque de M. Diderot ; mais, pour qu'il conſervât le droit de s'en ſervir toute ſa vie, elle la lui a rendue, en le nommant ſon bibliothécaire, avec mille livres d'appointemens. Le paiement

de ces appointemens, ayant été oublié pendant la guerre, S. M. s'en eſt ſouvenue elle-même, & a dit : *ce qu'on a promis, il le faut tenir*, &, afin qu'il ne fût plus oublié, elle lui a fait payer à Paris cinquante années d'avance. Remarquez que M. Diderot a plus de ſoixante ans, & n'a point d'autres enfans qu'une fille. Il connoît le gouvernement, les mœurs & l'état des ſciences en Ruſſie, autant qu'on peut s'en inſtruire, ſans ſavoir la langue du pays. Il a long-tems attendu ici ſon ami M. Grimm, pour ſe rendre enſemble à Paris.

Enfin, M. Grimm vient d'arriver avec les deux jeunes comtes de Romanzow, fils du vainqueur des Turcs. Les deux jeunes comtes, qui promettent beaucoup, ſont âgés, l'aîné de 22 ans, & l'autre de 20. Ils reſtent à Leyde pour y achever leurs études, tandis que Mrs. Grimm & Diderot vont à Paris. L'impératrice a défrayé entiérement M. Diderot, lui a fait faire une voiture de voyage, dans laquelle il peut s'aſſeoir, ſe coucher & dormir, & l'a fait accompagner par un chambellan, qui avoit ordre de le préſenter dans toutes les cours qu'il voudroit voir ; mais M. Diderot a mieux aimé prendre le chemin le plus court de La Haye, où il eſt logé chez le prince de Gallitzin, qui fait autant d'eſtime de lui que la belle princeſſe Gallitzin.

Suivant Voltaire, M. Diderot étoit né pour être poëte ; mais il a voulu devenir philoſophe. Il ſait Homere & Pindare preſque par cœur, & ne ſauroit dire lui-même combien

de fois il a lu Anacréon. Il nous a récité de beaux vers de sa composition, entr'autres son éleuthéromanie ou ivresse de la liberté, qu'il a faite à l'occasion de ce qu'étant tombé roi de la feve, il abdiqua le gouvernement.

L'impératrice de Russie lui a conseillé de refaire de l'*Encyclopédie* un nouvel ouvrage en changeant, ôtant & ajoutant ce qu'il jugeroit nécessaire. C'est lui qui en avoit dressé le plan. M. Dalembert, qui travailla avec lui à rédiger les sept premiers volumes, y renonça, découragé par les traverses. Les auteurs de plusieurs articles n'osoient se nommer ni aller chez M. Diderot, avec leurs papiers, que de nuit. Tout ce qui traite des arts & des métiers, vient de lui. Il faisoit venir les dimanches dans son cabinet des ouvriers, auxquels il payoit à chacun leur journée entiere, pour les instructions qu'ils lui communiquoient. Il sait ainsi six à sept mille mots de plus que les autres François : car il connoît tous les termes des métiers. Il m'a dit qu'il ne s'étoit jamais ennuyé dans la compagnie d'un paysan, d'un savetier ou autre ouvrier, mais bien dans celle d'un courtisan qui ne sait rien des choses d'un commun usage. Aussi, se présente-t-il aussi peu avantageusement dans le grand monde, qu'il est affable & communicatif pour qui va le trouver. L'académie, surprise qu'un homme eût travaillé seul aux articles des métiers, est depuis entrée dans la même lice, en publiant successivement les arts & métiers. L'honneur de l'avoir excitée lui appartient. La société des libraires, intéressée

dans l'*Encyclopédie*, y a gagné deux millions & demi, tandis que M. Diderot avoit à peine le néceſſaire, avant le ſecours du Nord.

M. Grimm m'a raconté avoir un jour accompagné le prince Ferdinand de Brunſwic, qui l'alla voir ſous l'extérieur d'un ſimple voyageur Allemand. Ils reſterent trois heures enſemble, fort contens l'un de l'autre, & ſe parlant avec une confiance d'amis. M. Diderot ſe montra au prince dans ſon plus beau jour. En ſe retirant, M. Grimm demanda à M. Diderot, s'il vouloit venir avec eux ſouper chez le prince de Brunſwic, & faire connoiſſance avec un héros, dont la réputation étoit ſi éclatante. *Non*, répondit M. Diderot : *je n'aime pas vos ſeigneurs ; car ils m'ôtent le ſens commun, & ils ne m'en dédommagent pas.* M. Grimm lui répartit : *C'eſt le prince lui-même qui eſt chez vous.* Un autre auroit pu perdre contenance, M. Diderot, qui connut ainſi le prince qu'il aimoit déja ſans ce titre, dit à M. Grimm, ſans ſe déconcerter : *Mettez-vous aux genoux du prince, & demandez-lui pardon des ſottiſes que vous me faites dire.* Le prince l'embraſſa & l'aſſura qu'il eſtimoit ſa ſincérité.

Il en arriva à-peu-près de même au duc de Saxe-Gotha Erneſt II, qui lui fit pluſieurs fois viſite ſous le nom d'un voyageur Suiſſe. M. Diderot lui trouva tant de maturité & de ſageſſe, qu'il lui dit : *Jeune homme, retournez bientôt en votre pays pour conſerver votre innocence : ne vous laiſſez pas gâter ici.* Le prince étant encore retourné le voir, M. Diderot, qui ne

le connoiſſoit point encore, lui dit en lui frappant ſur l'épaule : *Vous êtes encore à Paris ! ce ſeroit bien dommage &c.* Quelque tems après, M. Diderot étant dans une compagnie de gens-de-lettres, on annonça le prince de Saxe-Gotha. M. Diderot le reconnut pour ſon jeune Suiſſe, &, lui ayant demandé pardon de ſa familiarité, le prince lui répondit : *La louange que vous m'avez donnée, eſt la plus flatteuſe que j'aie encore reçue ſans venir d'un flatteur. &c.*

XVe. LETTRE. *De Londres, le 19 mai 1775.* Notre ami commun, M. le profeſſeur Liden, qui eſt encore à Aix-la Chapelle, vous ſalue (*). Il ſe propoſe d'aller à Naples prendre les bains d'Iſchia. M. Mattheſius, notre prédicateur Suédois, ſe trouve bien ici. C'eſt un zélé miniſtre. Imaginez ma joie d'avoir aſſiſté le jour de pâques à un ſervice divin, célébré en ſuédois, avec des Suédois, dans une égliſe ſuédoiſe, où il y a orgue & autel. Je demeure avec M. Sprenger, vieillard de 70 ans, ſavant dans la politique & l'hiſtoire ſecrete de l'Europe, qui parle en prophete des événemens paſſés & à ve-

---

(*) M. Liden, Suédois, a publié : *Andreæ Rydelii Scaniæ olim & Blekingiæ epiſcopi, &c. Opuſcula latina collecta & edita à Joanne Henrico Liden : Norrcopiæ 1779* ; comme auſſi, *Catalogus diſputationum in academiis & gymnaſiis Sueciæ, atque etiam à Suecis extrà patriam habitarum, quotquot huc uſque reperiri potuerunt collectore Joanne-Henrico Liden, profeſſore regio Upſaliæ, 1780.* De ſon vivant, il a donné ſa bibliotheque à l'univerſité d'Upſal.

nir : il eſt conſulté comme un oracle : je le nomme le patriarche de la nation Suédoiſe. La maiſon de M. Lindegren, poſſeſſeur d'une précieuſe collection de médailles, d'eſtampes & de tableaux, eſt ouverte à tous les Suédois : il a pour aſſocié M. Grill, parent de Mrs. Grill de Stockolm & d'Amſterdam. M. Chambers, architecte du roi d'Angleterre, auteur de pluſieurs excellens livres d'architecture & de jardinage, eſt né à Gothenbourg; quoique de parens Anglois : il reçoit les Suédois & les traite en prince. Je me ſuis lié avec M. Jones qui a traduit du perſan en françois la *Vie de Tamas-Koulikan*, par ordre du roi de Danemarc, & compoſé depuis peu un bel ouvrage, *de poëſi aſiaticâ.* Le docteur Solander (*) demanderoit ſeul un long article: c'eſt le premier Suédois qui ait fait le tour du monde; il a continuellement chez lui neuf à dix graveurs & trois deſſinateurs qui reçoivent par ſemaine les uns deux, & les autres trois guinées, pour préparer les eſtampes qui doivent orner les voyages qu'il a faits avec M. Bank.

Milord Mahon, gendre du lord Chatam, nous a montré une machine qui éleve l'eau plus haut que les ordinaires, avec beaucoup moins de dépenſe. Celle de Marly, qui coûte tant d'entretien, ne rend pas la dixieme partie du ſervice de la ſienne qui a été inventée en Suiſſe, mais qu'il a perfectionnée. Le lord

(*) Voyez ſon éloge hiſtorique au précédent journal.

Stanhope, pere de M. Mahon, fait imprimer superbement à ses dépens à Glaskow, les *Opera posthuma Simsonis.*

M. Brander, riche négociant, né à Londres de parens Suédois, possede un précieux joyau qui a appartenu à l'arsenal de Suede : c'est le trône des empereurs & rois de Bohême, en acier, parfaitement ciselé, sur lequel sont représentés un grand nombre de traits de l'histoire romaine & d'Allemagne, aussi le songe de Nabuchodonosor. Il avoit été enveloppé dans le butin ramassé à Prague par les Suédois, & transporté à Stockholm, où il est resté dans l'arsenal jusqu'en 1740. M. Brander dit l'avoir acheté de ****. C'est un chef-d'œuvre dont la ville d'Augsbourg fit présent en 1576 à l'empereur Rodolphe pour son couronnement.

Entre les Suédois qui font honneur à la nation; on peut encore compter à Londres Mrs. Clerk & Seele, chymistes; Wirgmann, Jouaillier; Carlesson, riche raffineur de sucre; Carlsberg, qui sait tous les secrets des Anglois pour polir l'acier; & d'autres marchands, ouvriers, & gens de mer, en plus grand nombre que la population de la Suede ne le permet. &c.

XVI. XVII. & XVIIIme. LETTRES. *D'Oxford les 2, 7 & 24 d'octobre 1775.* Au milieu des bibliotheques, des manuscrits, des colleges & des savans, je reçois l'ordre du roi de me préparer à faire au plutôt le voyage de Turquie, & ainsi de quitter promptement un pays où il me resteroit tant à apprendre pour l'utilité publique. J'ai trouvé à Oxford votre

Laerda Tidningar, que M. Winſtaley a fait venir avec tous les autres journaux de l'Europe pour l'aider dans la compoſition du ſien intitulé, *The general Review of foreign litterature*, qui n'a duré que trois mois, faute de débit, les Anglois ne ſe ſouciant guere d'hiſtoires littéraires, & ayant aſſez de différens journaux à Londres. Quoiqu'il ſache beaucoup de langues, il n'eſt pas ſi fort dans le ſuédois que M. Bruns.

La multitude extraordinaire de ſavans, ne doit pas ſurprendre à Oxford, où il y a 20 colleges, compoſés de plus de 500 membres, ſans compter les recteurs & les profeſſeurs qui tous jouiſſent de penſions conſidérables pour travailler en particulier chacun ſuivant ſon goût, ſans être la plupart aſſujettis à aucun exercice public. Pouvant être en même-tems profeſſeurs, chanoines, curés, il y en a qui ont ſix à ſept cens livres ſterlings de revenu. Les colleges reſſemblent aſſez aux cloîtres de l'égliſe romaine pour la diſcipline intérieure, juſques-là que leurs membres ne ſauroient ſe marier ſans quitter leur place. Il n'eſt pas vrai ce que j'ai lu dans pluſieurs géographies & autres livres, que l'archevêque de Cantorbery n'a point la liberté de ſe marier. Chaque college a ſon égliſe & ſa bibliotheque bien garnie de livres attachés avec des chaînes de fer pour empêcher qu'on ne les dérobe, ce qui arrive encore aſſez ſouvent malgré cette précaution.

La ſuperbe bibliotheque de Radclif n'eſt d'aucun college. Elle devroit ſervir au public; mais

mais le docteur Kennicot, qui en eſt bibliothécaire, eſt tantôt retenu par ſon grand ouvrage, & tantôt par ſa goutte : enſorte qu'elle n'eſt qu'un ornement dans la ville, comme ſon édifice, qui ne ſemble deſtiné qu'à contenter les yeux des voyageurs, & à entretenir les ſubalternes qui le montrent pour quelque monnoie.

La bibliotheque de Bodley, ouverte tous les jours ſans aucune vacance, eſt d'une toute autre utilité. C'eſt un tréſor inappréciable de littérature orientale, acquis par des perſonnes qui ont eu le moyen d'acheter tout ce qu'elles ont voulu. Le feu docteur Huns dit dans ſon diſcours *de uſu dialecticorum orientalium ac præcipuè arabicæ in hebraico codice interpretando* : » Je ne vais jamais à la bibliotheque de Bod» ley, ſans m'imaginer que j'approche de l'A» rabie-Heureuſe, où je peux converſer avec » les muftis, les imans & les autres ſavans » muſulmans, & puiſer le pur arabiſme dans » ſa ſource. « Cherchant auſſi à y étancher ma ſoif, après avoir prêté le ſerment & acquitté le droit ordinaire d'environ un ducat, je l'ai fréquentée tous les jours. Mon aſſiduité n'a pas manqué d'être obſervée, & on m'en a tenu compte par une diſtinction flatteuſe, en m'accordant dans la bibliotheque une ſalle particuliere dont on m'a donné la clef, pour que j'y puſſe venir quand je voudrois, même les dimanches & fêtes. J'y demeure plus qu'à mon logis, m'y rendant tous les matins à ſix ou ſept heures, pour n'en ſortir qu'à huit du ſoir,

excepté le tems du dîné, auquel je suis invité tous les jours avec le baron de Rudbeck dans le voisinage de la bibliotheque, chez M. White, professeur d'arabe.

Tous les étrangers qui font usage de la bibliotheque, après avoir prêté le serment, s'inscrivent depuis 1683, dans un catalogue destiné à cet effet. M. Price, très obligeant envers les étrangers, jouit de 150 livres sterling d'appointemens, en qualité de bibliothécaire de la bibliotheque de Bodley.

En vain j'ai sollicité M. Kennicot d'envoyer en Suede à la commission de la bible, ce qu'il y a de feuilles imprimées de la sienne, il ne peut s'y résoudre; le premier exemplaire en devant être présenté au roi d'Angleterre. Tout ce que j'en ai pu obtenir, c'est qu'il ait communiqué une feuille d'épreuve, qui contient le commencement du *Pentateuque*, à M. Serenius, évêque de Strengnaes (*), pour que la commission pût se former une idée de l'ouvrage. M. Bruns, qui assiste M. Kennicot, lui est si nécessaire, que le roi de Danemarc ayant offert à M. Bruns une place de professeur à Kiel, M. Kennicot l'a retenu auprès de lui en lui donnant 200 livres sterling par an, avec la demeure & la table. Il n'avoit auparavant que la moitié de cette somme; mais pendant

(*) M. Serenius est mort en 1777. Il avoit été prédicateur de Suede à Londres, & il est auteur d'un *Dictionnaire anglois, suédois & latin*, qui est estimé.

tous ſes voyages, il recevoit 20 guinées par mois, honoraire aſſez conſidérable pour un particulier qui y joignoit l'avantage de voir le monde, d'augmenter ſes connoiſſances, & d'être recommandé par la cour d'Angleterre à tous ſes miniſtres dans les pays étrangers.

M. White, profeſſeur d'arabe, a commencé de faire imprimer la verſion ſyriaque du *Nouveau Teſtament* de Phyloxenus, ſuivant le manuſcrit de Ridley. De ſon côté, M. Burrington, éleve de M. White, m'a promis de faire imprimer la verſion arabe du *Pentateuque Samaritain.* Il n'y a point de meilleure verſion de Moïſe. Je négocie maintenant avec mon Arabe Schahin, pour l'attirer de Paris à Oxford, où M. White propoſe de lui faire une penſion de cent guinées par an. C'eſt le triple de ce qu'il gagne à Paris avec les bénédictins, qui l'ont employé à la recherche des auteurs Arabes qui parlent des croiſades. Mon cœur trouve de la joie à procurer plus d'aiſance à un homme digne qu'on s'intéreſſe pour lui.

Où peut-on être plus favorablement qu'à Oxford pour l'impreſſion des livres! Il y a des fonds uniquement pour cet objet : & quand un auteur ou un ſimple éditeur le mérite, il reçoit un préſent de deux ou trois cents livres ſterling, & des recommandations pour les meilleurs bénéfices. Preſque par-tout ailleurs, j'ai vu les imprimeurs & les libraires riches, tandis que les auteurs ſont pauvres.

Croiriez-vous que j'ai trouvé dans la bibliotheque de Bodley, en cinq volumes in-folio,

toute la correſpondance parfaitement bien écrite d'entre Charles-Magnus Waſenberg, chargé des affaires de Suede à Londres, & le comte de Gyllenberg, vers 1740, avec l'explication des chiffres. Le baron de Rudbeck l'a lue ſoigneuſement, admirant que de pareils ſecrets d'état fuſſent tombés en des mains étrangeres. Le bibliothécaire m'a dit que c'étoit un préſent du docteur Rawlinſon, qui les avoit achetés à Londres dans une vente publique.

M. Théodore Lowth, fils de l'évêque d'Oxford, ſe diſpoſe à marcher ſur les traces de ſon pere. Il a remporté nouvellement le prix de vers latins, par un beau poëme ſur les nouvelles découvertes des Anglois. Il y chante ainſi le voyage de M. Bank :

Hactenus oceanus patuit : panduntur eoi
Occiduique immenſa maris, ſed utrinque reducti
Pars extrema latet mundi, geminoque ſub axe
Zona rigens. En alter adeſt Columbus avorum
Vincere qui poſſit laudes, famamque tueri
Angliacam, cinctus navali tempora lauro.
Cernitis auſtrales ut dudum vectus ad oras
Ignotos ſubiit fines & ſparſa per æquor
Littora, &c.

C'eſt-à-dire : l'Océan eſt depuis long-tems ouvert aux vaiſſeaux, les mers immenſes de l'Orient & de l'Occident ſont parcourues ; mais les extrêmités du monde, les deux zones froides de ſon axe n'étoient point connues. Voici un nouveau Colomb capable de ſurpaſſer la gloire de l'ancien, & de ſoutenir la renommée

des Anglois. Voyez-le le front ceint du laurier naval, voguer jufqu'au pôle auftral, & vifiter les rivages des mers jufques-là ignorées, &c. Le jeune M. Lowth permit au baron de Rudbeck de tranfcrire ce poëme. Il en a fait un autre fur la victoires des Ruffes dans l'Archipel, intitulé, *Claffis Ruffica*.

Ce feroit trop entreprendre, que de vouloir citer tous les favans ou bons écrivains d'Oxford; mais je dirai encore un mot de M. Jones, à caufe de la liaifon que j'ai eue avec lui. Outre la *Vie de Thamas-Koulikan*, fa *Poefis afiatica*, & fa *Grammaire perfane*, il a lâché des ouvrages anonymes contre M. Anquetil Duperron, fi bien écrits en françois, que des François mêmes y font trompés, & les prennent pour des productions des beaux-efprits de Paris. Il eft en Angleterre, ce qu'eft M. de Villoifon en France : témoins fes vers grecs, arabes, anglois & latins. Le defir de faire une fortune plus brillante, l'a jetté dans le droit. Il n'a que vingt-huit ans, & avec le tems il peut devenir lord : car en Angleterre, comme à Naples, le droit eft le moyen de parvenir : peut-être les trois quarts des pairs fe font pouffés par cette porte. Dans fes momens de loifir il travaille à un poëme épique anglois, nommé *Britanneis*, & il traduit l'orateur Ifæus. Son pere, qui étoit grand mathématicien, & ami de Newton, a laiffé des ouvrages fi rares, que le fils même, qui fe propofe d'en donner une fuperbe édition, ne les poffede pas tous.

Il n'y a dans l'univerfité d'Oxford ni arif-

tocratie académique, ni népotiſme qui brave les loix. Tous les docteurs & maîtres y ont également leur voix, n'importe qu'ils ſoient profeſſeurs ou non. La matiere eſt propoſée par un ſecrétaire; enſuite le vice-chancelier qui préſide toujours, demande : *Placet-ne vobis domine doctores?* Et immédiatement après : *Placet-ne vobis domini magiſtri.* Quand perſonne ne contredit, l'affaire eſt conclue; mais ſi un ſeul dit non, il faut aller aux voix, & l'on ſuit la pluralité. Pour devenir maître & docteur, il ne ſuffit pas d'avoir la ſcience, il faut encore avoir parcouru le tems des études académiques. On ne peut devenir maître ſans avoir étudié ſept ans dans l'univerſité. Il faut quatorze ans d'étude à un docteur en médecine, & dix-huit à un docteur en théologie. Auſſi ils s'étonnent de voir de jeunes étrangers qui ſe qualifient docteurs.

Il y a à Gloceſtre une machine à poindre les épingles, au moyen de laquelle deux chevaux aveugles, en mettant vingt roues en mouvement, épargnent le travail de vingt perſonnes, qui coûteroient au maître chacune un ſchelling par jour, &c.

XIXe. LETTRE. *De Londres, le 26 de février 1776.* Divers obſtacles nous ayant empêché de nous réunir le 24 de janvier, pour l'anniverſaire du roi de Suede, nous le célébrâmes le 29 dans la taverne dite *de Londres*, chez le plus fameux traiteur de la capitale, où M. Grill, nouvellement naturaliſé Anglois, nous traita ſplendidement à ſes dépens, au nombre de

feize affis en cet ordre : Mrs. le comte Brahé, le baron de Rudbeck, le lieutenant Wettergwift, le pafteur Matthefius, le fecrétaire Kaempe, Grill, le chargé d'affaires de Afp, Lindegren le jeune, le capitaine Gyldenftolpe, le conftructeur de vaiffeaux Acrel, Springer, Ardwidsfon, Bjoernftaohl, Solander, Chambers, & Lindegren.

Victime des diffentions de l'état en 1747, M. Springer fut arraché pendant la nuit de l'hôtel de l'ambaffadeur d'Angleterre à Stockholm, & emprifonné à Marftrand, jufqu'en 1752, qu'il fe fauva déguifé en vieille femme. Refugié d'abord en Ruffie, l'impératrice Elifabeth le nomma affeffeur du college de commerce à Pétersbourg, fous le nom de Sperat; mais le gouvernement de Suede l'ayant découvert & réclamé, il vint à Londres en 1754, où il fe fit connoître du duc de Newcaftle, premier miniftre, qui le protégea. Les mauvais traitemens n'ont point éteint l'amour de la patrie dans ce vieillard plus que feptuagénaire, à l'économie duquel l'églife fuédoife de Londres, doit l'état floriffant de fes affaires. Le comte Brahé, fils de celui qui fut décapité en 1756, fe fait eftimer de tout le monde dans les voyages qu'il fait en compagnie de Mrs. Gyldenftolpe & Wettergwift.

M. Brander, riche de 85000 livres fterling, indépendamment de fa collection de mff. de ftatues, d'antiquités, de minéraux, & du trône, ne balanceroit pas à retourner en Suede avec tout ce qu'il poffede, s'il avoit l'affu-

E 4

rance d'y recevoir des témoignages honorables & effectifs de la bienveillance du roi ; il est par conséquent facile de faire à peu de frais, une acquisition aussi précieuse. Une jolie colonie suédoise retourneroit aussi volontiers dans sa patrie : ce sont la dame & les demoiselles Hackson, retirées auprès de Londres, avec assez de fortune & d'attraits, pour pouvoir contribuer par-tout au bonheur des autres. Feu M. Hackson quitta Stockholm, par précaution, dans le tems qu'il ne suffisoit pas d'être vertueux & innocent pour être à l'abri des violences.

Il me reste à vous raconter encore que nous avons fait connoissance à Oxford avec le chevalier d'Eon, qui y étoit en compagnie du comte de Bourbon Busset, & de M. de Beaumarchais (*), &c.

Lettre de M. Bjoernstaohl à M. Charles de Linné, premier médecin du roi de Suede, & chevalier de l'Etoile polaire, datée de Carlsrouhe, le 1er. janvier 1774. Il est de mon devoir, au commencement de cette année, d'offrir mon hommage & mes vœux au plus grand homme

(*) Nous supprimons comme venant d'Angleterre & suspecte, l'anecdote touchant les prétendus ouvrages composés ou projettés par M. Morand, François retiré à Londres avec son frere. Avant de finir nous ferons connoître deux lettres jointes par forme de supplément, à celles écrites à M. Gjoerwell, l'une adressée au feu chevalier de Linné, l'autre à M. le professeur Lidéen.

que ma patrie ait jamais engendré, & que le reſte de l'Europe envie à la Suede. Tous les jours j'entends parler de vous à la cour où je ſuis. Vous êtes le ſujet fréquent de la converſation du prince régnant & de la princeſſe ſon épouſe Caroline Louiſe, née princeſſe de Heſſe-Darmſtadt, l'un & l'autre parfaitement inſtruits de votre ſyſtême, ſuivant lequel ils ont diſpoſé toutes les plantes nationales & étrangeres, qu'ils ont raſſemblées des quatre parties du monde dans leurs ſuperbes jardins. La princeſſe a commencé de former un cabinet d'hiſtoire-naturelle. L'impératrice Marie-Thérefe ayant donné ordre dans tous ſes états de recueillir pour ce cabinet tous les minéraux, coquillages, pierres, marbres & plantes propres à y entrer, & l'impératrice de Ruſſie en ayant fait autant dans les ſiens, toutes ces productions ſont déja arrivées. Si vous pouviez venir ici vous ou votre fils! La princeſſe m'a chargé de vous y inviter. Elle vous promet une demeure auſſi commode & d'auſſi belles tapiſſeries qu'à Hammarby (*). Elle a entrepris un ouvrage digne d'elle & de vous, c'eſt de faire graver toutes les plantes chacune ſur une planche particuliere avec ſes branches, ſes racines, ſes fleurs & ſes fruits; ainſi il y aura bien 10000 planches, & il ſera facile de changer l'ordre des genres, & même des eſpeces, quand on voudra: choſe impoſſible avec les figures de M. Geſner de Zurich, quelque

(*) Maiſon de plaiſance du chevalier de Linné.

belles qu'elles ſoient, parce qu'il y en a ſouvent pluſieurs ſur la même planche. Dans ce deſſein elle a fait venir de Paris M. Gauthier Dagoti, fils de celui qui a inventé la maniere d'imprimer les eſtampes avec des couleurs. Il a déja achevé toutes les eſpeces de véronique. La princeſſe corrige les fautes & enlumine elle-même. Elle paie quatre louis de chaque planche. Cette collection aura pour titre : *Icones omnium ſpecierum plantarum Linnei equitis.* L'ouvrage avance, parce que la princeſſe poſſede la plupart des plantes en nature, & qu'elle a acquis preſque tous les livres que vous citez. Cependant elle n'a point encore pu ſe procurer les *Campi Elyſii Rudbeckii*, ni la ſeconde partie du *Muſeum regis.* Je ſuis certain que ſi le roi en eſt informé, il lui enverra les livres qu'il a en quantité qui manquent à la princeſſe, & ne ſe vendent point. Elle a l'honneur d'être alliée de ſa majeſté qui eſt couſin iſſu de germain du margrave Charles-Frédéric de Bade-Dourlach, ſon cher époux; Albertine-Frédérique, mere du roi Adolphe-Frédéric, ayant été une princeſſe de Bade-Dourlach, ſœur du margrave Charles-Guillaume, aïeul du margrave régnant.

Le margrave eſt un des princes les plus ſages & les plus éclairés d'Allemagne, protégeant les lettres, & étudiant lui-même aſſiduement dans les intervalles des affaires. Sa cour eſt élégante & réglée, les princes ſes enfans bien élevés. Il y a un mois que nous demeurons à Carlſrouhe, admis tous les jours à

midi & le ſoir à la table de leurs alteſſes, qui vous prient de contribuer à la perfection de leur ouvrage, en leur envoyant avec vos conſeils les livres & les figures dont elles ont beſoin. La ville a été bâtie en 1715 par le margrave Charles Guillaume dont je viens de parler, qui aimoit fort les plantes, & l'a nommée de ſon nom Carlſrouhe, qui ſignifie le repos de Charles. Il envoya en 1731, à ſes dépens, un jardinier exprès en Afrique, pour y apprendre la culture & la maniere de conſerver les plantes de ces climats. En 1747, on imprima le catalogue des plantes de ſon jardin, dont madame la margrave m'a donné un exemplaire intitulé : *Sereniſſimi Marchionis & Principis Bada-Durlacenſis Hortus Carlſruhanus, in tres ordines digeſtus, exhibens nomina plantarum exoticarum, perennium & annualium quæ aluntur per Chriſtianum Thran Horti præfectum*, &c. *Loreaci*, 1747, in-8vo. Ce catalogue contient bien 3000 plantes. Carlſrouhe a un ſavant profeſſeur de botanique en M. Koehlreuter, &c.

Lettre à M. le profeſſeur Lideen, du 6 juin 1775, à Londres. Allez à Naples, Monſieur, vous y ſerez ſûrement guéri ou nulle part. Dans les environs de cette charmante ville, ſoit en terre ferme, comme à la grotte du chien, à Pouzzole, à Baye, &c. ſoit dans les iſles d'Iſchia, Procida, &c. il y a toute ſorte de bains merveilleux par leur effet. Le premier médecin de la reine des Deux-Siciles, M. Serao, ſera charmé de faire votre connoiſſance, & vous trouverez en lui, l'homme qui ſaura

rétablir votre ſanté. Il m'honore de ſon amitié, & il ſera charmé que vous lui donniez de nos nouvelles. Nous nous flattons d'avoir beaucoup d'amis dans cette belle capitale : les ſavans profeſſeurs M. Ignarra, & M. Moccia, tous les deux, auſſi bien que M. Serao, diſciples du fameux Mazzochi, M. Pagani, M. Diodati, don Pacifico, don Migliaccio, M. Marlorelli, M. le marquis Vargas. Rétabliſſez votre ſanté, & liſez, *The Gentleman's Magazine*, volume XXIIIe. pour l'année 1753, pag. 25, afin de vous convaincre des vertus ſalutaires des bains de Pouzzole ; la deſcription d'Iſchia, pag. 75, & celle de Procida, pag. 161. &c. &c. &c.

PENSÉES morales de CONFUCIUS, recueillies & traduites du latin, par M. LEVESQUE. Petit format. Prix, 4 liv. en papier fin, & 1 liv. 10 ſols en papier ordinaire. A Paris, chez Didot l'aîné, imprimeur du clergé en ſurvivance, rue Pavée, & de Bure l'aîné, libraire, quai des Auguſtins. 1782.

CE recueil paroîtra avec avantage dans la collection des anciens moraliſtes dont il fait partie. On n'y trouvera pas moins de ſolidité dans les principes, de beauté dans les préceptes, de profondeur dans les vues. On y verra avec plaiſir que la culture de la raiſon & l'é-

tude de la morale donnent par-tout à-peu près les mêmes résultats.

L'air étranger qui s'y fait sentir quelquefois, la célébrité de l'auteur, même dans notre Occident, sa haute antiquité, la gloire de sa nation, en augmentent l'intérêt en piquant la curiosité. Les monumens de cet ancien peuple, méritent même une attention particuliere.

La philosophie de ce siecle a arrêté ses regards avec satisfaction sur les restes de ces anciens peuples, qui furent célebres, tels que les Indous & les Guebres. Leur existence, toute infortunée & couverte d'opprobre qu'elle puisse être, lui a paru surprenante. Elle en a recherché les causes; & quand même elle ne les auroit pas absolument déterminées, elle a mieux vu sur ces tristes restes l'effet de leurs principes moraux & politiques, que dans l'histoire. Ces membres d'états, qui ne sont plus, ces citoyens sans patrie, quoique dégradés par le malheur, lui ont peint d'une maniere plus vraie & plus sensible, que ne peuvent faire la pierre & le marbre, leur caractere & leur génie. Ce ne sont pas là des monumens sourds & muets. Elle les interroge, & ils lui répondent. Elle apprend de leur bouche la raison de leurs usages & de leurs mœurs; ils rectifient ses idées sur leur compte quand elles sont fausses, tandis que ces marbres, à moitié rongés par le tems, la laissent errer selon tous les caprices de son imagination & de ses systêmes. C'est d'eux qu'elle tient la clef d'une bonne partie de l'antiquité. Enfin, considérant que conversant avec

un Guebre, avec un Indous, c'étoit comme s'entrenir avec des hommes de trois ou quatre mille ans, elle les a vus avec un sentiment respectueux, lorsque l'univers entier les méprisoit.

La Chine offre un autre spectacle. Il y a plus de différence entre elle & ces restes de peuples, jettés & errans avec opprobre sur la terre, qu'il n'y en auroit entre le Capitole conservé jusqu'à nous dans sa premiere fraîcheur, & des décombres de vieux édifices renversés, qui n'annonceroient que ruines & désolation.

Ce vaste empire n'existe pas seulement avec éclat; il prédomine dans l'Asie depuis plus de quatre mille ans. Tout a été bouleversé, détruit sur la terre, & tout y est débris, ou renouvellé plusieurs fois, sans qu'il ait changé. Les autres empires n'ont fait pour ainsi dire que passer, leur gloire n'a duré que comme un jour, & la sienne est toujours allé en augmentant. Il semble que son sort soit attaché à celui du globe, & qu'il ne puisse disparoître qu'avec lui.

D'où peut venir cette étonnante différence? Quelles causes ont prolongé sa durée si fort au delà du terme que les destinées sembloient avoir prescrit à toutes les nations? Est-ce aux causes physiques & aux causes morales également qu'il faut attribuer ce phénomene politique? On ne niera pas que les premieres n'y aient plus ou moins de part, mais nous ne craignons pas d'affirmer que c'est principalement aux secondes qu'il appartient.

Tout eſt à peu pres égal du côté du phyſique chez les nations. C'eſt principalement le moral qui les diſtingue ; c'eſt lui qui leur éleve l'ame & le courage, ou qui les dégrade ; qui maintient l'ordre permi elles, ou qui y produit l'anarchie. La Chine n'eſt pas plus inacceſſible à ſes voiſins que les autres états, ſes peuples ne ſont pas plus invincibles. Ce qui le prouve, c'eſt qu'ils ont été ſubjugués pluſieurs fois, mais ſans changer de loix, d'exiſtence civile. Il faut donc chercher la principale cauſe de cette longue durée dans leurs principes politiques & moraux. C'eſt là qu'on la trouvera. Son hiſtoire, & ſur-tout ces penſées, ſervent à l'établir. On y voit que non-ſeulement on cultivoit la morale & la politique à la Chine dans l'antiquité la plus reculée, mais qu'on la dirigeoit vers l'ordre général ; que les empereurs même y tenoient une conduite conforme à ces ſages & heureux principes.

Fo-hi inſtruiſit lui-même ſes peuples ; ſes ouvrages exiſtent encore, quoiqu'en des caracteres dont on a perdu la clef. Jao habitoit une ſimple maiſon. Il perfectionna la police & les loix ; &, préférant l'intérêt général à celui de ſa famille, il écarta du trône ſes propres fils, qui en étoient indignes, pour y placer un ſimple ſujet. Combien tout cela prouve que les droits des hommes étoient également connus & reſpectés dans cette partie du monde ; que l'on y avoit l'idée du bien moral deux mille cinq cens ans avant nôtre ére ;

ce qui n'a pu avoir lieu qu'après les plus profondes réflexions sur les principes de la morale & sur la meilleure maniere d'être des hommes.

On ne voit point chez les autres nations anciennes de l'Asie, des exemples d'une morale aussi épurée, ni des efforts aussi généreux pour atteindre au bonheur. Une chose qui sembloit devoir y mener les autres nations de l'Asie, s'y opposa, en arrêtant les progrès de leur raison; c'est qu'elles eurent toutes de fausses révélations, excepté les Juifs. Toutes les autres révélations n'étant que l'ouvrage de l'imposture, furent un piege fatal pour ces peuples. Ils crurent qu'elles étoient les sources de la sagesse elle-même, qu'il seroit superflu, que dis-je, criminel de la chercher ailleurs. Ainsi, ils resterent avec indolence au point où ils en étoient; tandis que les Chinois, ne reconnoissant d'autre guide que leur raison, la cultiverent avec ardeur, & s'éléverent d'efforts en efforts, jusques aux vrais principes de l'harmonie civile, prise dans l'état monarchique, qui est de toutes les especes de gouvernemens la plus susceptible d'être perfectionnée.

Ils prenoient pour modeles, en aspirant à la perfection dans l'ordre civil, l'accord des mouvemens célestes, l'harmonie musicale..

Ces types augustes de bon ordre que leur fournissoit l'univers, leur servoient encore comme de degrés pour s'élever jusqu'au trône de la souveraine intelligence, véritable source de toute justice & de toute harmonie, de la loi

naturelle en un mot. » C'eſt le ciel lui-même
» qui l'a imprimée dans nos cœurs, dit Con-
» fucius dans ſes penſées; la ſuivre, c'eſt obéir
» aux loix de la véritable vertu. «

» Celui qui, ſincérement & de bonne-foi,
» dit-il encore, meſure les autres d'après lui-
» même, obéit à cette loi de la nature, im-
» primée dans ſon ſein, qui lui dicte de ne
» pas faire aux autres ce qu'il ne voudroit
» pas qu'on lui fît. «

Voilà donc cette maxime ſi ſainte, ſi céle-
bre, ſi mal obſervée parmi nous, parfaitement
connue aux extrémités de l'Aſie, dans la plus
haute antiquité.

Qu'il eſt beau d'entendre ce grand philoſo-
phe ſur la bienveillance univerſelle!

» C'eſt une qualité eſſentielle à l'homme,
» dit-il; le propre de l'homme eſt d'aimer; de
» cet amour naît la juſtice diſtributive : de là
» encore l'harmonie de tous les devoirs. Cet
» amour, cette charité pure que je recomman-
» de, eſt une affection conſtante de notre ame,
» un mouvement conforme à la raiſon, qui
» nous détache de nos propres intérêts, nous
» fait embraſſer l'humanité entiere, regarder
» tous les hommes comme s'ils ne faiſoient
» qu'un corps avec nous, & n'avoir avec nos
» ſemblables qu'un même ſentiment dans le mal-
» heur & dans la proſpérité. Lorſque cette
» piété aura fermement établi ſon empire dans
» tous les cœurs, l'univers entier ne ſera plus
» qu'une ſeule famille. Aimons donc les autres
» comme nous-mêmes. «

La ſageſſe eſt ici ſoutenue par le ſentiment. Quelle philoſophie ! quelle belle ame ſur-tout un pareil paſſage décele! ce n'eſt pas-là de cette philoſophie aride & aviliſſante qui exclut toute générosité, & qui ne veut rien faire qu'avec uſure. Enfin, pour ne rien laiſſer à deſirer ici au beau moral, il faut citer la penſée 189.

» Il eſt d'une grande ame de repouſſer les » injures par des bienfaits. «

De ces principes univerſels, ſortoit la regle de tous les devoirs ſelon les états & ſelon tous les rapports que les hommes peuvent avoir entr'eux. Nous nous arrêterons ici à ce qui regarde les rois.

Confucius veut qu'un ſouverain gouverne ſon état comme ſa famille. C'eſt la grande maxime admiſe de tems immémorial à la Chine. Elle eſt ſimple, mais elle n'en eſt que meilleure.

» Régner, c'eſt diriger, dit-il; l'équité doit » régler les paroles d'un ſage prince, & l'utilité publique ſes actions. C'eſt à lui d'inſtruire ſes ſujets; mais par l'exemple. Gouvernez vos peuples par la ſeule vertu, & » qu'ils en contemplent en vous le modele. » L'union d'eſprit & de vertu entre les ſujets » & le monarque, rend facile la bonne adminiſtration. «

Ces maximes, & pluſieurs autres contenues dans ces penſées, qui ſe rapportent au même objet, ſont très-belles & très-ſaintes en elles-mêmes; mais elles ont un mérite particulier à la Chine, c'eſt qu'elles y ſont profondément

gravées dans tous les cœurs, qu'elles y font partie de l'inſtruction publique, tandis qu'ailleurs elles ne ſont que de belles parolles. Quelques perſonnes y prêtent une légere attention, & tout le reſte gliſſe deſſus ou les ignore, au-lieu que les Chinois, s'en occupant ſérieuſement, ſavent en faire éclore une police quelquefois ſévere, mais juſte en général; une légiſlation prompte & facile, quoiqu'armée contre les ſurpriſes de l'iniquité; une critique ferme, éclairée qui embraſſe tout, qui a ſu trouver des contre-poids à tous les pouvoirs, des raiſons de faire le bien dans tous les emplois; qui n'a laiſſé au roi même d'autre reſſource pour acquérir de la gloire & pour mériter le titre de grand-homme, que de faire le bien & d'aimer ſes ſujets; qui s'eſt fait juſques de la politeſſe un moyen d'ordre. Voilà ſans doute les cauſes générales de cette longue durée de la Chine.

Il eſt encore quelques penſées que l'on juge à propos de faire entrer dans cet extrait. Le philoſophe de la Chine demande, non ce qu'il y a d'extraordinaire & d'éclatant dans la vertu, mais ce qu'il y a de bon.

Il eſt intéreſſant de voir qu'il aſſigne la même place à la vertu qu'Ariſtote. » La vertu, » dit-il, repoſe dans le juſte milieu. Le mi- » lieu eſt le point le plus voiſin de la ſageſſe. » Il vaut autant ne le point atteindre que de le » paſſer. »

Combien les ſuivantes méritent d'être répétées !

» Entretenir l'amour & la concorde dans sa
» famille, faire régner la vertu parmi ceux
» qui nous sont soumis, c'est gouverner en
» effet, c'est exercer une magistrature utile &
» glorieuse. Pourquoi donc rechercher une ma-
» gistrature publique? Est-ce seulement pour
» se voir décoré du titre de magistrat?

» Celui qui suit le matin la vertu peut mou-
» rir le soir. Il ne se repentira pas d'avoir vé-
» cu, il se consolera de mourir. «

Quelle idée ne donne pas du vrai sage la pensée suivante!

» Le sage perfectionne, ou plutôt il crée les
» vertus des autres, il soutient la foiblesse, il
» encourage la timidité, il modere ceux qui
» s'emportent dans leur course, il presse ceux
» qui s'avancent avec trop de lenteur. Princes!
» choisissez des sages pour ministres! «

Celle-ci devroit être gravée sur la porte de tout homme en place.

» Magistrat, tu te plains du brigandage du
» peuple, sois ennemi toi-même de la cupidité;
» & quand tu exciterois le peuple à la rapine
» par l'espoir des récompenses, il refuseroit
» de s'y livrer. «

Voilà une philosophie, qui a pour base l'utilité publique, & toute au profit de l'humanité.

Ces pensées sont précédées, 1°. d'un précis de la philosophie des Chinois. 2°. De la vie de Confucius.

La substance la plus essentielle de ce précis se trouve dans l'extrait qu'on vient de donner.

des pensées. On y voit d'ailleurs comment Lao-Kium, contemporain de Confucius, s'écarta de la doctrine reçue & fit secte : à quelle occasion les superstitions & le culte du dieu Fo furent introduits à la Chine ; on y apprend que dans la suite il s'est formé une école, que l'on accuse d'avoir perverti l'ancienne doctrine des lettres, & de tendre à l'athéïsme ; mais tout cela étant extrêmement abrégé, il faut le lire dans le livre même.

Nous observerons que malgré tous les changemens que le tems a pu apporter à la doctrine de Confucius, qui étoit celle des anciens sages, elle s'est pourtant conservée. Parmi le plus grand nombre des lettres; on peut dire qu'elle compose encore la religion du gouvernement. Qu'il se soit élevé dans differens tems des doctrines hétérodoxes, cela est conforme à la nature; mais il ne l'est pas qu'un peuple civilisé devienne tout-à-coup athée. C'est-là ce que l'on peut regarder comme impossible, & prouvé faux par les faits.

Pour ce qui concerne la vie de Confucius, elle est encore plus abrégée que ce précis de philosophie. Cet homme, qui a si fort honoré l'humanité, naquit 551 ans avant notre ère, dans une époque mémorable pour la sagesse dans notre occident même. *Solon vivoit encore, Thalès touchoit à ses dernieres années, Pythagore florissoit, & Socrate alloit naître.*

Dès l'âge de quinze ans il se livra tout entier à l'étude des anciens livres. Il aspira aux premieres magistratures, & y parvint; mais il

les recherchoit pour faire le bien, & non par ambition.

A l'âge de cinquante-cinq ans, il devint premier miniſtre dans le royaume de Lon, ſa patrie. Tout prit bientôt une face plus heureuſe ſous ſa direction; mais à peine le bonheur public étoit-il commencé, que ce miniſtre philoſophe perdit ſa place, par la raiſon même qu'il faiſoit le bien. Il fuit en pleurant ſur ſa malheureuſe patrie, erre malheureux de royaume en royaume; mais l'inſulte & l'humiliation ont beau s'attacher à ſes pas, la vertu bannie & proſcrite en lui, n'en eſt que plus reſpectable. Il meurt à l'âge de ſoixante-treize ans, en prononçant ces mémorables paroles : » Les rois » n'obſervent pas ce que j'enſeigne, aucun » d'eux ne ſent mes principes, il ne me reſte » plus qu'à mourir. «

Après ſa mort, on lui a prodigué tous les honneurs, excepté l'adoration pure. Tous ceux qu'on reçoit docteurs ſont examinés ſur ſes livres. L'empereur donne le titre de diſciple de Confucius aux premiers mandarins pour les honorer. On ne lui a pas bâti des temples, mais des maiſons qui ſont comme des académies. Enfin, tout l'empire lui rend hommage dans ſa famille, qui exiſte encore.

Sur tout cela M. Leveſque mérite beaucoup de louanges. Le choix des penſées eſt très-heureux. Quant au ſtyle, il eſt vif, pur, rapide & ſerré, cependant très-convenable à ſon ſujet; mais il a peut-être un peu trop employé ſon laconiſme dans le précis de la philoſophie des

Chinois, ainſi que dans la vie de Confucius. On ſent bien qu'il étoit néceſſaire de conſerver dans le tout une juſte analogie, & qu'il n'y falloit point de diſparate; mais ſans tomber dans cet inconvénient, il étoit poſſible d'y mettre moins de roideur & de conciſion, d'y faire entrer quelques détails, même en obſervant la même brièveté. Ainſi, l'auteur auroit eu le mérite de varier davantage ſes couleurs; & le lecteur n'auroit pas eu occaſion de remarquer qu'une pareille maniere d'écrire rendroit la lectute trop tôt fatigante.

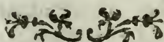
Il eſt des choſes dont il ne faut point parler ou qu'on doit éclaircir. Par exemple, il eſt dit dans la vie de Confucius, *que ſon pere, illuſtré perſonnellement par les premieres magiſtratures, deſcendoit de l'avant-dernier empereur, de la dynaſtie des Chang.* Et voici ce que ce philoſophe dit de lui même dans la 138e. penſée : *Né dans une condition obſcure, élevé dans l'humiliation, j'ai eu pour maître le malheur, & il m'a beaucoup appris.*

Voilà une contradiction très frappante en apparence, qui arrête & ſurprend le lecteur, & qui auroit été ſuffiſamment réſolue dans un abrégé auſſi court, en ajoutant que cette contradiction n'étoit qu'apparente; attendu qu'une autre dynaſtie étoit ſur le trône, & que les princes du ſang à la Chine ne ſont preſque conſidérés qu'autant qu'ils exercent de grands emplois, ſoit dans le civil, ſoit dans le militaire; ſans quoi, après deux ou trois générations, ils rentrent dans la foule, & ne vivent plus que comme particuliers.

Il eſt dit encore dans la même vie, que la polygamie eſt permiſe à la Chine; cela manque d'exactitude. Les lettres édifiantes des miſſionnaires, diſent poſitivement que les Chinois ne peuvent avoir qu'une femme légitime; qu'à la vérité ils ont des concubines, ce qui eſt regardé comme une licence.

Peut-être encore M. Leveſque auroit-il pu ſuivre un meilleur ordre dans la diſpoſition de ſes penſées. Mais ces remarques critiques ſe réduiſent à très-peu de choſe, & le public lui doit beaucoup de reconnoiſſance pour un recueil auſſi bien fait en général, & auſſi précieux à la raiſon que profitable à la morale, dont le mérite eſt au moins orné, ſinon relevé par la beauté du papier d'Annonai, & par tout ce qui tient à la typographie, dans laquelle M. Didot ſe diſtingue de plus en plus.

(*Mercure de* France.)



ORPHÉE

ORPHÉE sur les bords du Tanaïs, chante les voyages d'un jeune prince destiné à l'empire du Nord. Idylle grecque avec la traduction françoise; par M. CHIVOT, professeur de belles-lettres en l'université de Paris, au college de Montaigu. A Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné, 1782.

LA fiction est l'ame de la poésie : le secours de l'imagination est sur-tout nécessaire pour rajeunir des idées anciennes, & donner à des sujets usés une grace nouvelle : depuis que les poëtes sont en possession de louer les princes, toutes les formules d'éloges sont épuisées : heureux ceux qui peuvent renfermer leurs louanges dans quelque cadre ingenieux, & les présenter sous une forme neuve & piquante; c'est ce que M. Chivot a déja fait avec succès dans plusieurs petites pieces fort agréables. S'il veut chanter les voyages de l'empereur en France, c'est l'aigle qui cherche Jupiter; s'il veut déplorer la mort de l'impératrice Marie-Thérese, c'est le grand-prêtre de Memphis qui rend compte au peuple assemblé des actions d'une reine d'Egypte : aujourd'hui qu'il s'agissoit du voyage du comte & de la comtesse du Nord en France, le poëte suppose qu'Orphée, sur les bord du Tanaïs, déplore l'absence du prince & de la princesse, & qu'ensuite il se console

lorsque la Renommée lui apprend que ces deux illustres époux sont en France.

Cette idylle a donc deux parties : dans la premiere, Orphée exprime sa douleur & ses regrets; dans la seconde, il décrit l'accueil que reçoivent en France le prince & la princesse, sans doute par le privilege qu'ont les poëtes de voir ce qui se passe dans tout l'univers.

Chaque couplet de la premiere partie est terminé par ce refrain : *Inspire-moi*, Calliope, *inspire à ton fils des chants conformes à sa douleur.* La seconde partie a pour refrain : *Cesse*, *ô* Calliope ! *cesse d'inspirer à ton fils des chants tristes & lugubres.* Ces formules antiques, imitées de *Théocrite*, ont une grace & une suavité particuliere.

Les plaintes d'Orphée sont pleines de la poésie la plus riche, & dignes de la réputation du chantre de la Thrace; on croit vraiment entendre le fils de Calliope : rien n'est plus poétique que cette description de l'aurore boréale.

» La fille du Soleil, ce superbe ornement » des nuits boréales, a déchiré de ses doigts » de rose sa robe éblouissante. Elle a couvert » d'un sombre voile, cette couronne où bril- » lent toutes les nuances des fleurs, tous les » feux de l'escarboucle; &, tristement assise » au milieu des nues, elle a maintenant ap- » pris, ainsi que l'Aurore sa sœur, à répandre » des larmes. «

La seconde partie réunit aux charmes de la poésie un intérêt national beaucoup plus tou-

chant; c'eſt-là que le poëte répand avec profuſion les traits les plus ingénieux & les plus délicats, & mêle avec adreſſe, à l'éloge du comte & de la comteſſe du Nord, celui de notre monarque & de ſon auguſte épouſe.

» Maintenant il eſt à la cour d'un roi de » ſon âge, l'hôte & le modele des princes, » la terreur de ſes ennemis, les délices de ſes » alliés, qui, nouveau Jupiter, tonne ſur le » vaſte océan; tandis que ſon épouſe, riante » Junon, répand ſur la terre la joie & la ſé» rénité. Ceſſe, ô Calliope, ceſſe d'inſpirer à » ton fils des airs triſtes & lugubres.

» Je les vois, ces auguſtes voyageurs, ſe » promener dans ce ſuperbe jardin, mille fois » plus beau que le jardin des Heſpérides. C'eſt-là » que fleuriſſent les myrtes; c'eſt-là que l'oli» vier croît plus vigoureux ſous les lauriers » qui l'ombragent. Là, le jeune ſouverain fait » voir enſemble, & les fleurs aimables du prin» tems, & les fruits mûrs de l'automne. Là, » s'éleve un tendre lys, rejetton chéri de Mars, » que Vénus a fait éclorre, que Minerve doit » cultiver. Ceſſe, ô Calliope, ceſſe d'inſpirer à » ton fils des airs triſtes & lugubres. «

La ſtrophe ſuivante eſt remarquable par le tour heureux que le poëte a imaginé pour exprimer l'amour réciproque du roi pour ſes ſujets, & des ſujets pour leur roi, & ſur-tout par une alluſion fine à ce zele patriotique, que la nation vient de faire éclater.

» Là, les ſujets aiment leur roi comme un » pere, le roi chérit ſes ſujets comme ſes en-

» fans. Là, dans les besoins de la patrie, le
» gracieux Amour, assis à côté du trône, im-
» pose les tributs; l'Amour, comme un sage
» économe, en regle l'usage. Là, tous les cœurs,
» idolâtres de leur souverain, chérissent encore
» tous les princes qui lui ressemblent : & fus-
» sent-ils venus des contrées les plus lointai-
» nes, couronnés par tous les talens, accueil-
» lis par tous les plaisirs, ils semblent voyager
» dans leurs états. Cesse, ô Calliope, cesse
» d'inspirer à ton fils des airs tristes & lugu-
» bres. «

La piece est terminée par des prédictions aussi philosophiques que poétiques : on n'ignore pas que de profonds politiques ont annoncé que nos arts, notre politesse & nos lumieres passeroient chez les peuples du Nord, & déja l'oracle s'accomplit : Orphée prévoit les fruits que le jeune prince doit retirer de son voyage.

» Le souffle du froid Borée va bientôt s'a-
» doucir : bientôt les fruits du midi, trans-
» plantés par ses royales mains, & nourris de
» fécondes rosées, sans oublier leur ancienne
» mere, cesseront de craindre le voisinage de
» l'ourse & les glaces du septentrion. Et quel-
» que jour, ô grand prince, de nouveaux *Li-*
» *nus*, se ranimant pour toi, chanteront les
» merveilles de ton regne & le bonheur de
» leur patrie. Cesse, ô Calliope, cesse d'ins-
» pirer à ton fils des airs tristes & lugubres. «

Nous n'avons point cité le texte grec, quelqu'élégant qu'il soit, parce que très-peu de personnes l'auroient entendu. Il est passé ce

tems où l'on embraſſoit les ſavans pour l'*amour du grec :* nos agréables ignorans prennent le parti de mépriſer ce qu'ils ne connoiſſent pas. Il n'en eſt pas moins vrai, que la langue grecque eſt la plus riche & la plus harmonieuſe que les hommes aient jamais parlé, & qu'elle renferme les plus précieux dépôts de la littérature & des arts : quiconque voudra ſe rapprocher de la nature, & puiſer aux ſources du génie, le goût du vrai beau, doit étudier dans leur langue les ouvrages des Grecs. Plus cette connoiſſance eſt rare, plus il eſt glorieux à M. Chivot de braver le préjugé, & d'expoſer à nos yeux les fruits de ſon commerce avec les anciens. Au reſte, il peut faire impunément des vers grecs, puiſqu'il a prouvé qu'il ſavoit très-bien faire des vers françois.

(*Année littéraire ; Journal* de Monſieur.)

AN eſſai on ıhe demon or divination of Socrater. *Eſſai ſur le démon ou l'art de deviner de* SOCRATE, *in-8vo.* Londres, chez Payne & Son, 1782.

SOCRATE avoit-il ou n'avoit-il pas un conſeiller ſurnaturel, un démon prophétique (δαιμονιον) dont les avis l'aidoient fréquemment ? S'imaginoit-il être aſſiſté de ce génie ſecret, ou deſiroit-il ſeulement le faire croire à ceux qui ſuivoient ſes leçons ? Enfin, eſt-ce

une méprise, une fausse interprétation de ses paroles, une inattention à son style familier? Ce sont des questions, qui ont été discutées par un grand nombre d'écrivains, dont quelques-uns ont avoué ne pouvoir porter un jugement décisif à cet égard. Cette idée d'ailleurs d'un compagnon surnaturel, soit mauvais esprit, comme quelques-uns des peres de l'église l'ont imaginé, soit bon esprit, comme d'autres l'ont pensé, ne peut être admise au tribunal de la raison & de la philosophie. L'auteur de ce traité (M. Nares) prétend, avec beaucoup plus de probabilité, que » les divinations de » Socrate étoient parfaitement analogues à celles » qui étoient communes de son tems, mais » que par une exactitude scrupuleuse dans ses » expressions, & probablement aussi par le » desir d'inculquer, le plus qu'il lui étoit pos» sible, l'idée d'une providence active & sur» veillante, il aima mieux rapporter ses divi» nations à leurs causes premieres & origi» naires, les dieux, qu'aux causes secondaires, » les *omen*, en qui on avoit beaucoup de con» fiance. En conséquence de ces notions, il » appropria au sujet une expression, qui d'a» bord, par la malice de ses ennemis, & en» suite par le zele mal-entendu de ses amis, » tourna à son désavantage, comme s'il eût » prétendu avoir communication avec quelque » démon familier, quoique rien ne fût plus » éloigné de ses idées. Il semble à la vérité » entendre par le génie qui l'avertissoit, quel» que chose qui lui étoit particulier. Mais en

» cela il n'eſt rien, qui répugne aux idées des
» connoiſſances prophétiques adoptées dans ſon
» tems, ainſi que dans tout autre ſiecle ; il n'eſt
» rien qui renverſe ce que j'ai avancé juſ-
» qu'ici. D'après cette maniere d'enviſager cette
» matiere, on verra que dans l'hiſtoire de cet
» homme extraordinaire, il n'y a rien qui fa-
» voriſe l'idée vague & romaneſque de ce
» démon tutélaire ; rien qui exténue l'opinion
» que nous avons de ſon exacte intégrité, &
» de ſon naturel plein de franchiſe ; c'eſt une
» concluſion qu'embraſſera ſans doute avec
» plaiſir tout homme, qui eſt ami de la philo-
» ſophie, ſi les argumens & les autorités de
» cette aſſertion ſont d'un poids ſolide & reſ-
» pectable. «

Cette hypotheſe, ſelon notre auteur, eſt appuyée du témoignage de Xénophon, qui s'exprime ainſi :

» Socrate fut accuſé d'avoir introduit de
» nouvelles divinités ; cette accuſation me pa-
» roît venir de ce qu'on diſoit communément
» que la divinité (*δαιμονιον*) ſe communi-
» quoit à lui. Mais par cette maniere de par-
» ler, il n'introduiſit pas plus de nouveauté
» que tous ceux qui croient à la divination,
» & qui en employant les augures & autres
» choſes ſemblables, ne ſuppoſent jamais la
» connoiſſance de ce qu'ils deſirent dans les
» oiſeaux ou dans toute autre choſe, mais qui
» penſent que les dieux s'en ſervent comme
» d'agens pour déclarer leur volonté. Telle
» étoit l'opinion de Socrate. Mais les autres

» ne s'exprimant point avec exactitude, soutiennent qu'ils sont avertis par les oiseaux, &c. » tandis qu'il avoit toujours grand soin de » rapporter l'avis à ce pouvoir, d'où il con» cevoit comme eux qu'il provenoit réelle» ment; en conséquence il disoit que la divi» nité lui donnoit ce signal. *Xénop. Memo*» *rab. lib. 1. cap. 1.* §. 2. «

Et ailleurs le même Xénophon fait ainsi parler Socrate :

» Comment suis-je coupable d'avoir introduit » de nouveaux dieux, en disant que la voix de » la divinité m'avertit de ce que je dois faire? » Tous les hommes pensent, aussi bien que moi, » que la divinité prévoit l'avenir, & en donne » connoissance à qui elle veut. Mais la diffé» rence qu'il y a entre nous sur cet article, » c'est qu'ils donnent cette prévoyance aux » oiseaux, aux *Omen*, &c. & que je l'attri» bue à la divinité. Je crois qu'en m'expri» mant de cette maniere, je m'explique avec » plus de vérité & de respect que ceux qui » attribuent aux oiseaux un pouvoir qui n'ap» partient qu'aux dieux. *Xénop. Apol. Socrat.*

Plutarque, remarque notre auteur, a un passage sur le même sujet.

» Je viens à vous, dit Galaxidorus à Po» lymnis, à vous qui témoignez de la sur» prise de ce que Socrate, dont le mérite » particulier étoit d'adapter, avec la simplicité » la plus naturelle, la philosophie aux usages » de la vie humaine, n'ait pas appellé ce signe » un éternuement, ou un son, si c'en étoit

» un, mais dans le ſtyle de la pompe tragi-
» que, la divinité. Au contraire, je m'éton-
» nerois ſi un homme auſſi parfait que Socrate
» dans l'art de parler & dans le choix des
» expreſſions, eût dit qu'un éternuement lui
» donnoit un avis, au-lieu d'attribuer cette
» faveur à la divinité, comme ſi on devoit
» dire qu'on a été bleſſé par un dard, plutôt
» qu'avec un dard, par la perſonne qui l'a
» lancé, ou que le poids d'une choſe quelcon-
» que eſt eſtimé par la balance, au-lieu de
» dire qu'il eſt déterminé avec la balance par
» celui qui la tient. En effet, on ne doit point
» attribuer l'ouvrage à l'inſtrument, mais à la
» perſonne qui poſſede l'inſtrument & qui l'ap-
» plique à l'uſage qui lui eſt propre. Ainſi,
» dans ce cas-là, le ſigne eſt l'inſtrument qu'em-
» ploie le pouvoir d'où vient l'avertiſſement. *Plu-
tarc. de genio Socratis*, page 252, édit. de 1620.

Plutarque, dit M. Nares, fait la même diſtinction que Xénophon, ſavoir que, quoique les autres attribuaſſent l'art de deviner aux dieux, ils nommoient communément les oiſeaux, &c. comme en étant les auteurs, confondant par-là l'inſtrument de la divination avec ſes véritables agens, au-lieu que Socrate avoit grand ſoin de ſoutenir la dignité des dieux, juſques dans ſes expreſſions, en leur attribuant toutes choſes.

Notre auteur examine l'opinion de Platon ſur ce ſujet; il y trouve pluſieurs expreſſions qui ſe rapportent excluſivement à ſon hypotheſe. *Vid. Apol. Socr. Theages, &c.*

Il eſt difficile de déterminer quel étoit le véritable préſage, que Socrate conſidéroit comme inſtrument dans la direction de ſes affaires. Galaxidorus rapporte que c'étoit un éternuement accidentel qui le prenoit lui ou ſes amis, d'un côté ou de l'autre; & notre auteur eſt d'avis que c'eſt cela ou quelque choſe de la même nature.

Apulée, philoſophe platonicien, a compoſé un traité curieux ſur le démon de Socrate. Le morceau ſuivant, qui en eſt extrait, donnera quelques éclairciſſemens à cet égard, & répandra un nouveau jour ſur les idées, que les anciens avoient des démons ou eſprits familiers.

» Il y a certaines puiſſances moyennes qui » habitent cet intervalle aérien, qui eſt entre » le ciel & la terre, par leſquelles nos vœux » & nos bonnes actions parviennent juſqu'aux » dieux. Ces puiſſances, que les Grecs nomment *δεμονες*, qui ſont entre les habitans de la terre & des cieux, portent les » prieres & les ſupplications, & rapportent » les ſecours & les bienfaits, comme des eſpeces d'interpretes & d'ambaſſadeurs entre » les hommes & les dieux; c'eſt par leur » miniſtere, comme dit Platon dans ſon *Banquet*, qu'arrivent toutes les révélations & les » préſages, de quelque nature qu'ils puiſſent » être, auſſi-bien que les divers prodiges opérés par les magiciens; en effet, chacun de » ces démons ou eſprits prend ſoin des choſes » concernant l'emploi qui lui eſt aſſigné, ſoit » en faiſant naître des ſonges, en diſpoſant

» les entrailles des victimes, en gouvernant
» le vol ou le chant des oiseaux, en inspirant
» les prophetes, en faisant briller les éclairs
» dans les nues, ou en lançant la foudre; en
» un mot, en dirigeant tout ce qui sert à con-
» noître l'avenir. L'on doit être persuadé que
» toutes ces choses s'exécutent par la puis-
» sance, la volonté & le commandement des
» dieux, mais par la médiation & le ministere
» des démons; en effet, c'est par leur entre-
» mise & leur soin qu'Annibal est menacé en
» songe de perdre la vue; que les entrailles
» des victimes annoncent à Flaminius la défaite
» de son armée; que les augures font connoî-
» tre à Altius Navius qu'il peut opérer un
» prodige en coupant avec un rasoir une pierre
» à aiguiser; c'est par eux que certains signes
» prédisent à quelques uns leur avénément à
» l'empire, qu'un aigle vient couvrir la tête
» de Tarquin l'ancien, que celle de Servius
» paroît tout en feu; enfin toutes les prédic-
» tions des devins, les expiations des Etru-
» riens, les endroits frappés de la foudre, les
» vers des sybilles, & généralement toutes les
» choses de cette nature, sont les ouvrages
» de certaines puissances, qui tiennent le mi-
» lieu entre les hommes & les dieux. Il ne
» convient nullement à la dignité des dieux
» célestes, qu'aucun d'entre eux représente des
» songes à Annibal; ôte des mains des prêtres
» la victime, qu'immoloit Flaminius; conduise
» le vol des oiseaux, que consultoit Altius Na-
» vius; mette en vers les oracles des sybilles;

» découvre la tête de Tarquin & la recouvre
» auſſi-tôt, ou environne de flammes celle de
» Servius ſans la brûler ; les dieux ſuprêmes
» ne daignent pas s'abaiſſer à ces occupations;
» c'eſt l'emploi de ces dieux mitoyens, qui ha-
» bitent tout cet eſpace aérien, qui eſt entre
» le ciel & la terre, de la même maniere que
» les animaux, qui ſont ici bas, habitent des
» lieux différens, ſuivant la différence de leur
» nature, qui deſtine les uns à marcher ſur
» la terre, & les autres à voler dans l'air. Puiſ-
» que, du conſentement de tout le monde, il
» y a quatre élémens, qui diviſent la nature,
» pour ainſi dire, en quatre grandes parties,
» & qu'il y a des animaux particuliers à la
» terre, & d'autres au feu, ſuivant Ariſtote,
» qui aſſure que certains animaux ailés volent
» dans les fournaiſes ardentes, & paſſent toute
» leur vie dans le feu, naiſſent avec lui &
» meurent, lorſqu'il s'éteint ; puiſqu'en outre
» nous voyons tant d'aſtres différens au-deſſus
» des airs, c'eſt-à dire, dans le feu élémen-
» taire, pourquoi la nature laiſſeroit-elle ce
» quatrieme élément de l'air, qui eſt ſi vaſte,
» vuide de toutes choſes & ſans habitans ?
» Pourquoi ne s'engendreroit-il pas auſſi-bien
» des êtres animés dans l'air que dans le feu,
» dans l'eau & dans la terre ? Vous pouvez
» aſſurer que ceux qui regardent les oiſeaux
» comme les habitans de l'air, ſe trompent
» beaucoup, puiſqu'aucun oiſeau ne s'éleve
» plus haut que l'Olympe, la plus élevée de
» toutes les montagnes, qui, ſelon les géo-

» metres, n'a pas dix ſtades de hauteur perpen-
» diculaire, & qu'il y a un ſi prodigieux eſ-
» pace d'air juſqu'au ciel de la lune, où com-
» mence le feu élementaire. Quoi! cet eſpace
» qui s'étend depuis la lune juſqu'au ſommet
» du mont Olympe n'aura t-il point des êtres
» particuliers? Cette partie de l'univers ſera-
» t-elle impuiſſante & inanimée? Car ſi vous y
» faites attention, les oiſeaux ſont plutôt des
» animaux terreſtres qu'aériens, puiſqu'ils paſ-
» ſent leur vie ſur la terre, qu'ils y prennent
» leur nourriture, qu'ils y repoſent, & qu'ils
» ne ſont aériens, que parce qu'en volant ils
» traverſent l'air qui eſt voiſin de la terre:
» au reſte, quand leurs ailes, qui leur ſervent
» de rames, ſont fatiguées, la terre eſt pour
» eux comme un port où ils ſe repoſent. Si
» la raiſon exige donc évidemment qu'on con-
» çoive qu'il doit y avoir dans l'air des êtres
» animés, qui lui ſoient particuliers, il ne
» nous reſte plus qu'à examiner de quelle na-
» ture ils ſont. Ils ne ſont point terreſtres en
» aucune maniere, parce que leur propre
» poids les feroit deſcendre en bas; auſſi ne
» ſont-ils pas ignés, de crainte que par leur
» chaleur ils ne s'élevaſſent juſqu'à la ſphere
» du feu élémentaire. Formons donc des êtres
» d'une nature mitoyenne & conforme à la
» nature du lieu qu'ils habitent. Il faut donc
» nous imaginer & repréſenter à notre eſprit
» des corps conſtitués, de maniere qu'ils ne
» ſoient pas ſi peſans, que ceux qui ſont
» terreſtres, ni ſi légers que les ignés,

» mais qui soient en quelque sorte différens
» des uns & des autres, ou bien qui tiennent
» de tous les deux, soit qu'ils n'aient rien de
» commun avec eux, soit qu'ils participent de
» la nature des uns & des autres ; ce qui à la
» vérité est plus aisé à concevoir ainsi que de
» l'autre maniere.

» Il faut donc que les corps de ces démons
» aient en même tems quelque pesanteur qui
» les retienne, pour n'être pas élevés en
» haut, & quelque légéreté qui les soutienne
» pour ne pas tomber en bas. Mais afin que
» vous ne pensiez pas que j'invente des cho-
» ses incroyables à la maniere des poëtes, je
» commencerai par vous donner un exemple
» de cet équilibre. Les nuées sont à-peu-près
» semblables à la légéreté des corps de ces dé-
» mons ; si elles n'avoient aucune pesanteur,
» on ne les verroit jamais, comme nous les
» voyons fort souvent, abaissées au-dessous du
» sommet d'une haute montagne, l'environner
» comme une espece de collier. Au reste, si
» leur densité & leur pesanteur étoit telle qu'elle
» ne fût tempérée par aucune légéreté qui les
» soutînt, il est certain que d'elles-mêmes elles
» tomberoient violemment contre terre, ainsi
» que pourroit faire une pierre ou une masse
» de plomb. On les voit suspendues & mo-
» biles dans cette mer aérienne, aller de côté
» & d'autre, suivant qu'elles sont poussées par
» les vents, changeant peu-à-peu de figure à
» mesure qu'elles s'approchent ou qu'elles s'é-
» loignent ; car si elles sont trop pleines d'eau,

» elles s'abaissent pour produire de la pluie.
» Ainsi plus les nuages sont chargés d'humidité, plus on les voit noirs & épais s'approcher doucement de la terre, & moins ils en sont chargés, plus on les voit brillans, & tels que des floccons de laine s'élever rapidement en haut. N'entendez-vous point ce que Lucrece dit si élégamment au sujet du tonnerre, liv. 6.

Principio tonitru quatiuntur cærula cœli
Propterea quia concurrunt sublime volantes
Ætheriæ nubes, contra pugnantibus ventis.

» Si les nuées qui proviennent de la terre & qui y retombent, volent dans les airs, que pensez-vous des corps des démons, qui sont d'une matiere infiniment plus subtile & moins condensée? Ils ne sont point composés de la matiere noire & impure dont les nuages sont formés, mais du plus clair, du plus fluide, & du plus pur de l'élement de l'air; ce qui fait qu'il n'est pas aisé à aucun homme de les voir, à moins qu'ils ne se rendent visibles par l'ordre des dieux, parce que leurs corps n'ont aucune solidité terrestre, qui occupe la place de la lumiere, & qui puisse s'opposer à nos yeux, & où les rayons de notre vue, venant à heurter, s'arrêtent nécessairement. Ils sont au contraire d'une matiere rare, brillante & subtile, de maniere que ces mêmes rayons les pénetrent à cause de leur peu de densité, que leur éclat nous éblouit, & que nos regards ne

» peuvent avoir de prise sur eux à cause de
» la subtilité de la matiere, dont ils sont for-
» més. C'est ainsi que la Minerve d'Homere,
» descend par l'ordre de Junon, au milieu des
» Grecs, pour modérer le courroux d'Achille:

Soli perspicua, ast aliorum nemo tuetur
» Visible pour elle seule, elle n'est apperçue de personne.

» De même dans Virgile, Juturne se trouve
» au milieu d'une nombreuse armée pour se-
» courir son frere.

..... *Miscetque viris, nec cernitur ulli.*
Elle s'enfonce parmi les soldats, sans être apperçue de personne.

. . . .

» Les poëtes feignent qu'il y a des dieux
» du nombre de ces démons, qui ont de la
» haine pour certaines personnes, & de l'ami-
» tié pour d'autres. Ils prétendent qu'ils don-
» nent aux unes de l'élévation dans le monde,
» & les rendent heureuses, qu'ils abaissent les
» autres, & les accablent de revers. Il s'en-
» suit de-là que ces dieux sont susceptibles de
» pitié, de colere, de tristesse & de joie, qu'ils
» éprouvent les divers changemens de l'esprit
» humain, & qu'ils sont exposés à tous les ora-
» ges de cette mer tumultueuse de pensées,
» où flottent notre cœur & notre esprit. Ces
» troubles & ces tempêtes sont bien opposées
» à la tranquillité des dieux célestes, car tous
» les habitans des cieux ont toujours l'esprit
» dans le même état, & dans une perpétuelle

» égalité ; il n'eſt jamais ébranlé de ſa ſituation
» ordinaire, ni par la douleur, ni par le plaiſir, & jamais ſon éternelle & permanente
» diſpoſition n'eſt ſujette à aucun changement
» ſubit, ſoit par l'impreſſion de quelque puiſſance étrangere, parce que rien n'eſt plus
» puiſſant que dieu. En effet, comme celui qui
» change d'un premier état à un autre meilleur,
» peut-il être eſtimé parfait, d'autant plus principalement qu'il n'y a perſonne, qui, par ſon
» propre choix, prenne une nouvelle ſituation,
» à moins qu'il ne ſoit las & ennuyé de celle
» où il étoit auparavant ; car ce changement
» d'action ne peut point avoir ſon effet ſans
» la deſtruction de ce qui le précédoit. C'eſt
» pourquoi dieu ne doit faire aucune fonction
» temporelle, ſoit en donnant du ſecours, ou
» en marquant de l'affection. Ainſi il ne doit
» reſſentir ni la colere ni la pitié ; il ne peut
» être agité ni par la triſteſſe, ni par la joie ;
» mais libre & dégagé de toutes les paſſions
» de l'eſprit, rien ne peut jamais l'affliger, ni
» le réjouir, & il n'eſt point ſujet à avoir aucun deſir, ou aucune averſion ſubite pour
» quoi que ce puiſſe être. Mais toutes ces choſes & autres ſemblables, conviennent à l'état mitoyen des démons. . . . . . .
» . . . . , ...
» Pour donner une définition exacte, on peut
» dire que les démons ſont des êtres animés,
» dont l'eſprit eſt raiſonnable, l'ame paſſive,
» le corps aérien, & la durée éternelle. . .
» . . . .

» Une bonne inſpiration eſt un bon démon;
» & les bienheureux ſont appellés gens dont
» le démon eſt bon, pour ſignifier que leur
» ame eſt douée de toutes ſortes de vertus.
» C'eſt ce que j'appelle *génie*, ſans pouvoir ré-
» pondre pour cela que ce terme réuſſiſſe; je
» l'appelle ainſi, parce que ce génie, qui n'eſt
» autre choſe que notre ame, quoiqu'il ſoit
» immortel, eſt en quelque ſorte engendré (*)
» avec nous; de ſorte que cette impreſſion dont
» nous nous ſervons communément, *je vous*
» *conjure par votre génie & par vos genoux que*
» *j'embraſſe*, me paroît rendre parfaitement l'i-
» dée que nous avons du rappport & de l'u-
» nion étroite de notre ame avec notre corps,
» dont l'aſſemblage nous fait ce que nous
» ſommes.

» Nous appellons encore démon dans une
» autre ſignification, cette même ame affran-
» chie & délivrée des liens du corps, quand
» le cours de notre vie eſt fini. C'eſt ce que
» les anciens latins ont nommé *Lemures*. Entre
» ces derniers, ceux qui prennent ſoin de
» leur poſtérité, s'attachent au gouvernement
» de nos familles, & y entretiennent la paix
» & la tranquillité, s'appellent *Lares* ou dieux
» domeſtiques. Ceux qui au contraire, pour avoir
» mal vécu ſur la terre, n'ont aucune demeure
» certaine, & qui condamnés à une vie errante &
» vagabonde, n'ont d'autre emploi, que d'ef-

(*) *Genius à Gignendo.*

» frayer les bons & de tourmenter les méchans ;
» ceux-là ſont appellés *Larves* ou *Fantômes*.
» . . . .
» Mais cette diſtinction regarde les ames, qui
» ont autrefois habité des corps humains ; car
» il y a des dieux d'une autre eſpece, & pour
» le moins en auſſi grand nombre, qui les ſur-
» paſſent de beaucoup en dignité, & qui ayant
» toujours été affranchis des entraves & des
» liens du corps mortel, ont une puiſſance plus
» étendue. . . . .
» Dans cette nombreuſe troupe de génies ſu-
» blimes, Platon prétend que chaque homme
» a le ſien, arbitre ſouverain de ſa conduite,
» toujours inviſible & aſſidu témoin, non-
» ſeulement de ſes actions, mais de ſes plus
» ſecretes penſées ; & quand après la mort,
» nous paroiſſons en jugement devant les dieux,
» c'eſt ce même génie, à la garde duquel
» l'homme fut confié, qui s'en ſaiſit pour le
» conduire devant ſon juge, & là préſent aux
» diſcours que nous faiſons pour notre défen-
» ſe, il nous répond, quand nous faiſons quel-
» que menſonge, il jure par nous, quand nous
» diſons la vérité, & c'eſt ſur ſon témoignage
» que notre ſentence nous eſt prononcée. . .
» . . . .

» Il ne faut donc pas s'étonner, que So-
» crate, cet homme merveilleux, à qui Apol-
» lon même donna le nom de ſage, ait connu
» ſon génie, & qu'à force de le cultiver, il
» s'en ſoit fait non-ſeulement un gardien fidele,
» mais, pour ainſi dire, un compagnon, & un

» ami familier, qui a détourné de lui tout ce
» qu'il en falloit éloigner, lui a fait deviner
» tout ce qu'il devoit prévoir, & l'a inſtruit de
» tout ce qu'il devoit connoître ; de ſorte que
» dans les choſes où la ſageſſe humaine eſt en
» défaut, l'inſpiration lui tenoit lieu de pru-
» dence, & décidoit en un moment ce que
» les plus mûres délibérations n'auroient pu dé-
» cider. . . . .
» Socrate, quand le ſecours de la prudence
» ordinaire lui manquoit, ſe laiſſoit conduire
» à la vertu divinatrice de ſon génie, lui obéiſ-
» ſoit promptement & avec ponctualité ; ce
» qui lui attiroit d'autant plus la bienveillance
» de ce démon favorable ; & de ce que ce
» démon ou génie arrêtoit ordinairement So-
» crate dans quelques-unes de ſes entrepriſes,
» & ne le pouſſoit jamais à aucune, il eſt fort
» facile d'en rendre la raiſon. C'eſt que Socrate,
» le plus parfait des hommes, & le plus exact
» à remplir ſes devoirs, n'avoit jamais beſoin
» d'être excité, mais ſouvent d'être détourné
» de ſes entrepriſes, lorſqu'elles l'expoſoient à
» quelque péril imprévu, afin qu'il ſe tînt ſur
» ſes gardes, & qu'il les abandonnât pour les
» reprendre une autre fois plus ſûrement, ou
» pour les conduire d'une autre maniere. Dans
» ces occaſions, il diſoit qu'une certaine voix
» divine ſe faiſoit entendre à lui ; ce que Pla-
» ton rapporte expreſſément, afin qu'on ne
» s'imagine pas que ſa prévoyance ne fût que
» l'effet de l'obſervation, qu'il auroit faite des
» paroles des hommes, qui auroient frappé

» par hasard ses oreilles; car s'étant un jour
» trouvé avec Phedre, dans un lieu hors de
» la ville & sans témoins, dans le tems qu'il
» étoit à l'ombre d'un arbre épais, il entendit
» une voix qui l'avertit de ne point traverser
» les eaux du fleuve Ilissus, avant qu'il eût
» appaisé la colere de l'Amour, en se rétrac-
» tant de ce qu'il avoit avancé contre lui.
» D'ailleurs s'il eût écouté les conseils des hom-
» mes, & les présages ordinaires, il auroit
» souvent été déterminé à agir comme il ar-
» rive à ceux qui, par excès de timidité, con-
» sultant moins leur propre pensée que les con-
» seils des devins, vont de rue en rue, écou-
» tant les uns & les autres, & pensent pour
» ainsi dire, plutôt des oreilles que de l'esprit.
» Mais de quelque façon qu'on l'entende, il
» est certain que ceux qui consultent ces de-
» vins, quelque confiance qu'ils aient en ce
» qu'ils écoutent, n'entendent pourtant que la
» voix d'un homme, au lieu que Socrate ne
» dit pas simplement qu'il entendoit une voix,
» mais que c'étoit une certaine voix divine,
» ce qui marque qu'il ne s'agissoit point d'une
» voix ordinaire, puisque, si cela étoit, il ne
» diroit pas *une certaine voix*, mais seulement
» *une voix* ou *la voix de quelqu'un en particu-*
» *lier.* . . . .
» Certainement je croirois que ce n'étoit pas
» simplement par la voix, mais encore par
» des signes visibles, que son génie se mani-
» festoit à lui. . . . . Je ne
» doute point que plusieurs de ceux, qui m'é-

» coutent n'aient quelque peine à me croire
» ſur ma parole, & que la figure de ce dé-
» mon, qui ſe faiſoit ſouvent voir à Socrate,
» ne leur paroiſſe quelque choſe de trop mer-
» veilleux. Mais Ariſtote, qui, ce me ſemble,
» eſt d'une autorité ſuffiſante, leur répondra
» pour moi, que les pithagoriciens étoient éton-
» nés toutes les fois qu'ils entendoient quel-
» qu'un aſſurer qu'il n'avoit jamais vu de gé-
» nie. Or, ſi cette faculté peut être accordée
» à quelques-uns, pourquoi Socrate ne l'au-
» roit-il pas eue, plutôt qu'un autre, lui qui,
» par la grandeur de ſa ſageſſe, égaloit en
» quelque ſorte les dieux. Car rien n'aproche
» tant de la divinité, qu'un mortel parfaitement
» bon, parfaitement ſage, & qui par ſa vertu
» ſurpaſſe autant les autres hommes, qu'il eſt
» lui-même ſurpaſſé par les dieux immortels. «

Si l'ouvrage de M. Nares a une ſeconde édition, comme il n'en faut pas douter, il ſeroit à deſirer qu'il inſérât tout au long dans ſon texte, les remarques & les citations qu'il indique au bas des pages. On ne peut refuſer des éloges à l'auteur, pour les recherches ſavantes qu'il a été obligé de faire.

(*Critical Review.*)

De l'influence des affections de l'ame dans les maladies nerveuses des femmes ; avec le traitement qui convient à ces maladies ; par M. DE BEAUCHENE, *docteur en médecine de l'université de Montpellier, & médecin de* MONSIEUR, *frere du roi.* A Montpellier ; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers. *In-8vo.* de 207 pages.

L'EXPÉRIENCE, le raisonnement, l'observation constante, ont prouvé, de la maniere la plus évidente, que les affections de l'ame ont une prodigieuse influence sur l'état physique du corps, sur sa santé, sur ses maladies, en un mot, sur toute son économie ; mais, d'un autre côté, il est tout aussi bien démontré, que la disposition du corps n'influe pas d'une maniere moins marquée sur les affections de l'ame.

On ne peut guere douter qu'un homme ou une femme qu'on supposeroit parfaitement organisés, d'une santé ferme & vigoureuse, & ne suivant dans leur maniere de vivre que l'inspiration de la nature, ne fussent spirituels, actifs, laborieux, gais, courageux, exempts des passions mélancoliques ou tumultueuses qui bouleversent toute l'économie animale, que ces êtres privilégiés, en un mot, ne fussent à l'abri de toutes ces cruelles maladies qui empoisonnent les plus belles vies & le plus bel âge,

& auxquelles on a donné le nom de *vapeurs* & de *maladies de nerfs.*

Il résulte de-là que les affections de l'ame & celles du corps sont, comme par une espece de ligne circulaire dont on ne peut trouver ni le commencement ni la fin, réciproquement les causes & les effets les unes des autres; ensorte qu'on ne peut traiter des unes sans traiter des autres, & que deux ouvrages bien faits, dont l'un auroit pour titre, *de l'influence des affections du corps sur les maladies nerveuses*, & l'autre, *de l'influence des affections de l'ame sur les maladies nerveuses*, comme celui de M. de Beauchene, ne seroient, à proprement parler, qu'un même ouvrage. Aussi M. de Beauchene parle-t il autant & avec raison dans l'ouvrage dont nous nous occupons, des maladies, des dispositions physiques du corps, du régime, &c. que des affections de l'ame comme cause des vapeurs. » Les passions, dit-il, les affections » de l'ame ne sont pas toujours la cause des » affections vaporeuses, c'est *souvent* dans le » désordre matériel qu'il faut la chercher..... » Si j'osois me permettre de faire un reproche » aux femmes, de la vie qu'elles menent dans » les grandes villes, je leur dirois que l'em» ploi qu'elles font du tems est presque toujours » une contradiction que la nature essuie.

» Le jeu, les spectacles, les bals, les fêtes » réussissent souvent mal à les distraire & à » les amuser; il n'y a de plaisir réel & sans » danger que lorsqu'il est un besoin de la na» ture....

» Mais

» Mais dans les salles de spectacles où les » femmes courent se renfermer, elles y res» pirent à peine; (*& encore n'est-ce qu'un mau» vais air*) elles y déploient tous les ressorts » de leur ame, & la commotion qu'en reçoi» vent leurs organes, détruit profondément » leur équilibre; la preuve en est les vapeurs » dont elles sont si souvent attaquées, même » long-tems après la représentation de ces tra» gédies dont les catastrophes sont si terribles.

» Le repos de l'ame & du corps est inter» rompu; le jour fuit, & la nuit s'écoule, » sans que son calme, qui se répand sur toute » la nature, ait étendu sa douce influence sur » celles qui en avoient un besoin si pressant. « M. de Beauchene oppose au tableau de la vie de Paris, celle d'une femme qui habite la campagne. » Elle n'est jamais oisive, dit-il; elle » n'a jamais le tems de former des desirs: » après le travail, elle a besoin de repos; » après le repos, vient le besoin du travail, » & le travail est un plaisir pour les hommes » robustes; au travail succede l'appétit, & » après le repas, qu'il rend délicieux, de nou» veaux exercices rendent la digestion facile. » Les jours de repos, à la campagne, seroient » des jours de fatigue pour les habitantes de » nos villes. Le matin, des devoirs appellent » au village; le soir il faut danser dans la grange » ou sous un ormeau. «

» L'homme a reçu de la nature un pen» chant invincible vers le mouvement & l'ac» tivité; l'usage, ce tyran des grandes villes,

» contrarie ce penchant, en condamnant les » femmes à ne vivre que pour ce qu'on ap» pelle le plaisir; & ce plaisir n'en est plus » un lorsqu'il est séparé des travaux journa» liers; ils devient habitude, fatigue, lorsqu'il » cesse d'être un besoin, & les femmes sont » réduites à en chercher de nouveaux dans les » ressources inépuisables de l'émigration. Plus » l'imagination travaille, plus elle devient fé» conde; mais plus elle affoiblit aussi les orga» nes qu'elle maîtrise, &c. «

M. de Beauchene divise les maladies nerveuses en trois especes, dont le caractere est assez distinct & séparé, pour être facilement apperçu dans la pratique, & indiquer un traitement différent.

Il nomme la premiere espece, *maladie nerveuse avec matiere & lésion organique.* Ses causes sont un tempérament bilieux, flegmatique, des amas d'humeurs, avec des lésions particulieres dans les visceres du bas ventre; son siege est constamment dans les premieres voies. Tous les symptômes annoncent en effet que ces organes sont primitivement affectés. C'est dans cette sorte de maladie vaporeuse que l'imagination, les passions & les affections de l'ame ont le moins d'empire. L'ame est quelquefois tourmentée; mais c'est toujours le désordre matériel qui la trouble. Les maladies mélancoliques & hypocondriaques des hommes, rentrent dans cette espece de maladie de nerfs.

Suivant l'auteur, la seconde espece de maladie vaporeuse est particuliere aux femmes,

& il la nomme *histérique.* Elle est absolument différente des autres ; dans celle-ci la matrice est le seul organe primitivement affecté.

Enfin la troisieme espece de maladie de nerfs est avec relâchement des solides & dégénération des humeurs ; ses causes, suivant M. de Beauchene, sont un tempérament sanguin flegmatique, des passions malheureuses, &c. &c. Les symptômes de cette maladie semblent affecter davantage le moral que le physique. L'ame est souvent tourmentée par des idées noires & mélancoliques ; le pressentiment & la crainte la troublent quelquefois : il semble qu'elle recherche tout ce qui peut l'affliger, & qu'elle ne puisse se débarrasser du sombre nuage qui l'environne. Le physique paroît affoibli & l'est en effet ; toutes ses opérations sont mal prononcées ou mal achevées ; la langueur s'étend sur tous les mouvemens, & porte son caractere dans tout ce qui arrive dans cette malheureuse maladie.

Quoique ces divisions des maladies de nerfs, établies par M. de Beauchene, soient justes en général, elles ne sont dans le fait que très-rarement bien distinctes, &, excepté les affections purement histériques, auxquelles les hommes ne sont point sujets, elles se trouvent presque toujours confondues & participantes les unes des autres ; c'est ce qui rend leur diagnostique & leur traitement si difficiles.

Les méthodes générales qui conviennent pour prévenir & pour guérir ces maladies, sont, à la vérité, assez bien connues ; elles ont été fa-

vamment exposées dans les écrits des grands médecins qui se sont occupés spécialement de cet important objet, tout récemment dans les excellens ouvrages de M. Tissot, & en particulier dans celui de M. de Beauchene, dont nous donnons une idée; mais il n'en est pas moins vrai que, sur-tout lorsque ces maladies sont parvenues à un certain degré, le plus habile médecin ne peut espérer de les traiter avec succès, à moins qu'il ne connoisse parfaitement le physique & le moral du sujet auquel il a affaire. Or, cette connoissance parfaite est aussi rare qu'elle est nécessaire, elle est en même-tems très difficile, elle exige beaucoup de tems & d'observations, & la plus grande sagacité de la part du médecin, la confiance la plus entiere de la part du malade; aussi l'opiniâtreté si ordinaire de ces maladies, & le peu de succès de leur traitement, n'ont rien qui doive étonner.

Mais ces vérités affligeantes, loin de rebuter ceux qui consacrent leur vie au soulagement de leurs semblables, doivent au contraire augmenter leur zele, & l'on ne peut que savoir gré aux médecins qui, comme M. de Beauchene, publient leurs vues, leurs idées & sur-tout leurs observations sur des objets si importans. Quoique la plupart des conseils utiles dont son ouvrage est rempli, soient assez connus des médecins; il en est beaucoup qu'on ne sauroit trop répéter, sur-tout pour les gens du monde, qui souvent, faute de connoître les suites funestes d'un mauvais régime, s'ex-

posent à être malades & malheureux toute leur vie. C'est principalement sous ce point de vue que le livre de M. de Beauchene nous paroît utile & estimable ; l'attention qu'il a eu d'en écarter presque toutes les épines de la science, jointe à un style qui ne manque point de chaleur ni même d'élégance, le rendent propre à être lu avec profit & intérêt par tout le monde, & principalement par les personnes que leur état & leur opulence exposent le plus à devenir les victimes des maladies nerveuses ou vaporeuses de tous les genres.

(*Journal des savans ; Mercure de* France ; *Journal* de Paris.)

La Lévite conquise, *poëme en deux chants*, *par* M. de Lamontagne.

» *This even Belinda may vouchsafe to view.* Peut-» être Bélinde elle-même daignera lire mon ou-» vrage. « *Boucle de cheveux enlevée.* Chant I.

A Paris, chez la veuve Ballard & fils, rue des Mathurins, 22 pages *in-8vo.* Prix, 1 liv. 4 sols.

Ce poëme est le premier ouvrage d'un jeune homme ; c'est une raison à la fois pour le critique d'être indulgent & sévere. A cet âge, celui qui est né avec du talent se corrige de ses défauts aussi-tôt qu'il les apperçoit, & c'est

pour cela qu'il faut les lui faire ſentir. Il ne s'agit donc point de ſavoir ſi le jeune homme qui paroît pour la premiere fois ſur le théatre orageux de la littérature, a fait un bon ouvrage, mais s'il annonce du talent. On ne parvient guere à cet âge qu'à la perfection de la médiocrité, & l'on pourroit établir preſque comme une regle générale, que celui qui, jeune encore, débute par un bon ouvrage, n'en fera jamais de meilleur.

On voit, par le titre & par l'épigraphe de ce poëme, que M. de Lamontagne s'eſt propoſé la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope pour modele; mais avec le même eſprit & le même talent, avec une égale connoiſſance du monde & de ſon art, M. de Lamontagne n'auroit pas pu atteindre aux beautés variées & piquantes de ſon modele. Le ſujet eſt fort peu de choſe ſans doute dans ce genre; mais il faut pourtant qu'il produiſe une action qui amene & des incidens, & des caracteres, & des tableaux, où l'imagination du poëte puiſſe répandre ſes richeſſes, où des fictions originales & inattendues ſervent de cadre à des peintures de nos mœurs, de nos travers. Le poëte doit faire voir le monde qui eſt ſous nos yeux dans un monde créé ſous ſes pinceaux; mais ſi l'action n'eſt rien, il ſera difficile d'y attacher tant de choſes d'une maniere naturelle. Le poëte ſera ſtérile ou bizarre. Il paroît que M. de Lamontagne n'a pas aſſez compris combien un fonds heureux étoit néceſſaire aux productions de l'eſprit. Il eſt beau de créer tout

de rien; mais l'action d'un poëme est la premiere chose que doit créer le poëte. Celle de la *Lévite conquise*, est trop peu de chose pour qu'il ait été possible à M. de Lamontagne d'y montrer tout ce qu'il peut avoir de talent.

Zulmé, au sortir de l'un de nos spectacles, rentre chez elle pour attendre son amant; son amant n'arrive point; elle craint d'avoir paru moins belle à ses yeux; elle imagine que peut-être sa parure n'aura pas assez fait ressortir ses charmes; elle invoque la déesse de la mode, quoique peut-être le desir de plaire & de ranimer les feux de son amant eût pu l'inspirer aussi-bien qu'une divinité. La déesse ne descend point à la voix d'une mortelle, mais elle lui envoie un génie: on ne sera point étonné de voir des génies au service de la déesse de la mode. Ce génie, qui a la mine d'un François & un surtout à l'angloise, promet à Zulmé que tous ses vœux vont être remplis, que le temple de la mode va s'ouvrir à ses yeux, & qu'elle enrichira l'univers d'une robe nouvelle. Elle monte avec lui sur un char de couleur puce, attelé d'un griffon, & ils vont au temple de la déesse. Voilà le premier chant. Au second, elle arrive au temple. *Des monstres furieux*, qu'on ne s'attendoit pas à trouver-là, veulent repousser Zulmé, & l'empêcher de prendre la Lévite, au dôme suspendue; mais elle triomphe des monstres avec le secours des génies; &

Les fifres, les tambours, organes de la gloire,
Annoncent de Zulmé la brillante victoire.

On voit qu'il y a trop peu d'invention dans l'action de ce poëme, ou plutôt qu'il n'y a point d'action; d'ailleurs, du moment que la déesse envoie un génie à Zulmé, il est trop sûr que Zulmé réussira; elle n'a rien à craindre, rien à espérer, & on n'espere rien, on ne craint rien pour elle. Il est vrai qu'elle trouve des monstres en arrivant chez la déesse; mais on ne voit pas comment il se trouve des monstres dans le temple de la mode. Ces monstres & ces génies des poëmes & des contes, doivent être des êtres allégoriques; alors les caracteres qu'on leur donne peignent ceux de nos vertus & de nos vices. Ces portraits, devenus un peu trop lieux communs, peuvent fournir des traits heureux à l'esprit & à l'imagination des poëtes. C'est même là que tout ce que l'imagination a de folie, & l'esprit de sagesse, s'unissent le plus naturellement ensemble. Pope & Voltaire ont donné dans ce genre des modeles parfaits; mais les monstres du temple de la mode ne représentent rien; aussi M. de Lamontagne n'a-t-il pas eu même l'idée de peindre leur caractere : nous croyons que le même sujet pourroit lui fournir une action plus heureuse, plus variée en incidens, plus riche en fictions morales & poétiques.

Mais il est plus important de voir comment M. de Lamontagne écrit en vers. Voici le début de son poëme.

Je chante une beauté qui, d'un peuple volage,
Par un nouveau côstume enchaînant le suffrage,
Aux regards des François, la premiere a montré

Des enfans de Lévi l'habillement sacré.
A travers les dangers qui menaçoient sa tête,
De ce trophée antique elle fit la conquête,
Et jouissant après de son triomphe heureux,
Dans le Palais-royal attira tous les yeux.
Je chante, quoiqu'ici je ne fasse qu'écrire,
Mais la plume en nos mains est toujours une lyre.

Ces vers n'ont rien de très-remarquable par l'expression & par l'idée ; mais les quatre premiers annoncent une oreille sensible à l'harmonie, & les deux derniers sont d'un homme d'esprit.

Dans cette vaste enceinte, où de tristes remparts
De Paris autrefois formoient les boulevards,
Où brille maintenant la pompe enchanteresse
Des superbes réduits qu'habitent la mollesse ;
Le luxe, ami des arts, fit un temple à l'amour ;
Sans regretter Paphos Vénus y tint sa cour.
Simple, mais élégant, on voit l'ordre ionique
Régner dans tout l'éclat de sa noblesse antique.
La pierre qu'avec art le ciseau sut dompter,
Prend la forme des fleurs & semble végéter ;
Les murs de ce jardin, revêtus d'un treillage,
D'arbrisseaux toujours verds, étalent le feuillage.
. . . .
. . . .
Ces vases sont chargés des doux présens de Flore,
Des figures de plâtre ornent ces lieux encore.
Que vois-je ? C'est Janot, sa lanterne à la main.
Janot ! heureux Janot ! jouis de ton destin.
Homere est mort de faim sans avoir vu sa gloire.
Tu te vois immortel.

Ces derniers vers sont charmans. Ce rapprochement de la gloire de Janot & de la mort

d'Homere eſt très heureux. *Tu te vois immortel*, eſt auſſi une fort belle expreſſion ; elle n'eſt pas neuve, il eſt vrai. On ſe ſouvient que M. Ducis, dans ſon diſcours de réception à l'académie françoiſe, avoit dit, en parlant de Voltaire, qu'*il avoit aſſiſté à ſon immortalité*. Pline-le jeune, qu'on ne connoît guere que comme un auteur agréable, & qui cependant, ami de Tacite, s'exprime quelquefois avec autant d'énergie & de profondeur que l'auteur des annales & des hiſtoires de l'empire Romain, Pline ſe ſert auſſi de la même expreſſion préciſément. Il ne faut pas en conclure que M. Ducis l'ait empruntée de Pline ; les belles idées & les belles expreſſions naiſſent en foule dans ſon diſcours ; & quand on écrit ainſi, on n'a beſoin de rien emprunter à perſonne. Mais c'eſt quelquefois une choſe intéreſſante & curieuſe de rechercher l'origine & l'hiſtoire, pour ainſi dire, de ces mots qui enrichiſſent les langues. On ſuit une expreſſion de pays en pays, on la voit remonter de ſiecle en ſiecle, du nôtre à celui de Louis XIV, de celui-ci au ſiecle de Léon ou d'Auguſte, du ſiecle d'Auguſte à celui de Périclès, & du ſiecle de Périclès à Homere, qui, ſeul au ſommet & à l'origine de tous ces ſiecles de talens & de lumieres, a verſé abondamment les richeſſes de ſon génie ſur tous les pays & ſur tous les ſiecles. Tout ſe tient, comme on voit. Janot a rappellé Homere à M. de Lamontagne, & un hémiſtiche de la *Lévite conquiſe*, nous a donné envie d'écrire l'hiſtoire des belles expreſſions

de tous les ſiecles; mais le précis de cette hiſtoire nous a fait parvenir à Homere, Homere nous ramene à Janot, & Janot à la *Lévite conquiſe*. Nous nous retrouvons donc à notre extrait.

Les vers ſur Janot ne ſont pas les ſeuls qu'on puiſſe remarquer dans le morceau que nous avons cité; il y en a d'autres qui ſont eſpérer que l'auteur peut avoir le talent de la poéſie deſcriptive, comme ceux-ci;

La pierre qu'avec art le ciſeau ſut dompter
Prend la forme des fleurs, & ſemble végéter.

Nous ſavons bien que plus d'une fois on a fait reſpirer le marbre, & qu'il n'y a pas loin du marbre qui reſpire à la pierre qui végete; mais l'art de rajeunir dans la poéſie, dans tous les arts, eſt une eſpece de création.

Il y a du mérite encore dans les vers où l'auteur décrit l'apparition du génie aux yeux de Zulmé.

--- Ainſi parle Zulmé; mais ſa vue éblouie
Voit pâlir tout-à-coup l'éclat de la bougie;
Sa perruche eſt muette, Azor heurle d'effroi,
L'épouvante eſt par-tout, & s'étend juſqu'à moi.
Deux pendules, grands dieux! enſemble ſe détraquent,
Et pour comble d'horreur les porcelaines craquent.
Un char de couleur puce, attelé d'un griffon,
Par la fenêtre ouverte entrant dans le ſallon,
Porte un jeune élégant dont la mine françoiſe
Fait le contraſte heureux d'un ſurtout à l'angloiſe;
Un chapeau de jockey, qu'entoure un ruban gris,
Le coëffe largement de ſes bords arrondis:
On ſait que de nos jours, pour être avec décence,

Il faut d'un maquignon avoir la ressemblance;
Deux boucles de harnais, forment *deux boucliers*
Dont le vaste contour embrasse ses souliers;
D'un bâton épineux sa main paroît armée.
-- » Belle Zulmé, dit-il, cessez d'être alarmée;
» La déesse du goût va couronner vos vœux,
» Et son temple brillant doit s'ouvrir à vos yeux;
» C'est vous qui fixerez l'époque de sa gloire,
» De son regne par vous commencera l'histoire.
» Venez donc sur mon char, en traversant les airs,
» D'une robe nouvelle enrichir l'univers. «
-- Alors à cette belle, encore épouvantée,
Il offre poliment sa main droite gantée :
Elle monte & s'assied près de son conducteur,
Le griffon sur ses pieds se dresse avec ardeur, &c.

On voit que M. de Lamontagne a eu nos jeunes gens sous les yeux en peignant le costume du génie de la mode; aucun des traits n'est vague, & aucun de ceux qui sont les plus frappans n'est omis. On ne peint point ainsi sans avoir du talent.

M. de Lamontagne suppose que des tableaux suspendus aux murs du temple de la mode, représentent les costumes & les modes de tous les peuples & de tous les siecles. Cette idée est ingénieuse : elle appartient au sujet; elle a fait naître le morceau où M. de Lamontagne nous semble avoir le mieux annoncé son talent pour les vers & pour la poésie.

-- O dieux! que de beautés enchantent mes regards!
De quels premiers objets, dans ce vaste édifice,
Mes crayons incertains offriront-ils l'esquisse?
Ici de Praxitele un digne successeur,
Dirigeant avec art le ciseau créateur,

A montré sur ce bloc son *adresse exercée*,
Et sur un bloc de marbre a gravé la pensée.
Ici des nations les costumes divers,
Sur la toile tracés, à mes yeux sont offerts.
Dans le fier appareil d'une pompe barbare,
Sous une peau de tygre un farouche Tartare,
Un carquois sur l'épaule & son arc à la main,
Paroît avec l'audace & les traits de le Kain.
Du détroit de Davis le sauvage intrépide
A sa barque attaché, vogue d'un cours rapide;
Les habitans des mers le couvrent de leurs peaux;
Il nâge, il plonge, il rame, il joue avec les flots;
Il brave la tempête & Neptune en furie.
Considérant les jeux de ce monstre amphibie,
Le matelot surpris, perché sur l'*artimon*,
Doute si c'est un homme ou si c'est un poisson.
Le vaillant Illinois, des animaux sauvages,
Sur sa peau diaprée a gravé les images;
Une lourde massue arme ses bras nerveux.
Le Caraïbe ici, sans barbe & sans cheveux,
Montre son corps enduit du suc qui le colore.
De la voûte des cieux, & du char de l'aurore,
Près de lui son épouse étale les couleurs.
Le colibri doré, qui vit du suc des fleurs,
L'oiseau-mouche léger, charmante mignature,
A son cou suspendu, lui servent de parure.
L'Inca, tout rayonnant & d'or & de rubis,
Qui, de l'astre du jour se vante d'être fils,
Porte sur sa poitrine une plaque brillante
Où reluit du soleil la face éblouissante.

M. de Lamontagne sait faire servir, comme on voit, ses connoissances au profit de son talent, & c'est une des choses qui doit le plus faire espérer des talens d'un jeune homme. Il est singulier que tous ces tableaux du temple de la mode ne représentent que les costumes

des peuples ſauvages ou barbares. Eſt-ce que les coſtumes des Phriné, des Aſpaſie, des Alcibiade & des Hortenſius, *des belles Montbaſon*, *des Châtillons brillantes*; eſt-ce que les vêtemens des hommes les plus aimables & des femmes les plus renommées dans les ſiecles des graces & du luxe, n'auroient pas été inſpirés par la déeſſe de la mode & du bon goût, auſſi-bien que le coſtume d'un Tartare ou les couleurs d'un Caraïbe? On conçoit bien que les habits étroits qui nous ſerrent & nous roidiſſent n'ont aucune grace, & ne produiſent aucun effet dans un tableau; mais ces belles draperies grecques & romaines, mais les modes de ces courtiſannes de Corinthe ou d'Athenes, qui ſervoient de modele aux Vénus des Phidias & des Praxitele, n'étoient-elles pas dignes de figurer dans le temple de la déeſſe? Au reſte, c'eſt de tout tems que la nature ſauvage a frappé plus fortement l'imagination des peintres & des poëtes; & l'eſſentiel pour M. de Lamontagne, c'étoit de bien peindre quelques coſtumes, & non pas de rappeller les coſtumes les plus célebres.

Il y a des choſes heureuſes encore dans les vers qui terminent le poëme.

En général, M. de Lamontagne péche rarement contre le naturel, la raiſon & la vérité. C'eſt beaucoup; mais, comme dit Rouſſeau, *ce n'eſt pas tout.* Il ne faut pas, par exemple, pour être facile & naturel, faire deſcendre la poéſie au ton de la proſe, & c'eſt ce qui arrive ſouvent à M. de Lamontagne. Horace recommande bien d'affoiblir quelquefois à deſſein

les forces de son ſtyle, de cacher le philoſophe & le poëte ſous le ton d'un homme du monde aimable; mais ce ſtyle ainſi négligé par art, exige infiniment d'eſprit & de graces; & ſi l'idée n'eſt très-ingénieuſe & très-piquante, un ſtyle de ce genre ne paroîtra pas ſeulement naturel, il paroîtra commun. S'il nous eſt permis de le dire, par exemple, Boileau n'avoit pas l'eſprit aſſez heureux & aſſez aimable pour pouvoir ſe paſſer des reſſources de ſon talent; il ne lui étoit pas permis de négliger ſon ſtyle, comme à Horace, à la Fontaine & à Voltaire.

M. de Lamontagne manque auſſi quelquefois de goût; mais c'eſt moins de ce goût univerſel qui tient à la raiſon & à la nature, que de celui qui change avec les tems, avec de certaines conventions qu'on ne peut connoître qu'en connoiſſant le monde. Il fait, par exemple, un aſſez grand nombre de plaiſanteries ſur Pégaſe, qui marche, qui trotte, qui galoppe, & toutes ces plaiſanteries ſont de mauvais ton depuis très long-tems.

Allons, Pégaſe, allons; te ſens-tu de l'audace?
As-tu mangé ton foin coupé ſur le Parnaſſe?

Il y a de l'eſprit dans ce dernier vers; mais cet eſprit eſt de mauvais goût, parce qu'il n'eſt plus de bon ton.

Nous nous étions engagés à être indulgens & ſéveres, & il nous ſemble que nous avons été plus ſéveres qu'indulgens; mais cela même prouve la bonne opinion que nous avons du

talent & de l'esprit qu'annonce M. de Lamontagne.

(*Mercure* de France ; *Affiches, annonces & avis divers.*)

MÉLANGES tirés d'une grande bibliotheque. De la lecture des livres françois. Lettre Ff. 1°. *Supplément aux portraits des illustres militaires du XVIe. siecle.* 2°. *Des livres qui nous apprennent quel a été l'état des arts au XVIe. siecle.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1782. *In-8vo.* de 399 pages.

ON se rappelle, que dans le volume précédent, M. le marquis de P**. a commencé les portraits des illustres militaires du 16e. siecle; il les acheve dans celui-ci, à la tête duquel il parle de *François de Montalembert*, seigneur *d'Essé*, né en 1483, & qui se distingua sous les regnes de François I & d'Henri II, autant par sa bravoure que par son désintéressement. Jamais il ne se permit aucun de ces gains illicites qui enrichirent un grand nombre de généraux de son temps; il ne profita pas même de ceux qu'il pouvoit faire plus légitimement, lorsqu'en s'y refusant il avoit une occasion de développer la noblesse de son caractere. M. de P**. en cite un exemple frappant.

» Lorſqu'il (*d'Eſſé*) étoit en Ecoſſe, dit-il, il
» joua avec la reine douairiere, à qui il ga-
» gna ſix mille écus. Il auroit pu ſe tenir à
» ce gain, & refuſer à la reine la revanche
» qu'elle lui demanda; mais *d'Eſſé* étoit trop
» généreux & trop courtois envers les da-
» mes, il lui donna cette revanche, & reper-
» dit tout ce qu'il venoit de gagner; alors,
» ſe levant : *Madame*, lui dit-il, *vous voilà*
» *quitte ; vous avez joué comme un ſimple gentil-*
» *homme, & moi comme une reine : mais je me*
» *tiens heureux de vous avoir donné cette preuve*
» *de mon reſpect pour les dames, & ſur-tout pour*
» *une grande reine telle que vous êtes.* «

Ceux qui connoiſſent l'hiſtoire du tems n'ont pas beſoin d'exemples de la bravoure de d'Eſſé; mais nous ne pouvons réſiſter au plaiſir de rapporter l'hiſtoire de la mort glorieuſe de ce brave chevalier. Après la paix de 1550, il s'étoit retiré dans ſes terres en Poitou, où il eſſuya une maladie de langueur qui dégénéra dans la plus terrible jauniſſe. » Il traînoit une
» vie languiſſante & vaporeuſe, lorſqu'en 1553,
» le roi (*Henri II*) lui manda qu'il avoit be-
» ſoin de ſes ſervices, & qu'il vouloit le char-
» ger de la défenſe de Térouane, eſpérant qu'il
» s'y feroit autant d'honneur qu'il s'en étoit
» fait autrefois à Landrecie. Le brave d'Eſſé
» fut enchanté d'avoir encore une occaſion
» d'acquérir de la gloire, quoiqu'il ſût que la
» place étoit très-mauvaiſe & difficile à dé-
» fendre. *Je ſuis au comble de mes ſouhaits*,
» dit-il à ſes parens, amis & voiſins; *la jau-*

» *nisse n'aura pas l'honneur de me faire mourir*
» *en ma maison, ni dans mon lit; je vais mou-*
» *rir heureux & content en plus honorable lieu,*
» *& tel que je l'ai desiré.* Il ne s'arrêta pas long-
» tems à la cour, & ne dit au roi que ce
» peu de paroles : *Sire, je m'y en vais de*
» *bon & loyal cœur; lorsque vous entendrez dire*
» *que Térouane est prise, soyez sûr que d'Essé est*
» *mort.* Bientôt il s'enferma dans cette place
» avec cinquante hommes d'armes, deux cens
» hommes de cavalerie légere, & deux com-
» pagnies d'infanterie. Mais il y avoit de plus
» avec lui une nombreuse noblesse qui vou-
» loit partager sa gloire. Dans le nombre, se
» trouvois François de Montmorency, fils aîné
» du connétable. Pendant plus d'un mois,
» d'Essé fit la plus belle défense dans la plus
» mauvaise place; il essuya cinquante mille
» coups de canon, & la brêche étant devenue
» praticable, il soutint trois assauts consécu-
» tifs, dans lesquels les ennemis furent tou-
» jours repoussés. Enfin, au troisieme, un
» enseigne Espagnol ayant voulu planter son
» drapeau sur la brêche, d'Essé vint à lui,
» l'épée à la main : *A moi, officier*, lui dit-il,
» *je suis le commandant, il m'appartient de t'ar-*
» *racher ce drapeau; défends-toi.* L'officier Es-
» pagnol alloit se battre, lorsqu'un soldat de
» la garnison, croyant rendre service à son
» commandant, tira un coup d'arquebuse sur
» l'enseigne Espagnol, & le jetta bas; un des
» soldats assaillans en fit autant sur d'Essé, &
» le tua. François de Montmorency vengea sa

» mort, & repoussa encore les ennemis à ce
» dernier assaut; mais peu après, il fut obligé
» de capituler, & rendit Térouane. D'Essé
» laissa un fils en bas âge, qui, par la suite, se
» montra digne de son nom, eut la valeur de
» son pere, & mourut, comme lui, au lit
» d'honneur. Sa postérité, ou du moins la
» maison de *Montalembert*, subsiste encore dans
» deux branches. «

Nous nous arrêterons un instant à l'article du maréchal *de Cossé*, frere du fameux maréchal *de Brissac*. Quoiqu'il eût quelque mérite, il s'en falloit de beaucoup qu'il égalât son frere. D'abord connu à la cour de François I, sous le nom du *petit Cossé*, à celle de Henri II, sous celui de M. *Gonnor*, sur la fin de ses jours, il eut le surnom de *Maréchal des Bouteilles*, parce qu'il aimoit la bonne chere & le vin, & préféroit le plaisir de boire à tous les autres. On lui confia pendant quelque tems l'administration des finances, avec le titre de surintendant. L'histoire ne nous apprend pas s'il fit quelque arrangement utile à l'état, mais on nous a conservé une anecdote très-plaisante, qui prouve que le petit maréchal (c'est ainsi qu'on l'appelloit aussi quelquefois) améliora ses affaires. » Il avoit épousé une demoiselle
» de la maison de Puy-Greffier, en Poitou. Il
» ne l'avoit jamais laissé venir à la cour,
» parce qu'il savoit très-bien qu'elle n'avoit
» point la tournure propre à y réussir; ce-
» pendant elle demeuroit avec lui à Paris. Un
» jour qu'il étoit très-tourmenté de la goutte,

» la reine lui fit l'honneur de venir chez lui, » ſans doute pour quelque affaire. La ſurin- » tendante ſe crut obligée de recevoir cette » viſite avec tous les complimens uſités entre » les dames de châteaux de province, & adreſſa, » entr'autres, celui-ci à la reine : » *Aſſuré-* » *ment, Madame, nous devons vous être fort* » *attachés, mon mari & moi, car nous vous* » *avons de grandes obligations, ſur-tout de nous* » *avoir donné cette bonne charge de* ſurintendant » des finances, *qui a bien arrangé nos affaires,* » *car nous étions ruinés ſans cela, Madame, nous* » *devions plus de cent mille écus : mais quoiqu'il* » *y ait à peine un an que nous ſoyons en charge,* » *nous avons payé toutes nos dettes, & nous* » *avons en outre cent mille écus tout prêts pour* » *acheter une belle terre.* La reine ſourit à ce » propos, & le maréchal furieux, ordonna à » ſa femme de ſortir, ſous prétexte qu'il avoit » des affaires ſérieuſes à traiter avec ſa ma- » jeſté. On croit bien qu'il fit, dès le jour » même, une terrible mercuriale à la ſurin- » tendante. «

On n'eſt point étonné de voir le maréchal de Coſſé tourmenté de la goutte, dont il mourut en 1582, parce que c'étoit une maladie très-habituelle & héréditaire dans ſa famille. Quand les douleurs étoient très-vives, ce qui lui arrivoit ſouvent, il juroit & peſtoit de la plus grande force, mais encore moins contre la goutte même que contre les médecins qui l'empêchoient de boire. Un jour, il en reçut une viſite dans un de ces momens : *Mordieu,*

disoit-il à la compagnie, *vous qui êtes mes bons amis, aidez-moi à avoir raison de ces bourreaux de médecins qui ne veulent pas me laisser boire du vin bouru. Pardieu, j'en boirai à cette heure avec vous, en dépit d'eux ; qu'on en aille querir ; & si les médecins viennent, vous qui êtes mes meilleurs amis, vous les chasserez.* On en apporta, on en but ; & le lendemain, les bons amis crurent devoir venir savoir des nouvelles du maréchal. *Mordieu*, leur dit il, *je suis beaucoup plus mal ; & ces ignorans de médecins disent que c'est parce que j'ai bu du vin bouru ; mais c'est qu'ils ne savent pas me guérir.*

On avoit vu faire à M. de Salvoison, qui servoit en Italie sous le maréchal de Brissac, tant d'actions extraordinaires, que le soldat le croyoit un peu sorcier ; mais il n'étoit que très-habile en fait de ruses de guerre. Tandis qu'il commandoit à Verue, il feignit d'être fort malade ; la nouvelle en fut portée à Casal, & l'on s'entretenoit encore de l'état dangereux où on le supposoit, lorsqu'on vit arriver un trompette de M. de Salvoison, pour demander au gouverneur Espagnol deux médecins, que l'on disoit très-expérimentés, pour consulter sur la maladie du général François. Le gouverneur flatté de cette confiance, & peut-être au fond du cœur, charmé de savoir son ennemi à l'extrêmité, fit aussi-tôt partir ses docteurs. Ils ne purent arriver que très-tard à Verue ; cependant on les fit entrer dans la ville, mais on remit la consultation au lendemain. Pendant la nuit, M. de Salvoison se met à la tête de sa

garnifon, & arrive au point du jour aux portes de Cafal; la ville fut furprife, emportée d'affaut, & le gouverneur apprit par M. de Salvoifon lui-même qu'il étoit en parfaite fanté.

Il nous feroit impoffible de rapporter toutes les anecdotes curieufes & les obfervations importantes que renferme ce fupplément aux portraits des illuftres militaires du 16e. fiecle; outre ceux que nous avons déja nommés, M. de P**. confacre des articles particuliers à MM. *de Sanfac*, *de la Châteigneraye*, le maréchal *de Thermes*, *Pierre d'Offun*, le baron *de la Garde-Paulin*, le premier prince *de Condé*, le maréchal *de Saint-André*, le maréchal *de Bourdillon*, le maréchal *de Matignon*, *la Valette-Parifot*, *Villiers de l'Ifle-Adam* & *d'Aubuffon*, grands-maîtres de Malte, *San-Petro de Baftelica*, *Charles IX & Henri III*, *Dupüy-Montbrun*, le baron *des Adrets*, le duc *de Joyeufe*, le maréchal *de Bellegarde*, *la Valette*, & fon fils le duc d'*Epernon*. Cette longue fuite de noms illuftres fuffit pour prouver que nous chercherions en vain à faire connoître, dans un extrait, chacun de ces articles, fans renvoyer à l'ouvrage même. D'ailleurs, on préférera fans doute à ces détails qui ne pourroient qu'être incomplets, une notice fuivie de la partie de ce volume où M. de P**. s'occupe des livres qui nous apprennent quel a été l'état des arts au 16e. fiecle.

Il eft naturel de commencer par les manufcrits. Ceux du 16e. fiecle font bien moins beaux & moins précieux que ceux des fiecles

précédens, parce que l'impression ayant rendu les livres plus communs, les manuscrits n'ont plus servi que pour les imprimer, ou pour des correspondances courantes, & conséquemment ils ont été écrits plus à la hâte & plus négligés. La négligence a même été si loin, que ce n'est guere que vers le milieu du 17e. siecle qu'on est revenu à faire de l'écriture manuscrite un art, & que l'on a voulu prescrire des regles pour la formation des lettres & leur assemblage.

En 1500, l'art de l'imprimerie étoit déja pratiqué en plus de cent villes. M. le marquis de P**. présente à ses lecteurs une petite histoire abrégée de l'imprimerie françoise, & met sous leurs yeux la note des livres qui ont été le mieux imprimés dans notre langue jusqu'en 1600. Le premier qui ait été certainement imprimé en françois, & dont on trouve encore des exemplaires, est la traduction de *l'Aiguillon de l'amour divin de S. Bonaventure*, imprimée en 1474, par *Pierre Caron*, libraire à Paris, qui avoit pour enseigne & pour devise un petit bois, avec ces mots : *Au franc-bois.* Le second fut imprimé à Lyon, aussi en 1474, c'est le *Roman de Baudoin, comte de Flandres, & de Ferand, fils au roi de Portugal.* Les *Chroniques dites de S. Denis*, sortirent de la presse de Pasquier Bonhomme à Paris, en 1475; enfin, en 1478, il parut un ouvrage de Guy de Roye, archevêque de Sens, intitulé : *Livre de Sapience, composé pour les bons & simples prêtres qui n'entendent ni latin, ni les saintes écri-*

tures. Ce qui donne lieu de croire, que dans ce tems il y en avoit beaucoup dans le cas.

Le caractere que nous appellons *italique* n'a commencé à être en ufage qu'au 16e. fiecle; les *Aldes*, fameux imprimeurs Italiens, font les premiers qui s'en foient fervis, & c'eft de-là qu'il tire fon nom. Il n'y a prefque pas eu de livres françois dont on pût vanter la belle impreffion jufqu'à la moitié du 16e. fiecle. Comme on ne traitoit les matieres intéreffantes qu'en latin, on ne fe mettoit en frais que pour les livres en cette langue; les *Etiennes* & les *Plantins* fe font donné rarement la peine d'imprimer du françois, & plus rarement encore de l'imprimer auffi-bien que le latin. *Michel Vafcofan*, imprimeur à Paris, peut être confidéré comme le premier qui fe foit appliqué à nous donner de belles éditions françoifes, & il a réuffi, fur-tout dans celle in-8vo. des *Œuvres de Plutarque*, de la traduction d'Amyot. L'invention du *lavage* & de la *réglure* des livres eft du 16e. fiecle; c'étoit alors un ufage utile, parce qu'ordinairement le papier dont on fe fervoit, étoit mauvais & fpongieux; mais ce feroit aujourd'hui un luxe fuperflu, puifque nous avons du papier excellent, bien collé, bien blanc, fur lequel l'impreffion prend aifément.

» Les fameux imprimeurs de Paris, au 16e.
» fiecle, dit M. le marquis de P**., ne for-
» moient, pour ainfi dire, qu'une même fa-
» mille, du moins étoient-ils tous alliés les
» uns aux autres. Les *Etiennes* tenoient aux

» *Bades*,

» *Bades*, qui commencerent à imprimer à Pa-
» ris en 1500, avec grande réputation. Le
» premier *Robert Etienne*, fut gendre de *Josse*
» *Bade*; *Vascosan* le fut aussi, & celui-ci eut
» pour gendre *Frédéric Morel*, qui étoit en mê-
» me-tems imprimeur du roi, son interprete
» dans les langues savantes, & son lecteur &
» professeur au college royal. Il y a eu dans
» Paris une femme qui a exercé pendant cin-
» quante-quatre ans l'art de l'imprimerie & de
» la librairie, avec autant de distinction que
» ceux dont je viens de parler; elle s'appel-
» loit *Charlotte Guillard* : elle épousa en 1502,
» un ouvrier Allemand, nommé *Reinbold*, as-
» socié de *Gering*, le premier qui pratiqua l'im-
» primerie à Paris. Elle l'aida dans ses travaux
» pendant seize ans, soutint son imprimerie
» pendant quelques années de veuvage, se re-
» maria à un nommé *Chevalon*, & continua
» d'exercer la profession d'imprimeur, après
» son second veuvage, jusqu'en 1556. Elle en-
» tendoit certainement le latin, & se faisoit
» aider, pour le grec, par d'habiles correc-
» teurs. Nous avons un assez grand nombre
» de livres françois sortis de ses presses. «

M. le marquis de P**. donne ensuite des remarques typographiques & bibliographiques sur les livres imprimés aux 15e. & 16e. siecles. Mais ce n'est point une nomenclature seche & fastidieuse, comme on devroit s'y attendre; l'auteur sait que, pour plaire à l'espece de lecteurs qu'il desire, il faut porter de l'intérêt dans les choses mêmes qui en parois-

ſent le moins ſuſceptibles, & perſonne, comme on a pu s'en convaincre plus d'une fois, n'y réuſſit mieux que lui. Pour en donner une nouvelle preuve, il nous ſuffira de rapporter une partie des détails qu'il préſente ſur le fameux livre de *Vita Chriſti*, du chartreux *Ludolph*, imprimé à Paris en 1597. » Ce grand » *Vita Chriſti*, dit-il, n'eſt point abſolument » tiré des quatre évangéliſtes, quoique cela » ſoit annoncé dans le titre; mais on y re» trouve une infinité de contes ridicules, tirés » des *Evangiles apocryphes* ou des *Livres de rab*» *bins;* car l'auteur remonte juſqu'à la créa» tion du monde. Il y eſt dit qu'Adam étant » devenu fort vieux & débilité, à l'âge de » 930 ans, envoya ſon fils Seth, qu'il avoit » eu après Caïn & Abel, dans le paradis ter» reſtre, pour y chercher l'huile de miſéri» corde que dieu lui avoit promiſe lorſqu'il le » chaſſa de ce lieu de délices. Seth fit ſa com» miſſion, ſuivit le chemin que ſon pere lui » indiqua, arriva à la porte du paradis terreſ» tre, & trouva l'ange chérubin qui la gar» doit. Il lui expoſa le ſujet de ſon voyage. » L'ange commença par lui montrer le para» dis terreſtre, & lui en faire remarquer les » beautés à travers la porte. Il lui fit voir, » entr'autres, l'arbre de vie, qui étoit un » grand pommier, & il en tira trois graines » qu'il lui donna, en le chargeant de dire à » Adam qu'il n'auroit l'huile de miſéricorde, » que quand dieu ſeroit venu en terre & ſe » ſeroit fait homme pour racheter le genre-hu-

» main. Il ajouta qu'Adam devoit se préparer
» à mourir bientôt; mais qu'au moment de sa
» mort, il falloit que Seth lui jettât dans la
» bouche ces trois graines qui produiroient
» quelque jour leur effet. Seth retourna vers
» son pere, & lui annonça cette mauvaise
» nouvelle. Adam mourut en effet, & fut en-
» terré sur une montagne qui a été depuis le
» Mont-Calvaire. Les trois graines de l'arbre
» de vie, qui lui avoient été mises dans la
» bouche au moment de son enterrement, ger-
» merent & produisirent trois arbres d'especes
» différentes; savoir, un cedre, un cyprès,
» & un olivier. Trois mille ans après, ces
» trois arbres servirent à faire la croix de J.
» C. : on les coupa; le cedre forma l'arbre de
» la croix, le cyprès les deux traverses, &
» l'olivier fit la matiere de l'écriteau que l'on
» mit au-dessus de la tête de J. C., & sur le-
» quel on avoit gravé les lettres initiales de
» ces mots : *Jesus de Nazareth, roi des Juifs.*
» Ainsi ce fut le corps même d'Adam qui fut
» la matiere de l'instrument de notre rédemp-
» tion. On sera sans doute curieux de savoir
» ce que devint l'huile de miséricorde. Adam
» la reçut au tems qui lui avoit été prédit,
» c'est-à-dire, après la passion de N. S., dont
» les détails se trouvent à la fin du grand *Vita*
» *Christi.* J. C. étant alors descendu aux en-
» fers, ou, pour mieux dire, dans les lymbes,
» arrosa de cette huile non-seulement Adam,
» mais tous les patriarches. Ils le suivirent tous
» lorsqu'il revint en Judée après sa résurrec-

» tion; ils entrerent dans Jerusalem, causerent
» non-seulement avec les apôtres, mais même
» avec les Juifs, leur conterent tout ce qui se
» passoit dans l'autre monde, les convainqui-
» rent de la résurrection de J. C., & monte-
» rent enfin au ciel avec lui lors de son as-
» cension.... «

L'invention de l'art de l'imprimerie ne tarda pas à être appliquée à la musique. Le plus ancien livre de chant, imprimé à Paris, a été fait pour MM. de Sorbonne. L'imprimeur fut *Ulric Gering*. Ce fut à-peu-près vers 1490. Mais ces notes & ce chant n'étoient faits que pour des paroles latines & pour des prieres d'église; ce ne fut qu'au 16e. siecle que l'on imprima de la musique propre à accompagner des paroles françoises. Le plus ancien imprimeur de musique, sur des paroles françoises, est *Adrien Leroy*. Il établit, dès l'an 1525, une imprimerie dans Paris exprès pour la musique, & s'associa pour cet effet avec *Jean Ballard*, son frere de mere. Ils acquirent de la réputation, & firent d'assez grands profits en imprimant des chansons françoises notées. Les enfans de Ballard hériterent de l'imprimerie, pour la musique, de leur pere & de leur oncle; leur postérité, jusqu'à présent, a continué d'en diriger une pareille, & même dans ce siecle, ils ont obtenu le titre de *seuls imprimeurs du roi pour la musique*.

On trouvera ici des détails sur la traductions des pseaumes par *Marot*. Il n'en traduisit d'abord que 30 qu'il présenta à François Ier.

en 1539. Ils furent très-accueillis & trouvés charmans; mais ce qui contribua à leur fortune, ce fut la facilité de les chanter sur des airs qui couroient la ville, & que tout le monde savoit à la cour dans ce tems-là. Ils passerent dans toutes les bouches, & Bayle nous apprend, d'après des auteurs contemporains, que le roi François Ier., le dauphin, depuis Henri II, la dauphine, Catherine de Médicis, les duchesses d'Etampes & de Valentinois, & le roi & la reine de Navarre, avoient chacun adopté leur pseaume, qu'ils chantoient continuellement. Le pseaume qui plaisoit le plus à François Ier., étoit sur l'air d'un vaudeville très-connu sous ce titre: *Que ne vous requinquez-vous, vieille, que ne vous requinquez-vous donc?* Celui qu'aimoit le dauphin, qui étoit grand chasseur, est celui qui commence par ce vers:

Comme le cerf fuit du côté de l'eau.

En courant dans les bois, il le chantoit sur un air de cors & de trompe. Catherine de Médicis chantoit le Ps. 6 de David, dont le premier couplet est ainsi traduit par Marot:

Ne veuille pas, ô Sire!
Me reprendre en ton ire,
Moi qui t'ai irrité;
N'en ta fureur terrible,
Me punir de l'horrible
Tourment qu'ai mérité.

sur un air de musique italienne, faite par des

bouffons qui lui plaifoient beaucoup. Le roi de Navarre (*Henri d'Albret*) chantoit le pfeaume qui, dans la traduction de Marot, commence par ces vers :

> Revange moi,
> Prends ma querelle, &c.

fur l'air d'un branle de Poitou ; & la ducheffe de Valentinois, le *De profundis* (en vers marotiques), fur un air de *volte* ou danfe vive & gaillarde. On ne fentit pas d'abord tout le ridicule de ces traveftiffemens de prieres en chanfons plaifantes.

Les catholiques oppoferent bientôt aux pfeaumes de Marot des cantiques fpirituels qui n'avoient point la prétention d'être chants d'églife, & dont, par conféquent, on pouvoit, fans fcandale, rendre la mufique plus gaie & plus agréable. C'eft-là l'origine de nos noëls, dont le fujet n'eft pas toujours abfolument relatif à la naiffance de J. C. Le recueil qui contient ces bons cantiques, édifians pour leur tems, avec leur mufique, eft intitulé, *la grande Bible des Noëls*. Il y en a un grand nombre d'éditions, dont les plus complettes font de la fin du 16e. fiecle. Un muficien, nommé *du Caurroy*, qui fut maître de chapelle de Charles IX, Henri III & Henri IV, & ne mourut qu'en 1609, paffe pour être l'auteur de quelques noëls, ainfi que de quelques menuets & airs de danfe dont on fe fouvient encore. M. de P**. cite quelques-uns des airs qu'on chante encore aujourd'hui, & qui fe trouvent dans ce recueil

des anciens noëls. Nous ne le ſuivrons point dans ce qu'il dit des chanſonniers & des muſiciens les plus agréables du 16e. ſiecle, non plus que dans ſon extrait curieux du *Ballet comique de la royne*, *fait aux nôces de M. le duc de Joyeuſe*, &c. qu'on peut regarder comme le modele des grands opéras du ſiecle ſuivant.

M. de P**. parcourt les différens inſtrumens dont on ſe ſervoit au 16e. ſiecle, pour exécuter les airs de chants & de danſes, & il examine enſuite à quel point ce dernier art étoit parvenu dans ce tems-là. Il nous apprend que Catherine de Médicis introduiſit en la cour des danſes vives, qu'elle permit aux dames & aux demoiſelles Françoiſes de porter leurs jupes plus courtes, afin qu'on pût voir ſi elles formoient bien leurs pas. Elle eut encore l'honneur d'imaginer les bals maſqués. On connoiſſoit déja les maſcarades; mais on ne les avoit pas encore rapprochées des bals & de la danſe. Il eſt certain, dit l'auteur, que, par cette invention, cette reine a infiniment augmenté la ſomme des plaiſirs de notre nation. Quelle princeſſe étoit plus qu'elle faite pour tirer parti du maſque?

Il faut voir dans l'ouvrage même les détails intéreſſans & les anecdotes que nous donne M. le marquis de P**. ſur chacune des danſes uſitées en France au 16e. ſiecle. Il s'occcupe enſuite des livres de ce tems-là qui ont rapport aux arts du deſſin, tels que la ſculpture, la peinture & la gravure, ainſi que du progrès de ces arts juſqu'en 1600. Ses notices hiſtori-

ques ſur les peintres des différentes nations & des différentes écoles, ſont très bien faites; mais, outre que l'étendue de cet extrait ne nous permet pas d'en rien rapporter, les détails qu'elles renferment ſont déja connus de la plupart des lecteurs. Nous nous abſtiendrons de répéter ici les éloges que nous avons déja donnés tant de fois à cette hiſtoire littéraire, dont nous ferons connoître inceſſamment la ſuite.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts*; *Journal* de Paris.)

DEEL' INFLUENZA del commercio ſopra i talenti, &c. *De l'influence du commerce ſur les talens & les mœurs.*

. . . . . . Oculiſque errantibus alto
Quæſivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ.
VIRGIL. Æneid. lib. IV.

A Crémone, 1782, *in-8vo.* chez Bouchard & Gravier, libraires.

LE ſujet de cet ouvrage eſt celui qui a été propoſé par l'académie royale de Marſeille pour le prix de l'année 1777. M. le comte d'Arco le trouva tellement de ſon goût que, ſans y penſer, jettant ſur le papier ſes idées & ſes réflexions ſur cet objet, il parvint à compoſer la diſſertation que nous annonçons; &, n'ayant

pu l'envoyer à l'académie, comme ſes amis lui conſeilloient de le faire, parce qu'il n'eut pas le tems de la traduire en françois, il la communiqua toutefois à l'académie de Mantoue ſur la fin de janvier 1777. Le dernier réſultat de ſes recherches analytiques ſur ce ſujet épineux, eſt que, dans cette matiere, comme dans toute autre, il y a certaines limites qu'on ne peut franchir.

. . . . . . Sunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit conſiſtere rectum.

Il eſt certain que le commerce, en rapprochant les hommes, en développant leur activité & leur induſtrie, en créant & faiſant connoître de nouveaux beſoins & de nouveaux plaiſirs, étendit d'abord la civiliſation, & donna une impulſion énergique & puiſſante à la culture de toute eſpece d'arts & de ſciences. Mais ce même commerce, devenant enſuite trop étendu & trop lucratif, & introduiſant par conſéquent dans la ſociété des richeſſes exorbitantes, y porta encore néceſſairement le luxe extravagant, la molleſſe indolente & la corruption. Si l'on conſulte les annales des nations commerçantes & devenues très-opulentes par le moyen du commerce, on obſervera chez elles un agrandiſſement & des progrès rapides, ſuivis d'une décadence ſucceſſive. On y admirera d'abord la pauvreté unie au travail & à la vertu; dans le ſecond période, on verra l'aiſance jointe à l'induſtrie & à la pureté des mœurs; dans le troiſieme période, les ri-

cheſſes ſeront accompagnées de l'inaction & de la molleſſe; & cet état dégénérera en cette fatale opulence, qui entraîne avec elle le luxe, la molleſſe, l'oiſiveté & la corruption. Ainſi les Phéniciens, les plus fameux des peuples commerçans de l'antiquité, tomberent dans une telle diſſolution de mœurs, & dans un ſi grand aviliſſement, qu'ils n'eurent pas le courage de défendre leur patrie contre Nabucco, qui la démolit juſqu'en ſes fondemens, quoique Tyr ſe crût en quelque ſorte imprenable par ſa ſituation, étant environnée d'eau; ainſi les Etruſques, les plus anciens peuples commerçans de l'Europe, furent aiſément ſubjugués d'abord par les Gaulois, & enſuite par les Romains, plus pauvres & plus groſſiers qu'eux. Telle fut encore l'influence qu'eut le commerce chez les Phociens & les Corinthiens, les plus célebres peuples commerçans de la Grece. Si Rhode & Carthage, pour ne point parler d'anciennes nations, ſe maintinrent long-tems dans un état floriſſant, malgré les richeſſes monſtrueuſes que le commerce y avoit accumulé, c'eſt l'effet de l'extraordinaire combinaiſon qui obligea ces deux républiques à faire continuellement & ſans interruption une guerre défenſive, qui, en maintenant & rallumant dans les eſprits cette activité & cette vigueur, que le commerce y introduiſit dans ſes commencemens, les dépouilloit en même-tems de ces richeſſes ſuperflues, que le commerce y accumuloit. Une puiſſance, uniquement fondée ſur les richeſſes, ne peut être que précaire; la nation enrichie,

eſt ordinairement dépouillée par quelque conquérant affamé, qui l'inonde de ſes brigands. Un peuple riche, eſt dépouillé de deux manieres, ſes alliés le dévorent par les ſubſides qu'il leur paie, ſes ennemis le dépouillent par la force ou la ruſe. Telles ſont les funeſtes vérités qui ont fait répéter à notre auteur, à la fin de ſon diſcours, ces vers de Virgile, qu'il a mis à la tête de ſon ouvrage :

. . . . Oculiſque errantibus alto
Quæſivit cœlo lucem ingemuitque repertâ.

Une nation pauvre ſe croit malheureuſe en ſe voyant forcée de vivre dans la dépendance des autres; pour s'en tirer, elle eſt obligée de recourir à la force ou à l'induſtrie ; elle cherche donc ou à conquérir & piller, ou à ſe procurer par le commerce les ſignes de la richeſſe, qui, du conſentement des nations, lui fourniſſent les objets ou denrées, dont la nature l'a privée. Cette induſtrie continuée, met ſouvent une nation indigente par elle-même, mais opulente par le commerce, en état de jouer quelque tems un rôle diſtingué parmi des puiſſances plus réelles. Les Tyriens, les Sydoniens, les Carthaginois, chez les anciens, les Vénitiens & les Hollandois, chez les modernes, nous fourniſſent des exemples frappans des effets que peuvent produire le commerce & l'induſtrie dans des nations que la nature n'a point favoriſées.

Une politique éclairée eſt faite pour preſſentir que le commerce amenera le luxe qui, ſi

l'on ne prévient ses effets, conduit les empires les plus florissans à une perte certaine. C'est alors qu'un desir immodéré des richesses, s'empare de tous les citoyens. Une nation enivrée de l'amour du gain, ne songe plus qu'au commerce; elle se flatte qu'il suffit pour lui procurer tous les biens de ce monde; ce commerce devient alors une pomme de discorde entre les peuples & leurs souverains. Il fait naître des rivalités, des jalousies, des luttes continuelles; de-là cette ardeur insensée pour découvrir de nouvelles branches de négoce; le globe n'est plus assez vaste pour le marchand en délire; une isle déserte devient un objet d'importance; des nations sont prêtes à s'égorger pour savoir à qui demeureront quelques monceaux de sable, dans lesquels l'avidité croit déja voir des trésors.

(*Efemeridi letterarie.*)



VOYAGE pittoresque des isles de Sicile, de Malte & de Lipari, où l'on traite des antiquités qui s'y trouvent encore, des principaux phénomenes que la nature y offre, du costume des habitans & de quelques usages ; par M. JEAN HOUEL, peintre du roi, grand *in-fol.* avec fig. A Paris, chez l'auteur, rue du Coq-St.-Honoré, 1782.

LES 3me. & 4me. chapitres de cet ouvrage, non moins intéressant pour les philosophes, les gens du monde, que pour les artistes, & qui, ainsi que nous l'avons annoncé (*), paroît par cahiers, sont accompagnés chacun de six estampes.

En revenant de la *grotte de la Sybille* à Marsalla, M. Houel observa dans l'intervalle qui les sépare, des débris de temples & de palais, d'après lesquels il conjectura que cette grotte, au-lieu d'avoir été, comme on le pensoit, la demeure de la Sybille de Cumes, n'étoit que la salle des bains de l'un de ces palais : il fut confirmé dans cette idée par la forme de la grotte, son peu d'étendue, le ruisseau & le pavé en mosaïque qu'on y voit. Après des détails curieux sur ces objets, l'auteur revient

(*) Journal de *décembre*, pag. 155.

à Mazzara. » Les habitans de cette ville, dit-
» il, prétendent qu'elle eſt l'ancienne Séli-
» nonte, quoique les débris immenſes de Séli-
» nonte ſubſiſtent encore à 24 milles de Maz-
» zara; mais rien n'eſt ſi commun en Sicile
» que de voir des villes modernes ſe donner
» pour des villes antiques & célebres qui
» n'exiſtent plus, ou dont les ruines ſe trou-
» vent dans leur voiſinage, & atteſtent la
» fauſſeté de leurs prétentions. «

Mazzara n'offre preſque rien qui annonce qu'elle ait été décorée par les arts. On n'y voit que trois ſarcophages antiques ſitués dans l'égliſe cathédrale. Le premier repréſente en bas-relief une chaſſe au ſanglier, qui paroît être celle de Méléagre : c'eſt le ſujet de la 1ere. figure de la 13me. planche que donne ici le voyageur. Dans la 2me. figure on trouve une urne cinéraire avec ſon couvercle renverſé pour en faire connoître l'intérieur; cette urne eſt ornée d'une ſculpture de très-bon goût.

La 14me. planche repréſente le ſecond ſarcophage décoré d'un bas-relief. On y a ſculpté l'enlevement de Proſerpine : Cérès court après elle, montée ſur un char traîné par deux ſerpens aîlés. Ce morceau eſt d'une belle compoſition. L'auteur a grouppé au-deſſous du bas-relief deux urnes ornées de ſculpture; il y a joint tout ce que renferment les tombeaux antiques, des lampes, des vaſes lacrymatoires, &c., pour indiquer les uſages funéraires des anciens, qu'il explique, avec les différentes idées qu'on a eues ſur ces objets en différens tems.

Dans la 15me. planche on voit le 3me. ſarcophage : le bas-relief qui le décore, offre la bataille des Amazones. M. Houel regrette qu'il ſoit un peu mutilé dans pluſieurs endroits : tant l'exécution en eſt belle. On préſume que ce tombeau renferme les cendres de quelque illuſtre perſonnage. Ses extrêmités ſont ornées de bas-reliefs, ce qui eſt une particularité aſſez rare.

De Mazzara, le voyageur ſe rendit à Caſtel-Vetrano, petite ville, à 8 milles de la mer, où la proceſſion de la Fête-Dieu, qui ſe fit la nuit, comme c'eſt l'uſage en bien des endroits de la Sicile, à la lueur de 3 ou 4 cens flambeaux ou gerbes de roſeaux, lui offrit un ſpectacle très-curieux, dont il donne la deſcription.

» En arrivant ſur la place où fut jadis Séli-
» nonte, dit-il enſuite, je me logeai dans la
» tour des gardes-côtes, qu'on appelle aujour-
» d'hui TORRE DEI PULCI, *la tour des puces.*
» Il faut que les étymologiſtes ſachent qu'il y
» avoit autrefois dans ce lieu un temple con-
» ſacré à Caſtor & à Pollux, en italien *Pol-*
» *luce.* Quand le temple fut démoli, & ce
» dernier dieu oublié, le peuple ne connoiſ-
» ſant plus *Polluce*, le prit pour le nom du
» petit inſecte *pulice* ou *pulce* (au pluriel, *pu-*
» *lici* ou *pulci*), qu'il connoiſſoit très-bien ;
» & par-là, il prépara beaucoup de travail aux
» doctes qui fondent de ſublimes allégories ſur
» les rapports qu'ils trouvent entre quelques
» ſyllabes. « M. Houel expoſe d'une maniere

très - satisfaisante les usages de cette tour & de ses environs.

Il donne dans la 16me. planche une carte de Sélinonte, où est marquée l'enceinte de la ville proprement dite. Elle étoit située entre le fleuve Modion, qui couloit à l'occident, & le fleuve Bélice (comme le dit Cicéron), qui couloit au levant, à 2 milles de distance au plus. Cette enceinte renfermoit trois temples, lesquels sont détruits aujourd'hui : l'auteur n'en a peint qu'un seul dans la 17me. planche. On voit au fond de ce même tableau, à l'horizon, la ville de Castel-Vetrano.

La 18me. planche offre une vue d'un quatrieme temple de Sélinonte. Par la maniere dont les débris de ce temple sont disposés, il est évident, observe l'auteur, que les hommes l'ont renversé en différens tems. Son plan n'a rien de particulier, ses profils sont à-peu-près semblables aux autres; autour de ses ruines, la terre est cultivée.

M. Houel raconte ainsi un trait assez plaisant qui lui arriva pendant son séjour à la *tour des puces.* » Un grouppe de femmes assi- » ses à terre dans une chapelle où l'on disoit » la messe, m'offrit quelque chose de si ori- » ginal, que je saisis mon crayon, & que je » commençai à les dessiner. Un homme y fit » attention : me voyant tracer des lignes avec » un crayon en bois qu'il prit pour une petite » baguette, il courut au prêtre qui s'avançoit » vers l'autel, l'appella, & tout essoufflé, tout » effrayé, lui dit de venir bien vîte, qu'il y

» avoit-là un... un... qui en vouloit à une
» jeune fille. Mais quel eſt cet homme, lui
» répondit le prêtre? --- Je n'en ſais rien...
» C'eſt, je crois, un étranger; mais venez,
» venez: il enſorcellera cette jeune fille, il
» l'emportera, &c. --- Mais encore une fois,
» cet homme n'eſt-il pas le François qui de-
» puis quelques jours eſt à la *tour des puces?*
» Je crois qu'oui, dit l'autre en tremblant.
» Hé bien, ſoyez tranquille, répliqua le bon
» paſteur: je le connois, c'eſt mon ami, & je
» réponds de lui «.

Au commencement du 4e. chapitre, on trouve la deſcription d'un cinquieme temple de Sélinonte, qui fait le ſujet de la 19e. planche. Ce temple ſe nomme *Periptere*, parce qu'il a des colonnes tout autour. Sa longueur eſt de 29 toiſes, & ſa largeur de 12. Ses colonnes ont 5 pieds 6 pouces de diametre.

Dans la 20e. planche, l'auteur donne une vue générale des débris du plus grand temple de Sélinonte: leur maſſe eſt énorme. » On
» ne conçoit pas, dit-il, comment le ravage
» de la guerre peut aller juſqu'à renverſer les
» premiers tambours de colonnes, ſur-tout de
» colonnes auſſi fortes. Ces tambours ont 10
» pieds de haut & 10 pieds de diametre. La
» hauteur du temple eſt de 51 toiſes, & ſa
» largeur de 25. Il y a 8 colonnes aux faces
» principales, & 16 aux parties latérales. Elles
» ſont ſupérieures en volume & en élévation
» à tout ce qu'on peut leur comparer; elles
» ont 45 pieds 6 pouces de haut. Il y en a

» trois qui sont faites d'un seul morceau. Ce » temple étoit une des merveilles de la Sicile » par sa grandeur. Il est vraisemblable qu'il n'a » pas été fini totalement. «

M. Houel a consacré la 21e. planche au plan de cet édifice, ainsi qu'aux détails géométraux nécessaires pour en indiquer les beautés particulieres.

Il existe près du même temple une carriere qui a fourni les pierres dont on a bâti Sélinonte : on la voit encore dans l'état où elle étoit lors de la construction de cette ville. C'est un banc de pierre d'environ 300 toises de longueur. Les matériaux qu'on en tire sonnent comme du métal. Les architectes de Sélinonte y faisoient ébaucher les colonnes. La 22e. planche représente cette carriere.

De Castel Vetrano, dont il expose quelques usages, le voyageur se rendit à Sciacca, ville située à 24 milles de la premiere, au pied d'une chaîne de montagnes; il y visita les bains de St. Calogero, qui jouissent d'une grande réputation.

» Des eaux de sources bouillantes & médi- » cinales, dit-il, ne sont pas rares; mais ce » que j'observe ici n'est sûrement pas com- » mun : c'est que le feu souterrein qui fait » bouillir ces eaux, s'évapore perpendiculai- » rement, comme par le tuyau d'une chemi- » née, & arrive dans des grottes situées au » sommet de la montagne, lesquelles reçoi- » vent les vapeurs brûlantes qui s'élevent de » son sein. Une de ces grottes sert d'étuve :

» je m'y présentai ; en un instant mes ha-
» bits furent pénétrés par une sueur très-abon-
» dante. «

La 23e. planche offre une vue des bains & de la montagne de St. Calogero, ainsi qu'un plan des mêmes bains, accompagné du récit des usages qui s'y pratiquent.

Dans la 24e. planche on voit la grotte des baigneurs & son plan.

La description de l'entrée de M. Houel, dans ce souterrein, contient divers détails assez piquans, pour lesquels il faut recourir à l'ouvrage même.

Nous terminerons cet extrait par une conversation fort singuliere qu'eut l'auteur avec deux religieux.

» J'étois logé, dit-il, dans le couvent des
» récollets. Le gardien, accompagné d'un au-
» tre pere, vint me voir le jour même où j'a-
» vois été dans la grotte. Vous voyez, me
» dit-il, cette montagne de St. Calogero : elle
» est bien aride aujourd'hui ; autrefois elle étoit
» couverte de bois & d'ombrages ; c'étoit un
» lieu délicieux, mais rempli de diables qui
» désoloient le pays. St. Calogero vint ; il se
» logea dans les grottes qui sont au haut de
» cette montagne ; les diables jetterent des
» cris horribles, & furent obligés d'abandon-
» ner la forêt, qu'on abattit aussi-tôt. Et où
» sont-ils allés, ces diables ? leur dis-je ; ap-
» prenez le moi, mes peres, & j'y vais à
» l'instant même ; je vous assure qu'ils ne me
» feront pas plus de mal qu'ils ne m'en ont

» fait dans la grotte. Eh ! croyez-vous, répon-
» dit le gardien, que nous soyons les dupes
» de cette aventure, & que nous ignorions
» que vous autres François, vous vous êtes
» apprivoisés dès long-tems avec les esprits in-
» fernaux, que plusieurs de vous portent dans
» leurs tabatieres de petits diables familiers &
» invisibles, dont ils se font aider dans leurs
» entreprises ? «

» Ce n'est ni pour rire, ni pour avilir ces
» peres que je raconte une telle histoire ;
» c'est pour montrer ce que devient l'homme
» dénué de bonnes instructions, & employant
» à recueillir des contes cette avidité insatia-
» ble d'apprendre, que la nature lui avoit
» donnée pour qu'il se livrât à l'étude de la
» vérité. «

(*Journal encyclopédique.*)



INSTRUCTION pour les bergers & pour les propriétaires de troupeaux ; par M. DAUBENTON, de l'académie royale des ſciences, de la ſociété royale de médecine, lecteur & profeſſeur d'hiſtoire-naturelle au college royal, garde & démonſtrateur du cabinet d'hiſtoire-naturelle du jardin du roi, des académies de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Vergara, de Dijon & de Nancy, in-8vo. de 416 pages. A Paris, de l'imprimerie de Ph.-D. Pierres, imprimeur ordinaire du roi, rue St. Jacques, 1782.

PREMIER EXTRAIT.

LA juſte réputation de M. Daubenton, & ſur-tout ſes connoiſſances approfondies, ſont déja des garans preſque aſſurés de la bonté du livre que nous annonçons ; & lorſque l'on connoît l'eſprit d'obſervation de l'auteur, ſa ſagacité & ſes lumieres, on ne peut plus avoir d'incertitude à cet égard. Cet ouvrage eſt le fruit de quatorze ans d'obſervations, comme notre auteur l'annonce, & des épreuves qu'il a faites ſur des troupeaux, par ordre du gouvernement, pour rechercher les moyens de perfectionner les laines. Il ne s'eſt pas contenté de conſulter les pratiques les mieux fondées des gens de la campagne, ainſi que les con-

noiſſances éparſes dans les meilleurs livres nationaux & étrangers, il a vu par lui-même, il a obſervé avec patience & conſtamment un troupeau qu'il a formé lui-même près de Montbard ; c'eſt donc le réſultat de ſes propres expériences que M. Daubenton offre au public.

La forme ſous laquelle cet excellent ouvrage paroît, eſt très-propre à lui donner tout le degré d'utilité dont il eſt ſuſceptible. Il eſt par demande & par réponſe, & eſt traité avec tant de clarté, de ſimplicité & de préciſion, qu'il peut être mis avec fruit dans les mains des gens de la campagne : » Il ſera bon, dit » M. Daubenton, pour apprendre à lire ; les » maîtres d'école des villages pourront s'en ſer- » vir pour les jeunes gens qu'ils voudront » exercer à la lecture, & inſtruire en même » tems ſur la maniere de ſoigner les troupeaux. «

Cette inſtruction eſt diviſée en quatorze leçons ; la premiere roule *ſur les bergers*. L'auteur examine quels doivent être l'âge, l'habillement, la nourriture, les qualités, & les connoiſſances néceſſaires au berger. Il s'éleve avec raiſon contre l'uſage où l'on eſt preſque partout de confier la garde des troupeaux à des enfans.

» Cela vient, dit-il, de ce qu'on ne con- » noît pas aſſez le profit que l'on pourroit ti- » rer d'un bon troupeau, ſoigné par un bon » berger. Les bêtes à laine abâtardies, faute » de ſoins, rapportent ſi peu, qu'elles ne mé- » ritent pas d'occuper un homme. Au lieu de » chercher de bons bergers, pour remonter

» les troupeaux, on les fait conduire par des » enfans; au lieu de leur apprendre le métier » de berger, on les en dégoûte bien vîte, par-» ce qu'on n'en connoît pas l'utilité. «

Il n'en eſt pas ainſi dans les pays où l'on ſait tirer parti des bêtes à laine; en Angleterre, dans une partie de l'Eſpagne, & dans quelques-unes de nos provinces, les bergers ont de bons gages; ils ſont bien payés lorſqu'ils ſavent leur métier, & qu'ils l'exercent ſoigneuſement.

Un berger doit être vêtu de maniere à ſe défendre des rigueurs du froid, de la chaleur du ſoleil, & de l'intempérie des ſaiſons; ſa nourriture doit être ſimple, mais ſaine & aſſez ſubſtantielle pour entretenir ſes forces & ſa ſanté; mais, comme s'exprime M. Daubenton, » il faut ſavoir plus de choſes pour le » métier de berger, que pour la plupart des » autres emplois de la campagne. Un bon ber-» ger doit connoître la meilleure maniere de » loger ſon troupeau, de le nourrir, de l'a-» breuver, de le faire pâturer, de le traiter » dans ſes maladies, de l'améliorer, de faire » le lavage & la tonte de la laine; il doit » enfin ſavoir conduire ſon troupeau, & le » faire parquer; élever ſes chiens, les gou-» verner, & écarter les loups; « à quoi nous ajouterons qu'il devroit être en état de guérir & de ſoigner les animaux malades.

Seconde leçon, ſur les chiens de berger & les loups.

L'auteur examine ici l'éducation qu'il faut donner aux chiens deſtinés à la garde des trou-

peaux ; mais il n'en trouve l'usage avantageux que dans les cantons où les loups sont à craindre, & dans ceux où on rencontre fréquemment des terres emblavées & exposées au dégât ; & dans tous les cas, les chiens trop ardens & mal disciplinés sont plus nuisibles qu'utiles.

» Ils se jettent sur les moutons, les mor» dent, les blessent & leur causent des abcès, » ils épouvantent les brebis pleines, & en les » heurtant, ils les font quelquefois avorter ; » ils renversent les bêtes languissantes qui ont » peine à suivre le troupeau, ils les fatiguent » toutes & les échauffent, en les menant trop » vîte & trop durement. Pour empêcher tous » ces inconvéniens, il ne faut employer à la » conduite des troupeaux que des chiens d'un » naturel doux, bien appris à ne montrer les » dents qu'aux loups, & jamais aux moutons. » Un bon chien bien dressé les fait obéir sans » leur nuire, ils s'accoutument à faire d'eux» mêmes ce que les chiens leur feroient faire » de force ; ils se retirent lorsqu'il approche, » ils n'avancent pas du côté où ils le voient » en sentinelle sur le bord d'un terrein dé» fendu. «

Quoi qu'il en soit, l'auteur conseille de s'en passer dans les cantons où les loups ne sont pas à craindre, & dans les pays où les terres sont divisées par grandes soles, où il y a toujours beaucoup de terrein en jachere, c'est-à-dire, non emblavé.

» Les moutons vont naturellement tous en» semble,

» femble, ils ne s'écartent du troupeau que
» lorfqu'ils apperçoivent une pâture qui leur
» paroît meilleure que celle où ils font; cet
» appât eft ordinairement trop éloigné des
» grandes jacheres pour les attirer; mais fi le
» troupeau fe trouve à l'un des bouts de la
» jachere, près des terres fujettes au dégât,
» le berger fe tient du côté de ces terres pour
» les défendre. «

Au refte, il eft des moyens qui facilitent la conduite des troupeaux aux bergers, lorfqu'ils manquent de chiens, ou qu'ils peuvent s'en paffer.

» Ils apprivoifent quelques bêtes du trou-
» peau, ils leur donnent des noms particuliers,
» & les accoutument à venir à eux lorfqu'ils
» les appellent; pour leur faire prendre cette
» habitude, ils les font fuivre en leur pré-
» fentant un morceau de pain. Lorfque le ber-
» ger veut faire paffer le troupeau par un dé-
» filé, le faire changer de route, ou le raf-
» fembler, il fait venir à lui les bêtes appri-
» voifées; celles qui fe trouvent auprès d'elles
» les accompagnent, les autres viennent après,
» & bientôt tout le troupeau fe trouve dif-
» pofé à fuivre les pas du berger. «

Quant aux loups, l'auteur confeille l'ufage des fonnettes, attachées au col des bêtes à laine, qui aide d'ailleurs à retrouver les bêtes écartées dans les bois ou dans tous autres endroits où le berger ne peut pas les appercevoir; cette pratique eft utile fur-tout pendant la nuit. Lorfque le loup approche du parc ou

de la bergerie, les bêtes à laine ſont ordinairement les premieres à le ſentir; elles s'agitent de maniere à faire entendre leurs ſonnettes, qui avertiſſent du danger les chiens & le berger.

Dans les cantons fréquentés par les loups, le berger doit avoir des chiens aſſez forts & aſſez courageux pour leur faire face, les mettre en fuite, & même les tuer. La race des chiens, appellés *mâtins*, doit être préférée; mais il faut les armer d'un collier de fer, hériſſé de pointes, pour les empêcher d'être ſaiſis par le col.

» Le berger doit veiller attentivement ſur » ſon troupeau, lorſqu'il le conduit près des » bois; il doit avoir la même précaution lorſ- » qu'il ſe trouve près des champs, où l'herbe » eſt aſſez haute pour que les loups puiſſent » y reſter cachés. Ils ſont ſur-tout à craindre » dans les jours de brouillards & à l'entrée » de la nuit, & ſur-tout ſous des haies & des » buiſſons où ils ſe tiennent en embuſcade. «

Nous remarquerons ici que pour préſerver les troupeaux de la fureur des loups, c'eſt uniquement ſur la force, le courage & la vigilance des bergers que compte M. Daubenton. Point de ces prétendues recettes pour les détruire, l'expérience en montre l'inutilité; il ſeroit même important de les proſcrire, parce que la plupart n'étant autre choſe que des appâts empoiſonnés, qu'on expoſe à la voracité de ces animaux, il en peut réſulter les plus grands inconvéniens, ſur-tout dans les cantons un peu fréquentés.

Troisieme leçon, sur le logement, la litiere & le fumier des moutons.

L'objet de cette leçon est très-important; puisque la santé & le rapport des bêtes à laine, dépendent, en plus grande partie, de la maniere dont elles sont logées. Les étables basses, resserrées & privées d'air, en usage dans la plupart des campagnes, sont une des principales causes de leurs maladies : écoutons M. Daubenton.

» Les étables fermées sont le plus mauvais » logement qu'on puisse donner aux moutons; » la vapeur qui sort de leur corps & du fu- » mier, infecte l'air, & met ces animaux en » sueur, ils s'affoiblissent dans ces étables trop » chaudes & malsaines, ils y prennent des » maladies; la laine y perd sa force, & sou- » vent le fumier s'y desseche & s'y brûle. » Lorsque les bêtes sortent de l'étable, l'air » du dehors les saisit quand il est froid, il ar- » rête subitement leur sueur, & quelquefois il » peut leur donner de grandes maladies. «

Principe général : les moutons ont besoin de beaucoup d'air : M. Daubenton préfere, aux étables fermées, celles qui sont ouvertes; & à ces dernieres, les appentis ou hangards; mais aucun logement n'est comparable à un parc en plein air, & sans aucun couvert, ainsi que le démontrent l'expérience & l'usage suivi à cet égard en Angleterre, où la température est peut-être un peu plus froide qu'en France; en effet, la laine dont ces animaux sont couverts, les

défend aſſez des injures de l'air : elle a une ſorte de graiſſe que l'on appelle le *ſuint*, qui empêche pendant long tems la pluie de pénétrer juſqu'à la racine, de ſorte que les flocons ne ſont ni froids, ni mouillés près de la peau, tandis que le reſte eſt chargé d'eau ou de glace, ou couvert de givre ou de neige. Quant aux parties de leur corps, dépourvues de laine, qui pourroient ſouffrir du grand froid, telles que les jambes, les pieds, le muſeau & les oreilles, ces animaux ſavent les en préſerver.

» Etant couchés ſur la litiere, ils raſſem» blent leurs jambes ſous leurs corps; en ſe » ſerrant pluſieurs les uns contre les autres, » ils mettent leurs têtes & leurs oreilles à l'a» bri du froid, dans les petits intervalles qui » reſtent entr'eux, & ils enfoncent le bout de » leur muſeau dans la laine. Les tems où il » fait des vents froids & humides, ſont les » plus pénibles pour les moutons expoſés à » l'air; les plus foibles tremblent & ſerrent les » jambes, c'eſt-à-dire, qu'étant debout, ils ap» prochent leurs jambes plus près les unes des » autres qu'à l'ordinaire, pour empêcher que » le froid ne gagne les aînes & les aiſſelles, » où il n'y a ni laine ni poil; mais dès que » l'animal prend du mouvement, ou qu'il man» ge, il ſe réchauffe, & le tremblement ceſſe. «
Au reſte, ces principes ſont des faits, & voici ce que déclare M. Daubenton.

» On a fait cette épreuve (il parle de lui» même) près de la ville de Montbard, en

» Bourgogne, d'abord ſur une douzaine de » bêtes à laine, & enſuite pendant quatorze » ans, depuis 1767 juſqu'en 1781, ſur un » troupeau d'environ trois cens bêtes, qui n'a » eu d'autre logement, pendant tout ce tems, » qu'une baſſe-cour, fermée de murs, où il » eſt encore à préſent. Les rateliers ſont at- » tachés aux murs, ſans aucun couvert; les » brebis y ont mis bas, les agneaux y ſont » toujours reſtés, & toutes les bêtes s'y ſont » maintenues en meilleur état qu'elles n'au- » roient fait dans des étables fermées, quoi- » qu'il y ait eu pendant le tems de leur ſé- » jour à l'air, pluſieurs années très-pluvieu- » ſes, & des hivers très-froids, ſur-tout celui » de 1776 : on ſait d'ailleurs qu'en Angleterre » les bêtes à laine reſtent en plein champ pen- » dant tout l'hiver; il y en a eu dans ce pays- » là qui ont paſſé pluſieurs jours enfoncées » ſous la neige, & qui en ont été retirées ſai- » nes & ſauves; mais dans la ſaiſon où les » brebis agnellent, les bergers veillent pen- » dant les nuits froides pour empêcher que les » agneaux ne gelent, principalement ceux des » meres jeunes, foibles ou mal nourries. Cet » accident eſt peu à craindre lorſqu'on n'a » donné le bélier aux brebis qu'en octobre. «

Il eſt aiſé de ſentir l'avantage d'une pareille pratique, qui ſe rapproche de la nature dont les animaux, même domeſtiques, aiment moins à s'écarter que les hommes. Cette toiſon ſi chaude qu'elle a donnée au mouton, indique ſuffiſamment ſon intention de le garantir des rigueurs

des ſaiſons ; mais il faut convenir que la méthode propoſée exige des bergers robuſtes, intelligens, très-actifs & très-vigilans. Que deviendroit un pareil troupeau, confié à un vieillard languiſſant, ou à un enfant de douze ans, comme dans la plupart de nos provinces? Il eſt donc très important que les cultivateurs & grands propriétaires ſoient bien convaincus de tous les avantages qu'ils peuvent retirer d'un troupeau bien adminiſtré, afin qu'ils ne regardent pas à la dépenſe que leur occaſionneroit un berger, doué de toutes les qualités que demande notre auteur. Ne feroit-il pas d'ailleurs un moyen de s'aſſurer de leur zele & de leur activité, en les intéreſſant à l'amélioration du troupeau confié à leurs ſoins? Ne pourroit-on pas les faire participer à l'augmentation des bénéfices qui en réſulteroient ? Comment peut-on eſpérer que des malheureux, jamais inſpectés, abandonnés à eux-mêmes, mal payés, mal nourris, mal vêtus, veuillent ſe donner toutes les peines qu'exige la conduite d'un troupeau? Pourſuivons.

Il eſt néceſſaire que les moutons ne ſoient pas trop reſſerrés dans leur parc domeſtique, ou dans celui des champs; ſelon M. Daubenton, il faut que chaque mouton de race moyenne ait au moins ſix pieds quarrés; & le mieux eſt, ſi on a un emplacement ſuffiſant, de leur donner à chacun huit, dix, & même douze pieds quarrés d'emplacement.

» Les endroits couverts de fiente y ſont plus » éloignés les uns des autres que dans un parc

» moins grand ; les moutons y saliſſent moins » leur laine, ils peuvent s'y mouvoir plus li- » brement, ils y endommagent moins leur » laine en se frottant les uns contre les au- » tres ; les brebis pleines & les agneaux nou- » veaux nés, y sont moins exposés à être bleſ- » ſés. Les meilleures expoſitions sont celles du » midi, du ſud-oueſt, & du ſud-eſt, parce que » les murs du parc mettent les troupeaux à l'a- » bri des vents de biſe & de galerne «.

Quant aux fumiers, il n'eſt pas à craindre que cette pratique les détériore ; au contraire :

» Les fumiers qui sont en plein air ne sont » pas sujets, comme ceux des étables, à se » trop échauffer, à blanchir, & à perdre de » leur force, parce que les brouillards, la nei- » ge, & les pluies les humectent, & en font » un engrais meilleur que les fumiers qui ont » été pendant long-tems à couvert.

» Tant qu'il y a du fumier dans le parc » domeſtique, il faut néceſſairement de la li- » tiere, pour empêcher que les moutons ne » saliſſent leur laine, & ne soient dans la » boue. «

On peut à la rigueur, dans des tems de diſette, se paſſer de litiere, comme dit l'avoir éprouvé M. Daubenton ; mais alors il obſerve qu'il faut mettre dehors tout le fumier ; ba- layer avec soin le parc tous les matins, le sa- bler si le terrein n'eſt pas solide, & lui donner beaucoup de pente pour l'écoulement des eaux, que l'on peut conduire par un égout sur un terrein en culture, ou dans une foſſe où il y

a du fumier, ce qui l'engraiſſe conſidérablement.

Quatrieme leçon, ſur la connoiſſance & le choix des bêtes à laine.

Les bêtes à laine different par le ſexe, par l'âge, par la hauteur de la taille, & par les qualités de la laine & de la chair.

L'âge ſe connoît par les dents de devant de la mâchoire inférieure.

» Elles ſont au nombre de huit, elles pa-
» roiſſent toutes dans la premiere année de
» l'animal qui porte alors le nom d'*agneau*, mâle
» ou femelle; ces dents ont peu de largeur,
» & ſont pointues; dans la ſeconde année les
» deux du milieu tombent, & ſont remplacées
» par deux nouvelles dents, que l'on diſtingue
» aiſément par leur largeur, qui ſurpaſſe de
» beaucoup celle des ſix autres. Dans la troi-
» ſieme année, deux autres dents pointues,
» une de chaque côté de celles du milieu, ſont
» remplacées par deux larges dents. Dans la
» quatrieme, les dents larges ſont au nombre
» de ſix; & dans la cinquieme, il n'y a plus
» de dents pointues. Enſuite on eſtime l'âge par
» l'état des dents mâchelieres, plus elles ſont
» uſées & raſées, plus l'animal eſt vieux. Enfin
» les dents de devant tombent ou ſe caſſent à
» l'âge de ſept ou huit ans «.

Les différentes races ſe diſtinguent par la hauteur; les plus petites bêtes à laine n'ont qu'un pied de hauteur, & les plus grandes trois pieds huit pouces; ainſi, ajoute M. Daubenton, les

races moyennes de toutes les bêtes à laine connues, ont environ deux pieds quatre pouces de hauteur.

Il eſt bon d'obſerver ici que les plus grandes eſpeces ne ſont pas toujours préférables, parce qu'il faut des pâturages très-abondans pour ſuffire à leur nourriture; elles ne trouveroient pas aſſez de nourriture dans les terreins ſecs & élevés, où l'herbe eſt rare & fine; ceux-ci conviennent mieux aux petites eſpeces, qui demandent moins de nourriture. Il faut donc, en général, aſſortir les eſpeces à la nature des pâturages qu'on peut leur donner, mais toutes choſes égales d'ailleurs, il faut préférer les moutons dont la laine eſt la meilleure & la plus abondante, en obſervant que lorſqu'on a des pâturages ſuffiſans, les grandes eſpeces ſont d'un plus grand rapport, plus fortes & plus robuſtes.

M. Daubenton diſtingue la qualité des differentes laines, en blanches ou de mauvaiſe couleur, courtes ou longues, fines ou groſſes, douces ou rudes, fortes ou foibles, nerveuſes ou molles; & on peut les réduire, dans l'uſage, à cinq eſpeces, laines ſuperfines, laines fines, laines moyennes, laines groſſes, & laines ſupergroſſes.

» Les laines blanches, fines, douces, fortes » & nerveuſes, ſont les meilleures; les laines » qui ont une mauvaiſe couleur, & qui ſont » groſſes, rudes, foibles ou molles, ſont de » moindre qualité «.

Il faut bien prendre garde ſi les laines des moutons qu'on achette ſont *jarreuſes*. Le *jarre*

eſt un poil mêlé avec la laine, & qui en diffère beaucoup, il eſt ſec & luiſant, n'a pas la douceur de la laine, & ne prend aucune teinture dans les manufactures.

Quant à la ſanté des bêtes à laine, pluſieurs indices ſervent à la faire connoître : telles ſont;

» La tête haute, l'œil vif & bien ouvert, le » front & le muſeau ſecs, les naſeaux humi» des ſans mucoſité, l'haleine ſans mauvaiſe » odeur, la bouche nette & vermeille, tous » les membres agiles; la laine fortement adhé» rente à la peau, qui doit être rouge, douce » & ſouple, le bon appétit, & principalement » la *veine bonne*, & le jarret fort «.

Ce ſont les veines de l'œil dont il eſt ici queſtion; ſi elles ſont bien apparentes, & d'un rouge vif; ſi les chairs qui ſont au coin de l'œil, du côté du nez, ont auſſi une belle couleur rouge, c'eſt un ſigne que l'animal eſt en bonne ſanté.

Cinquieme leçon, ſur la conduite des troupeaux au pâturage.

L'auteur réduit à ſept préceptes ceux que doivent ſuivre les bergers en menant paître les troupeaux.

1°. Faire paître les moutons tous les jours, s'il eſt poſſible.

2°. Ne les pas arrêter trop ſouvent en pâturant, excepté dans les pâturages clos.

3°. Empêcher qu'ils ne faſſent du dommage dans les terres expoſées au dégât.

4°. Eviter les terreins humides & les her-

bes chargées de rosées ou de gèlées blanches.

5°. Mettre les moutons à l'ombre durant la plus grande ardeur du soleil, & les conduire le matin sur des côteaux exposés au couchant, & le soir sur des côteaux exposés au levant, aut..nt qu'il est possible.

6°. Eloigner les moutons des herbes qui leur sont nuisibles.

7°. Les conduire lentement, sur-tout lorsqu'ils montent des colines. Il faut lire dans l'ouvrage même le développement de ces principes : nous nous bornerons à quelques observations intéressantes pour la conservation des bêtes à laine.

Toute espece d'humidité est très-contraire aux moutons, il en résulte presque toujours la maladie appellée *pourriture*, *le foie pourri*, *la maladie du foie*, *le gamer*, *&c.* Il faut donc éviter les pâturages qui produisent des herbes aqueuses.

En général, les bestiaux savent éviter les herbes qui leur sont contraires; mais il en est qui leur sont bonnes, qu'ils mangent avec avidité, & qui, pour cette raison, peuvent leur faire beaucoup de mal; telles sont les treffles, la luzerne, le froment, le seigle, l'orge, la sauve, le coquelicot, enfin toutes les herbes trop succulentes ou chargées de rosées & de pluies froides.

» Lorsque ces herbes sont en trop grande » quantité dans la panse, elles la font enfler » au point de rendre l'animal plus gros qu'il » ne devroit être, & lui donnent le mal, qu'il

» faut appeller *colique de panse;* on le nomme
» ordinairement *écoussure*, *enflure*, *enflure de ventre*, *fourbure*, *gonflement de ventre*, *&c.* Alors
» il reste debout sans manger, il souffre, il
» s'agite, sa respiration est gênée, il bat des
» flancs; lorsqu'on frappe le ventre avec la
» main, il sonne sans que l'on entende aucun
» mouvement d'eau; enfin les animaux attaqués
» de ce mal, tombent & meurent suffoqués,
» quelquefois en grand nombre. «

M. Daubenton indique les remedes suivans contre cette maladie. Après que le berger aura conduit promptement son troupeau dans un pâturage moins abondant, voici les moyens qu'il peut employer pour sauver les bêtes malades.

» On presse le ventre pour faire sortir les
» vents:

» On fait une saignée:

» On tire la fiente du fondement avec le
» doigt, ou avec une petite cuiller de bois,
» pour faire passer les vents.

» On bride les moutons, en leur mettant
» dans la gueule une petite branche de saule,
» ou une ficelle, que l'on noue derriere la
» tête, de façon que la gueule reste ouverte;
» dans cet état l'animal saute, se débat, & rend
» la fiente & les vents qui l'enfloient. «

On peut prévenir cet accident, & il suffit pour cela » d'attendre qu'il n'y ait plus de ro-
» sée ou de gêlée blanche sur les herbes, avant
» de faire paître les moutons; il ne faut pas
» les conduire le matin, lorsqu'ils sont affamés,

» dans des herbages abondans & ſucculens; il
» faut laiſſer paſſer leur groſſe faim dans des
» pâturages maigres, les mener enſuite dans de
» plus gras, & ne les y pas laiſſer aſſez long-
» tems pour qu'ils y prennent trop de nour-
» riture. «

Il faut ſur-tout éviter de faire boire les moutons après qu'ils ont mangé des poix, des feves, ou d'autres légumes farineux.

Si l'on n'a pas ſoin de garantir les moutons de la trop grande chaleur du ſoleil, comme ils ont le cerveau foible, les rayons du ſoleil tombant à plomb ſur leur tête, peuvent leur cauſer des vertiges qui les font tourner, & le mal appellé *la chaleur* qui les fait périr promptement, ſi l'on n'y remédie par la ſaignée. Il eſt donc eſſentiel de les conduire dans une telle direction, que leur tête ſoit à l'ombre de leur corps, tandis qu'ils la tiennent baiſſée en pâturant.

Sixieme leçon, ſur les différentes choſes qui peuvent ſervir de nourriture aux moutons.

Les terreins les plus élevés, les plus en pente, les plus légers, & les plus ſecs, ſont les meilleurs pour les pâturages des moutons.

» Les meilleures herbes ſont celles qui ont
» déja pris de l'accroiſſement, qui approchent
» de la floraiſon, ou qui commencent à fleu-
» rir; les herbes trop jeunes n'ont pas été
» aſſez mûries par l'air & par le ſoleil pour
» faire une bonne nourriture, elles ſont trop
» aqueuſes, & pour ainſi dire trop crues; celles

» qui ont pris tout leur accroissement, qui
» portent graine, ou qui sont trop vieilles,
» n'ont pas assez de sucs, & sont trop dures. «

Les meilleurs fourrages secs font dépérir les moutons, & sur-tout les brebis pleines, celles qui allaitent, & leurs agneaux; cela vient de ce que ces animaux sont accoutumés, pendant toute la bonne saison, à vivre d'herbes fraîches. Cependant on ne peut faire autrement que de leur en donner dans la mauvaise saison, après les gelées; mais il est encore, à cette époque, quelques nourritures fraîches, qui données une fois par jour, peuvent corriger le mauvais effet des nourritures seches.

On peut avoir, dit M. Daubenton, du colza, des choux de bouture, des choux cavaliers, & des choux frangés, ils résistent à la gelée, & on peut cueillir les feuilles de ces plantes qui sont hautes, & que la neige laisse à découvert dans les tems où elle couvre *le pastel* & *la pimprenelle*.

Il faut observer que ces plantes ne sont bonnes que quand les moutons sont privés d'herbes fraîches, & qu'il seroit plus avantageux de leur donner des racines de carottes, de panais, de salsifis, & de chervi; des raves, des navets, des pommes de terre, & des topinambours; l'avoine, l'orge, le son de froment, sont encore préférables; une petite poignée d'orge ou d'avoine, donnée chaque jour à un mouton, suffiroit pour le préserver du mauvais effet des fourrages secs.

Il y a des plantes, telles que *le pastel* & *la*

pimprenelle, qui conviennent aux bêtes à laine, & qui ſont preſque auſſi fraîches dans le fort de l'hiver, que dans la bonne ſaiſon. Ne pourroit-on pas en faire de bons pâturages pour l'hiver ?

Le chenevi, la graine du genêt, & les glands, même les marrons-d'inde, ſont encore bons pour les troupeaux. Les pains ou tourteaux, faits avec le marc du chenevi, de la navette, du colza, ſervent encore à la nourriture des moutons.

» Le pain de chenevi nourrit, réchauffe, » & anime les bêtes à laine ; mais il les altere » & leur donne le dévoiement, lorſqu'elles » en mangent en trop grande quantité. Le pain » de navette & de colza les échauffe & les » altere moins. Le pain de graine de lin & de » noix les nourrit & les engraiſſe plus que » tous les autres pains. «

Il faut lire dans l'ouvrage même tous les détails dans leſquels l'auteur entre, relativement à la formation des prairies artificielles, & à toutes les autres nourritures qu'on peut donner aux bêtes à laine. Par-tout une théorie ſavante & lumineuſe marche de front avec l'expérience ; & M. Daubenton ne laiſſe rien à deſirer à cet égard.

Septieme leçon, ſur la maniere de donner à manger aux moutons, de les faire boire, & de leur donner du ſel.

Ici l'auteur indique les doſes de fourrages & d'autres nourritures qu'il faut donner aux mou-

tons, lorſqu'ils ne vont pas aux champs, ou qu'ils n'y trouvent pas une nourriture aſſez abondante. Quant à leur boiſſon, voici comment il s'explique.

» L'eau des rivieres & des ruiſſeaux qui » coulent continuellement eſt la meilleure : » l'eau des lacs & des étangs coule en partie, » elle eſt préférable à l'eau des marais qui ne » coule point du tout ; il n'y faut abreuver » les moutons que lorſqu'il eſt impoſſible d'a- » voir de meilleure eau ; la plus mauvaiſe eſt » celle qui croupit dans les marais, dans les » mares, dans les foſſés, les ſillons, &c. Lorſ- » qu'on eſt obligé de donner aux moutons de » l'eau de pluie ou de cîterne, il faut l'expoſer » à l'air pendant quelque tems avant de la » donner ; les eaux croupies & corrompues » ſont très-nuiſibles aux moutons, & peuvent » les faire mourir. «

Le ſel eſt une ſubſtance qui convient ſinguliérement aux moutons ; & ſi dans les pays ſecs, ceux qui ſe portent bien peuvent s'en paſſer, il n'en eſt pas de même dans les pays humides & marécageux, dont les herbes trop aqueuſes expoſent les troupeaux à des maladies deſtructives, & entr'autres à la pourriture ; le ſel en eſt le remede le plus ſouverain, & il eſt indiſpenſable pour les prévenir & maintenir en bonne ſanté les bêtes à laine : » il » leur donne de l'appétit & de la vigueur, il » les réchauffe & les fait digérer, il empêche » les obſtructions, & il fait couler les eaux » ſuperflues qui ſont la cauſe de la plupart de

» leurs maladies; il faut ſur-tout leur en don-
» ner lorſqu'ils ſont languiſſans ou dégoûtés,
» ce qui arrive le plus ſouvent dans les tems
» de brouillards, de pluies, de neige ou de
» grands froids, & lorſqu'ils n'ont que des
» nourritures ſeches. «

Mais pour que le ſel ſoit bienfaiſant, il faut que l'uſage en ſoit modéré ; ſi on en donne tous les jours, trois gros ſuffiſent pour chaque mouton, ou au moins une livre pour vingt, tous les huit jours.

Combien ne ſeroit-il pas à deſirer qu'on trouvât le moyen d'aſſimiler les provinces ſujettes aux gabelles, à celles qui n'y ſont pas ſujettes ? Car, en ſuppoſant qu'on ne donnât, pendant la mauvaiſe ſaiſon, tous les huit jours, que ſix gros de ſel à chaque bête, il en coûteroit 150 liv. pour un troupeau de trois cens; d'où il ſuit que dans les pays où le ſel eſt à 14 ſols la livre, l'uſage en eſt impoſſible; & de-là vient, ſans doute, la foible qualité de nos laines, qui, tant que les choſes reſteront dans le même état, ne pourront probablement jamais entrer en concurrence avec celles de nos voiſins. Ce n'eſt pas pour les moutons ſeuls que le ſel eſt utile, l'uſage en eſt avantageux pour les bêtes à corne, les chevaux, les volailles, en général, pour preſque tous les animaux qui fécondent & améliorent nos campagnes. Il eſt notoire & généralement reconnu, que cette ſubſtance eſt le plus ſûr préſervatif à employer contre preſque toutes les épizooties.

Quoi qu'il en ſoit, M. Daubenton prétend

que dans les pays où le ſel eſt trop cher, il peut être remplacé par d'autres ſels moins coûteux, auſſi bons & même meilleurs.

» Le ſel de tartre, la potaſſe, ou les cen-
» dres gravelées, fondues dans l'eau, feroient
» auſſi appétiſſans pour les moutons que le ſel
» commun, & auroient plus de force; il fau-
» droit les donner à moindre doſe. On a éprouvé
» que la potaſſe donnée à un gros pendant
» pluſieurs jours de ſuite, à un mouton, ne
» lui a donné aucune incommodité. «

Faute de ces ſels, on pourroit, ſuivant M. Daubenton, employer un autre moyen.

» Verſez deux écuellées ou environ deux
» livres d'eau, ſur une écuellée ou environ
» une demi-livre de cendres; laiſſez repoſer
» l'eau pendant quatre heures, & la tranſvaſez
» pour la faire boire à un mouton. «

Un témoignage pareil à celui de M. Daubenton, ne laiſſe aſſurément aucun doute ſur l'efficacité de ces ſels; mais malheureuſement le point eſſentiel reſte encore à découvrir: Sont-ils auſſi ſpécifiques que le ſel commun contre la *pourriture?* Notre auteur n'ayant pas été à même de faire des expériences à cet égard, ſe garde bien de haſarder même des conjectures. Après avoir annoncé que l'on *préſume* auſſi que l'eau de chaux pourroit remplacer le ſel commun, il faudroit en faire l'épreuve; ſe contente-t-il de dire: » tous ces
» eſſais ſont aſſez intéreſſans pour mériter l'at-
» tention d'un homme qui ſeroit capable de
» les bien faire, & qui habiteroit un pays où

» les moutons ſeroient ſujets à la pourriture. «
Il ſemble que les véritables lumieres nous apprennent, avant toutes choſes, à *douter*, & à craindre ſur-tout de donner nos *opinions* pour des *principes*.

(*La ſuite au journal prochain.*)

THE warks of the English poets, &c. *Œuvres des poëtes Anglois, avec les préfaces biographiques & critiques; par* SAMUEL JOHNSON. *Edition enrichie des portraits des poëtes, gravés par Mrs.* Bartolozzi, Calwald, Hall, Sherwin, Walker, *&c.* Londres, 1779-1781, chez Barthurſt, & chez les principaux libraires de cette ville. (*La collection des poëtes Anglois*, 60 volumes petit *in-8vo.* Les *préfaces biographiques & critiques* 10 volumes petit *in-8vo.*)

SUITE. (*)

LA vie, dont nous allons faire mention, eſt celle du docteur Young, écrite à la priere du docteur Johnſon, par M. Herbert Croft le jeune, de Lincoln's-Inns, ami du fils de ce poëte. Nous y voyons que le pere du docteur

---

(*) *Eſprit des journaux*, décembre 1782, pag. 47.

Young étoit Edward Young, d'abord membre du college de Winchester & curé d'Upham, ensuite doyen de Sarum, & chapelain du roi Guillaume & de la reine Marie. C'étoit un homme savant & plein d'esprit ; & on le cite encore comme auteur de deux volumes de sermons.

Young le poëte fut élevé à Winchester. Il y resta jusqu'à l'âge de dix-neuf ans ; ce qui lui fit manquer l'occasion, étant hors d'âge par les statuts, d'être élu sur la fondation du college d'Oxford. Il fut toutefois admis comme membre libre de cette société, en 1703. Il n'y resta que trois mois. Le gardien, qui étoit un ami de son pere, venant à mourir, il fut placé au *Corpus*. En 1708, il fut nommé par l'archevêque Tennison, agrégé en droit, au college d'At-Souls. En 1714, il prit ses degrés de bachelier en droit civil, & les degrés de docteur en 1719.

» Il en est qui disent, suivant M. Croft, » que dès qu'Young se trouva libre & de» vint son maître à At Souls, il ne fit pas » honneur à la religion, ni à la vertu, com» me il le fit par la suite. L'autorité de son pere » avoit cessé par sa mort en 1705, & Young » n'eut pas honte d'être protégé par l'infâme » Wharton. Mais celui-ci étoit l'ami d'Young, » peut-être comme poëte, & principalement » comme tragique. S'il faut que les auteurs » vertueux soient protégés par des seigneurs » vertueux, qui les indiquera « ?

M. Croft rend ensuite compte du motif de leur liaison.

» Le pere d'Young avoit été lié avec Lady » Anne Wharton, premiere femme de Tho» mas Wharton, écuyer, depuis marquis de » Wharton; elle a été célébrée pour ses ta» lens poétiques par Burnet & Waller. Mis» triss Anne Wharton ajouta des vers aux » sermons déja mentionnés du doyen de Sa» rum, au sujet de la traduction en anglois, » qui en fut faite par Atwood, sur la demande de » Waller. Quand Wharton fut ennobli, il n'a» bandonna pas le fils de son ami. Le peu de » tems qu'il vécut, le jeune Young trouva » en lui un protecteur, & dans son dissolu des» cendant un ami & un compagnon. Le mar» quis mourut en avril 1715. «

Vers l'an 1721, Young voulut, à l'aide de son successeur, entrer au parlement. Sa démarche fut infructueuse. Ayant pris les ordres en 1728, peu de tems après il fut nommé chapelain de George II.

» Au mois de juillet 1730, il fut nommé » par son college à la cure de Welwin, dans » le Hertfordshire. Au mois d'avril 1732, il » épousa Lady Elisabeth Lée, veuve du co» lonel Lée, & fille du comte de Litcfield. » Sa connoissance avec cette dame vint de la » liaison de son pere avec Lady Anne Whar» ton, cohéritiere de sir Henri Lée de Ditchley, » dans l'Oxfordshire.

En 1740, il perdit sa femme & la fille qu'elle avoit eue de son premier mari, laquelle venoit d'être mariée au lord Temple, fils du lord Palmerston. La femme du docteur Young lui donna

un fils, nommé Frédéric, encore vivant; on a cru avec une maligne cruauté qu'il avoit servi de modele au portrait de Lorenzo dans les *Nuits* d'Young. M. Croft a réfuté cette infâme calomnie.

Young fut nommé en 1761, clerc du cabinet de la princesse douairiere de Galles. Il mourut en 1765, âgé de quatre-vingts ans.

Voici comme le docteur Johnson s'exprime au sujet du caractere poétique d'Young.

» Il est difficile de donner une idée générale » des poëmes d'Young; car il n'est point d'un » genre uniforme. L'une de ses pieces n'a point » de ressemblance avec l'autre. Il se mit à » écrire de bonne heure & continua long-tems. » En différens tems il eut différens genres de » poésie, où il excella. Ses vers sont tantôt » doux, tantôt rudes; son style est quelque» fois diffus, quelquefois précis; son plan sem» ble partir de l'ame; ses pensées paroissent » l'effet du hasard, tantôt fausses, tantôt heu» reuses, & souvent sans goût. «

» Dans ses *Nuits*, il a montré une poésie » originale, semée de profondes réflexions & » d'allusions frappantes; c'est un labyrinthe de » pensées, où l'abondance de l'imagination ré» pand des fleurs de mille couleurs & de mille » odeurs differentes. C'est un du petit nombre » des poëmes, ou les vers blancs, (c'est-à» dire, *vers sans rime*) ne peuvent être mis » en rime qu'avec désavantage. Le libre épan» chement de sentimens & les élans digressifs » de l'imagination eussent été gênés & resser-

» rés par la rime ; l'excellence de cet ouvrage
» n'eſt point la régularité, mais la richeſſe. On
» ne doit point faire attention à quelques vers
» particuliers. La force eſt dans le tout, &
» dans ce tout il y a cette magnificence qui
» caractériſe les jardins chinois, cette magni-
» ficence d'une vaſte étendue & d'une variété
» infinie. «

» Il faut convenir que la poéſie d'Young eſt
» riche en penſées, mais ſans régularité & ſans
» choix.

» Ses vers n'ont point de modele ; il ne ſe
» reſſemble pas plus dans un ouvrage que dans
» l'autre. Il ſemble n'avoir jamais étudié la
» proſodie ; on diroit qu'il n'a eu d'autre regle
» que ſa propre oreille. Mais avec tous ces
» défauts, c'étoit un homme de génie & un
» poëte. «

Son génie vécut preſque autant que lui (*)
» ce ne fut que la derniere année de ſa vie,
» (eſt-il dit dans le *Monthly review*) que ce
» flambeau qui brilloit encore en s'approchant
» de ſa fin, s'éteignit ſans gloire ſous les yeux
» du public, dans un poëme intitulé *la Réſigna-*
» *tion*, le dernier & le plus mauvais de tous ſes
» ouvrages. Mais l'année d'auparavant, on le vit
» jetter de vives étincelles dans ſes *Conjectures ſur*
» *la compoſition originale*, adreſſées en forme de
» lettres à l'immortel Richardſon. Si l'on fait at-

(*) Voyez la préface des *Nuits d'Young*, traduis par M. le Tourneur.

» tention que c'eſt l'ouvrage d'un veillard de qua-
» tre-vingts ans, ſes défauts étonneront bien
» moins, que les beautés dont il eſt ſemé. Il eſt
» étrange que le fardeau de quatre-vingts ans n'ait
» pu affaiſſer cette imagination vigoureuſe. Dans
» cet âge de foibleſſe & de décrépitude, ſon
» génie indocile & fier, ne peut encore ſouf-
» frir le joug des regles, & ſecoue hardiment
» les entraves de la vieilleſſe & de l'expérien-
» ce. « *En effet, on croit lire les réflexions d'un jeune homme, qui, plein d'audace, & ſe repoſant ſur le ſentiment de ſa force, annonce qu'il dédaigne les routes battues, & qu'il ſe croit fait pour en ouvrir de nouvelles. Des idées hardies, de grandes vues, un ſtyle énergique, & tout éclatant de comparaiſons, de métaphores & d'images attachent par-tout le lecteur.*

Ce petit traité dévelope parfaitement les idées d'Young, comme critique. On diroit qu'il auroit compoſé ſes NUITS, *d'après les principes qu'il y expoſe, ou qu'il auroit ajuſté ſes principes ſur les* NUITS. *Auteur original, il ne peut ſouffrir les imitateurs. Il reproche à Pope de s'être contenté de l'honneur d'être le traducteur d'Homere, au lieu de prétendre à la gloire de donner un ſecond Homere à l'Angleterre.*

» Nous naiſſons tous originaux, dit Young;
» comment donc arrive-t-il, que nous mou-
» rions tous copies? eſt-ce la faute de la na-
» ture? Non, la nature ne crée point deux
» ames ſemblables en tout, comme elle ne fait
» point deux viſages, qui ſe reſſemblent par-
» faitement. C'eſt donc la faute de l'homme.
» La

» La fureur d'imiter efface les caracteres distinctifs dont chaque esprit étoit marqué. Le monde littéraire n'est plus composé d'individus, qui aient une physionomie propre & une existence personnelle. Ce n'est qu'un amas informe d'esprits mêlés, & confondus ensemble, & cent ouvrages différens ne sont au fond que le même. S'il s'élevoit parmi nous quelque nouvel Omar, qui pour favoriser les progrès de son alcoran, dans l'univers, prît tous nos livres pour échauffer ses bains, en n'épargnant que les ouvrages vraiment originaux, la république des lettres ressembleroit assez à une grande cité en flammes, dont il ne reste que quelques édifices incombustibles, une forteresse, un temple, une tour qui, d'espace en espace, demeurent debout, & dominent tristement sur les ruines de son enceinte désolée.

» *Connois-toi*, *respecte-toi*, sont deux regles dont la pratique est aussi nécessaire dans les beaux-arts que dans la morale.

» *Connois-toi.* Nous pouvons nous appliquer ce que Martial disoit d'un mauvais voisin. Rien n'est si près, rien n'est si loin de nous que notre ame. Auteurs, plongez dans cet abyme, sondez la profondeur de l'ame, mesurez son étendue, déployez toute la force de ses facultés, & laissez-les agir librement du côté où elles se portent d'elles-mêmes. Rallumez, entretenez les étincelles éparses de lumiere & de feu, que votre négligence laisse éteindre, ou que vous étouffez sous un

» vil amas de pensées, empruntées & vulgai-
» res. Hâtez-vous de les recueillir dans un foyer
» unique, & d'en former un corps lumineux;
» qu'alors votre génie, si vous en avez, s'é-
» lance de votre sein, comme le soleil s'élança
» du sein du chaos; & osez les premiers ad-
» mirer cet astre nouveau, quoiqu'il soit votre
» ouvrage.

» *Respecte-toi.* Ne vous défiez pas trop de
» vous-même. Ne vous en laissez pas trop im-
» poser par l'autorité des écrivains fameux, &
» des grands modeles; si vous avez le cou-
» rage de vous estimer, peut-être verrez-vous
» bientôt l'estime du public se joindre à la
» vôtre. Préférez toujours les productions na-
» turelles de votre esprit aux plus riches tré-
» sors de l'esprit d'autrui. C'est quelque chose
» de pouvoir dire avec Horace :

Meo sum pauper in ære.

» Et c'est dans la république des lettres, qu'il
» faut porter l'ambition de César, qui aimoit
» mieux être le premier d'un village, que le
» second dans Rome. C'est le seul moyen de
» donner à vos ouvrages un caractere, qui leur
» soit propre, qui n'appartienne qu'à vous,
» & qui vous mérite le noble titre d'auteur.
» A le bien définir, un auteur est un homme
» qui pense & qui compose; & tous ces usur-
» pateurs de la presse, quelque volumineux,
» quelque savans qu'ils puissent être, ne sont
» que des gens qui lisent & qui écrivent.

» L'écrivain qui néglige ces deux regles, ne

» ſera jamais à lui, ni un auteur à part. Il ira
» tout au plus groſſir la maſſe des écrivains
» obſcurs, & toutes ſes penſées auront une
» malheureuſe reſſemblance avec les penſées de
» la foule. Son eſprit embarraſſé de ſa ſcience,
» oppreſſé ſous les idées d'autrui, n'aura pas
» la force de concevoir le germe d'une penſée
» neuve. Ce n'eſt pas lui que vous verrez dé-
» couvrir une perſpective nouvelle, un point
» de vue inconnu dans les plaines brillantes
» de l'imagination. Imitateur ſervile, il ſuit en
» rampant le troupeau des écrivains vulgaires;
» il ſe traîne à genoux ſur les traces de l'an-
» tiquité. Comme un dévot ſuperſtitieux, qui,
» tremblant au pied de ſon idôle impuiſſante,
» lui demande un ſecours qu'elle ne peut don-
» ner, il ſe proſterne avec un aveugle reſpect
» devant la ſtatue d'un grand homme, em-
» braſſe, les yeux baiſſés, ſon piédeſtal, &
» croit qu'il lui ſuffit de le toucher pour ob-
» tenir le pardon de ſes fautes & de ſa mé-
» diocrité. Voyez le vrai génie, il traverſe
» dans leur largeur les routes publiques, il
» cherche & trouve enfin une terre toute neu-
» ve; il la défriche avec courage, & y éleve
» un monument, qui étonne par ſa hardieſſe
» ou par la ſingularité du deſſin.

» Et pourquoi ſeroit-il impoſſible qu'il s'é-
» levât de plus grands hommes, que ceux qui
» ont déja paru? qui eſt celui qui a ſondé
» l'abyme de l'eſprit humain? Ses bornes ne
» ſont pas moins inconnues que celles de l'u-
» nivers. Depuis la naiſſance du monde, il ne

» s'eſt peut-être pas trouvé un ſeul homme,
» qui ne ſe ſoit arrêté en deçà du terme, où
» il pouvoit arriver, & qui n'ait laiſſé ce qu'il
» a fait bien au-deſſous de ce qu'il a pu. En
» prenant toujours les exemples du paſſé pour
» la regle du poſſible, il n'eſt pas étonnant que
» ce préjugé, qui n'eſt appuyé ſur aucun princi-
» pe démontré, ni même ſur aucunes recherches,
» rappetiſſe à nos yeux l'idée de nos facultés & de
» nos forces. Pourquoi Virgile avoit-il condamné
» au feu ſon admirable *Enéide?* C'eſt qu'à la fin
» de ſon ouvrage, il découvroit encore au-delà
» du terme qu'il avoit atteint. Pourquoi ne pour-
» roit-on aborder en ces lieux qu'il a vus de
» loin? Avant qu'Horace eût écrit, ſi quelque
» être ſupérieur eût apporté ſur la terre le
» plan de la divine *Iliade*, ou que le genre
» humain l'eût trouvé par haſard, il eſt vrai-
» ſemblable que ſon exécution auroit pu paſſer
» la portée de l'homme. De même aujourd'hui,
» nous regardons comme impoſſible de ſurpaſ-
» ſer Homere. Cependant il eſt évident que le
» premier jugement eût été une erreur. Qui
» nous a dit que le ſecond n'en eſt pas une
» autre? Ces deux préjugés ſortent de la même
» ſource, de l'ignorance où nous ſommes des
» véritables dimenſions, & du pouvoir de l'eſ-
» prit humain. «

» Seroit-il impoſſible que les dernieres co-
» pies que le créateur doit tirer de l'ame hu-
» maine, ne fuſſent auſſi les plus correctes &
» les plus belles? Qu'il vînt un tems où les
» modernes pourront jetter un regard ſatisfai-

» ſant, & plein d'un juſte orgueil ſur les ſie-
» cles paſſés, regarder les jours d'Homere &
» de Démoſthene, comme l'aurore du génie
» naïſſant, & Athenes, comme le berceau de
» la renommée en ſon enfance ? — Mais voyez
» donc la phyſique, les mathématiques, la mo-
» rale ; quels accroiſſemens rapides n'ont-elles
» pas pris dans un petit nombre de ſiecles ?
» comme les arts & les ſciences ont avancé
» enſemble, & avec elles les commodités &
» les agrémens de la vie, les plaiſirs & la gloire
» de l'eſpece humaine ! «

» Cette foule de découvertes offre au gé-
» nie des alimens nouveaux. Les arts & les
» ſciences ſont les racines; l'art d'écrire eſt la
» fleur ; quand les racines s'étendent, ſe dé-
» ploient, & profitent de toutes parts, la fleur
» doit-elle dépérir ou dégénérer ? «

» Sans doute il eſt prudent de lire les an-
» ciens, & il n'y a que l'homme de génie qui
» ſache les goûter parfaitement. La gloire nous
» invite à les ſurpaſſer, & la raiſon veut que
» nous eſſayions nos forces dans une entre-
» priſe, où, en tout cas, le déshonneur de la
» chûte n'entraîne pas de ſi grandes conſé-
» quences. Pour moi je ſuis intimément per-
» ſuadé que l'infériorité des générations pré-
» ſentes ou futures, à celles qui les ont pré-
» cédées, n'a point dans la nature de cauſes
» néceſſaires, & que dans tous les ſiecles les
» ames humaines ſont égales & également puiſ-
» ſantes. C'eſt donc uniquement la cauſe des
» hommes, & ſur-tout des circonſtances exté-

» rieures, qui favoriſent plus ou moins le dé-
» veloppement de nos facultés. «

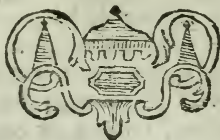
» Hé quoi ! nous oſons prononcer ſur les
» forces de l'eſprit humain en général, tandis
» que chaque homme en particulier ne con-
» noît pas les forces du ſien ! Peut-on nier que
» des facultés ignorées de nous ne puiſſent dor-
» mir dans notre ſein, comme la perle dans
» l'écaille de l'huître ſtupide, & le diamant
» dans les entrailles du rocher inſenſible, en
» attendant qu'une heureuſe circonſtance les
» éveille, ou que des efforts redoublés les ti-
» rent de leur inertie, après les phénomenes
» de ce genre que nous voyons tous les jours ?
» Des hommes cachés long-tems dans une obſ-
» curité profonde, en ſortent tout-à-coup pouſ-
» ſés par l'impreſſion de quelque cauſe impré-
» vue, & frappent nos yeux du plus grand
» éclat. Souvent ils s'étonnent eux-mêmes de
» leur ſuccès, autant que le public qui les ad-
» mire. «

» Des auteurs qui ſont parvenus à un mé-
» rite ſupérieur, il en eſt peu qui n'aient d'a-
» bord éprouvé plus ou moins cette eſpece de
» ſurpriſe. Aux premiers rayons qu'un génie,
» qui ſe décele, vient à répandre ſur leur
» compoſition, l'écrivain treſſaillit comme à la
» vue d'un météore étincelant dans la nuit. Il
» ne peut revenir de ſon étonnement. Il a
» peine à ſe croire lui-même. Tant que cette
» heureuſe pudeur enfle ſes joues, on peut lui
» dire ce que Milton adreſſe à Eve, lorſqu'elle
» ſe voit pour la premiere fois dans l'onde

» tranquille du lac d'Eden : Cette belle créa-
» ture que tu vois & qui te charme, c'eſt
» toi-même. Le génie reſſemble alors à un ami
» tendre, qui nous accompagne déguiſé. Nous
» gémiſſons de ſon abſence..... Il ſe fait connoî-
» tre en nous embraſſant, & notre ſurpriſe
» égale notre joie. «

Young débuta par le théatre dans la carriere des lettres. Il donna en 1719, ſur le théatre de Drury-Lane, la tragédie de *Buſiris*. Elle fut bientôt ſuivie d'une ſeconde, intitulée la *Vengeance*, qui fut repréſentée en 1721. En 1753, il donna les *Freres* (Démétrius & Perſée). Young eſt auteur de beaucoup d'autres ouvrages en vers, où l'on trouve les ſcenes les plus touchantes & les plus pathétiques.

(*Monthly review.*)



MÊLANGES.

LE DOCTEUR MANENTE.

Conte tiré des Nouvelles *de* GRAZZINI, *poëte Italien, dit le* LASCA.

Il y avoit à Florence, du tems de Laurent de Médicis, l'ancien, un médecin, nommé Manente, joignant la chirurgie à la médecine, mais plus praticien que ſavant; homme facétieux, mais ſi plein d'amour-propre & ſi inſolent, qu'on ne pouvoit vivre avec lui. Il aimoit paſſionnément à boire. Souvent, ſans être prié, il alloit manger chez Laurent de Médicis, auquel il déplut enfin ſi fort, par ſon indiſcrétion & ſon inſolence, que, dans ſon impatience, il réſolut de lui jouer un tour qui le chaſſât pour toujours de chez lui. Un ſoir, il apprit que Manente avoit tant bu au cabaret, qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir ſur ſes jambes; que le cabaretier, voulant ſe coucher, l'avoit fait porter dehors par ſes garçons, qui l'avoient mis ſur l'appui d'une boutique dans la rue, & que là, il dormoit profondément. Laurent, croyant cette occaſion favorable, fit ſemblant, à ce récit, de ne pas prêter l'oreille, & d'être occupé d'autres affaires. Puis il feignit d'aller ſe mettre au lit. Etant ſeul, il fit appeller deux

de ſes domeſtiques les plus affidés, & leur dit ce qu'ils avoient à faire. Ils ſortent du palais déguiſés, &, ſans être reconnus, vont à l'endroit où Manente dormoit. Comme ils étoient forts & vigoureux, ils l'emportent ſans peine. Le docteur, entre le ſommeil & le vin, s'imagina ſans doute que quelques amis ou les garçons du cabaret l'emportoient chez lui. Les domeſtiques arriverent au palais de Laurent, qui les attendoit ſeul, monterent dans une chambre ſecrete, où ils étendirent Manente ſur un lit de plume. Ils le dépouillerent juſqu'à la chemiſe, & emporterent ſes habits.

Laurent leur ordonna de garder le ſilence; & fit ſerrer les habits du docteur. Il manda enſuite le bouffon Monaco, qui excelloit à contrefaire le monde. Monaco, ayant pris les habits de Manente, retourna ſecrétement chez lui, ſe déshabille, ſe couvre des habits du docteur, ſort ſans rien dire, & s'en va chez Manente. Comme on étoit en ſeptembre, la femme, l'enfant & la ſervante du médecin étoient alors à la campagne. Monaco qui, avec les habits du docteur, avoit auſſi ſa bourſe & ſes clefs, ouvrit aiſément la porte, la referma ſur lui & alla ſe coucher, content de pouvoir à la fois obliger Laurent & berner Manente. Le lendemain, il ſe leve à neuf heures, met les habits du médecin, &, contrefaiſant ſa voix, il appelle par la fenêtre de la cour la voiſine, & lui dit qu'il a mal à la gorge. Il avoit, à ce deſſein, garni ſon cou d'étoupe & de laine.

Comme, depuis peu, on voyoit à Florence

régner quelques ſymptômes de peſte, cette femme l'en crut attaqué & lui demanda ce qu'il vouloit. Il la prie de lui apporter une couple d'œufs frais & un peu de feu, &, feignant par ſes paroles & ſes geſtes, de ne pouvoir plus ſe tenir debout, il quitte la fenêtre. La voiſine, lui apportant ce qu'il demandoit, l'appella pluſieurs fois, lui criant qu'elle poſoit le tout à l'entrée de la porte de la rue, où il n'avoit qu'à le venir prendre. Monaco vient à la porte; contrefaiſant toujours Manente, il prend les œufs, le feu, & rentre en ſe traînant, comme s'il ne pouvoit plus ſe ſoutenir. Les voiſins, attriſtés, ne douterent point qu'il ne fût attaqué de la peſte. Le bruit s'en répandit auſſi tôt dans toute la ville. Là-deſſus, un frere de la femme de Manente, orfevre, nommé Nicolas, accourt pour s'éclaircir du fait; il frappe pluſieurs fois à la porte; perſonne ne répond. Monaco ne remuoit point. Les voiſins dirent à Nicolas que certainement Manente étoit attaqué de la peſte.

Dans ce moment paſſa Laurent à cheval, accompagné de pluſieurs gentilshommes; voyant la foule aſſemblée, il demanda ce que c'étoit. Nicolas lui dit que l'on croyoit Manente attaqué de la peſte, & lui fit le récit de ce qui s'étoit paſſé. Laurent enjoint à Nicolas d'aller de ſa part à Sainte-Marie-la-Neuve, demander au directeur de l'hôpital, un frere expert & capable de le traiter. Nicolas court au directeur, qui lui donne un frere, endoctriné par Laurent sur ce qu'il devoit faire.

On fit ouvrir la porte de la maiſon du docteur par un ſerrurier; le frere étant entré, ſe mit un moment après à la fenêtre, & dit que le médecin avoit à la gorge une bubon auſſi gros qu'une pêche, ne pouvant bouger du lit; mais que, cependant, il alloit faire tout ſon poſſible pour le tirer d'affaire. Laurent chargea Nicolas de faire porter à manger au frere & au malade, & s'en alla, témoignant par ſes paroles & par ſes geſtes qu'il étoit déſolé de cet accident.

Monaco rioit comme un fou; outre la proviſion abondante qu'avoit apportée Nicolas, il y avoit dans la maiſon du docteur de quoi boire & manger. Ils vuiderent d'abord une bouteille de bon vin, & le ſoir ils firent une excellente chere.

Cependant Manente, après avoir dormi un jour & une nuit, s'éveilla, & ſe trouvant couché dans les ténebres, il ne put deviner s'il étoit chez lui ou ailleurs. Il ſe rappelloit pourtant qu'il avoit été boire avec Burchiello, Sania, Biondo le maquignon, & que s'étant endormi, il lui avoit ſemblé qu'on le portoit chez lui. Deſcendant du lit où il étoit, il cherche à tâtons une fenêtre; mais il n'en trouva point; après avoir fait pluſieurs fois le tour de la chambre, il ſe rejette ſur ſon lit plein de frayeur & d'étonnement, ne ſachant où il étoit. La faim commença bientôt à ſe faire ſentir, & pluſieurs fois il fut tenté d'appeller; mais arrêté par la peur, il réſolut d'attendre l'événement.

K 6

Sur ces entrefaites, par l'ordre de Laurent, les deux domestiques qui avoient emporté Manente, travestis en moines, s'étoient couvert la tête d'un masque qui sembloit rire. L'un avoit une épée nue à la main droite, & tenoit de la gauche une grande torche allumée. L'autre portoit avec lui deux flacons de bon vin, deux pains, deux chapons gras, une tranche de veau rôti, & des fruits. Ils entrerent dans la chambre où étoit Manente, & en refermerent aussi-tôt la porte. Celui qui tenoit la torche & l'épée, se mit contre la porte pour empêcher que le docteur ne l'ouvrît. Au bruit qu'ils firent en entrant, Manente s'étoit levé sur son séant dans son lit; mais voyant ces especes de spectres, si bizarrement vêtus, il en fut si effrayé qu'il retomba sur son lit. Il voulut crier, mais la parole expira sur ses levres. Enfin il attendoit ce qu'on alloit faire de lui, quand celui qui étoit chargé du manger, étendit une serviette sur une table, qui étoit à côté du lit, y posa la viande, le vin, & lui fit signe de manger. Manente, que la faim pressoit, se leva, & s'approchant de la table, il se mit à manger de très-grand appétit. Alors les deux compagnons enfroqués, sortirent brusquement de la chambre, en refermerent la porte, & le laissant sans lumiere, ils allerent rendre compte à Laurent de leur message.

Le docteur mange & boit à tâtons: » Enfin, » dit-il, le mal ne sera pas tout pour moi; » il en arrivera ce qu'il pourra; mais si j'ai » à mourir ici, je mourrai du moins l'estomac

» plein. « Il recueille alors les restes du mieux qu'il peut, & retourne à son lit, toujours bien étonné. Cependant en se rappellant ces masques qui rioient, il se mit aussi à rire en lui-même, se félicitant de sa bonne chere, & sur-tout du vin dont il avoit vuidé un flacon. Persuadé que c'étoit un ami qui lui jouoit ce tour, il espéroit en être bientôt quitte & reparoître au monde. Dans cette douce espérance, il s'endormit.

Le frere, qui étoit dans la maison du docteur, reparut le lendemain matin à la fenêtre, & dit tout haut au voisinage, que Manente avoit assez bien reposé, & qu'il ne tarderoit pas à être guéri. Vers le soir, Laurent voulant profiter d'une occasion favorable qui se présentoit, fit avertir de son dessein le frere & Monaco. Un maquignon, courant à cheval sur la place de Sainte-Marie-la-Neuve, s'étoit rompu le cou en tombant. On étoit accouru pour le relever, mais on le trouva mort. Il fut transporté près-delà dans l'hôpital Saint-Paul, & vers le soir, on l'enterra dans le cimetiere de Sainte-Marie-la-Neuve.

Le frere, instruit du projet de Laurent, se mit à crier vers le soir, qu'il étoit survenu un accident qui le faisoit presque désespérer de Manente, qui ne pouvoit respirer, ni parler. Nicolas, qui étoit là, dit là-dessus qu'il falloit l'engager à faire son testament; mais le frere répondit qu'il n'y avoit pas moyen pour le moment; & ils convinrent que s'il étoit encore aussi mal le lendemain matin, on le

feroit tester, & qu'ensuite il feroit confessé & administré.

Vers le milieu de la nuit, les deux domestiques allerent secrétement, par ordre de Laurent, au cimetiere de Sainte-Marie-la-Neuve, tirerent le maquignon de la fosse, où il avoit été enterré, & l'emporterent. Le frere & Monaco, qui les attendoient, introduisirent le mort dans la maison de Manente. Les deux domestiques se retirerent ensuite, sans être vus. Monaco & le frere, envelopperent le mort d'un linceul, lui garnirent le cou d'étoupe mouillée & de cataplasmes, lui meurtrirent le visage, pour le rendre livide & enflé; puis l'ayant posé sur une table au milieu de la chambre, ils lui mirent un grand bonnet que Manente avoit coutume de porter à Pâques, & l'ayant couvert de feuilles d'oranger, ils allerent se coucher. Au point du jour, le frere cria d'un ton plaintif aux voisins, que Manente avoit passé vers la pointe du jour de la vie au trépas : le bruit s'en répandit bientôt par toute la ville. Nicolas l'ayant appris, courut aussi-tôt vers le frere, qui lui fit le détail de cette mort. On résolut de faire l'enterrement le soir. Les prêtres étant arrivés pour la cérémonie funebre, les fossoyeurs emporterent le maquignon au-lieu de Manente, & l'enterrerent. La cérémonie se fit en présence de mille personnes, qui se bouchant le nez, regardoient de loin les obseques du maquignon, inhumé deux fois, & que tout le monde prit pour Manente.

Dès que le corps fut enlevé, Nicolas recom-

manda la maiſon & les effets aux ſoins du frere, & lui envoya un très-bon ſouper, afin de lui donner plus de zele. Il dépêcha enſuite un courier à la veuve, ſa ſœur, pour l'empêcher de venir à Florence, parce que ſon mari étoit mort, lui conſeillant de ſe repoſer ſur lui du ſoin de ſa maiſon & des objets qu'elle renfermoit. La nuit étant venue, Monaco commença par bien ſouper, & confiant tout aux ſoins du frere, il s'en retourna chez lui, ayant ſoin de ne pas ſe laiſſer voir en ſortant. Le lendemain il ſe rendit chez Laurent, qui rit beaucoup de la ſcene heureuſement jouée. On laiſſa écouler cinq ou ſix jours, pendant leſquels les domeſtiques déguiſés en moines, porterent toujours à Manente de quoi boire & manger. Mais un matin, étant entrés dans ſa chambre, & l'ayant forcé de ſe lever, ils lui firent ſigne de paſſer une camiſolle de gros drap rouge, avec une culotte à la matelotte, de même drap; ils lui mirent un petit chapeau à la grecque ſur la tête & les menottes. L'ayant enſuite enveloppé d'un manteau pour l'empêcher de voir, ils le firent ſortir de la chambre. L'ayant enſuite mis dans une litiere, portée par deux forts mulets, ils la refermerent ſi bien, qu'il ne pouvoit l'ouvrir. De-là ils le conduiſirent dans la campagne. Manente ſe ſentant porté ſans ſavoir où, ni par qui, étoit muet de ſurpriſe & de frayeur. La voix des payſans & le bruit des animaux, lui faiſoient croire qu'il ne rêvoit pas. Ses conducteurs avoient apporté avec eux de quoi manger;

quand il fut tems de ſe rafraîchir, ils s'arrêterent. Ayant continué leur route, ils arriverent vers minuit à l'hermitage de Camaldoli, où ils furent reçus gaiement par le gardien, qui étoit prévenu. Ils entrent dans un petit ſallon, où le moine avoit fait murer la fenêtre & mettre un petit lit, une table & une armoire. Cet appartement étoit dans l'endroit le plus retiré du couvent. Les guides du docteur étant allés à la litiere, en tirerent Manente à demi-mort de faim & de ſoif. Ils lui envelopperent la tête, & l'ayant porté dans le petit ſallon, ils le poſerent ſur le lit, ſans lui ôter les menottes. Ils le laiſſerent là, & ſortirent pour ſe rendre auprès du gardien, qui fit appeller deux convers pour être témoins de la maniere dont ils devoient gouverner Manente.

Cependant les domeſtiques ayant repris l'accoutrement monacal, le maſque, l'épée, la torche, tels qu'ils étoient à Florence, porterent au médecin un excellent ſouper. Manente voyant reparoître les deux maſques, commença à ſe raſſurer. Lui ayant ôté les menottes, ils lui firent ſigne de manger comme à l'ordinaire. Manente ayant bien mangé & bu largement, ils ſe retirerent & le laiſſerent dans l'obſcurité. Les convers, pour prendre leçon, s'étoient rendus dans une chambre au-deſſus, & de-là, par un trou pratiqué au plancher, ils furent témoins de ce qui ſe paſſoit. Les conducteurs, accablés de fatigue & de ſommeil, allerent ſe coucher. Le lendemain, ayant recommandé Manente au gardien & aux convers, ils prirent

congé, & revinrent avec la litiere à Florence, où ils amuſerent beaucoup Laurent par le récit de leur voyage.

Cependant la veuve du docteur ayant pris le deuil revint à Florence, avec ſon fils & ſa ſervante. Bientôt par le conſeil de ſon frere Nicolas, elle épouſa au bout de ſix mois un nommé Michel Agnolo, orfevre.

D'un autre côté Laurent vint à quitter Florence pour des affaires, relatives au gouvernement. Il fut quelques mois abſent, tellement que ſes occupations lui firent perdre de vue le médecin. Mais ayant apperçu un jour à cheval un des moines de Camaldoli, il ſe ſouvint de leur priſonnier. L'ayant fait appeller, il lui remit une lettre pour le gardien. Le moine chargé de la lettre arrive au couvent; le gardien l'ayant lue, ordonna aux convers de ſe rendre chez le docteur, deux ou trois heures avant le jour. Ils le firent lever & l'obligerent par ſignes de reprendre ſes habits à la matelotte. Ils lui mirent enſuite les menottes, & l'enveloppant d'un grand manteau ils l'emmenerent. Pour cette fois Manente crut toucher à ſon heure derniere; mais il lui fallut ſe reſoudre à tout. Après avoir traverſé pendant plus de deux heures des bois & des ſentiers écartés, ils arriverent à la Vernia, où ils attacherent le médecin à un gros ſapin dans une vallée. Lui ayant enſuite ôté ſon manteau, & ſes menottes, ils retournerent promptement à Camaldoli par les mêmes chemins, ſans être vus de perſonne. Manente reſté ſeul & tremblant

de peur, prêta d'abord l'oreille ; puis tirant ses mains à soi, il se débarrassa de ses liens. Le jour alloit paroître. Le médecin ne voyant ni homme, ni animal, monta par un sentier étroit vers le haut de la vallée ; il vit bientôt venir à lui un homme conduisant trois mulets, chargés de bled. Il lui demanda comment se nommoit l'endroit où il se trouvoit. C'est la Vernia, lui répondit l'autre. Manente le remercie & reconnoît aussi-tôt le pays où il étoit venu plusieurs fois. Il dirigea sa route vers un couvent qui étoit aux environs. Il y trouva un gentilhomme Milanois, qui demeuroit à Florence, & qui étoit venu visiter l'endroit. Celui-ci s'étoit blessé le pied ; une enflure considérable y étant survenue, il fut obligé de garder le lit. Il alloit envoyer chercher un médecin, lorsque Manente se présenta. Ayant appris la cause de son mal, » il ne faut pas de » médecin, dit-il : je vous promets de dissiper » la douleur en huit minutes, & demain vous » serez entiérement guéri. « Quoique Manente fût singuliérement vêtu, il avoit bonne mine & s'exprimoit bien ; si bien que le Milanois eut confiance en lui. Le médecin fit bientôt cesser la douleur ; ensorte que le malade dormit tranquillement. Le lendemain matin le gentilhomme se leva & se trouva en état de marcher librement. Ayant récompensé Manente, il repartit pour Florence. De son côté, le docteur prit congé du couvent, & prit le chemin de sa maison de campagne, où il arriva le soir au coucher du soleil. Ayant appellé par

ſon nom l'homme qui y travailloit ordinairement, un payſan lui répondit qu'il avoit quitté la maiſon. Manente trouva ſingulier que ſa femme eût congédié cet homme, ſans ſon avis. Il fit entendre à ce payſan qu'il deſiroit loger chez lui. Manente entra donc; on ſe mit à table & l'on fit maigre chere. Le docteur réſolu de ne pas ſe nommer, ne fit aucune queſtion, relativement à ſa femme & à ſa maiſon de campagne; mais ayant apperçu ſur une petite table une écritoire & du papier (ce payſan étoit le maître d'école de l'endroit) il dit qu'il avoit beſoin d'écrire; il fit une petite lettre pour ſa femme, & promit une récompenſe au payſan, s'il vouloit aller le lendemain à Florence la remettre à ſa maîtreſſe. Le payſan y ayant conſenti, mena le médecin dans une cabane où il l'enferma la nuit. Manente s'arrangea le mieux qu'il put pour dormir ſur la paille.

De grand matin le payſan partit pour Florence & remit la lettre à la femme du docteur, laquelle crut reconnoître l'écriture de ſon premier mari. En ayant fait la lecture, elle fut ſaiſie de ſurpriſe & d'effroi, ſur-tout lorſqu'elle fut informée de la figure & de la taille de l'homme qui avoit écrit la lettre. Brigitte (c'étoit le nom de la femme) fit part de la lettre à Michel Agnolo, qui la regarda comme ſuppoſée, Manente étant mort. Il répondit au nom de Brigitte, & le menaça de l'aller aſſommer ou de le faire arrêter, s'il ne ſe retiroit pas à l'inſtant. Il ordonna en outre au

payſan de le chaſſer. Manente ne doutoit pas qu'il n'allât être reconnu comme maître de la maiſon ; le payſan de retour lui remit bruſquement la réponſe, qui n'étant ni ſignée, ni cachetée, étonna fort le docteur. L'ayant lue, il reſta quelque tems plus mort que vif. Bientôt on lui ſignifia d'aller chercher gîte ailleurs. Manente déſolé de ſe voir ainſi chaſſé de ſa maiſon, demanda au payſan le nom de ſon maître. Ayant ſu que c'étoit Michel Agnolo, dont la femme s'appelloit Brigitte, il lui demanda ſi elle s'étoit mariée pluſieurs fois, & ſi elle avoit des enfans. Le payſan lui répondit qu'elle avoit d'abord épouſé un médecin nommé Manente, mort de la peſte depuis un an, duquel elle avoit eu un fils. Hélas ! s'écria Manente, que me dis-tu là ? Il ne voulut pas toutefois ſe faire connoître. Il prit ſur le champ la route de Florence, perſuadé que ſa femme & ſa famille l'avoient cru mort, & qu'en conſéquence Brigitte s'étoit remariée. Manente entra dans Florence avec ſon habit à la matelotte; arrivé dans ſa rue, il vit rentrer ſa femme avec ſon fils. Il étoit ſûr qu'elle l'avoit vu ; mais comme elle ne l'avoit pas reconnu, il alla trouver ſon confeſſeur, afin qu'il le préſentât à ſa femme. Mais l'homme d'égliſe étoit allé à Bologne. Manente déſeſpéré ne ſait quel parti prendre. A la fin réſolu de parler à ſa femme de quelque maniere que ce ſoit, il ſe rend à ſa maiſon, où il frappa deux fois à la porte. Brigitte demanda qui étoit-là. C'eſt moi, répondit-il, ma chere Brigitte, ouvre — Et qui

vous? — Descends & tu le sauras. — Qui êtes-vous & que demandez-vous? — Ne le vois-tu pas; — Non, vous n'êtes pas Manente, mon mari, puisqu'il est mort & enterré. — Comment donc mort? je ne mourus jamais. Ouvre-moi, mon enfant. Suis-je donc métamorphosé? ne me connois-tu pas, ma chere? ouvre & tu verras que je suis vivant. — Ah! c'est donc vous qui m'avez écrit une lettre? allez, allez, si mon mari vous rencontre, prenez garde à vous. Une foule de monde avoit été témoin de la singuliere aventure; Manente prit le parti de se retirer, craignant quelque mauvaise plaisanterie des voisins. Il se rendit à une auberge, dont le maître s'appelloit Amadore, résolu de s'adresser le lendemain à l'évêché. Mais avant de faire cette démarche, il voulut éprouver si Burchiello & Biondo ses amis le reconnoîtroient. Il dit donc à Amadore qu'il voudroit bien donner à souper à Burchiello & à Biondo, & qu'il le prioit de les faire inviter. L'hôte s'acquitta de la commission. Burchiello, arrivé avec Biondo, crut reconnoître Manente; le docteur leur fit un grand accueil, & dit au premier que, sur sa réputation, il avoit prié de l'inviter à souper avec Biondo, son ami. Burchiello le remercia beaucoup. Celui-ci avoit déja dit à son compagnon : Si je n'avois pas vu enterrer Manente, je croirois que c'est lui; je n'ai jamais vu deux hommes plus ressemblans. Biondo étoit du même avis. On se mit à table. Burchiello, qui avoit toujours les yeux sur l'étranger, le vit, comme faisoit Manente,

boire deux verres de vin pur, auſſi-tôt après la ſalade, & mêler enſuite ſon vin avec de l'eau. On ſervit des pigeons & des grives. Manente donna d'abord ſur les pigeons, dont il mangea les têtes, ſelon ſa coutume. Pour deſſert, on ſervit des poires, du raiſin & d'excellent fromage. Burchiello ne douta plus que ce ne fût Manente, quand il le vit prendre des poires, du raiſin, ſans toucher au fromage, malgré l'éloge qu'on en fit. Tu es Manente, dit alors Burchiello, tu ne peux plus te cacher. Là-deſſus il l'embraſſe. Il n'y a que toi, Burchiello, dit Manente, qui m'aie reconnu, oui, tu l'as dit, je ſuis Manente. Je ne ſuis point mort, comme ma femme le croit, ainſi que toute la ville. Biondo & l'hôte étoient devenus pâles comme la mort. N'ayez pas peur leur dit Burchiello, touchez, tâtez. Manente, de ſon côté, les raſſura & conta ſon aventure. Dès qu'il eut fini, Burchiello lui dit : c'eſt un tour de Laurent de Médicis. Je t'ai dit mille fois que tu lui payerois cette impoliteſſe que tu lui fis à Careggi. Oui, cher Manente, les princes ſont toujours princes, c'eſt ainſi qu'ils nous traitent, quand nous voulons nous mettre de pair avec eux. Manente demanda conſeil à Burchiello & à Biondo pour ſe tirer de l'embarras où il étoit. Après bien des réflexions, on fut d'avis d'aller à l'évêché.

Le lendemain, Burchiello fit lever Manente de bonne heure, & l'ayant fait raſer, il lui donna ſes habits, qui lui alloient parfaitement, & ſortit avec lui en public pour le faire re-

connoître. Plusieurs personnes lui parlerent. Le bruit de son retour avoit déja été publié par Biondo & Amadore, qui avoient dit qu'il réclamoit sa femme & ses biens. Nicolas & Michel Agnolo l'ayant vu, lui trouverent beaucoup de ressemblance avec Manente. Mais cependant ils se préparoient à se défendre contre les plaintes qu'on devoit faire à l'évêché. Ils avoient fait lever l'extrait mortuaire du docteur; tout le voisinage avoit en outre donné son témoignage comme Manente étoit mort de la peste, & avoit été enterré.

On se rendit de part & d'autre à l'évêché. Manente raconta au vicaire-général tout ce qui s'étoit passé, & prétendit avoir sa femme. Le juge ecclésiastique ayant entendu les deux parties, demeura fort étonné. Comme il y avoit un mort dans cette affaire, il conclut qu'il y avoit certainement un meurtre de commis. Il en fit avertir les huit, & l'on fit arrêter tous les plaignans. Manente raconta toute son aventure, qui fit beaucoup rire. Les huit ayant su qu'un frere de Sainte-Marie-la-Neuve avoit soigné le docteur pendant sa maladie, l'envoyerent chercher. Le directeur répondit que cet homme avoit été renvoyé pour avoir donné un coup de ciseau à un de ses confreres. Les officiers se trouverent aussi embarrassés qu'auparavant. Tous ceux des deux parties furent mis en prison, jusqu'à un plus ample éclaircissement.

Cependant Burchiello voulant obliger Manente, se rendit chez un des premiers magistrats,

& lui fit entendre que c'étoit Laurent de Médicis qui avoit joué une pareille ſcene. Ce magiſtrat, de concert avec les autres juges, écrivit au ſujet de cette affaire à Laurent, alors abſent de Florence, auquel on en laiſſa la déciſion. Les priſonniers furent auſſi-tôt élargis & vaquerent à leurs affaires, comptant de part & d'autre gagner leur procès. Brigitte fort déſolée attendoit avec impatience l'iſſue de l'aventure.

Laurent, en liſant la lettre du magiſtrat, ſe mit à rire, flatté de la réuſſite de ſon ſtratagême. Il revint bientôt à Florence. Manente ſe rendit à ſon palais; Laurent en le voyant feignit d'être ſurpris: Eh! quoi, dit-il, Manente, je ne croyois jamais te revoir; je te croyois mort. Eſt-il bien ſûr que c'eſt toi? N'es-tu pas un fantôme? Manente dit qu'il n'étoit jamais mort. Le docteur voulut raconter ſon hiſtoire; mais Laurent le remit au ſoir: le docteur s'étant retiré alla trouver Burchiello, auquel il fit part de ce qui s'étoit paſſé.

Le ſoir, Laurent averti que les deux parties s'étoient rendues à ſes ordres, entendit leurs raiſons en préſence du vicaire-général, qu'il avoit fait venir. » Monſieur le vicaire, dit alors » Laurent, vous êtes inſtruit du différend de » ces bonnes gens; je ne vous en dirai rien, ſinon » qu'ayant été nommé par les vénérables huit » pour être leur juge, il ne me reſte plus que » de vérifier ſi Manente n'eſt jamais réellement » mort, & ſi ce corps que nous voyons n'eſt » point quelque fantôme ou quelque eſprit des » enfers.

» enfers. C'eſt à vous à m'éclaicir là-deſſus.
» — Comment, dit le vicaire? — Je vais vous
» le dire, reprit Laurent; il faut le faire con-
» jurer par ceux qui chaſſent les eſprits. « Le vicaire demanda quelques jours pour les préparations; ce que Laurent lui accorda.

Cette étrange affaire fit beaucoup de bruit. Cependant Laurent avoit fait revenir Nepo de Galatrona, ſorcier & magicien des plus fameux de ſon tems, & le tenoit chez lui pour s'en ſervir au beſoin.

Au jour indiqué, Manente comparut à Sainte-Marie la-Neuve. Le vicaire placé ſur un ſiege, ayant appellé Manente, le fit mettre à genoux. Deux moines lui dirent des évangiles, des pſeaumes, des hymnes, des oremus, l'arroſerent d'eau bénite, le parfumerent d'encens, lui firent toucher les reliques; mais le tout fut en vain. L'égliſe étoit pleine de monde. Monaço, qui s'étoit rendu à l'égliſe avec Nepo par ordre de Laurent, dit à ſon compagnon qu'il étoit tems de parler. Nepo cria tout-à-coup:
» Ecartez-vous, place, place! je veux parler
» au vicaire, & lui révéler ce myſtere ef-
» frayant. « Les aſſiſtans ſe rangerent, à l'aſpect de cet homme vêtu de rouge & dans un accoûtrement ſingulier. Arrivé auprès du vicaire, » Il faut, dit-il, que la vérité vous ſoit
» connue à tous. Manente n'eſt jamais mort.
» Tout ce qu'il a éprouvé lui eſt arrivé par
» art magique, par la puiſſance du diable, &
» par moi, qui ſuis Nepo de Galatrona, & qui
» ai les démons à mes ordres. J'ai fait enlever

» Manente pendant ſon ſommeil; un diable par
» mes ordres l'a porté dans un palais magique.
» Je l'ai tenu dans cet endroit, juſqu'au jour
» où il a été conduit dans le bois de la Ver-
» nia. Un eſprit follet, qui par mon ordre,
» avoit pris la figure de Manente, fut enterré
» à ſa place. Le pere de Manente m'avoit in-
» ſulté autrefois; n'ayant pu l'en punir à cauſe
» d'un reliquaire, qu'il portoit toujours ſur lui,
» & ſur lequel étoit écrite l'oraiſon de ſaint
» Cyprien, j'ai voulu me venger ſur le fils;
» & pour preuve de ce que j'avance, on peut
» aller voir l'endroit où eſt enterré l'eſprit;
» ſi ce que je dis eſt faux, faites-moi payer
» mon impoſture de la tête. «

On étoit attentif au diſcours de Nepo. Manente plein de fureur le regardoit de travers. Par ordre du vicaire-général, deux moines vont faire ouvrir la foſſe, où l'on croyoit qu'avoit été inhumé le docteur. Monaco, par ordre de Laurent, avoit placé dans cette foſſe, un pigeon noir. On ouvrit la foſſe, & le pigeon, en préſence de plus de mille perſonnes, partit comme un trait. Les aſſiſtans s'écrierent: Jeſus! Marie! miſéricorde! & chacun prit la fuite, ſans ſavoir où il alloit. Les deux moines retournerent à Sainte-Marie-la-Neuve, criant: miracle, miracle! l'un diſoit qu'il étoit ſorti de la foſſe un eſprit, ſous la forme d'un écureuil, mais qu'il avoit des aîles. Un autre prétendoit que c'étoit un ſerpent, & qu'il avoit jetté des flammes; ceux-ci vouloient que ce fût un démon, changé en chauve-ſouris; le plus grand

nombre ſoutenoit que c'étoit un diablotin; il y en eut qui dirent lui avoir vu des cornes & des pattes d'oie. A Sainte-Marie-la-Neuve, où attendoient le vicaire, & Manente, on crioit déja : miracle ! miracle ! Nepo trouva le ſecret de ſe gliſſer dans la foule & de s'évader. Le vicaire inſtruit de ce qui s'étoit paſſé, regarda autour de lui pour voir Nepo; & ne l'appercevant plus, il ordonna de le chercher, voulant le faire brûler, comme ſorcier, enchanteur, magicien. On crut qu'il avoit diſparu par magie. Le vicaire-général renvoyant les moines avec leurs reliques, alla au palais de Laurent, accompagné de Manente. Laurent informé de toutes les particularités de la ſcene, ne ceſſoit de s'en amuſer avec quelques gentilshommes de ſes amis. Il ſe mit bien plus à rire, quand il vit le vicaire lui dire de faire arrêter Nepo de Galatrona. Laurent inſtruit de ce qui s'étoit paſſé lui dit : » Monſieur le vi» caire, allons doucement avec cet homme. » Mais que penſez-vous de Manente. Je dis, » reprit le vicaire, qu'il n'y a pas de doute » que ce ne ſoit lui, & qu'aſſurément il n'eſt » jamais mort. En ce cas, dit Laurent, je vais » prononcer, afin de tirer ces gens d'embarras. « Ayant fait auſſi-tôt appeller les parties, en préſence du vicaire, il leur ordonna de s'embraſſer, & prononça enſuite cette ſentence : » De» main Agnolo reſtituera tout ce qu'il a pris » chez Manente; Brigitte avec quatre chemi» ſes ſeulement, ſa robe & ſa cape, ſe reti» rera chez ſon frere, juſqu'après ſes couches;

» dont les frais seront payés par Agnolo, li-
» bre à lui de prendre l'enfant, si Manente
» ne veut pas s'en charger. Manente retour-
» nera chez lui avec son fils, & quand Bri-
» gitte sera accouchée & relevée, elle retour-
» nera chez Manente son mari, qui doit la
» reprendre & l'aimer comme sa légitime épou-
» se. « Tout le monde approuva cette décision, & les parties se retirerent.

Le vicaire resté seul avec Laurent, insista encore pour faire brûler Nepo. Laurent se mit à rire, & l'homme d'église prit congé, non sans crainte de quelque sorcellerie.

Le lendemain Agnolo exécuta l'ordre de Laurent. Brigitte alla chez son frere, & Manente rentrant dans son bien, vint habiter la maison avec son fils. Nepo eut tout l'honneur de la scene, & passa parmi le peuple pour un sorcier des plus habiles. Brigitte accoucha d'un enfant mâle, dont Agnolo se chargea jusqu'à l'âge de dix ans. Manente ne songea plus avec sa femme, qu'à jouir de sa fortune, & célébra tous les ans la fête de saint Cyprien,



ARISTON, ou *DIALOGUE ſur l'effet des loix pénales, par le baron de* DALBERG, *traduit ſur l'original allemand, lu le 2 janvier 1782, dans l'académie électorale des ſciences utiles de Mayence, établie à Erfurt, & imprimé auſſi à Erfurt, chez Keyſer.*

THÉAGÈS AVEZ-VOUS vu aujourd'hui Ariſton, le ſupplice de Therpſion, ce fameux brigand?

ARISTON. Non, Théagès, je n'aime pas ces ſcènes rebutantes de tourmens. Et vous, y avez-vous aſſiſté?

THEAGÈS. Contre ma volonté! Aujourd'hui comme je revenois de ma campagne, & que, pour me rendre chez moi dans la ville, il me falloit paſſer par la place où l'on ſupplicie les criminels, j'y ſuis arrivé par haſard au moment que, tout étant prêt pour l'exécution, le peuple qui y accouroit en foule, m'empêcha de continuer mon chemin. Mais je voudrois n'y avoir point aſſiſté. Le ſeul ſouvenir m'en fait frémir d'horreur.

ARISTON. On l'a traité donc bien rigoureuſement.

THEAGÈS. Jamais on n'a puni dans ce pays un malfaiteur avec autant de ſévérité. Depuis la priſon juſqu'au lieu du ſupplice, le chemin eſt long, il a été traîné ſur une peau de vache,

& tenaillé de quatre en quatre pas, avec des tenailles rouges. Alors —

ARISTON. N'en racontez pas davantage, Théagès; j'en ai assez entendu. Lorsqu'on a lu publiquement sa condamnation, je n'ai pu cacher mon déplaisir de la rigueur de nos loix & de la dureté de cœur de nos juges.

THEAGÈS. Comment, Ariston! vous me semblez aussi ne pas approuver la conduite de notre gouvernement? cependant il me paroît que, malgré que ma nature soit révoltée des tourmens qu'il a fallu que Terpsion endurât, sa punition est conforme aux loix. N'a-t-il pas commis des forfaits qu'on rougit de rapporter? N'est-ce pas lui qui a mis à la ville le feu qui en a réduit une grande partie en cendres? N'est-ce pas lui qui a assassiné tant de nos concitoyens, qui a volé les lieux les plus sacrés, & qui a banni la sûreté de tous les chemins & de tous les bois? Un pareil monstre fut-il digne de quelque rémission? Dites-moi, Ariston, car vous êtes plus expérimenté que moi dans nos loix, trouvez-vous quelque chose à blâmer dans l'arrêt de ses juges?

ARISTON. Je vous le dirai volontiers, pourvu qu'auparavant vous me répondiez à une question. Si Alcippe, le plus généreux & le plus hospitalier de nos concitoyens, avoit invité chez lui un grand nombre de convives, & qu'ayant tout disposé pour les bien régaler, quelqu'un d'eux mal élevé & méprisant toutes les convenances, s'avisoit de souiller sa maison d'ordure, de briser les meubles les plus

précieux, & de troubler le plaisir de toute la compagnie, que pensez-vous que feroit Alcippe en cette rencontre?

THEAGÈS. Si les avertissemens ne profitoient point, il chasseroit promptement de la maison l'homme turbulent, afin que le plaisir des autres ne fût plus troublé.

ARISTON. Et aussi-tôt après son expulsion, les convives effrayés, tâcheront de se tranquilliser. N'est-ce pas?

THEAGÈS. Il en seroit ainsi.

ARISTON. Mais si le maître de la maison ne se contentoit pas de le chasser, & que, voulant se venger de l'hôte incommode, il l'accablât de coups de bâton & de mille autres châtimens, qu'il ne le mît dehors qu'après l'avoir couvert de boue; qu'outré de colere, il en oubliât ses convives, & ne les vînt rejoindre que les mains souillées & les yeux effarés?

THEAGÈS. Prenez y garde. Comment un homme modéré comme Alcippe & de son sang-froid pourroit-il se laisser aller à cet excès?

ARISTON. Supposez qu'il s'y laissât aller. Les convives ne diront-ils pas que, certainement le maître de la maison écoute trop son ressentiment, & qu'il a commis lui-même une importunité, en voulant les débarrasser d'un importun?

THEAGÈS, Il est vrai, Ariston! mais à quoi cela s'applique-t-il?

ARISTON. Maintenant, Théagès, accordez-moi que ce Terpsion soit l'hôte incommode, que la société soit l'état, & que le prince soit

le maître de la maiſon, eſt-ce que la tranquillité de l'état ne ſeroit pas aſſez rétablie, en chaſſant ſimplement le membre qui la trouble?

THEAGÈS. Je le croirois.

ARISTON. Les tourmens effroyables par leſquels on a arraché la vie à Terpſion, n'étoient donc pas néceſſaires?

THEAGÈS En effet, ils ne l'étoient pas.

ARISTON. Ne vous paroît-il point que, ſur un objet auſſi important que la peine de mort, d'outrepaſſer les bornes de la néceſſité, ce ſoit un abus des forces de la juſtice : dépôt ſacré de la divinité?

THEAGÈS. Cela me paroît ainſi tout-à-fait.

ARISTON. Ne vous ſemble-t-il pas de même qu'en pareils cas, la plupart manquent le but qu'on ſe propoſe, puiſqu'ils excitent plus de compaſſion pour les coupables que d'horreur de leurs crimes?

THEAGÈS. Vous dites vrai, Ariſton! encore aujourd'hui j'en ai vu la preuve. Car tandis qu'on traînoit le condamné au lieu du ſupplice, & que l'excès des tourmens lui faiſoit jetter les hauts cris, la pitié intérieure étoit empreinte ſur le viſage de la plupart des aſſiſtans. On oublioit l'atrocité de ſes forfaits pour compâtir à ſes ſouffrances. Et dieu en ſoit loué, Ariſton! il faudroit avoir le cœur bien endurci pour être entiérement inſenſible à la douleur d'un autre homme, quelque ſcélérat qu'il fût.

ARISTON. Vous parlez bien Théagès. Mais de tout ceci, ne devons-nous pas conclure qu'il

eſt hors de convenance, que dans la punition d'un crime, le juge, ſemblable à l'homme de la maiſon qui s'emporte, ne ſache pas ſe modérer & ſe contenir dans des bornes, & qu'il ſoit cruel lui-même pour châtier la cruauté d'un malfaiteur ?

THEAGÈS. Je vous accorde encore tout cela, Ariſton! mais de même que les cas extraordinaires provoquent des meſures extraordinaires, les crimes extraordinaires ſeulement, ce me ſemble, exigent des châtimens extraordinaires : & il me paroît que l'état s'eſt rencontré aujourd'hui dans ce cas.

ARISTON. Expliquez-vous mieux, Théagès!

THEAGÈS. Vous ſavez que la bande de voleurs qui parcourt nos contrées, devient tous les jours plus nombreuſe & plus redoutable. Si on la laiſſe encore s'augmenter, elle ſera bientôt inſurmontable, comme le torrent qui ſort de ſes bords, & inonde nos campagnes auſſi ſouvent qu'il eſt enflé par les eaux des mauvais tems. Il ne ſe paſſe point de jour qu'on n'entende parler d'un nouveau meurtre; notre ville même n'eſt pas en ſûreté! N'ont-ils pas derniérement battu & repouſſé les forces militaires envoyées contre eux ?

ARISTON. Cette circonſtance, Théagès, prouve auſſi peu la bonne conduite de notre conſeil, que la bravoure de nos ſoldats. Si celui-ci eût pris des meſures plus ſages, ceux-là n'auroient pas plié ſi lâchement.

THEAGÈS. Vous conviendrez au moins, Ariſton, que le mal croiſſant, ſon progrès ne pou-

voit être arrêté que par des moyens violens, & des peines extrêmes.

ARISTON. (*Il ſourit.*)

THEAGÈS. De quoi riez-vous?

ARISTON. Je me rappelle une hiſtoire qui me paroît avoir de l'analogie avec les circonſtances préſentes. Voulez-vous l'écouter?

THEAGÈS. O Ariſton! que n'entends-je pas volontiers de votre bouche!

ARISTON. Vous connoiſſez Philémon de Mégare?

THEAGÈS. Oui! comment ne le connoîtrois-je pas!

ARISTON. Un jour ayant acheté un jeune cheval plein de vigueur, il voulut le dreſſer lui-même; mais comme il n'étoit pas expérimenté dans l'art de dreſſer les chevaux, il gâta ſon beau cheval, qui devint tous les jours plus indomptable, & contracta tous les défauts. Tantôt il étoit rétif, tantôt il donnoit des ruades, tantôt il prenoit de l'ombrage. Philémon mécontent de lui, le voulut corriger par la force. Il l'éperonna, le fouetta, le tirailla à droite, à gauche, & il s'imaginoit l'avoir bien ſoumis, quand il lui tenoit la bride bien court. Bientôt la bouche du cheval devint auſſi dure qu'elle avoit été tendre, & ne connoiſſant plus le frein, il renverſa ſon cavalier, qui, froiſſé de la chûte, manda enfin un écuyer pour ſavoir de lui ce qu'il falloit faire. Du premier coup-d'œil, l'écuyer vit que le mal provenoit de la maniere dont le cheval avoit été manié. Il l'emmena avec lui, le déſaccoutuma de ſes défauts, le

monta ſuivant les regles, & le rendit en peu de tems doux comme un agneau. Enſuite il le ramena à Philémon & lui dit : votre cheval avoit beaucoup de défauts ; mais c'eſt plutôt à vous qu'à lui qu'on doit les attribuer. Vous l'avez d'abord gâté vous même en l'élevant mal. Puis vous avez voulu le corriger par la force, mais au lieu de réuſſir, vous lui avez endurci la bouche, & il vous a jetté par terre ; vous voyez que cela ne m'arrive jamais, parce que, dès le commencement, j'accoutume les miens à une bonne diſcipline. L'avis plut à Philémon ; il ſuivit les conſeils de l'écuyer, entretenant ſon cheval dans un exercice continuel & modéré, le puniſſant quand il manquoit ; mais ſans jamais lui tenir la bride trop court : & c'eſt maintenant le plus beau cheval du pays.

THEAGÈS. J'apperçois le but de votre comparaiſon. Vous penſez, Ariſton, que la rigueur de notre gouvernement ne remédiera pas au mal.

ARISTON. La rigueur eſt plus capable de pallier le mal que de le guérir, parce que le germe en eſt entretenu par les imperfections de notre état, qui augmentent tous les jours. Si l'on imitoit l'écuyer, qui, au lieu de punir déméſurément le courſier qui bronche, le déshabitue peu-à-peu de ſes défauts ; c'eſt-à-dire, ſi l'on prenoit ſoin d'améliorer l'éducation, de ranimer l'induſtrie & la virilité dans un peuple dégénéré ; ſi l'on diminuoit le nombre des mendians & des oiſifs, dont notre pays eſt rempli, ce ſeroit un préſervatif plus efficace que les

tenailles ardentes, les gibets & les roues.

Theagès. Assurément, il vaudroit mieux pourvoir à la guérison de tout le corps malade, que de s'arrêter à traiter des membres particuliers avec de vains palliatifs. Mais dites-moi, Ariston, d'où naissent toutes les imperfections qui ruinent l'état, tandis que nous avons les plus excellens établissemens, & que notre conseil est composé des meilleurs jurisconsultes?

Ariston. D'où elles naissent, bon Théagès! il n'est pas difficile de le découvrir. Le despotisme, le desséchement des forces de la nation, la superstition, le luxe, & les mœurs énervées: voilà les principales causes de notre décadence. De belles loix sont quelque chose de bon. Mais que peut seule la lettre froide & morte! Et que servent les loix chez un peuple qui n'a plus la force de les observer! Les meilleures loix, Théagès, sont celles qui sont écrites dans le cœur des hommes, & le meilleur peuple est celui qui a le moins besoin de loix. Telle fut jadis Sparte, cette Sparte souvent mal représentée, & jamais imitée! Elle avoit hérité de Lycurgue peu de richesses, peu de loix: mais d'autant plus de vertus.

Theagès. Ce que vous dites est beau, Ariston! puisse un jour notre état parvenir à ce bonheur! Mais quand cela se pourra-t-il, quand cela arrivera-t-il?

Ariston. Cher Théagès, quand nos princes penseront que le peuple n'est pas fait pour eux, mais qu'ils sont faits pour le peuple; quand il n'y aura plus de courtisans, de flatteurs &

d'efclaves; quand la liberté marchera encore impunément tête levée, & que les récompenfes deviendront le partage de la vertu; enfin quand l'humanité fera rétablie dans tous fes droits. Que ce jour fortuné ne brille-t-il promptement à nos yeux! Mais je crains qu'il ne foit encore bien éloigné, & que cette génération ne le voie jamais.

TESTAMENT fait par un homme, dont la folie confiftoit à paffer pour femme, attaqué & caffé.

ON a vu fouvent des femmes fe déguifer fous les vêtemens des hommes; mais on a vu rarement des hommes fe métamorphofer en femmes. Notre fiecle a vu un exemple fameux de la premiere métamorphofe. L'héroïne qui l'a donné, a excité la curiofité de l'Europe entiere. L'amour de la gloire eft une trop belle paffion, pour qu'elle n'ennobliffe pas toutes les actions dont elle eft le principe. Auffi cette femme jouit-elle d'une réputation qu'elle doit plus à l'énergie de fon ame, qu'à la bizarrerie des circonftances qui ont produit les événemens de fa vie.

Peu d'années avant que cette femme étonnante abdiquât, pour ainfi dire, fon fexe, un particulier avoit donné, aux environs de Toulouse, l'exemple d'une autre fingularité qui a eu peu de modeles & peu d'imitateurs. Cet homme, qui s'appelloit *Dumouret*, croyoit (dit-

on) que la nature, en lui donnant les ſignes caractériſtiques du ſexe maſculin, s'étoit trompée. Il penſoit, de bonne foi, qu'il étoit femme. En conſéquence il refuſoit de prendre les habits conſacrés aux hommes, & faiſoit uſage de ceux deſtinés aux femmes. Non-ſeulement il ſe montroit chez lui & dans les ſociétés en habit de fille, il alloit même dans les égliſes dans ce coſtume, & l'on aſſure que, pluſieurs fois, il s'eſt préſenté en cet état pour recevoir les ſacremens.

Lorſqu'on l'appelloit M. Dumouret, il entroit en fureur; il montroit ſa robe, ſa coiffe, & ſa taille qu'il avoit arrondie avec ſoin pour tromper les yeux. Quand on vouloit lui faire grand plaiſir, on le traitoit comme une femme. Il faiſoit ſur-tout éclater ſa joie, lorſqu'on l'appelloit *mademoiſelle Roſette.*

Ce fou, d'une maniere étrange, étoit riche. Comme il habitoit un pays où le droit de dépouiller ſes héritiers, en s'en créant, paſſe pour la prérogative la plus précieuſe dont un homme puiſſe jouir, on ne doit pas être ſurpris ſi l'on trouva, après ſon décès, un teſtament qui privoit ſes héritiers de ſa ſucceſſion. On aſſure que *mademoiſelle Roſette*, ayant l'ame très-compâtiſſante, on en profita pour la déterminer à inſtituer pour ſes héritiers les pauvres de la ville où elle demeuroit.

Le motif qui animoit le teſtateur étoit très-louable; mais il n'en étoit pas moins cruel pour ceux que la nature & les loix appelloient à recueillir ſa ſucceſſion, de s'en voir dépouillés,

Ils eurent recours aux tribunaux, & ils prétendirent que le testament de leur parent, étant l'ouvrage d'un homme attaqué d'une folie habituelle, devoit être cassé : c'est ce qui fut jugé par arrêt rendu en la grand'chambre du parlement de Toulouse, au mois de .. 1729.

La singularité de cette cause fera certainement excuser son ancienneté. Quoiqu'elle ne soit pas récente, elle n'en est pas moins piquante, & par conséquent digne d'être mise au rang des causes curieuses.

(*Causes célebres, curieuses & intéressantes.*)

DE L'ARCHEVÊQUE LAUD; article traduit de l'anglois.

L'ARCHEVÊQUE Laud a joué un grand rôle en Angleterre; un historien le caractérise ainsi : » Il avoit incontestablement beaucoup de con» noissances & de talens; mais il étoit à plu» sieurs égards très-foible & très-superstitieux. » Il étoit d'un tempérament chaud & bouil» lant; il avoit sur-tout des dispositions à la » vengeance. Sa vie privée paroît exempte de » reproches, mais elle offre très-peu de preu» ves de ces grandes vertus que lui attribue » le lord Clarendon. Ses principes relativement » au gouvernement & à l'église étoient un peu » étranges : il montra beaucoup d'activité pour » établir le despotisme du premier, & pour » faire prendre aux tribunaux ecclésiastiques

» des mesures violentes contre les puritains & » contre ceux qui manifestoient de l'opposition » pour les doctrines ou les cérémonies établies » par l'autorité. Quant à ses principes théolo» giques, il en avoit de particuliers : on ne » pouvoit pas, à la vérité, le soupçonner de » catholicité; mais il favorisoit plusieurs opi» nions maintenues par l'église de Rome : la » religion qu'il eût voulu établir auroit un peu » tenu du papisme. Il est certain qu'il n'auroit » pas desiré que l'Angleterre se soumît encore » au pape; mais il n'auroit pas été fâché d'être » le patriarche suprême des trois royaumes. «

Ce portrait d'un prélat célebre inspiroit naturellement le desir de le connoître mieux : les recherches que j'ai faites ont produit quelques détails curieux ; je m'arrêterai à ceux qui peignent ses foiblesses. Il poussoit la superstition à l'excès ; on conçoit difficilement comment il pouvoit l'allier avec ses connoissances : car il en avoit de très-étendues ; mais dans ce siecle tous les extrêmes se rapprocherent. Les preuves de sa foiblesse d'esprit nous ont été fournies par lui-même. Il étoit dans l'usage d'écrire tous les soirs ce qui lui étoit arrivé dans la journée, & ce qui l'avoit fortement affecté. Il paroissoit sur-tout attacher beaucoup d'importance à ses rêves, & on en trouve un grand nombre dans son journal, dont un court extrait peut piquer un moment la curiosité.

Le dimanche 3 juillet 1625. » Le roi Jacques » m'a apparu cette nuit pendant mon sommeil. » Je l'ai vu passer devant moi. Son air étoit

» gracieux, ouvert & ferein. Il m'a regardé, » a baiffé la tête, m'a fouri avec bonté & a » difparu enfuite. «

Le 21 août 1625. » Cette nuit, il m'a fem» blé voir le duc de Buckingham entrer dans » ma chambre, fe déshabiller & fe coucher à » côté de moi. Il me traitoit de la maniere la » plus amicale ; pendant ce tems il y avoit » beaucoup de perfonnes dans ma chambre, » qui alloient, venoient & nous regardoient. «

Janvier 1626, jour de l'Epiphanie. » J'ai rêvé » que ma mere, qui eft morte depuis long» tems, eft venue à côté de mon lit; elle a » un peu foulevé mes couvertures, & a paru » prendre plaifir à me regarder; j'en avois » moi-même infiniment à la voir fi contente. » Elle m'a montré de la main un vieillard mort » depuis plufieurs années, & que j'avois beau» coup connu & aimé pendant qu'il vivoit. Il » s'appelloit Grove; il étoit couché fur le par» quet. Au moment où je me préparois à le » faluer, il a difparu & ma mere avec lui, » à mon grand regret «.

Le 12 fevrier 1636. » Le rêve que j'ai fait » cette nuit eft trop fingulier pour que je » n'en faffe pas mention ici. Il me fembloit » que le roi Charles, déterminé à fe marier » avec la veuve du miniftre, m'avoit fait ap» peller pour bénir ce mariage que je n'ap» prouvois pas. Comme je devois refpecter les » volontés de mon maître, je me difpofois à » obéir. On ne trouva point le livre d'offices » de la chapelle ; j'avois le mien fur moi,

» que j'ouvris pour y ſuppléer ; mais j'eus
» beau le feuilleter ; il me fut impoſſible de
» trouver les prieres pour cette cérémonie. «

Le 24 janvier 1640. » Cette nuit, j'ai vu en
» rêve mon pere, que j'ai perdu il y a ac-
» tuellement quarante-ſept ans. Il me paroiſſoit
» frais, vermeil, & auſſi-bien que je l'avois
» vu dans ſa vie, lorſqu'il jouiſſoit de la meil-
» leure ſanté. Il s'eſt ſinguliérement informé
» de ce que je faiſois. Il n'a point répondu à
» tout ce que je lui ai dit ; mais j'ai remar-
» qué qu'il ſe tenoit de tems en tems la tête ;
» je ne ſais pas bien ſi c'étoit en ſigne d'ap-
» probation ou de mécontentement ; je crois
» pourtant que c'étoit le premier ſentiment
» qu'il me témoignoit : en effet, je n'ai rien
» à me reprocher. Je lui ai demandé, à mon
» tour, combien de tems il reſteroit avec moi ;
» il m'a répondu auſſi tôt : juſqu'à ce que tu
» me ſuives ; & en diſant ces mots, il m'a
» fixé d'un air qui m'a effrayé. Je me ſuis ré-
» veillé. Je ne fais aſſurément pas grand cas
» de mes rêves ; je ne crois point que le ciel
» me les envoie pour m'inſtruire de l'avenir ;
» cependant celui-ci m'a frappé & m'a paru
» digne de toute mon attention. «

Le 2 novembre 1642. » J'ai rêvé que le par-
» lement avoit été renvoyé de Londres à Ox-
» ford, & que l'égliſe étoit entiérement dé-
» truite. Quelques vieux courtiſans ſont venus
» me voir, & j'ai remarqué avec chagrin
» qu'ils me regardoient d'un air moqueur. Cela
» m'a fait paſſer la nuit dans la plus grande

» agitation ; elle n'a ceffé qu'au jour ; & gra-
» ces au ciel, l'églife profpere & paroît affer-
» mie fur les fondemens les plus folides.

Novembre, même année, fête de S. Simon & S. Jude. » Je fuis entré dans mon cabinet pour » chercher quelques manufcrits que je veux » envoyer à Oxford; mon portrait, comme » l'on fait, eft placé dans ce cabinet. Je l'ai » trouvé à terre fur la face, parce que le » cordon auquel il étoit fufpendu, s'étoit caffé. » Cela m'a fait de la peine, parce qu'enfin, » depuis quelques jours, on trâmoit ma ruine » au parlement, où j'ai beaucoup d'ennemis » puiffans; mais, graces à dieu, je fuis ferme ; » mon efprit n'eft pas fufceptible des puérilités » des bonnes femmes, & je ne regarde point » la chûte de mon portrait comme le préfage » de la mienne. «

Le 4 feptembre 1644. » Ce matin, pendant » que je me lavois le vifage, il m'a pris un » faignement de nez qui a duré affez long- » tems ; j'ai perdu beaucoup de fang. Cela ne » m'étoit pas arrivé, autant que je puis m'en » reffouvenir, depuis plus de 40 ans, fi ce » n'eft une fois, & précifément le jour & » l'heure où mon honorable ami le duc de » Buckingham fut tué à Portfmouth. J'étois » alors à Weftminfter. «

Vendredi, même mois. » Aujourd'hui, après » mon dîner, mon nez a faigné encore pen- » dant que je me lavois. Graces à dieu, je ne » fais aucune obfervation fuperftitieufe, ni fur » cela, ni fur aucune autre chofe ; mais je

» ſuis dans l'habitude d'écrire tout ce qui m'ar-
» rive de remarquable. Je viens d'apprendre
» que pendant les deux jours où j'ai perdu
» tant de ſang, il y avoit eu beaucoup de
» mouvemens & de débats dans la chambre
» des communes, où mes ennemis avoient
» propoſé une loi pour me condamner. Heu-
» reuſement mon innocence & la juſtice de
» ma cauſe ont prévalu ; chaque fois cette
» propoſition a été rejettée à la pluralité des
» voix. Par bonheur pour moi, il s'eſt trouvé
» auſſi qu'il y avoit ce jour-là dans la cham-
» bre peu de perſonnes qui euſſent connoiſ-
» ſance de la nature des charges faites contre
» moi & des défenſes que j'y oppoſois. «

Le bon archevêque a beau aſſurer le contraire, on ne peut s'empêcher de voir qu'il croyoit plus qu'il ne le deſiroit à ces pronoſtics ſuperſtitieux. Il avoit conſervé les préjugés qui ont régné par-tout dans les tems d'ignorance, & autant dans notre pays qu'ailleurs. Tous nos rois, pluſieurs de nos comtes & grands barons avoient été en poſſeſſion d'avoir leurs aſtrologues & leurs devins qui demeuroient auprès d'eux, & qu'ils conſultoient dans toutes les occaſions & dans toutes les entrepriſes qui avoient quelque importance. Il eſt vrai que ces ſortes d'offices domeſtiques n'étoient plus ſi fort en uſage du tems de Laud; mais la paſſion qui les avoit établis ſubſiſtoit encore dans toute ſa force; elle rougiſſoit ſeulement de ſe montrer auſſi ouvertement qu'autrefois. Elle n'exiſte peut-être pas moins au-

jourd'hui. Les hommes, quand ils ſont peu éclairés, en ſont toujours ſuſceptibles; & quelques-uns, malgré leurs lumieres, ne laiſſent pas d'être les dupes des premiers diſeurs de bonne aventure. Ils affectent d'en plaiſanter, d'en rire, & cependant ils les conſultent. En paroiſſant ſe moquer de leurs prédictions, ils s'inquietent intérieurement ſi elles ne ſont pas favorables, & ils paient bien celles qui le ſont. On voit dans toutes les grandes villes des hommes lire l'avenir dans un jeu de cartes, tourner la tête à toutes les petites filles de leur quartier, & être mandés dans de grandes maiſons, trop ſouvent pour ne faire qu'amuſer ceux qui les appellent. On rit une fois des niaiſeries d'un charlatan; mais on s'en laſſe, on ſe hâte de le renvoyer, & on ne le rappelle point. Lorſqu'on le fait revenir, on ne s'en moque pas auſſi ſérieuſement qu'on voudroit le faire croire.

(*Journal encyclopédique.*)

Notice ſur la vie & les ouvrages de feu M. l'abbé Coyer.

Gabriel-François Coyer naquit à Baume-les Dames en Franche-Comté, le 18 novembre 1707.

Ses parens étoient honnêtes, mais peu riches, & d'ailleurs chargés de treize enfans. Il fit ſes études dans un college des jéſuites.

Cette premiere éducation, la modicité de ses ressources & son goût pour les lettres le déterminerent à entrer en 1728 dans cette société si fameuse par ses succès & par ses revers. Il y professa les humanités & la philosophie, & fut promu à l'âge de vingt-quatre ans à la prêtrise.

Son amour pour la liberté & la paix le déciderent à demander sa retraite. Il l'obtint en 1736, après avoir passé huit ans dans cette compagnie.

Dans un écrit légué à l'un de ses amis & de ses parens, où regne la plus grande impartialité, l'abbé Coyer fait sa profession de foi sur la société dont il avoit été membre. Le résultat en est que l'intolérance combinée des chefs de ce corps, aux mœurs & aux talens duquel il rend l'hommage le plus solemnel, avoit été l'un des motifs les plus puissans de sa sortie.

Il vint à Paris en 1738, & fut chargé en 1741 de l'éducation de M. le prince de Turenne, aujourd'hui duc souverain de Bouillon, dont M. le chevalier de Ramsai avoit été nommé gouverneur. *L'estime & la tendre amitié* de ce prince pour M. l'abbé Coyer ne varierent jamais. M. le comte d'Evreux, colonel-général de la cavalerie, le gratifia de la charge d'aumônier-général de ce corps en 1743. Il fut, en cette qualité, témoin de la bataille de Lawfelt & du siege de Berg-op-Zoom; de-là il accompagna les deux jeunes princes, fils du duc régnant, aux eaux de Barrege.

Ce fut vers l'an 1753 que M. l'abbé Coyer commença à se faire connoître par les *Bagatelles morales.*

Il fut reçu en 1761 de l'académie de Nanci, de celle des Arcades en 1763, pendant son voyage en Italie, où il fut présenté successivement au roi de Sardaigne, au duc de Parme, au pape & au roi de Naples.

En 1765 il fit un voyage en Angleterre, & devint membre de la société royale.

Un rhume négligé l'emporta le 18 juillet de l'année 1782, dans sa soixante-quinzieme année. Sa mort, comme sa vie, fut tranquille. Essentiellement vrai, discret, modeste, frugal, actif, laborieux, patient, il dut enfin l'aisance dont il jouit les vingt dernieres années de sa vie au caractere sensible, reconnoissant & généreux de son illustre éleve.

L'abbé Coyer mérita l'estime de tous ceux qui le connurent, & les regrets de ses amis. Les plus intimes font unanimement l'éloge de son cœur; quant à son esprit, c'est par ses ouvrages que l'on doit en juger. Il travailloit à en faire une édition complette chez Me. Duchesne, dans l'instant où il fut enlevé. On y trouvera, 1°. les *Bagatelles morales*, qui dans le tems, eurent le succès le plus complet, & où regne une satyre gaie, fine & légere qui contrastoit singuliérement avec sa physionomie. 2°. *Trois dissertations sur le vieux mot* PATRIE qu'il aimoit sincérement, malgré son prétendu goût exclusif pour les Anglois qu'il estima, mais sans partialité. 3°. La *Noblesse com-*

merçante qui, dans le tems, excita une espece de guerre politique & littéraire. 4°. La *Vie de Jean Sobieski*, bisaïeul maternel du duc régnant de Bouillon. Cet ouvrage écrit avec noblesse & avec exactitude, lui procura des contradictions momentanées de la part des jésuites, & ce qui est remarquable, lui valut la protection du roi de Pologne Stanislas. 5°. Le *Roman de Chinki*, qui fut un ouvrage de commande, & qui reparut avec éclat sous le ministere de M. Turgot. 6°. Le *Traité de l'éducation publique*, ouvrage peu connu, mais le meilleur peut être de tous ceux de l'abbé Coyer, & celui qui suppose le plus de goût, d'expérience, de connoissances & de réflexions. 7°. Le *Voyage d'Italie*, distingué parmi les ouvrages de cette espece. 8°. Le *Voyage d'Angleterre & de Hollande*, où il peint avec énergie & par des faits l'esprit national du peuple Anglois, trop exclusif sans doute, mais d'ailleurs si respectable. 9°. Enfin, quelques autres ouvrages qui lui ont été généralement attribués.

On n'a point jugé à propos de réimprimer la traduction du code criminel de Blackstone, dont un si petit nombre d'exemplaires ont été vendus. Le sujet en étoit important, mais sérieux. Le but du traducteur étoit de présenter le modele du code criminel d'Angleterre, & de le faire contraster avec celui d'une nation plus douce, plus polie, plus élégante, & qui, sur cet objet, se pique d'une constance qui ne lui est point ordinaire.

Telle est la notice des ouvrages de M. l'abbe Coyer.

Coyer. Ils femblent pouvoir lui affurer un rang diftingué parmi nos littérateurs. (*Cet article a été communiqué par une perfonne qui a vécu long tems dans la fociété de M. l'abbé Coyer.*)

(*Journal* de Paris.)

---

*Lettre aux rédacteurs de l'*Efprit des Journaux, *fur un point d'orthographe.*

Messieurs,

J'applaudis au zele que M. Harduin, fecrétaire de l'académie d'Arras, montre pour le z dans une lettre aux auteurs du *Journal de Paris*, inférée dans votre *Efprit des Journaux* du mois d'août dernier, page 230. Il foutient que c'eft un abus, de ne pas terminer par un z *les fecondes perfonnes fimples des verbes, & les pluriels des fubftantifs, des adjectifs ou des participes en é, comme, vous chantez, beautez, &c.* Il rapporte qu'un membre de l'académie françoife, plaidant la caufe du z, trouvoit bien plus difficile d'écrire *bontés* que *bontez*, qu'il falloit de l'*attention & de la patience*, pour aller chercher la lettre qui doit recevoir l'accent, encore rifque-t-on, dit-il, d'en *mettre un grave pour un aigu.* J'ai bien de la peine à croire que cet académicien ait parlé férieufement dans cette occafion. Je ne vois pas que les doigts foient beaucoup plus gênés & plus fatigués, en mettant l'accent aigu fur l'*é* du mot *bontés*, qu'en met-

tant à la fin un ʒ qui, par sa figure, fait faire aux doigts trois mouvemens différens. Je n'ai garde de m'inscrire contre les décisions de l'académie : ses membres sont nos maîtres, & pour le langage & pour l'écriture ; mais qu'il me soit permis de hasarder ici, sur ce sujet, une observation que je vous prie d'insérer dans votre journal. Je ne serai pas long.

J'ignore pourquoi l'usage s'est introduit d'écrire avec un ʒ, les pluriels des substantifs, des adjectifs & des participes en *é* plutôt qu'avec une *s*. C'est une regle générale de notre grammaire que les noms terminés en *é* au singulier, prennent une *s* au pluriel. M. l'abbé de Wailly, auteur très-approuvé, en a fait la remarque, & je crois devoir m'y conformer. A l'égard des secondes personnes des verbes, j'ai lu quelque part qu'il faut distinguer le nombre. Lorsqu'on parle à une seule personne, comme la politesse françoise nous fait dire *vous* au lieu de *tu* au singulier, l'*s* convient mieux que le ʒ, & l'on peut dire, suivant ce principe, *vous aimés*, *vous chantés*. Mais nous conserverons le ʒ pour les secondes personnes du pluriel, & nous écrirons *vous aimeʒ*, *vous chanteʒ*, *&c.* Je ne vois rien qui empêche de se conformer à cette distinction ; l'*s* & le ʒ ne seroient pas si souvent confondus, & la raison les feroit mettre justement à leur place.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,
COURTALON.

Troyes, ce 11 9bre. 1782.

POÉSIES FUGITIVES.

STANCES

Adressées à M. le comte d'ESTAING, à son passage à Bordeaux.

VAINQUEUR de la Grenade & soutien de la France,
Enfin LOUIS remet sa foudre dans tes mains ;
Triomphe désormais, & sûr de ta vaillance,
Vole où l'honneur t'appelle, & fixe les destins.

Pour le soldat sensible, ô quel jour plein de charmes !
Quand il te reverra, qu'il entendra ta voix,
Il s'écriera soudain : allons, courons aux armes,
Voici le compagnon de nos premiers exploits.

Il se rappellera ces jours brillans de gloire,
Où d'assauts en assauts, de combats en combats,
Tu guidois son courage & hâtois la victoire.
Un général peut tout, aimé de ses soldats.

Au milieu du péril, en marchant à leur tête,
Tu savois leur parler avec zele & chaleur ;
Et quand de mille feux éclatoit la tempête,
En leur nommant LOUIS, enflammer leur valeur.

Va dompter de nouveau la discorde ennemie ;
La paix sera le fruit de tes travaux guerriers ;
Venge la liberté, ton prince, ta patrie,
Et reviens à nos yeux couronné de lauriers.

Par M. l'abbé HOLLIER.

VERS

A un chêne que SYLVIE *&* ZELMIRE *avoient pris pour confident de leur ſecret.*

CHÊNE auguſte & chéri des dieux,
Que ton ſort eſt digne d'envie!
Des aquilons audacieux
Ne craint plus la ſombre furie,
Ni le ſouffle ſéditieux
De l'époux glacé d'Orythie.
Tes rameaux frais & toujours verds,
Déſormais bravant les orages,
Affronteront des noirs hivers
Les cruels & fougueux ravages.
Un panache embaumé de fleurs
Ornera ta cime orgueilleuſe:
Des amans la foule rêveuſe
Viendra, dans ſes douces langueurs,
Chercher ton ombre officieuſe.
Ames froides, loin de ces lieux,
Reſpectez leurs attraits paiſibles!
Et toi, qui lances juſqu'aux cieux
Tes bras ondoyans & flexibles,
Sous ton abri délicieux
N'appelle que les cœurs ſenſibles.
Fier de poſſéder le ſecret
Et de Zelmire & de Sylvie,
Soit reconnoiſſant, ſois diſcret,
Préſide au bonheur de leur vie;
Tu leur dois l'immortalité:
Tu leur dois ces nobles parures,
Dont s'enorgueillit ta beauté,

Et qui chez les races futures,
Malgré le tems & ses injures,
Etendront ta célébrité.
Je te salue, ô chêne antique!
Qu'à ton aspect majestueux
Chacun t'honore d'un cantique,
Et baisse un front respectueux!
Que les oiseaux, par leur ramage,
Chantent ta gloire d'âge en âge!
Ici tous les jours attiré,
Je t'apporterai mon offrande,
Et d'une superbe guirlande
Je veux ceindre ton pied sacré.
Tu le sais, Sylvie & Zelmire,
Vrais modeles du sentiment,
De ce séjour que l'œil admire
Sont le plus parfait ornement.
Riches des dons de la nature,
Elles regnent dans nos bosquets,
Sans artifice, sans parure,
Sans tous les attirails coquets
D'une ambitieuse imposture.
De ce couple heureux & charmant,
Ma muse, pourras-tu décrire
Les graces, le maintien touchant,
Ce front où siege le sourire,
Cet esprit fin & séduisant
Qui soumet tout à son empire?
Que dis-je? brisons notre lyre.
Est-ce à mon pinceau languissant,
Dans un présomptueux délire,
D'ébaucher ce tableau brillant?
Du sujet la magnificence,
Egare mes sens enchantés.
Honteux de mon insuffisance,
A ces aimables déités
Offrons notre hommage en silence.

O de mes vœux cher confident,
Arbre sans cesse florissant,
Tout ce que l'une & l'autre inspire,
Mon cœur te l'a dit en tremblant,
Mais garde-toi de le redire !

Par Mr SALAUN.

LES TROIS SYSTÊMES.

LORSQUE l'amour eut mon premier hommage,
Je crus errer dans un monde nouveau ;
L'illusion, la reine du jeune âge,
Me fit voir tout à travers son bandeau.
Elle éclaira de sa lumiere oblique
Mes premiers pas, mes premiers sentimens.
Quels beaux jardins ! ô quels palais charmans
Créa pour moi sa baguette magique !
Mon œil séduit crut voir la volupté,
Prête à m'offrir des délices nouvelles,
Peupler enfin mon séjour enchanté
De vrais amis, & de femmes fidelles.
Tout alla bien. Il sembloit que mon cœur,
En l'habitant, eût pris un nouvel être ;
Par-tout je vis l'emblême du bonheur,
Et j'aimai tout, avant de rien connoître.

Toujours le tems détruit l'illusion.
C'est le malheur qui rend l'homme plus sage.
Bientôt, hélas ! un sinistre nuage
Vint obscurcir mon brillant horizon.
Dupe de l'un, & de l'autre victime,
Long-tems encore je crus aveuglément
Voir le malheur où régnoit seul le crime :
Et le soupçon fut mon premier tourment.

Mais quand je vis Plutus régner à Gnide;
Mais quand je vis la candeur & la foi
Dans les filets de l'intérêt avide;
Lorsqu'en un mot je vis autour de moi
L'amour volage & l'amitié perfide;
Mon cœur fermé par tant de trahison,
S'aigrit, s'arma contre l'espece humaine;
Et je jurai, rival du vieux Timon,
Au monde entier une immortelle haine.

On peut fort bien, quand on s'est vu trahir,
Haïr le monde, on ne peut pas le fuir.
Vivre avec l'homme est un mal nécessaire.
Je l'adoptai, cette loi juste ou non.
Oui, dans mon cœur sans doute la colere
Vivoit toujours; mais la sage raison
Sut l'assoupir, ou du moins la fit taire.
Au genre humain, lié par mes besoins,
De jour en jour ma peine & mon salaire
Sont d'acheter, de vendre quelques soins.
Donnant si peu, mon cœur exige moins.
On ne peut pas t'aimer & te connoître,
O cœur humain! mais les ans m'ont appris,
Qu'après tout, l'homme est tout ce qu'il peut être;
Et je deviens indulgent par mépris.

ÉPITRE

A M. BERENGER.

SALUT à l'heureux favori
Des nymphes qu'au Pinde on révere!
Salut! au troubadour chéri
De qui la muse bocagere,
Tour-à-tour déesse ou bergere,
Par son esprit sage & fleuri,

Sait à la fois instruire & plaire!
L'autre jour sur le double mont
On lisoit ce charmant ouvrage
Qui vient de parer votre front
D'un tissu de ce verd feuillage
Qui ne croît qu'au sacré vallon.
Chaque habitant de ce canton
Vous croyoit, à votre langage,
Frere d'Imbert ou d'Hamilton.
A toute sa cour Apollon
Vantoit la fraîcheur printanniere
Qui respire dans vos *Saisons;*
Votre *Hiver* de large maniere,
Où tous les feux de la lumiere
Etincellent dans vos glaçons,
Enchantoit l'assemblée entiere :
Et cette grace si légere
De vos vers à nos d'*Antremonts*
Rappelloit les douces chansons
De la sensible Deshouliere.
Tiens, va, conduit par le mystere,
Disoit-il au gai Voisenon,
Dans un bosquet de l'Hélicon.
Lire ces *couplets à Glycere.*
Et cet auteur vif & frippon,
Docteur du Pinde & de Cythere,
Ce gentil Bernard qui n'aguere
Près d'Ovide & d'Anacréon,
Chanta l'art d'aimer & de plaire,
De dire aussi : » C'est sur ce ton
Qu'assise auprès de ma Claudine,
Ma muse chantoit mes beaux jours,
Et me dictoit un peu lutine,
Certaine épître clandestine
Et la tactique des amours. «
Par les Amphions du Permesse
Qu'il est doux d'être ainsi gâté!

Quelle plus pure volupté,
Qu'une louange enchantereſſe
Dont le tribut eſt mérité!
Tout ajoute encore à l'ivreſſe
Dont notre cœur eſt tranſporté.
Oui, tout: déja votre patrie
Vous compte parmi ſes ſavans;
Vous l'honorez par vos talens;
Par vous ſa gloire eſt rétablie,
Quoi que diſe Monſieur le Grand. (*)
L'étranger avec vous s'allie,
Et s'honore en vous adoptant;
Un jour je vous verrai ſiégeant
A la premiere académie.
Au comble de tous vos deſirs,
Vous voyez l'amitié fidelle,
(Au Parnaſſe vertu nouvelle!)
Etre heureuſe de vos plaiſirs.
Reyrac pour vous guide & modele,
Par ſa tendreſſe paternelle,
Fait le bonheur de vos loiſirs:
Reyrac de la vertu ſévere,
Dans ce ſiecle ami courageux,
(Et cependant point faſtueux;)
Qui des fils de nos demi-dieux,
Seroit le mentor & le pere,
S'il étoit mieux connu de ceux
Qui font ce préſent à la terre.
Du dieu brillant qui nous éclaire,
Chantre ſublime, harmonieux,
Oui ſes hymnes religieux,

(*) L'auteur des *Fabliaux*. Il prétend que la nature a départi au nord de la Loire, les dons éminens de l'eſprit, & que les méridionaux ne ſont pas les peres de la poéſie moderne.

Toujours chers à la France entiere,
Dureront autant que les feux
Dont cet aftre majeftueux,
Inonde fa vafte carriere.
Pour moi dont les premiers effais
Ont mérité votre fuffrage,
Je vous offre une fleur fauvage,
Que je mêle à tous vos bouquets.
Ma mufe chante vos fuccès,
Et mon cœur croit qu'il les partage.
Dans l'art pénible des beaux vers
Où *Saint-Ange* vous encourage,
Formez encore mon jeune âge
Modulez mes fons fur vos airs :
Que mes talens foient votre ouvrage,
A ce prix ils me feront chers.

RÉPONSE

DE M. BERENGER.

COMBIEN votre épître exagere
Un talent des fots décrié!
Ah! je le vois bien, l'amitié
Eft aveugle comme fon frere.

Vos jolis vers, peu mérités;
Valent mieux que tout mon volume ;
Vous m'écrivez avec la plume
Des Trouveres que vous cités. (*)

La louange la plus fincere,
D'une erreur fut toujours le fruit :

(*) MM. Bernard, Imbert, & St. Ange.

Mais cette erreur doit m'être chere,
Quand la tendresse la produit.

Il ne m'a point tourné la tête,
Votre hommage aimable & galant,
Il ne prouve que le talent
D'une ame douce autant qu'honnête.

Car dans le siecle où nous vivons,
A moins qu'on ne loue une belle,
Les complimens sont des leçons :
Le vôtre est de plus un modele.

L'HOMME ET LE TEMS,

FABLE.

On raconte qu'un homme appelloit à grands cris
Le Tems, ce vieillard indocile.
Le Tems enfin parut ; & qui fut bien surpris ?
Ce fut notre homme : eh bien ! je viens en ton asyle
Dit le vieillard, savoir ce que tu veux de moi ;
Tu fatigues le ciel par tes cris, & pourquoi ?
Pourquoi ? répondit-il, la demande est plaisante ;
Tu n'es jamais, selon mes vœux,
Que trop long ou trop court : je languis dans l'attente
D'une fortune très-brillante,
Et qui pourra me rendre heureux.
Je te demande, ô Tems impitoyable,
Que jusqu'à mon bonheur précipitant ton cours,
Rapidement tu passes sur les jours
Qui retardent encor cet instant agréable.
Mais je t'implore vainement,
Sourd à ma voix, à ma priere,
Il semble que dans la carriere

Tu marches au contraire un peu plus lentement.
Je ris de ton extravagance,
Répliqua le vieillard, que me demandes-tu?
A peine de ces biens tu seras revêtu,
Que la mort avec insolence
Viendra trancher tes jours: elle compte mes pas;
Si ton nombre est complet, tu n'échapperas pas.
Crois-moi, l'ami, fais mieux; du Tems apprends à vivre.
Il est peu de momens qu'on ne puisse égayer.
Jouis, sans desirer le moment qui va suivre,
Incertain si le ciel veut t'en gratifier.

L'on rencontre souvent l'homme de cette fable;
Je vois chaque jour son semblable,
Et je crois que le monde est plein
De ces gens qui toujours vont desirant demain:
Arrivés à demain, ils en veulent un autre.
Croyant dans l'avenir trouver un meilleur sort,
Ils voudroient abréger le tems que suit la mort,
La mort qu'ils craignent tous. Quelle erreur est la vôtre,
Mortels inconséquens! un seul plaisir présent
Vaut mieux que mille en espérance;
Le premier est à vous incontestablement,
Les autres n'y sont pas, voilà la différence:
Peut-être même, hélas! n'y seront-ils jamais:
Vivez sans y compter, pour mourir sans regrets.

Par M. le comte DE LA RODDE.

A Madame la Duchesse de **.

DES complimens, des étrennes, des vœux,
C'est de ce jour la courante monnoie;
Mais comment m'acquitter si mon cœur ne déploie
Ses sentimens soumis, respectueux?
Des complimens, je n'ai pas l'art d'en faire,
Bien entendu, qui soient dignes de vous;

Il vaudroit mieux encor cent fois me taire
Que de risquer de vous mettre en courroux :
Joint à cela que votre modestie
Sur ce point là ne fait jamais quartier,
Et je verrois ma muse anéantie,
Sans nul espoir de la justifier ?
Autre embarras ! laissons-là les étrennes,
Ah ! j'en rougis ! vos soins compatissans
Sans le savoir, m'ont tant donné les miennes !
Quoi vous offrir ? mes vœux reconnoissans ;
C'est tout mon bien, agréez leur hommage,
Ils sont ardens & des plus étendus ;
Leur terme est infini, recevez-en pour gage
Et mon respect & vos vertus.

*Par M. C**.*

ÉLOGE

De la vie que mene à la campagne un Seigneur fermier de sa terre : Epitre à M. de G...

Sermoni propria. (Horace.)

J'AI broyé mes couleurs, & je tiens le pinceau ;
Sans art, & d'après nature,
De ma façon de vivre, aussi de mon château
Je te vais esquisser la naïve peinture.
Il est bâti fort mal, & plus mal situé.
Ses antiques crénaux & ses quatre tourelles,
Prouvent que maint guerrier, peut-être, y fut tué
Au tems de nos guerres cruelles.
Je suis entouré de fossés
Pleins d'une onde vive & limpide,
Où la truite se plaît assez,
Où l'on pêche la perche & le brochet avide.
Dans mon jardin point d'arbres fastueux ;
Point de bosquets de myrthes inutiles,
De platanes infructueux,

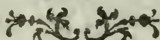
Ni de buis façonnés, ni de cyprès ſtériles.
Mon *Saint-Juſt* n'eſt point embelli
De tous les ornemens ſuperbes
Que l'on admire à *Chantilly*,
Ni de ces eaux retombantes en gerbes,
Dont ſe vante *Saint-Cloux*, *Verſailles* & *Marli*.
Je ne poſſede pas un fort vaſte domaine,
Il eſt analogue au manoir;
Mais excellent eſt mon terroir;
Moi-même je le fais valoir,
Et je ne trouve point que ce ſoit une peine.
Je crois que la fécondité
De cette verdoyante plaine
Eſt préférable à la beauté
De tous ces boulingrins où tel prince promene
Sa dangereuſe oiſiveté.
Là, ſous l'œil de *Bacchus* on répare les tonnes
Qui dans l'air exhalent encor
Une agréable odeur de nos derniers automnes.
Ici de la moiſſon tombent les épis d'or:
Les taureaux mugiſſans pourſuivent leurs amantes:
Combien d'oiſeaux d'eſpeces différentes
Offrent à mes regards un ſpectacle riant!
Et la poule d'Afrique à la hupe dorée,
Et les paons couverts d'yeux, & l'oie au ton bruyant,
Et le faiſan de Chine à l'aile diaprée.
Inhabile au plaiſir, & de ſexe privé,
Aliment de la faim, & pour elle élevé,
Le chapon humble & débonnaire
Conduit douze pouſſins dont il croit être pere.
Pour ſon utilité digne de tous nos ſoins,
Quoique laid de plumage, il ne m'en plaît pas moins
Cet oiſeau de nouvelle race
Qu'apporta dans l'Europe un compagnon d'*Ignace*.
Non loin de ma demeure eſt un bouquet de bois,
Retraite des chaſtes palombes:
De ma fenêtre j'apperçois
Se becqueter les ſauvages colombes,

Et les pigeons ardens se baiser sur les toits.
Vous leur jettez le grain, soigneuse ménagere;
En cercle au même instant le peuple aîlé s'abat;
On diroit des moutons entourant la bergere.
Mais pour une maîtresse infidelle & légere
Deux jeunes coqs s'appellent au combat,
Chacun sans partage veut plaire;
Veut que de son rival on dédaigne les feux.
J'entends le tendre agneau qui bêle après sa mere;
Il a soif de son lait & pur & savoureux.
De bonne heure l'hiver il faut qu'on se renferme:
Aussi-tôt qu'il fait nuit, tous les gens de ma ferme
Viennent à la veillée : on parle là d'amour.
Jaqueline, *Suzon*, les *Babets*, les *Lisettes*,
Tout en filant mon lin, filent leurs amourettes,
Et puis chacun conte à son tour
Quelques vieilles historiettes
De loups-garoux, de revenans
Qui font peur aux petits enfans,
Et bien plus encore aux fillettes.
Quatre fois tous les ans, que ces jours-là sont beaux!
Je fais faire un festin, & j'admets à ma table
Plus de trente de mes vassaux.
Juge si ce repas me paroît agréable!
La franchise y prend place; on y boit largement;
On y cause un peu haut; mais on y rit gaîment.
Dans mes heureux loisirs quelquefois je m'amuse
A cadencer des mots, & j'invoque ma muse.
Je prélude; elle vient au charme de mes sons,
Et pour *Félicité* me dicte des chansons.
A jouir d'une honnête aisance,
Je borne ma cupidité :
Point d'or sur mes habits; & pour toute élégance,
Du goût, de la simplicité.
Je ne me vante point de générosité;
Mais je connois la bienfaisance;
Et consoler la timide indigence,

Eſt ma ſuprême volupté.
Quand le volage amant de *Flore*
Vient, par un vent plus frais, annoncer le retour
De l'aſtre éblouiſſant que dans l'Inde on adore,
Aſſez ſouvent je vois lever l'aurore;
Et je me dis aux premiers traits du jour :
» Plaiſir pur que le riche ignore,
» Si je demeurois à la cour,
» Loin de vous ſavourer, je dormirois encore. «
Je ne vais point à *Grace*, à *Montpellier*, ailleurs,
Chercher ſachets ambrés, eſſences, caſſolettes :
N'ai-je donc pas mille eſpeces de fleurs;
La roſe, le lilas, œillets & violettes?
Le maron, la châtaigne & les franches noiſettes,
Me tiennent lieu de boîtes à bonbons.
Nos femmes à la ville ont laiſſé les pompons,
Les diamans & les paillettes.
D'un ruiſſeau le flot argenté
Leur ſert de miroir de toilette;
Et l'art n'ajoute rien à la jeune beauté
Dont la nature a paré mon *Anette*.
Si de ma riviere, en bateau
Je vais côtoyant le rivage,
Par-tout s'offre à mes yeux un riche payſage
Qui pourroit de *Vernet* exercer le pinceau.
En vingt endroits de leurs branches croiſées,
Deux arbres s'élançant des rives oppoſées,
Forment le plus joli berceau.
Des fruits pendans au-deſſus de ma tête,
Si l'appétit me prend, ſervent à mon régal;
Et les *Nayades* ſe font fête
De me verſer leur potable cryſtal.
Lorſque la déeſſe de l'ombre
Commence dans les airs à tirer ſes rideaux,
Et que l'homme s'apprête en ſa demeure ſombre
A rappeller le jour par le feu des flambeaux,
Je quitte alors les filets & les rames,

Et cherche un ſentier qui conduit
A mon modeſte & paiſible réduit :
Bientôt la faim à table me conduit ;
On me ſert du légume, ou bien je mange un fruit ;
Dans le ſallon l'on rentre ; & toujours à nos dames
Je dis bon ſoir, une heure au moins avant minuit.
Quand je peux je dreſſe un trophée
Au plaiſir deſcendu du céleſte ſéjour ;
Et puis les pavots de *Morphée*
Couvrent les myrthes de l'*Amour*.
Exempte de remords, je paſſe ainſi ma vie ;
Gai dès que je me leve, & me couchant joyeux,
Plein d'amour pour mon roi, ſans lui porter envie,
Sans avoir de procès, ni même d'envieux.
Mais pour toi, qui comme les princes,
Poſſedes des palais, & preſque des provinces,
Involontairement, ami, tu fais comme eux.
Tu portes dans ta terre un luxe ruineux ;
Un luxe que l'ennui ſi ſouvent accompagne,
Quoiqu'entouré des Graces & des Ris :
Et tu crois cependant habiter la campagne !
Non : au milieu des champs, tu nous fais voir *Paris*.

Par M. MÉRARD DE SAINT-JUST.



IMPROMPTU

A Madame Lebrun, qui, le jour de la fête de M. Gretry, lui offrit le portrait qu'elle avoit fait en pastel de l'aînée de ses trois filles, & qui chanta en même tems un air de ce célebre compositeur.

De la fille d'Orphée en nous offrant l'image,
Par ton pinceau brillant tu fais nous enchanter ;
Quand du pere ta voix nous rend le doux langage,
Nous quittons le tableau, nous volons t'écouter.
Deux portraits te restent à faire ;
Reprends, belle Lebrun, tes aimables crayons ;
Et nous aurons dans ces trois médaillons
Les Graces peintes par leur mere.

Par M. Bassenge, membre du Musée de Paris.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des ſciences de Paris.

Séance tenue à la rentrée de l'académie, le mercredi 13 du mois de novembre.

M. DE CONDORCET, ſecrétaire-perpétuel, a ouvert la ſéance par la lecture du programme où l'académie rend compte de la diſtribution des prix. Nous rapporterons ce programme à la fin de cet article. Le prix ſur la formation du ſalpêtre a été remporté par M. Thouvenel. Ce ſuccès, glorieux dans tous les tems, doit flatter ſur-tout M. Thouvenel au moment où l'affaire de Bléton n'eſt pas encore oubliée. Il n'eſt pas rare de trouver des impoſteurs, mais il l'eſt beaucoup de faire de belles découvertes; & le même eſprit qui nous fait chercher le ſecret de la nature avec une curioſité ardente & inquiete, nous diſpoſe ſouvent à être

dupes d'un fripon. Une philoſophie médiocre ſuffit pour rendre incrédule ; mais le génie philoſophique eſt ſouvent prêt à être ſuperſtitieux; il a beſoin de merveilles qui puiſſent l'étonner, & le cours ordinaire de la nature ſemble n'avoir pas aſſez de prodiges pour lui. Cette diſpoſition ſans doute eſt dangereuſe, & on doit lui préférer celle du génie de Newton, qui étoit aſſez étonné de voir tomber des pommes d'une branche, pour trouver dans une choſe ſi familiere le germe du ſyſtême du monde; mais elle a ſes avantages qu'on ne peut conteſter, & l'on ne ſauroit répéter trop ſouvent que c'eſt en cherchant le ſecret de faire de l'or qu'on a créé la chymie. M. Thouvenel, par des découvertes réelles, acquiert le droit d'attirer l'attention réfléchie des ſavans ſur les choſes les plus extraordinaires; malgré tous nos progrès, la nature eſt encore aſſez inconnue pour être ſouvent incroyable. Dans l'hiſtoire de Mlle. Thétar, Fontenelle fut le moins prompt à crier à l'impoſture : étoit-il le moins philoſophe ? On dit que M. Thouvenel cherche le ſecret de Meſmer ; croire à Meſmer & à Bléton, c'eſt beaucoup à-la-fois; mais ceux qui, ſans connoître ni l'un ni l'autre, décident que tous les deux ſont des impoſteurs, m'étonnent encore davantage, & enfin, dans un homme éclairé, dans un homme qui, comme M. Thouvenel, a la ſagacité qui découvre des choſes neuves dans l'hiſtoire de la nature, cette eſpece de crédulité ne peut paroître que l'audace du philoſophe.

M. Portal a lu un mémoire ſur les morts

ſubites cauſées par la rupture du ventricule gauche du cœur. En raſſemblant des obſervations de ce genre, on peut parvenir à connoître les ſymptômes qui annoncent une diſpoſition même éloignée à ces accidens, & M. Portal penſe qu'on pourroit alors les prévenir ou les retarder par le régime & par des précautions.

M. le Monnier a lu un mémoire ſur les éclipſes totales du ſoleil; ces éclipſes ceſſent d'être totales pour des lieux où elles devroient l'être encore ſuivant les calculs, & ſans qu'on puiſſe en accuſer l'erreur des tables d'après leſquelles on les a calculées; cette différence ne peut guere s'expliquer qu'en ſuppoſant à la lune une atmoſphere.

M. de Milli a tracé le plan d'une nouvelle analyſe végétale. Il ſe propoſe dans cette analyſe de comparer entre eux les végétaux, non d'après les produits de l'analyſe chymique ordinaire, mais d'après ceux qu'ils donnent naturellement lorſqu'ils ſubiſſent ſucceſſivement les trois degrés de fermentation dont ils ſont ſuſceptibles.

Dans les intervalles de la lecture de ces mémoires, M. le marquis de Condorcet a lu trois éloges; celui de M. d'Anville, géographe; celui de M. Tronchin, docteur en médecine, & celui de M. de Montigny, qui a porté les lumieres des ſciences ſur les arts utiles, ſur l'induſtrie & le commerce. Des talens & des mérites ſi divers ont été appréciés & loués avec le même ſuccès par M. de Condorcet. C'eſt en écoutant des éloges qui ſuppoſent des con-

noiſſances ſi variées, qu'on feroit tenté de croire que toutes les ſciences ſe réuniſſent dans le ſecrétaire de l'académie comme dans l'académie même. Nous ne voulons point dire que M. de Condorcet poſſede la géographie comme M. d'Anville, la médecine comme M. Tronchin, & les procédés des arts comme M. de Montigny. La haine & l'envie ſuppoſeront peut-être que nous l'avons dit; car c'eſt une maniere de détruire l'éloge que de l'exagérer. On ſait trop que ſi l'eſprit d'un homme peut être univerſel, ſes connoiſſances ne peuvent pas l'être; il pourroit tout ſavoir, mais le tems lui manque pour tout apprendre; & s'il eſt doué d'autant de force que d'étendue, il aimera mieux renfermer ſes efforts dans un genre pour mériter le premier de tous les titres, celui de créateur, d'homme de génie; mais à cette gloire l'eſprit philoſophique peut en joindre une autre. Eclairé & conduit par l'analyſe, qui eſt la même dans tous les genres, parce qu'elle eſt l'unique inſtrument de l'eſprit humain, quoiqu'il établiſſe & fixe ſon génie dans une ſcience, il pourra parcourir & viſiter, pour ainſi dire, toutes les autres; ſaiſir dans chacune ſes traits diſtinctifs & caractériſtiques, ſes rapports avec toutes les autres, les lumieres qu'elle en reçoit & qu'elle leur donne, l'étendue du bien qu'elle peut faire aux hommes, & le degré de gloire que mérite chacun de ceux qui la cultivent. *C'eſt ſouvent dans l'hiſtoire-naturelle*, diſoit Bacon, *qu'on trouve une vérité importante pour la politique.* En étendant ce principe de Bacon, on pourroit croire

que ſi toutes les ſciences arrivoient jamais à la perfection où elles peuvent atteindre, elles finiroient par ne plus former toutes enſemble qu'une ſeule ſcience; elles ſeroient une comme la nature, qui eſt également l'objet de toutes.

M. d'Anville ſembloit être né géographe comme on naît, dit on, orateur & poëte. Dans ſes claſſes il traçoit des ſpheres & des cartes; en liſant la vie d'Alexandre, ce n'étoient pas les exploits, mais les noms des lieux que parcouroit ce héros qui intéreſſoit M. d'Anville; il ne voyoit & ne cherchoit dans la victoire la plus éclatante que la ſituation du champ de bataille. Le morceau qu'on a paru le plus remarquer dans ce diſcours de M. de Condorcet, c'eſt le tableau de toutes les recherches, de toutes les études qui forment le grand géographe. C'eſt dans des morceaux de ce genre qu'on voit qu'un eſprit philoſophique peut très-bien connoître les ſciences même qu'il ne poſſede pas, & qu'il peut y porter des vues & des lumieres que ceux qui les poſſedent le mieux ſont quelquefois incapables d'avoir. C'eſt comme les amateurs dans les arts, qui donnent ſouvent aux artiſtes des idées que le talent de les exécuter ne donne pas toujours. M. d'Anville n'étoit devenu le premier des géographes que par un enthouſiaſme de cette ſcience qui la lui faiſoit mettre au premier rang des connoiſſances humaines. Pendant 50 ans il a travaillé quinze heures par jour. On ne fait pas de ſi grands efforts pour une gloire qu'on eſtime médiocrement. Cela rappelle l'opinion de M. Helvétius,

qui ſoutient que chaque homme eſt forcé par la nature à croire que ſon genre eſt le premier de tous, & qu'il eſt le premier de ſon genre. Il reſte une concluſion à tirer ſous peine d'être mauvais raiſonneur, c'eſt qu'on eſt le premier des hommes; & M. Helvétius, qui ne recule jamais dans ſes opinions, aſſure que cette concluſion eſt le réſultat de l'examen ſecret que chaque homme fait de ſon mérite. On ne ſait pas ſi M. d'Anville alloit juſqu'à cette conſéquence, qui doit paroître un peu forte; mais d'après quelques anecdotes connues, on peut croire que ſon amour-propre raiſonnoit aſſez juſte. Ces foibleſſes, ces originalités de caractere aſſez communes dans les ſavans, & qui pourroient embarraſſer un panégyriſte ordinaire, ſont les objets ſur leſquels M. de Condorcet montre le mieux la fineſſe de ſon eſprit & ſes vertus indulgentes; il ſait que les ſciences ont, pour ainſi dire, leurs ridicules comme la ſociété; il les obſerve, il les peint, mais il les fait ſortir ou d'un excès de ſimplicité dans le caractere, ou d'une opinion qui a été la ſource des plus grands talens; & dans ſes diſcours, les bizarreries des ſavans naiſſent toujours ou du génie ou de la vertu; il couvre leurs ſingularités du reſpect & de la reconnoiſſance que méritent leurs lumieres, bien différent de ceux qui croient y trouver le droit d'injurier les ſciences même.

L'éloge d'un médecin qui a eu de la célébrité, devoit avoir plus d'intérêt que celui même du premier des géographes. La réputation

des

des médecins n'eſt pas comme celle de la plupart des ſavans, renfermée dans le petit nombre de ceux qui cultivent les ſciences. Elle ſe répand avec eux dans le monde, & leur vie y eſt ſi différente de celle des autres hommes, qu'ils doivent en différer beaucoup par le caractere. Il ſeroit bien mal-adroit & de bien mauvais goût de vouloir renouveller aujourd'hui contre eux les plaiſanteries qui ont réuſſi dans Moliere. Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'ils ne portent plus une robe, & qu'ils ne parlent plus latin, qu'on ne les trouve plus ſemblables à ceux du *Médecin malgré lui* & du *Malade imaginaire*, c'eſt parce qu'à une érudition où il n'y avoit de ſavant que les mots, ils ont ſubſtitué l'étude de la nature, & que quelques-uns d'entre-eux ont porté autant de génie dans l'obſervation du corps humain, que Moliere dans celle du cœur humain. Le nom de Sthal n'eſt peut-être pas au-deſſous de celui de Moliere, & ce ſeroit un grand ridicule aujourd'hui de vouloir ſe moquer d'un art qui a produit les Sthal, les Tiſſot & les Boerrhaave; mais le caractere des médecins, qui a dû changer avec les progrès de leur art & ceux de la ſociété, doit être toujours très-intéreſſant à peindre. Leurs rapports avec les hommes ſont formés par les deux paſſions les plus univerſelles & les plus conſtantes, celles qui produiſent les ſcenes les plus touchantes & les plus terribles, l'amour de la vie, & la crainte des douleurs & de la mort. On abandonne ſes jours à leurs ſoins ſans être en état d'apprécier leur talent;

& la crainte ou la confiance qu'ils inſpirent, nées de l'imagination, ſont extrêmes comme elles. On ne juge pas les médecins, on y croit ou on n'y croit pas. On met ſur leur compte toutes les révolutions des maladies; on les bénit ſi on eſt ſoulagé; on les accuſe ſi on ſouffre; leur talent, auſſi peu connu que la nature, paroît auſſi myſtérieux qu'elle. Dans les autres arts on fait bien ou mal, dans celui-là on fait des ſottiſes ou des prodiges. Mille voix oppoſées s'élevent enſemble ſur leur mérite, & l'on entend à-la-fois une mere qui leur doit les jours d'un fils unique, & un amant paſſionné dont ils ont tué la maîtreſſe. Quel choc d'opinions contraires! Quelle admiration & quel mépris! Que d'amour & d'antipathie ils doivent inſpirer! Forcés de vivre, d'exercer le plus difficile de tous les arts, d'établir & de maintenir au milieu de toutes ces paſſions la foi qu'ils doivent inſpirer, les médecins ſont plus obligés que les autres hommes à avoir un caractere qui les diſtingue & qui leur donne la force de réſiſter à ce flux & reflux des opinions publiques. Auſſi preſque tous en ont-ils un très-remarquable; les uns, enveloppés d'un ſilence impénétrable, reſtent muets à toutes les craintes & à toutes les eſpérances qui les interrogent; ils ſemblent prendre la forme d'une ſtatue pour avoir l'air d'un oracle; les autres, nés avec cette facilité de parler qui, dans les choſes peu connues, eſt une eſpece d'éloquence, enchantent par leurs paroles le malade qu'ils ne guériſſent pas toujours par leurs remedes, & dé-

veloppent si bien les causes & la marche des maladies, que la nature semble être soumise aux loix qu'ils leur tracent. Tel est leur empire sur les esprits, que dans ces momens même si fâcheux pour leur réputation, où la mort a démenti les espérances qu'on avoit dans leur art, ils sont encore les consolateurs d'une famille en larmes.

L'envie, si audacieuse à persécuter le mérite dans tous les genres, a plus d'audace encore pour attaquer les médecins célebres. On ne peut la convaincre d'injustice; elle n'a point de juges, & se livre à tous les excès sans avoir jamais à rougir; aussi les médecins se jugent-ils presque toujours entre-eux comme les prêtres des religions ennemies, & c'est pour leurs historiens & leurs panégyristes une source d'événemens & de mots très-piquans. Il est encore dans leur caractere des traits plus intéressans & plus propres sur-tout à former leur éloge.

Ces hommes si divers & souvent si opposés dans leurs intérêts, dans leurs principes & dans leurs caracteres, se réunissent pourtant dans une chose, dans la bienfaisance. La vue de la mort, toujours présente, les attache sans doute à la vertu, en leur montrant continuellement le néant de la vie; leur ame s'attendrit & apprend sans doute à sentir les maux dont ils sont tous les jours les témoins. Le pauvre, qui si souvent implore en vain les autres hommes dans ses besoins, trouve toujours un médecin dans ses maladies. Dans les asyles de la misere,

il eſt un mal plus cruel que tous les autres ; & qu'ils ſont toujours ſûrs de ſoulager, c'eſt la pauvreté. Que de fois on les a vus répandre ſur l'indigence ce qu'ils ont reçu de la reconnoiſſance des riches ! Souvent les momens les plus heureux de la vie de l'indigent, ont été ceux où il a été entre les mains du médecin ; auſſi les pauvres, qui redoutent beaucoup moins les erreurs des médecins, parce qu'ils craignent peu la mort, ne parlent-ils preſque jamais que des lumieres & des vertus de celui qui les viſite ; & lorſqu'il meurt, on les a vu ſouvent ſortir de tous les côtés de leurs réduits, pour faire autour de ſon cercueil le cortege le plus touchant & le plus honorable qui puiſſe accompagner un homme à ſon dernier aſyle.

Ce dernier trait eſt celui par lequel M. de Condorcet a terminé l'éloge de M. Tronchin ; & tout le diſcours eſt rempli de l'intérêt attaché à tout ce qui regarde les hommes célebres de cette profeſſion.

M. de Condorcet a très heureuſement remarqué que le moment où un médecin, deja très-connu, vient s'établir à Paris, eſt un moment de révolution pour la pratique de la médecine. Il apporte un nouveau régime, de nouveaux remedes, de nouveaux principes ; on met de nouveau en queſtion tout ce qui avoit été décidé, & toutes ces conteſtations tournent au profit de l'art ; car de nouvelles diſcuſſions font naître toujours de nouvelles lumieres.

Les titres de M. Tronchin à la reconnoiſſance de ſon ſiecle & de la poſtérité, ſont d'avoir

été un de ceux qui ont le plus répandu l'usage de l'inoculation ; d'avoir introduit un nouveau systême de traitement pour la petite-vérole ; en substituant aux boissons échauffantes, un régime rafraîchissant ; en rendant l'air aux malades, qu'on étouffoit en les renfermant dans une atmosphere remplie du poison qui s'exhale de leur corps ; d'avoir assez persuadé aux femmes combien l'exercice est nécessaire à leur santé & à leurs charmes, pour les faire sortir de leurs chaises longues, & se répandre dans nos promenades & dans nos jardins ; d'avoir enfin, de concert avec son ami Rousseau, persuadé aux meres que, refuser leur lait à leurs enfans, est un crime contre la nature, dont elles sont punies presque toujours, en perdant leurs agrémens, & souvent même en voyant la fin de leur vie avant la fin de leur jeunesse. Le moraliste & le médecin imposoient les mêmes devoirs en parlant un différent langage ; & sans doute ils devroient se réunir plus souvent pour l'avantage de la morale & de la médecine.

M. Tronchin, comme on voit, a fait des révolutions dans la médecine ; il ne paroît pas cependant qu'il ait été doué de cet esprit créateur, qui découvre de nouvelles vues & de nouveaux rapports. Il avoit plutôt cette justesse naturelle & facile de l'esprit, qui saisit ce qu'il y a de mieux prouvé dans les choses connues, & le don de répandre un air de paradoxe & de découverte sur des vérités anciennes, mais négligées. C'est cette sorte d'es-

prit qui, dans tous les genres, réussit le mieux auprès du grand nombre. Le génie de l'invention sépare trop un homme de la multitude, pour qu'il puisse en être admiré.

Le nom de Voltaire, lié avec tous les hommes célebres de son siecle, se présente toujours naturellement dans tous les éloges de M. de Condorcet; il en parle dans l'éloge de M. Tronchin, il en parle encore dans celui de M. de Montigny. Un ami seroit excusable d'en rechercher les occasions, il doit être bien heureux de les trouver dans ses sujets mêmes. Que d'hommes ont peine à pardonner l'éloge lors même qu'il se présente de lui-même, & pour lesquels un hommage rendu au génie est une occasion de l'outrager! La gloire de Voltaire semble être, pour M. de Condorcet, un de ces titres & de ces droits de l'humanité que le philosophe doit défendre avec tout le courage de la vertu. C'est pourtant à Voltaire qu'on avoit appliqué ce vers de sa *Mariane:*

J'ai mille admirateurs & n'ai pas un ami.

On voit aujourd'hui qu'aucun homme de génie n'en a eu davantage, & de plus dignes de lui.

Dans le même éloge, M. de Condorcet a été obligé de parler de Rousseau comme de Voltaire; & quoiqu'il eût pu le blâmer, peut-être avec justice, en rappellant ses démêlés avec M. Tronchin, qu'il a appellé tour-à-tour *mon ami Tronchin* & le *jongleur Tronchin*, M. de Condorcet a paru rappeller cette circonstance

à regret, & s'y eſt arrêté trop peu pour qu'on puiſſe avoir des doutes ſur la ſincérité de ce regret. Tous ceux qui s'intéreſſent à la mémoire de Rouſſeau, doivent lui ſavoir gré de cette modération. Elle eſt ſi rare aujourd'hui! on ſe plaît tant à répandre le ridicule ou le mépris ſur des ſingularités, des malheurs, des paſſions, des fautes & des foibleſſes, que ce grand homme a eu le courage de faire ſortir lui-même du ſecret de ſa conſcience! Et comment a-t-on la cruauté d'inſulter à une ame qui ſe dévoile elle-même? Etoit-ce donc un homme vil, celui qui, par une ſeule mauvaiſe action, a eu quarante ans de remords dans une vie d'ailleurs irréprochable? Où ſont les hommes qui, dans leur vieilleſſe même, verſent des larmes de repentir ſur les fautes d'un âge qui touchoit à l'enfance? Pour bien juger Rouſſeau, il faudroit que toutes les ames s'ouvriſſent comme la ſienne; mais elles reſtent fermées, & la ſienne ſeule eſt à découvert. Il y a trop de déſavantages dans une pareille poſition.

L'éloge de M. Tronchin eſt un de ceux de M. de Condorcet qui a eu le plus de ſuccès aux lectures de l'académie des ſciences. Il n'eſt pas permis ſans doute de juger du mérite d'un ouvrage ſur une lecture publique, dont l'effet, ſoit en bien, ſoit en mal, tient ſouvent à des circonſtances étrangeres aux beautés ou aux défauts. Mais nous aurions été bien trompés, par l'impreſſion que nous avons reçue, ſi ce diſcours n'étoit pas encore au deſſus des éloges de la Condamine & de Fontaine.

Celui qui rend les ſciences utiles à la ſociété, leur eſt auſſi utile que ceux qui leur font faire de nouveaux progrès. Et telle a eté la gloire de M. de Montigny. Né dans un état & avec une fortune qui l'appelloient aux places de l'adminiſtration, il y a fait ſervir les ſciences au perfectionnement des arts & de l'induſtrie. Après avoir prouvé qu'il avoit aſſez de talent pour faire des découvertes, il a préféré le bonheur de ſervir promptement les hommes, à la gloire d'ajouter à des lumieres qui reſtent ſi long-tems inutiles

C'eſt à M. de Montigny que nos manufactures ſont redevables de pluſieurs étoffes, dont la fabrique n'étoit connue que des manufactures d'Angleterre.

Son goût & ſon talent pour la théorie des arts, s'étoient manifeſtés d'une maniere remarquable dès ſon enfance. S'étant caſſé la jambe à l'âge de dix ans, on le trouva occupé à examiner les pieces de ſa montre, qu'il avoit démontée avec beaucoup d'adreſſe; on lui demanda ce qu'il avoit voulu faire : *j'ai voulu voir ſon ame*, répondit-il. Il vouloit dire le principe de ſon mouvement, & c'étoit beaucoup pour un enfant de s'être déja formé de l'ame une idée ſi nette.

M. de Montigny a eu toujours pour amis ceux de ſes confreres, qui, par leurs travaux & leurs découvertes, ont eu une plus grande célébrité; il partageoit leurs ſuccès, & prenoit part à leur gloire. Lorſque l'académie, voulant honorer le génie d'un de ſes membres moins ancien que lui,

donna le titre de pensionnaire surnuméraire à M. d'Alembert, M. de Montigny s'empressa d'applaudir au vœu de la compagnie, & d'appuyer de son consentement cette préférence accordée à son ami sur lui-même. Il pensoit que des hommes, qui n'ont qu'un même objet, la connoissance de la vérité, qu'un même but, l'utilité de leurs semblables, doivent, pour leur intérêt comme pour celui de leur cause, être unis entr'eux, & se contenter chacun de la portion de talent que la nature lui a donnée, & du bien qu'elle l'a rendu capable de faire. Ainsi, a ajouté M. de Condorcet dans une très-belle comparaison, l'on voit ces astres différens en éclat & en grandeur, mais également nécessaires à l'ordre du monde, unis entr'eux par une force commune, suivre en paix leur marche éternelle, tandis que ces météores passagers, nés des exhalaisons impures des marais, se poursuivent, se combattent & disparoissent ensemble. Et comment l'homme en place, qui se sert des lumieres pour faire du bien aux hommes, pourroit-il être jaloux de ceux qui reculent les bornes des sciences? Il sait trop que les idées des hommes de génie sont les vrais trésors de la bienfaisance puissante & éclairée.

Il n'y a rien de plus sublime & de plus touchant, disoit un ancien, que le spectacle de la mort d'un homme vertueux. La mort des savans présente presque toujours ce spectacle. La fin de M. de Montigny, a dit M. de Condorcet, a été celle d'un homme de bien &

d'un ſage, qui, ne laiſſant après lui ni des malheureux qu'il ait faits, ni des infortunés auxquels ſon exiſtence étoit néceſſaire, termine ſa vie ſans inquiétudes & ſans remords.

Il a laiſſé ſa fortune ſans l'avoir augmentée ni diminuée; ſes affaires, a ajouté M. de Condorcet, » étoient toujours dans cet ordre ſi » précieux aux hommes d'une probité ſcrupu» leuſe: ils ſavent que c'eſt le ſeul moyen in» faillible de ne pas s'expoſer au malheur & au » crime de manquer à leurs engagemens, crime » d'autant plus honteux, qu'il reſte preſque tou» jours impuni, & qu'il eſt ſouvent trop facile » à ceux qui le commettent de ſe ſouſtraire aux » loix, ou de les ſurprendre en ſa faveur. «

PRIX propoſés par l'académie royale des ſciences.

Le roi, deſirant d'augmenter par tous les moyens poſſibles, la récolte du ſalpêtre en France, & de délivrer ſes ſujets de la gêne de la fouille que les ſalpêtriers ſont autoriſés à faire chez les particuliers, avoit chargé l'académie des ſciences, en 1775, de propoſer un prix de 4000 livres, ſur le ſujet qui ſuit: *Trouver les moyens les plus prompts & les plus économiques de procurer en France une production & une récolte de ſalpêtre plus abondantes que celles que l'on obtient préſentement, & ſur tout qui puiſſent diſpenſer des recherches que les ſalpêtriers ont le droit de faire chez les particuliers.* Ce prix devoit être proclamé à la ſéance publique de Pâques 1778.

Les mémoires adreſſés à ce premier con-

cours, & qui étoient en grand nombre, ont fait connoître à l'académie que le délai qui avoit été accordé étoit trop court, relativement à l'importance du ſujet & à la nature des expériences qu'il exigeoit; & que, d'un autre côté, l'objet du prix, quoiqu'aſſez conſidérable en lui-même, ne pouvoit pas encore indemniſer les concurrens des dépenſes néceſſaires pour remplir complétement les intentions du gouvernement, l'académie a été forcée en conſéquence de différer la proclamation du prix, & d'en fixer l'époque à la S. Martin 1782. En même-tems, ſur les repréſentations qu'elle a faites au roi, S. M. a bien voulu porter le prix à 8000 liv. & y joindre une ſomme de 4000 liv. pour être diſtribuée en un ou pluſieurs *acceſſit*, ſuivant le nombre des mémoires qui pourroient avoir droit à des récompenſes, & ſuivant l'étendue des dépenſes utiles qui paroîtroient avoir été faites par les concurrens, relativement au prix.

Ces nouvelles diſpoſitions ont produit l'effet avantageux que l'académie pouvoit en attendre, & elle a eu la ſatisfaction de voir que dans les ſoixante-ſix mémoires qui ont formé le ſecond concours, il y en avoit un aſſez grand nombre qui méritoient ſon attention; mais celui de tous qui lui a paru le plus digne de ſes ſuffrages, eſt le mémoire N°. X, ſecond concours, qui a pour deviſe: *Après avoir lu & médité tout ce qui a été écrit ſur cet important ſujet, ne pourroit-on pas s'écrier avec le vieillard de Térence, INCERTIOR MULTO SUM QUAM*

DUDUM, dont l'auteur eſt M. Thouvenel; docteur en médecine, aſſocié régnicole de la ſociété royale de médecine.

Ce mémoire contient une foule d'expériences d'un genre délicat & difficile, entrepriſes d'après des vues nouvelles & la plupart très-concluantes. L'auteur y donne des moyens de former de l'acide nitreux, *pour ainſi dire*, *de toutes pieces*, & en employant des matériaux abſolument étrangers à cet acide; ces matériaux ſont le gas de la putréfaction & l'air atmoſphérique. Peut-être laiſſe-t-il quelque choſe à deſirer relativement à l'application de la théorie à la pratique; mais il n'en eſt pas moins certain que d'après des expériences théoriques contenues dans ſon mémoire, il ſera facile de ramener à des principes certains la conduite des nitrieres, qui juſqu'à préſent a été abandonnée, pour ainſi dire, à une routine aveugle : l'académie a cru en conſéquence devoir adjuger à ce mémoire le prix de 8000 livres.

Après ce mémoire, dans lequel l'académie n'a pu ſe refuſer de voir une ſupériorité bien décidée ſur tous les autres concurrens, ſon ſuffrage s'eſt trouvé partagé entre deux autres, qui lui ont paru avoir l'un & l'autre les mêmes droits à une récompenſe honorable; elle a cru en conſéquence devoir leur accorder, à titre de ſecond prix, à chacun une ſomme de 1200 livres.

Le premier de ces mémoires eſt celui N°. XXVI, ſecond concours, qui a pour deviſe :

On ne doit ni s'assurer aisément de voir ce que les plus grands hommes n'ont pas vu, ni en désespérer entièrement. L'auteur est M. Lorgna, colonel des ingénieurs au service de la république de Venise, & directeur de l'école militaire à Vérone, membre des académies des sciences de Pétersbourg, de Berlin, de Turin, de Bologne, Padoue, Mantoue, Sienne, &c. & correspondant de l'académie royale des sciences de Paris.

On trouve dans ce mémoire une suite d'expériences bien concluantes, d'après lesquelles l'auteur prouve que l'acide nitreux n'est point une modification de l'acide vitriolique ni de l'acide marin, comme le pensoient Stalh, M. Pietch & une partie des chymistes modernes; mais il n'est pas aussi heureux dans les expériences qu'il a faites pour découvrir les principes du nitre & le mystere de sa formation; en sorte qu'il réussit mieux à établir ce que n'est pas l'acide nitreux, que ce qu'il est en effet. Son mémoire contient d'ailleurs quelques expériences qui ne sont pas exactes; telle est la décomposition du sel marin par le nitre à base terreuse : cette décomposition n'est vraie qu'à l'égard du sel marin à base d'alkali végétal, & non pas à l'égard de celui à base d'alkali minéral, comme l'annonce l'auteur.

Le second mémoire que l'académie a jugé digne de partager le second prix, a pour devise : *Nec species sua cuique manet, rerumque novatrix ex aliis alias reparat natura figuras.*

La premiere partie de ce mémoire avoit

été admise au premier concours, sous le N°. XXXIII; les auteurs sont M. de Chevrand, demeurant à Besançon, inspecteur des poudres & salpêtres dans les provinces de Franche-Comté & de Bresse, & M. Gavinel : la seconde a été admise au second concours sous le N°. XVIII & sous la même devise, & avec le nom seul de M. de Chevrand. L'auteur de cette derniere partie, qui a déterminé principalement le jugement de l'académie, a parcouru, dans l'intervalle du premier au second concours, une grande partie de la France, pour y étudier les ressources relatives à la fabrication du salpêtre. Il discute les avantages & les inconvéniens que présentent les différentes provinces du royaume, considérées relativement à cet objet. Quoique son mémoire ne contienne pas de découverte proprement dite, il est plein de réflexions justes, d'observations ingénieuses, & de details intéressans relativement à la pratique; il complette en quelque façon ce qui manque aux deux précédens, & il ne peut être que très-utile pour guider les entrepreneurs de nitrieres. Enfin, l'académie a cru devoir, soit à titre d'*accessit*, soit à titre de dédommagement des dépenses qui ont été faites, accorder une somme de 800 livres au mémoire N°. XXVII, premier concours, ayant pour devise : *Credidimus spiritus acidos nitri nusquam in rerum naturâ extitisse ante inventum modum nitri parandi :* Boerhaave, & dont l'auteur est M. J. B. de Beunie, médecin à Anvers, de l'académie impériale des arts & belles-lettres

de Bruxelles; & une pareille somme de 800 liv. au mémoire N°. XXIX, premier concours, ayant pour devise : *Sic materiis arte dispositis, naturâ duce, abundanter generabitur nitrum*, dont l'auteur n'est point connu.

Il est aisé de voir que ces deux mémoires sont faits par des chymistes instruits : ils contiennent des expériences bien faites, & qui ne peuvent que contribuer à avancer & à perfectionner l'art de fabriquer le salpêtre.

Indépendamment de ces cinq mémoires qui présentent un grand ensemble de faits, & qui réunis, remplissent assez complétement les vues du programme, l'académie croit devoir faire mention honorable de celui du N°. XXII, second concours, ayant pour devise : *In pace robur, & in bello ros cæli, & pinguedo terræ.*

L'auteur y donne une suite d'expériences très-nombreuses sur le salpêtre qui se trouve, suivant lui, dans les terres végétales des champs; mais les commissaires de l'académie, qui ont répété ces expériences avec beaucoup de soin sur un grand nombre de terres des environs de Paris, ramassées à la suite d'une grande sécheresse vers la fin de l'été 1781, n'ont trouvé que des particules presque imperceptibles de salpêtre, & qui ne répondent pas à ce que l'auteur avance. Peut-être a-t-il employé pour lessiver ses terres, de l'eau qui contenoit déja du salpêtre : quoi qu'il en soit, l'académie n'a pas jugé que les nitrieres découvertes & en plein air, que l'auteur propose de substituer aux hangards, pussent remplir son objet,

Les autres mémoires qui méritent d'être cités, ſont :

Celui, N°. XXVIII, ſecond concours, ayant pour deviſe : *Tandis que tous s'empreſſent de concourir aux projets d'un roi bienfaiſant, je veux auſſi rouler mon tonneau.*

Celui N°. XII, premier concours, ayant pour deviſe : *Sigillum veri ſimplex.*

Celui, N°. XXI, ſecond concours, ayant pour deviſe : *Utile au gouvernement, funeſte à l'humanité.*

Enfin, celui N°. XXVIII, premier concours, ayant pour deviſe : *Non fingendum aut excogitandum, ſed inveniendum quid natura faciat aut ferat :* Bacon.

Il n'eſt aucun de ces mémoires qui ne contienne quelques faits nouveaux, de bonnes obſervations, & des détails intéreſſans : l'académie invite en conſéquence leurs auteurs à ſe faire connoître, afin qu'ils obtiennent du public la reconnoiſſance due à leur zele & à leurs travaux.

L'académie ſe propoſe, conformément aux intentions de ſa majeſté, de publier, le plutôt qu'elle pourra, la collection de ces mémoires, en obſervant cependant de retrancher ce qui pourroit ſe trouver de commun entr'eux, & de ne donner que par extrait ceux qui contiendroient des détails trop étendus & des faits déja connus ; elle y joindra la ſuite d'expériences dont elle s'occupe depuis plus de ſix ans, & elle s'attachera ſur-tout à ſuppléer à ce qui eſt échappé aux concurrens, comme

l'analyse du gas putride qui peut encore jeter de grandes lumieres sur la nature & la formation de l'acide nîtreux; enfin, elle terminera ce recueil par des vues générales sur la formation du salpêtre, & sur la conduite des nitrieres.

(*Mercure* de France.)

I I.

ACADÉMIE royale des sciences, belles-lettres & arts de Bordeaux.

L'académie tint le 25 août de l'année derniere, sa séance publique, à laquelle présida, en qualité de directeur, M. Dupré de Saint-Maur, intendant de la province.

M. de la Montaigne, secrétaire perpétuel, ouvrit cette séance par la lecture & la distribution d'un programme, que nous donnerons ci-dessous, à la fin duquel il annonça que l'académie ayant été choisie pour juge d'un concours proposé pour un prix de mathématiques, destiné par M. l'intendant, & à ses frais, à ceux des éleves du Sr. abbé Dupont de Jumeaux, qui ayant suivi cette année son cours avec le plus de succès, se trouveroient en état de soutenir un exercice public, elle avoit jugé à-propos de partager ce prix entre quatre de ces éleves qui s'étoient présentés à ce concours: Mrs. Nicolas Dupré de Saint-Maur, fils de M. l'intendant; le chev. André Maignol de Mataplane; Jean-Aubin de Fenieux, avocat; & Jacques-Paul Fronton du Plantier.

M. le directeur distribua ensuite à ces quatre éleves, les prix que l'académie leur avoit adjugés. Cette distribution présenta à l'assemblée le spectacle intéressant d'un administrateur éclairé qui se plaît à encourager les talens d'une société académique qui concourt avec lui à tous les moyens d'exciter l'émulation, & d'un perè qui jouissoit du plaisir de poser lui-même une couronne sur la tête de son fils.

Ces distributions faites, M. le directeur lut un mémoire *sur les causes & la diminution du commerce de la ville de Bayonne, & de la dépopulation du pays de Labour, & sur les moyens d'y remédier.* — M. Larroque l'*annonce & le calcul du passage de Mercure au-devant du disque du soleil*, pour le 12 nov. M. le président Dupaty, un *Essai sur la vie & les ouvrages de Quintilien.* — M. Léglise, des *Réflexions sur la distribution des métaux sur le globe terrestre.* — Et le R. P. Dom Carriere, une *Dissertation historique sur la reine Eléonore de Guyenne*, qu'il chercha à justifier des imputations calomnieuses qui lui ont été faites par divers historiens.

PROGRAMME publié par l'académie.

L'académie avoit quatre prix à distribuer cette année.

Deux réservés, qu'elle avoit destinés aux questions suivantes : I. *Existe-t-il quelqu'indice sensible qui puisse faire connoître aux observateurs les moins exercés le tems où les arbres, & principalement les chênes, cessent de croître, & où ils*

vont commencer à dépérir? Et ces indices (à supposer qu'il y en ait) *ont-ils généralement lieu, & affectent-ils nécessairement les arbres, dans quelque sorte de terrein qu'ils soient venus?* II. *Quelle est la loi hydraulique qui, en fixant la hauteur d'eau nécessaire pour le jeu des moulins, préserveroit les fonds riverains d'inondation? Et s'il n'existe point de loi pareille qui puisse être générale, & s'appliquer à toutes les especes de moulins à eau placés sur quelque riviere que ce soit, quelles sont les loix particulieres qui conviendroient à chaque espece?... 2°. Les circonstances du poids de l'eau, de son volume & de sa pente étant données, de quelle espece doit être un moulin, pour produire le plus grand effet?*

Le prix courant qu'elle avoit consacré à l'*Eloge de Montesquieu* :

Et le prix extraordinaire, destiné par une mere de famille respectable, à l'auteur du meilleur mémoire où l'on *indiqueroit les ouvrages qui traitent du lecti-minctio* (*) ; *quelle est la cause ou manifeste ou cachée de cette infirmité ; quels en sont les principes, qu'elle soit habituelle, ou par périodes réguliers, ou à des intervalles inégaux ; quels sont les remedes qui ont été proposés pour la guérir, & ceux enfin qu'une expérience constante peut faire regarder comme spécifiques.*

Dans le nombre des pieces que l'académie a reçues sur le premier de ces sujets, un mémoire latin, dont est auteur M. *Sébald-Justin*

(*) Ecoulement involontaire d'urine pendant la nuit.

Brugmans, maître ès-arts & docteur en philosophie, à Groningue, lui a paru seul pouvoir mériter son attention, & devoir enfin réunir ses suffrages. Elle lui a adjugé le prix.

Non cependant qu'elle se soit dissimulée que le systême sur la circulation de la seve, d'après lequel l'auteur a cherché à établir l'indice ou le signe qu'il s'agissoit de trouver, quoique déja soutenu par de célebres physiciens, a été rejetté & fortement combattu par d'autres; &, qu'en couronnant son ouvrage, elle ait entendu adopter ce systême. Le voile sous lequel la nature a jusqu'à présent encore dérobé aux recherches des plus habiles observateurs, le méchanisme du mouvement de la seve dans les plantes, met cette compagnie dans le cas de devoir répéter ici ce qu'elle a plus d'une fois déclaré, (notamment en 1733, à l'occasion de cette même hypothese), qu'en couronnant un systême, elle ne prétend point l'empreindre du sceau de la vérité; qu'elle n'en adopte aucun qu'il n'ait entraîné le consentement de tous les physiciens par le nombre & l'exactitude des observations & des expériences qui l'auront confirmé; que jusques-là, en donnant ses suffrages, elle garde ses scrupules; & que le prix qu'elle adjuge à un ouvrage dans le concours, n'est qu'une marque honorable de la préférence qu'elle lui donne sur les autres.... Non aussi, qu'elle ait regardé comme pouvant être aussi infaillible que l'auteur a cru pouvoir l'annoncer, le signe qu'il indique, & qu'il ne lui soit resté aucun doute

à cet égard : mais déterminée par la considération que l'ouvrage, écrit d'ailleurs avec tout l'ordre, la méthode & la clarté qu'elle pouvoit desirer, lui a paru présenter un point de vue simple, qui, saisi par différens observateurs, pourroit conduire un jour, peut-être, à l'importante découverte qu'elle a eu pour objet.

N'ayant reçu aucun ouvrage sur la question concernant les moulins, l'académie a cru devoir abandonner ce sujet, & elle a réservé le prix qui lui étoit destiné.

Quant à l'*Eloge de Montesquieu*, elle s'est vue privée de la satisfaction qu'elle avoit cru pouvoir se promettre d'honorer aujourd'hui la mémoire de ce grand homme, par l'éclat d'un triomphe, & de présenter à ses concitoyens un monument digne de sa gloire. Aucun des discours qu'elle a reçus sur ce sujet, n'a rempli son attente. Elle n'a pu, dans le nombre, en distinguer qu'un, portant cette devise : *Ille est omnibus optimis, in suâ cujusque laude præstantior*, (Plin. in Paneg.), mais qui lui a laissé à desirer qu'à l'avantage d'une imagination vive & capable de grandes idées, l'auteur eût réuni l'art de savoir la modérer, un goût plus formé, un style moins inégal, plus de choix & d'exactitude dans l'expression, le talent d'écrire perfectionné par l'étude des grands modeles. Ainsi forcée de ne point décerner ce prix, elle l'a réservé pour l'année prochaine, & s'est cependant fait un devoir de le destiner encore au même sujet.

Enfin, à l'égard de la queſtion propoſée ſur le *Lecti-minctio*, l'académie moins libre dans la diſpoſition du prix qui lui étoit conſacré, a cru ne pouvoir l'adjuger qu'autant qu'elle eût trouvé dans les pieces qui lui ont été envoyées ſur ce ſujet, un ſpécifique qui eût pu tranquilliſer cette mere intéreſſante qui l'a demandé, & qui eût entiérement répondu aux vues d'humanité qui lui ont inſpiré le noble deſſein d'en étendre généralement le bienfait.

Une ſomme de trois cens livres étoit promiſe à l'auteur qui auroit réſolu, de la maniere la plus ſatisfaiſante, les différens points de la queſtion; & une, de cent cinquante, à celui qui, ſans prétendre à la couronne académique, auroit donné la recette d'un remede, dont l'efficacité eût été conſtatée par des commiſſaires de l'académie.

De quatre mémoires que cette compagnie a reçus, relatifs à l'enſemble de la propoſition, le ſeul qui ait pu fixer ſon attention, eſt un mémoire portant pour épigraphe, ces deux vers d'Ovide :

Principiis obſta; ſerò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluere moras.

Elle l'a jugé digne des plus grands éloges, par les immenſes recherches dont il eſt rempli, & par le pénible travail dont il eſt le fruit. Mais le flambeau de l'expérience ne s'étant point malheureuſement préſenté ſous la main de l'auteur, pour l'éclairer principalement ſur les cauſes qui peuvent donner lieu, chez de jeu-

nées personnes bien portantes d'ailleurs, aux retours périodiques, & souvent très-distans les uns des autres, de l'infirmité dont il s'agit, & pour lui donner, dans ces cas, l'indication d'une méthode curative particuliere, l'académie n'a pu se croire permis que de lui accorder le juste tribut de louanges dont elle l'honore ici.

Dans vingt-deux lettres qu'elle a aussi reçues sur cette question, on s'est seulement contenté de lui indiquer différens prétendus spécifiques; & elle a dû chercher à s'assurer, ou de leur inefficacité ou de leurs succès. Mais le tems & les circonstances ne lui ont pas encore permis de prononcer définitivement sur aucun.

D'après ces considérations, & du consentement de la mere de famille qui fournit aux frais du prix, elle a déterminé d'en renvoyer la distribution à deux ans; & elle propose de nouveau le même sujet, & sous les mêmes conditions, pour 1784.

Pour le prix courant de la même année, qu'elle doublera d'un de ses prix réservés, elle demande maintenant : *Quel seroit le meilleur procédé pour conserver le plus long-tems possible, ou en grain ou en farine, le maïs ou le bled de Turquie* (Frumentum Indicum, Maïs dictum *C. B. P.*) *plus connu dans la Guyenne sous le nom de bled d'Espagne ; & quels différens moyens il y auroit pour en tirer parti, dans les années abondantes, indépendamment des usages connus & ordinaires dans cette province.*

Sujets qui se trouvent proposés pour l'année prochaine 1783; 1°. *Comment la ville de Bor-*

deaux tomba au pouvoir des Romains; & quels furent, ſous leur domination, l'état, les loix & les mœurs de ſes habitans. (Pour un prix ſimple. *Programme du 25 août 1780.*) — 2°. L'*éloge de M. de Monteſquieu.* (Pour un prix ſemblable.) — 3°. *Quel eſt le moyen de prévenir, dans l'uſage ordinaire d'allaiter les enfans-trouvés, les dangers qui en réſultent, ſoit pour ces enfans, ſoit pour leurs nourrices, & par une ſuite néceſſaire, pour la population en général? Ou bien, quelle eſt la méthode la meilleure, & en même tems la plus économique, de ſuppléer au lait de femme, pour la nourriture de ces enfans?* (Pour un prix extraordinaire de deux mille liv., réuni avec une médaille. *Programmes du 19 mars 1778, & 25 août 1781.*)

Les prix ſimples & ordinaires, fondés par M. le duc de la Force, ſont une médaille d'or de la valeur de *trois cens livres:* les doubles ſont compoſés d'une pareille médaille, & de *trois cens livres* en argent.

L'académie ne reçoit les pieces au concours, que juſqu'au 1er. avril de chaque année, lorſqu'elle n'a pas fixé d'autre terme aux auteurs. Elle rejette celles qui ſont écrites en d'autres langues qu'en françois ou en latin.

Les paquets doivent être adreſſés, *francs de port*, à M. de Lamontaigne, conſeiller au parlement & ſecrétaire-perpétuel de l'académie.

(*Journal de* Paris.)

SPECTACLES.

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

Le mardi 26 novembre, on a donné la premiere repréſentation de l'*Embarras des richeſſes*, comédie lyrique en trois actes, paroles de M. **, muſique de M. Grétry.

Le ſujet du poëme eſt très-connu, & a déja fourni la matiere de pluſieurs drames : du *Grégoire*, par le pere du Cerceau ; du *Financier & du Savetier*, opéra comique, & de la comédie de d'Allainval, jouée au théatre italien, ſous le même titre de l'*Embarras des richeſſes*, & dont le nouvel auteur a pris la principale idée. Nous allons donner une idée de l'action & de la marche de cet opéra.

La ſcene eſt dans un hameau, près d'Athenes. Myrtil, jeune payſan du hameau, qui n'a pour tout bien qu'un petit jardin, aime Roſette, qui n'a rien non plus ; il en eſt aimé, & il va l'épouſer. Chryſante, homme fort riche, qui a ſon château à côté de la cabane de Myrtil, fatigué de l'entendre rire & chanter ſans ceſſe, vient lui offrir de lui acheter ſon jardin deux mille écus. Myrtil refuſe ; Helene ſa mere, qui voudroit bien être riche,

trouve insensé de refuser un marché si avantageux; Myrtil répond que Plutus lui-même viendroit en vain lui offrir des trésors; & à ce moment Plutus paroît, & lui offre de faire sa fortune. Myrtil persiste à dire qu'il ne desire rien; mais Hélene accepte les présens du dieu, qui donne à Myrtil une bague enchantée, dont l'effet est de lui inspirer l'amour de l'or & de bannir de son cœur tout autre sentiment; dès-lors il répond froidement aux tendres instances de Rosette, & ne songe plus qu'à conserver & accroître sa fortune. Sa cabane se change en un beau palais avec des jardins magnifiques, & Plutus lui remet une cassette pleine d'or. Tandis que la bonne Hélene ne songe qu'à partager sa fortune avec tous les habitans du hameau, Myrtil inquiet, & craignant d'épuiser son trésor, cherche à le cacher aux yeux de tout le monde. Chrysante, instruit de la bonne fortune de Myrtil, vient lui offrir sa fille Julie en mariage. Myrtil, flatté de cette alliance, l'accepte; Valere, à qui Julie étoit promise, le menace de son courroux. Rosette vient lui parler de sa tendresse, qu'il repousse avec une froideur outrageante; elle se jette, au désespoir, dans les bras d'Hélene, de Valere & de Julie, qui accablent Myrtil de reproches & d'injures. Malgré l'effet du talisman, il ne peut s'empêcher d'être touché de la situation de sa maîtresse & des reproches qu'il a mérités. Il est prêt à céder à son attendrissement, lorsque Plutus & Chrysante viennent lui rendre sa premiere fermeté. Il prend

enfin le parti d'enterrer sa cassette, & d'y renfermer sa bague. Dès qu'il n'a plus cet anneau à son doigt, le charme cesse; il redevient tendre & sensible. Il cherche Rosette, & ne songe plus qu'à l'appaiser & à jouir de sa tendresse. Il voit les apprêts d'une nôce; on lui dit que c'est celle de Rosette & de Valere, qui arrivent eux-mêmes avec Hélene & tout le hameau. C'est une derniere ressource qu'on a mise en usage pour réveiller, s'il se peut dans son cœur, son amour pour Rosette; il tombe à ce spectacle dans le plus profond desespoir, demande pardon à Rosette, conjure Valere de l'aimer bien & de la rendre heureuse. Rosette ne peut résister à la douleur de son amant, & à ce retour de tendresse, elle se jette dans ses bras. Tout s'arrange; Plutus fait la fortune de tout le monde, & unit en même-tems Valere & Julie.

On sent combien un pareil sujet fournit aisément des accessoires de fêtes & de spectacle. Le premier acte offre une fête de bergers & de bergeres qui viennent disputer les prix de l'arc & du javelot, de la course & de la danse.

Dans le second acte, les suivans de Plutus forment un contraste brillant avec les troupes des bergers; le dieu rassemble des nymphes, des guerriers & des amours, pour séduire Myrtil par le tableau des différentes jouissances que lui promet la richesse.

Le troisieme acte est terminé par une entrée de la Fortune, suivie de ses adorateurs de toutes les parties du monde.

Ce poëme a eu le ſort de tous les poëmes d'opéra ; il a été jugé d'abord avec une ſévérité qui nous paroît exceſſive, & qui ſeroit infiniment préjudiciable aux plaiſirs du public, & même au progrès de l'art, ſi elle pouvoit influer ſur le ſort des nouveautés qu'on produit à ce théatre. Un poëme deſtiné à être mis en muſique doit être jugé d'après des principes bien différens de ceux qui s'appliquent aux drames purement récités. Les différentes convenances de la muſique, & la néceſſité d'amener des acceſſoires de chœurs, de danſes & de ſpectacle, exigent dans la marche du drame, ainſi que dans la coupe des paroles, des ſacrifices dont on doit tenir compte à l'auteur, s'il en réſulte des effets plus agréables que ceux qu'il a ſacrifiés. Dans tous les arts, tout doit être ſubordonné aux effets. Ainſi, un bon poëme lyrique eſt un poëme qui préſente une action vive, intéreſſante, ou gaie, embellie par des tableaux de danſes, & qui fournit au compoſiteur des ſujets de muſique de caracteres piquans, nouveaux & contraſtés. C'eſt ce que nous avons trouvé en général dans l'*Embarras des richeſſes.*

Le ſujet nous paroît très-propre au théatre lyrique, où le merveilleux a été de tous tems admis ; & Plutus y figure plus convenablement que dans la comédie de d'Allainval, où ce dieu eſt en ſcene avec Arlequin. Il eſt vrai qu'il revient trop ſouvent dans l'opéra. Ces perſonnages fabuleux ne peuvent que refroidir toute action où ils jouent un grand rôle.

L'action se développe très-bien dans le premier acte, jusqu'au moment où l'anneau de Plutus agit sur Myrtil. Elle languit dans le second acte, parce que tout l'intérêt ne porte que sur l'inquiétude de Myrtil pour sa cassette, que personne ne cherche à lui voler. Il eût été possible de mettre en jeu sa vanité par des situations comiques. Il n'est qu'avare & triste, il auroit pu être ridicule & plaisant.

Le troisieme acte nous semble bien coupé; le dénouement est amené d'une maniere naturelle, & présente tout-à-la-fois une scene comique & touchante.

Quant à la maniere dont le poëme est écrit, on y trouve un dialogue naturel, mais trop souvent décousu par la continuité des morceaux d'ensemble. Pour obtenir l'intérêt dramatique, il faut en général plus de développement dans les sentimens & du repos dans les scenes; mais ce défaut est compensé par des effets de musique peut-être incompatibles avec ces développemens que nous desirerions.

Il y a dans les détails des traits piquans & des morceaux bien écrits. Nous en citerons pour exemples les deux duos de Chrysante & de Myrtil, & l'air d'Hélene au commencement du troisieme acte, qui sur-tout sont coupés avec beaucoup d'adresse pour l'effet de la musique: mérite rare & bien essentiel au succès de tout poëme lyrique. Mais la diction est en général trop négligée, & tombe quelquefois dans des familiarités au-dessous du ton qu'exige la comédie lyrique; le style le plus simple a son

élégance. Il est d'ailleurs échappé à l'auteur quelques inattentions qu'il lui eût été aisé d'éviter, & qui ont été relevées avec trop de soin par d'autres critiques, pour que nous ayions besoin de les rappeller. On y trouve à chaque instant l'imagination brillante & féconde; la maniere élégante, claire & facile, l'expression fine, spirituelle & sensible qui caractérisent le talent de M. Grétry. Il nous reste à parler de la musique de cet opéra.

Mais plus on a droit d'attendre d'un talent couronné par tant de succès, plus on est sévere sur les endroits foibles ou négligés qu'on aime à chercher dans ses productions. Dans l'ouvrage d'un auteur encore peu connu, on excuse volontiers les plus grands défauts, pourvu qu'ils soient rachetés par des beautés qui annoncent un vrai talent; dans les productions des hommes déja célebres, on oublie quelquefois les plus grandes beautés pour s'arrêter avec complaisance sur les taches qui les déparent. C'est un petit tribut que le talent supérieur a payé de tout tems à la foiblesse humaine.

Nous croyons que la musique de l'*Embarras des richesses* est faite, non-seulement pour soutenir la réputation de M. Grétry, mais même pour y ajouter encore.

L'espece de trio qui termine la seconde scene du premier acte : *Il faut te satisfaire, mariez-vous, &c.*; les deux duos de Chrysante & de Myrtil; le songe de Rosette au premier acte, & son air au deuxieme acte : *Je n'avois pour toute richesse, &c.* le trio *Dis-moi donc encor, je t'aime, &c.* dans la même scene; le duo de

Myrtil & d'Hélene au commencement du troisieme acte; la scene quatrieme du même acte; l'air de Myrtil dans la scene suivante, l'air de Plutus dans le dernier divertissement; enfin, les deux finales du premier & du deuxieme actes, sont autant de morceaux précieux qui présentent des beautés de presque tous les genres; quelques-unes d'un genre neuf au théatre, & qui peuvent servir de modeles; mais comme la plupart de ces morceaux demandent, pour produire leur effet, une précision dans l'exécution, qu'on ne peut obtenir que du tems, ce n'est qu'après un certain nombre de représentations qu'on sera à portée d'en sentir les intentions & les effets. On ne sauroit trop répéter que les meilleurs ouvrages de musique ont besoin d'être entendus long-tems pour être bien appréciés. Ce n'est qu'à la reprise de *Colinette à la cour* que ce charmant opéra a eu tout le succès qu'il mérite.

Après avoir rendu à M. Grétry la justice que nous croyons devoir à sa nouvelle production, nous sommes autorisés à relever les défauts qu'on y a remarqués. L'ouverture a paru d'un caractere trop vague & de peu d'effet comme symphonie. Il en a fait un si grand nombre d'agréables, qu'il lui feroit aisé d'y en substituer une plus digne de lui.

Plusieurs chœurs ont paru aussi manquer de caractere, & quelquefois du caractere qu'exigeoient les paroles.

On auroit desiré qu'il eût embelli les scenes d'un plus grand nombre de ces airs chantans,

qui lui coûtent si peu quand il veut se donner la peine d'en faire.

Nous croyons aussi qu'en plaçant dans le dialogue plus de traits d'un récitatif simple & non accompagné, mais rapide & accentué, il y auroit mis plus de repos, & auroit donné plus d'effet au chant mesuré & aux morceaux d'ensemble, qui sont peut-être trop continus.

On a trouvé, qu'à l'exception de la gavotte dansée par Mlle. Gervais, au premier acte, & du tambourin qui le termine; de la gavotte de Mlle. Guimard, au deuxieme acte, de la polonoise, du troisieme acte, & de quelques autres morceaux qui ont pu nous échapper, ses airs de danses n'étoient ni assez piquans ni assez caractérisés. On lui a reproché quelques réminiscences de ses propres ouvrages; c'est un reproche qu'on fait bien communément aux compositeurs de musique, & qui nous paroît en effet difficile à éviter dans cet art.

En général, la musique de M. Grétry, est remplie de graces, de finesses, & a presque toujours le caractere convenable aux situations que présente l'ouvrage. La partie de l'accompagnement sur-tout étincelle de traits ingénieux, & est phrasée avec tout l'esprit possible.

(*Mercure* de France; *Journal* de Paris; *Affiches, annonces & avis divers*; *Journal général* de France.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le mercredi 13 novembre, on a donné à ce théatre la première représentation *des Amis*

rivaux, comédie en un acte & en vers, par M. Forgeot.

Deux jeunes gens aiment une femme charmante, à laquelle ils n'ont point avoué leur tendresse. L'un est fat; l'autre est modeste, timide & sensible. On convient des deux côtés de faire une déclaration au nom de son ami, & de s'en rapporter, pour céder la place, au choix que fera l'amante. Une lettre écrite à chacun d'eux, leur indique un rendez-vous, & ce rendez-vous est fixé à la même heure. Les deux amans attendent aux pieds de leur maîtresse la déclaration qui prononcera entr'eux. Elle est pour l'homme modeste, c'est-à-dire, pour celui dont la tendresse est la plus vraie. Son ami, qui souscrit gaiement à son bonheur, se releve en disant :

Je puis me dispenser de rester à genoux.

Cette petite piece a été très-bien jouée & très applaudie. L'espece de comique qui y regne a une teinte délicate & gracieuse. Les scenes en sont adroitement filées, & ce que l'on regarde sur-tout aujourd'hui comme un grand mérite, les détails ont généralement paru d'un excellent ton.

(*Journal* de Paris; *Mercure* de France.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le mardi 22 octobre, on a représenté, pour la premiere fois, *Tom-Jones à Londres*, comédie en cinq actes & en vers, par M. Desforges.

Tout le monde connoît le roman de Fielding, un des meilleurs, des plus moraux &

des plus intéressans qu'ait produits la littérature britannique. C'est par l'heureuse imitation que M. de la Place a faite de cet excellent ouvrage, que les lecteurs François, qui n'ont point étudié la langue angloise, ont été mis à portée de le connoître; & l'on peut assurer que le succès de l'imitateur a égalé en France celui que l'auteur original a mérité en Angleterre. Le drame lyrique que Poinsinet a tiré de cette production, & qui a dû la plus grande partie des suffrages qu'il a obtenus, à la musique du célebre Philidor, ne présente que des nuances très-affoiblies des caracteres tracés par le rival de Richardson, Le personnage de M. Western est celui dont il a le mieux saisi les traits; mais les autres sont manqués, & notamment celui de Jones. Il faut néanmoins convenir que la marche d'un drame à ariettes ne sauroit supporter les incidens, les ressorts compliqués, les développemens dont une comédie proprement dite a quelquefois besoin; & que le reproche le plus grave que l'on puisse faire à Poinsinet, c'est d'avoir puisé dans le roman de Fielding une fable qui, par son but moral, son intrigue, & les caracteres qu'elle offre, s'éloigne absolument du genre de l'opéra-comique, lyrique ou bouffon: car on n'est pas bien d'accord sur le titre qui convient aux ouvrages de cette espece.

M. Desforges a saisi une des plus heureuses circonstances du roman. Sophie, fille de M. Western, a fui de la maison paternelle, pour éviter le malheur de devenir la femme de

Blifil, & se trouve à Londres chez lady Bellaston, cousine de son pere. Jones, chassé du château de M. Alworthy, est aussi à Londres dans le même tems. Il a inspiré à la cousine de son amante une passion assez vive, à laquelle il a cédé par foiblesse & par orgueil; & c'est au moment même où il est devenu coupable, qu'il retrouve Sophie chez lady Bellaston. Un lord Fellamare a vu miss Western, a pris de l'amour pour elle, & ses feux sont protégés par la coquette lady, qui brûle de se venger de Jones, devenu infidele en retrouvant Sophie. Cependant lady Bellaston a écrit à M. Western pour l'informer de la destinée de sa fille. Le bruyant campagnard a quitté son château, suivi de M. Alworthy, de Blifil & du docteur Squarre, pour se rendre à la capitale. Il descend chez une Mde. Miller, maîtresse d'hôtellerie, qui doit son existence & le sort heureux dont elle jouit aux bienfaits de M. Alworthy, & qui doit encore au courage de Jones la conservation des jours d'une personne qui lui est infiniment chere. C'est aussi chez cette femme que Jones a pris son domicile. La reconnoissance lui fait faire toutes les démarches qu'elle présume utiles au bonheur de son jeune ami, dont elle croit, sur la foi d'un récit de Partridg, que M. Alworthy est le pere. Western vient chez sa cousine pour y reprendre sa fille. On lui parle en faveur de Fellamare, dont il ne consent point à faire son gendre, parce qu'il a un éloignement invincible pour les lords. Sophie elle-même déclare

O 6

qu'elle ne peut consentir à devenir l'épouse d'un homme auquel elle ne sauroit donner son cœur. Lady Bellaston soupçonne que ce refus ne peut provenir que de la tendresse que Sophie conserve à Jones. Elle propose au lord de faire partir le jeune infortuné pour les isles angloises de l'Amérique. Fellamare hésite, lorsque Blifil vient implorer sa protection contre Jones, & ne craint pas de signer un écrit dans lequel il se dit chargé des ordres de M. Alworthy pour cet objet. Fellamare ne balance plus. Cependant Western a emmené sa fille, & l'a conduite chez Mde. Miller. Un officier vient de la part du lord lui demander la main de Sophie; il refuse la proposition, ainsi que celle de se rendre le soir au parc de Saint-James. Échauffé par quelques mots de l'impétueux campagnard, l'officier fait un mouvement qui engage Sophie à appeller du secours. Blifil fuit. A la voix de miss Western, Jones accourt, défie l'officier, & l'entraîne dans la rue. Le malheureux jeune homme est assailli tout-à-coup par une troupe de brigands; en blesse cinq, en renverse un à ses pieds; est arrêté & conduit en prison. Il y reçoit tour-à-tour les consolations de Partridg, de Mde. Miller, de M. Alworthy; les outrages de Blifil, & les preuves du plus vif intérêt de la part du lord Fellamare. Ce seigneur, éclairé sur les causes de la haine de lady Bellaston, & sur la scélératesse de Blifil, est devenu le protecteur de Jones. Néanmoins la naissance de Tom est encore un mystere pour Western & pour Alworthy; mais Blifil la con-

noît. Le cruel sait bien que Tom est son frere; une lettre écrite par sa mere au lit de la mort, & qui lui a été remise par le docteur Squarre, pour être rendue à M. Alworthy, l'en a parfaitement convaincu; mais il l'a supprimée. Le brouillon de cette lettre est retrouvé par Mde. Miller avec d'autres papiers, dans la chambre que la mere de Jones occupoit chez elle. On le montre à Blifil, qui feint d'abord de le croire supposé, mais dont toutes les perfidies sont bientôt dévoilées par la signature qu'il a remise le même jour au lord Fellamare, en abusant du nom d'Alworthy. Le scélérat est obligé de fuir. On ramene Jones, que le lord a arraché à sa prison, & il obtient la main de Sophie.

Ceux de nos lecteurs qui ont le roman de Fielding présent à la mémoire, voient par cette analyse quels sont les changemens que M. Desforges s'est permis. Le plus remarquable se trouve dans le personnage de Fellamare. Chez Fielding, ce lord est souvent odieux; dans le drame dont nous parlons, il est toujours noble, délicat, fier & bienfaisant. On peut reprocher à l'auteur de *Tom-Jones à Londres* de manquer quelquefois de clarté, d'avoir multiplié les entrées & les sorties, sans les motiver avec assez d'adresse; de ne s'être pas toujours apperçu que le comique qui convient à un roman est souvent très-déplacé au théatre, & de n'avoir pas assez éteint la couleur romanesque attachée à quelques-uns des incidens de l'ouvrage anglois. On peut encore lui reprocher d'avoir quelquefois donné à son style de l'affectation & de l'enlu-

minure; comme auſſi d'avoir employé des perſonnages à-peu-près inutiles, tel que celui de Mme. Weſtern, dont nous n'avons point parlé dans notre analyſe; celui de Partridg, dont nous n'avons dit qu'un mot, & que l'on pouvoit, avec un peu de travail, fondre dans celui du docteur Squarre. Malgré tous ces défauts, l'ouvrage de M. Desforges a eu un grand ſuccès, parce que ces défauts ſont rachetés par des beautés réelles; par un grand intérêt; par des traits fortement prononcés, & qui annoncent un homme fait pour obſerver la nature, pour la ſaiſir & la porter ſur la ſcene d'une maniere utile & agréable. Une qualité que l'on ne ſauroit trop priſer, & dont M. Desforges a fait preuve de la premiere à la ſeconde repréſentation, c'eſt la docilité. Il avoit conſervé à Partridg le caractere donné par Fielding, & ce très ſenſible, mais très-ridicule magiſter ne parloit jamais ſans faire une citation latine. Le chaſſeur Weſtern ſe ſervoit auſſi d'expreſſions très-convenables à la nature de ſes goûts, mais devenues beaucoup trop fortes pour notre orgueilleuſe délicateſſe. Il parloit de tems en tems au lord Fellamare, avec un ton dur & indécent. On a deſiré, indiqué même les corrections néceſſaires. Les vœux du public & les conſeils des amateurs ont été ſatisfaits très-promptement ſur ces objets & ſur quelques autres; nous en faiſons à M. Desforges un compliment que nous voudrions être dans le cas de faire plus ſouvent aux auteurs dramatiques modernes.

Nous ne pouvons nous diſpenſer de témoi-

gner ici notre étonnement ſur le ſort que cet ouvrage a penſé éprouver à la premiere repréſentation. Le ſecond acte, un des plus brillans de la piece, a été ſur le point de ne pas s'achever. Du ſein du parterre & du milieu de l'amphithéatre ſortoient de tems en tems des éclats, des huées, des ſifflets qui annonçoient le deſir le plus déterminé de nuire. Il ſembloit qu'on s'efforçât d'étouffer par le bruit les traits qui pouvoient donner une idée du mérite de l'auteur. On a fini par le demander à grands cris. Un des acteurs eſt venu déclarer, qu'incertain de ſon ſort, pendant les premiers actes, M. Desforges avoit pris le parti de s'abſenter.

Le jeudi 31 octobre, on a donné la premiere repréſentation de la repriſe du *Baiſer*, ou *la Bonne-Fée*, comédie féerie, en trois actes & en vers, muſique de M. Champein.

Nous avons parlé de cet ouvrage dans ſa nouveauté. (*) Les auteurs y ont fait beaucoup de changemens, & preſque tous ces changemens méritent des éloges. Le poëte, en ſoignant ſon ſtyle, auquel on pouvoit ſouvent reprocher une facilité trop négligée ; en donnant à quelques ſituations des développemens agréables ; en les entourant de tout ce que le genre de la féerie peut avoir de pompe ſur la ſcene italienne, a ſu fixer l'attention du ſpectateur. Il a prouvé que tous les ſujets

---

(*) Journal de *février* 1782, pag. 310.

peuvent s'embellir & devenir ſuſceptibles de quelque intérêt, quand on les travaille avec ſoin, & qu'on les préſente ſous les couleurs qui leur conviennent. Nous n'inviterons pourtant aucun auteur à choiſir, dans la féerie, ſes fables dramatiques, parce qu'il eſt difficile d'y intéreſſer, & que même on n'y peut intéreſſer que très-foiblement. En effet, dans quelque attitude que ſoient des perſonnages qu'un ſeul coup de baguette peut arracher au malheur, ils n'excitent ni incertitude ni crainte, leur danger n'alarme point. D'ailleurs l'eſprit, les penſées brillantes, & les madrigaux, ſont les plus grandes reſſources que ce genre puiſſe offrir à un écrivain, & rien de plus fatal pour la muſique. C'eſt principalement à peindre les grandes paſſions & leurs effets que cet art acquiert de l'énergie & de la valeur; c'eſt là qu'il peut étaler ſes richeſſes, parler à l'ame, émouvoir les cœurs, & maîtriſer, entraîner à ſon gré tous les ſpectateurs ſenſibles. C'eſt peut-être pour n'avoir pas fait ces réflexions qu'on a fait à M. Champein des reproches trop ſéveres ſur le caractere de la muſique du *Baiſer*. Ce compoſiteur, qui mérite les plus grands encouragemens, a dû être quelquefois très-embarraſſé quand il a voulu donner à ſes perſonnages une expreſſion qui lui ſembloit néceſſaire, & qui ne pouvoit s'accorder avec celle du poëte. Cet embarras ſe fait remarquer de tems en tems par la difficulté qu'on apperçoit dans certains traits, & ſur-tout par les efforts de l'orcheſtre, qui ſemble vouloir

suppléer quelquefois à des nuances oubliées par le poëte, que l'on pourroit desirer, exiger même dans plusieurs situations. Au surplus, quelques défauts que l'on puisse reprocher à M. Champein, on doit lui tenir compte des qualités qui se font appercevoir dans sa composition, dans la facilité de son chant, & dans les beaux effets d'harmonie que produisent ses accompagnemens.

Le mardi 6 novembre, on a donné, pour la premiere fois, le *Mariage in Extremis*, comédie en un acte & en vers, par MM. de Piis & Barré; & l'*Oiseau perdu & retrouvé*, ou *La Coupe des foins*, opéra comique en un acte & en vers.

Voici le sujet de la premiere de ces deux pieces. Un chevalier de Valcourt aime une baronne de Forlise, tandis que, de son côté, Frontin, valet du chevalier, aime Marton, suivante de la baronne. Les deux amans ont acquis un renom d'infidélité qui effraie les deux amantes, & qui engage celles-ci à reculer le moment du bonheur des premiers. Dans le dessein de forcer la baronne à lui donner la main, dès le jour même, le chevalier lui déclare qu'il est résolu à se laisser mourir de faim, si elle ne se laisse pas fléchir; & qu'il ne quittera le salon où il se trouve, que *mort ou marié.* Frontin veut imiter son maître. On apporte une table servie. La baronne invite le chevalier à s'y placer; il refuse; & Frontin déclare que son maître & lui *ne prendront*

plus rien que pardevant notaire. On les laiſſe. Le chevalier, qui a gagné les domeſtiques, a fait cacher dans un ſecrétaire un pâté & quelques bouteilles de vin, & pendant l'abſence des femmes, il contente ſon appétit, & Frontin le ſien. La baronne s'attendrit, elle rentre. Elle trouve le chevalier aſſis dans un fauteuil, & feignant d'être affoibli d'inanition. Marton envoie chercher un notaire. Il arrive, va au ſecrétaire, l'ouvre, & les débris du repas tombent à ſes pieds. Cet événement n'altere point les heureuſes diſpoſitions des amantes, & la piece finit par un double mariage.

Cette comédie a été mal reçue, & devoit l'être. Sans parler du ſtyle, qui eſt plein d'expreſſions communes & populaires, d'une foule de mauvaiſes plaiſanteries que le comique bouffon permettroit à peine d'employer, le fonds du ſujet eſt dénué de toute vraiſemblance. Comment s'imaginer que l'on pourra parvenir à tromper une femme qui n'eſt pas une imbécille, par un moyen auſſi bizarre que celui qu'emploie le chevalier? Comment, de ſon côté, un homme qui a quelque honnêteté, reſte-t-il pendant la nuit, & malgré elle, chez une femme qu'il veut épouſer, & dont il peut compromettre la réputation? Comment un ſecrétaire ſe trouve-t-il placé dans un ſallon? Comment ce ſecrétaire a-t-il été rempli par les domeſtiques ſans que Marton en ait été inſtruite? Comment enfin une femme ſe réſout-elle à épouſer un homme qui l'a jouée auſſi légérement que le chevalier joue la baronne?

Les questions sur les invraisemblances de cette comédie, ne finiroient jamais. Si les auteurs de cette bagatelle avoient voulu placer leurs personnages dans un rang plus bas, & présenter leur ouvrage comme une facétie, une piece de carnaval, ils auroient été jugés moins sévérement : parce que la comédie-parade est susceptible de moyens que l'on n'admet pas dans le genre de la comédie raisonnable ; encore leur succès n'auroit-il été que momentané. C'est dans les *lettres du chevalier d'Her* ***, que MM. de Piis & Barré ont puisé le sujet de cette comédie. On peut être également étonné du choix de la source & du choix de l'incident. Dans la *Fiancée du roi de Garbe*, un des amans d'Alaciel prend aussi la résolution de se laisser mourir de faim, pour toucher la cruelle qu'il n'a pu rendre sensible. Ecoutons La Fontaine. La citation sera courte, & pourra plaire à nos lecteurs.

Témoigner en tel cas un peu de désespoir,
Est quelquefois une bonne recette :
C'est-ce que fait notre homme ; il forme le dessein
De se laisser mourir de faim.
Car, de se poignarder, la chose est trop-tôt faite :
On n'a pas le tems d'en venir
Au repentir.
D'abord Alaciel rioit de sa sottise.
Un jour se passe entier, lui sans cesse jeûnant,
Elle toujours le détournant
D'une si terrible entreprise.
Le second jour commence à la toucher ;
Elle rêve à cette aventure.
Laisser mourir un homme, & pouvoir l'empêcher,
C'est avoir l'ame un peu trop dure, &c.

Tout ceci est plaisant & naturel. Pourquoi? Parce que ce qui peut se développer en deux mots dans un conte, ne peut souvent trouver au théatre le même avantage, & que tous les cadres ne conviennent pas à tous les sujets. Si les auteurs dramatiques faisoient quelquefois cette réflexion, ils s'épargneroient bien des chagrins.

La piece de MM. Piis & Barré étoit imprimée avant la représentation, & il ne falloit que l'avoir parcourue pour en prédire la malencontreuse destinée. Il est inconcevable que les auteurs aient pu espérer que le public leur passeroit avec indulgence un *cœur qui va se promener ; jeûner ab hoc & ab hac ;* le coûteau que Frontin graisse en mangeant, *afin qu'il entre mieux* quand il se tuera ; *la clef du mystere* qui amene celle *du secrétaire ;* le chevalier que la baronne soupçonne avaler *couleuvre sur couleuvre*, tandis qu'il avale du pâté ; ce vers remarquable :

Ramassons le notaire au milieu des bouteilles.

& une infinité d'autres traits dont le succès seroit douteux au dernier théatre des boulevards.

On a vu avec plus de plaisir l'*Oiseau perdu & retrouvé.* Alain aime Hélene, & lui fait présent d'un oiseau, que le vieux Blaise lui enleve. Alain en prend de la jalousie, & veut cesser d'aimer Hélene ; une explication réconcilie les deux amans. On joue à la clignemusette. Alain va se cacher dans une voiture de foin ; Hélene y monte ensuite. Blaise n'apper-

çoit qu'elle, & fait emmener la charrette chez lui. Comme le pere d'Hélene lui a donné ſon conſentement, ſi elle accorde le ſien, il rit du tour qu'il joue à ſa future ; mais Alain ſort de ſa cachette, ſe montre, on rit aux dépens de Blaiſe, & les deux amans ſont unis.

Les quatre premieres ſcenes de cet ouvrage ſont remplies d'idées fraîches, de jolis couplets & de ſituations agréables. La fin n'eſt pas auſſi ſoignée. On y a remarqué quelques expreſſions haſardées, & même triviales ; cependant on doit tenir compte à MM. de Piis & Barré de l'attention qu'ils ont eue de ménager la langue dans la coupe de leurs vaudevilles, & de l'emploi qu'ils ont fait d'un ſtyle plus épuré que celui dont ils ont fait uſage dans pluſieurs de leurs opéra-comiques. Quoique l'*Oiſeau perdu* ne ſoit pas au niveau de leurs jolies pieces de ce genre, il eſt infiniment au-deſſus du *Mariage in extremis.* Pour donner à MM. de Piis & Barré un conſeil utile, & pour nous expliquer dans la langue qui leur eſt familiere, nous leur dirons :

Chantez petits oiſeaux, &c.

(*Mercure* de France ; *Journal* de Paris ; *Affiches*, *annonces*, & *avis divers.*)

LONDRES.

COVENT-GARDEN.

Trop civil de moitié. Comédie parade, jouée pour la premiere fois sur le théatre de Covent-Garden, le 6 novembre 1782.

Les personnages sont : sir Tobie Treacle ; le capitaine Freeman ; le conseiller Bustle ; Butler ; lady Treacle ; Brigitte ; Nannette.

Comme une intrigue compliquée n'est nullement ce qu'il faut pour rendre une piece digne de l'accueil du public, M. Dent a profité de cette indulgence dans la piece que nous annonçons, & a peine présente-t-elle une intrigue, le tout roulant sur un trait, savoir le caractere de sir Tobie Treacle, fameux négociant, remarquable par le défaut ridicule d'inviter tout le monde à le venir voir, ayant soin toutefois de se faire dire absent, lorsque ceux qu'il invite à le venir voir, lui rendent visite. Le capitaine Freeman, étant devenu amoureux de la fille de sir Tobie Treacle, appellée Nannette, vient le trouver avec une lettre de recommandation de son oncle le commodore Broadside, qui propose à sir Tobie Treacle d'unir ensemble les deux familles. Treacle ayant toutefois promis de donner sa fille au neveu de son ami Bustle, colonel au service de Prusse, ne peut adhérer aux propositions de Freeman ; mais en même tems, il le presse de venir le revoir, de ne point faire de cérémonie,

vu qu'il sera toujours content de le voir, & même il donne des ordres à ses domestiques, pour qu'ils obéissent ponctuellement à tout ce que leur commandera le capitaine. Freeman connoissant la disposition du chevalier, & d'ailleurs étant appuyé de lady Treacle & de sa fille, revient promptement, met la maison dans la plus grande confusion, enivre tous les domestiques, donne des ordres pour un bal masqué, où il se déguise en officier Prussien. Sous cet habit, sir Tobie Treacle le prend pour le neveu de son ami Bustle. Alors Freeman vient à bout de lui faire signer le contrat de mariage, & de le garder en sa possession. A peine cette affaire est-elle terminée, qu'on voit entrer lady Treacle, Nannette & le conseiller Bustle ; après un éclaircissement, sir Tobie Treacle les mene voir un vaisseau, qu'il a fait construire pour le service de son pays. Tels sont les principaux traits de cette piece. Il y a des scenes bien conçues & bien amenées. Mais il y a dans l'ensemble, un degré d'absurdité insupportable.

(*Universal magazine.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Observations sur le CROCODILE *de la Louisiane; par M. P. de la Coudreniere.*

La Basse-Louisiane est remplie de canaux, de lacs & de marais, qui la mettent au nombre des contrées les plus humides. Dans le grand nombre d'amphibies qui s'y trouvent, on remarque sur-tout le crocodile. Je ne m'amuserai point à donner la description de ce monstrueux reptile, parce qu'on la trouve très-bien détaillée dans les ouvrages de plusieurs naturalistes; je vais me borner seulement à quelques observations.

Le crocodile ne mange jamais dans l'eau, si ce n'est, peut-être, des coquillages & des petits poissons. S'il surprend des hommes ou des quadrupedes sur le rivage, il les entraîne au fond de l'eau, les noie, les ramene à terre & dévore

dévore. Quand il a pris un gros poiſſon, comme la *barbue*, il éleve ſa tête hors du fleuve, & en moins d'une minute il le briſe entre ſes dents & l'avale.

Sa voix eſt auſſi forte que celle d'un taureau: on l'entend quelquefois pouſſer un cri ; mais jamais ce cri n'eſt redoublé.

Ces animaux ne paroiſſent pas reſpirer : on peut en approcher de bien près quand on monte le Miſſiſſipi dans des bateaux. Ceux que j'ai vu dormir ſur les bords de ce fleuve, avoient la gueule exactement fermée, & ne donnoient pas le moindre ſigne de reſpiration.

Malgré qu'ils ſoient très-friands de toute eſpece de chair humaine, ils courent pourtant de préférence ſur les negres; cela n'empêche pas les créoles, blancs & noirs, d'aller tous les jours ſe baigner dans ce dangereux fleuve.

Si l'on veut tuer cet animal à coups de fuſil, il faut viſer aux yeux, parce qu'en tout autre endroit, excepté ſous le ventre, il eſt à l'épreuve de la balle. Beaucoup de Sauvages en font leur principale nourriture. Quand ils vont l'attaquer, un d'eux tient à la main un morceau de bois dur & pointu des deux bouts; puis le préſentant au monſtre affamé, il le lui enfonce verticalement dans la gueule. Dans cet état il n'y a plus que ſa queue à craindre; mais comme il ſe détourne avec difficulté, les Sauvages l'aſſomment aiſément à coups de bâtons.

Ses plus grands ennemis ſont le requin, le poiſſon armé, & une grande eſpece de tortue de mer, nommée *caouane.* On ſera peut-être

ſurpris que ces animaux marins puiſſent aller attaquer le crocodile dans le Miſſiſſipi; c'eſt pourquoi il eſt bon de dire ici que le lit de ce grand fleuve eſt ſi profond dans la Baſſe-Louiſiane, que l'eau de la mer y pénetre à près de cent lieues de ſon embouchure. La *Nouvelle-Orléans* a tout au plus 40 pieds d'élévation au-deſſus du niveau de la mer; cependant la ſonde donne devant cette ville 70 braſſes de profondeur : il reſte donc au moins 60 braſſes d'eau ſalée ou ſaumâtre, qui doit occuper le fond. Auſſi eſt-ce dans la crainte de trouver ces ennemis redoutables, que le crocodile évite le plus qu'il peut l'eau ſaumâtre : il nage toujours à la ſurface du fleuve, & ne va jamais pêcher au fond.

On trouve aſſez ſouvent de ces amphibies qui ont une ou deux pattes coupées. Ce ſont les caouanes, à ce qu'on dit, qui les mutilent ainſi. Ces hideuſes tortues ne paiſſent point l'herbe, comme des naturaliſtes l'ont écrit : leur bec, gros & crochu comme celui des aigles, prouve qu'elles ſont purement carnivores; c'eſt la raiſon pour laquelle leur chair n'eſt point à beaucoup près auſſi bonne que celle des autres tortues.

Les crocodiles ſe tiennent dans la partie la plus chaude de la Louiſiane; car on n'en trouve plus au deſſus de la *Riviere-rouge*. Ils s'éloignent peu de l'eau, qui eſt l'élément où ils trouvent le plus de nourriture : en été on les voit dans les lacs, le fleuve & les *bayous* (*) profonds;

(*) On nomme *bayous* des canaux naturels, qui coupent la Baſſe-Louiſiane en pluſieurs canaux.

mais quand le froid commence à se faire sentir, ils se jettent dans la boue des marais, où bientôt ils tombent dans un sommeil léthargique qui leur ôte toute sensibilité. Dans cet état ils ne sont point gelés; ils ont encore la chair molle & les pattes souples.

Ces amphibies choisissent sans doute ces marais pour se mettre en sûreté contre leurs ennemis : ils n'ont guere que l'homme à craindre dans ces retraites. La *caouane* va bien quelquefois à terre; mais elle ne peut nuire en hiver à ces animaux; car on assure que le froid la fait tomber dans le même engourdissement.

Comme l'hiver est peu rigoureux dans ce pays, & qu'il est souvent interrompu par des journées très chaudes, ces changemens du froid au chaud font éprouver aux crocodiles autant de résurrexions : il y a des jours où ils n'ont qu'un léger assoupissement; mais lorsqu'il fait très-froid, leur léthargie est si profonde, que quand on les couperoit par morceaux, ils ne donneroient pas le moindre signe de vie.

Ce sommeil léthargique, que le froid fait éprouver à un grand nombre d'animaux, seroit bien digne d'exciter la curiosité des physiciens. J'ai remarqué dans des observations sur la récolte du sucre d'érable, que le froid suspend de même l'action du principe végétatif; mais que malgré cette suspension, la circulation de la seve se fait toujours dans les arbres pendant les plus grands froids. Nous observerons ici que le froid fait l'effet d'un puissant narcotique,

quand il jette les animaux dans cet état d'engourdissement; car tous ceux qui meurent par la gelée, commencent par s'endormir; du sommeil ils passent à la léthargie, & de-là ils passent à la mort. C'est alors que toute espece de circulation s'arrête, & que tous les membres se roidissent (*)

Terminons ces observations par une derniere remarque sur le crocodile. Ces animaux sont forcés par le froid de ne pas passer une certaine latitude : ils ont gagné autant de terrein qu'ils pouvoient le faire sans périr. Si nous voyons, dans les pays les plus septentrionaux, des animaux sujets au même engourdissement, c'est qu'ils ont des moyens que les crocodiles n'ont pas. Les marmottes, les loirs, les hérissons, les chauve souris & autres, se rassemblent par pelotons, se mettent en petite boule & se retirent à l'abri du vent dans les lieux les plus convenables ; de même les tortues gissent en des trous & sont retirées sous leurs écailles : mais le crocodile ne peut jouir de ces avantages dans les marais, où son corps étendu dans toute sa longueur, est exposé à toute la rigueur du froid. Heureusement pour cet animal, que sa peau dure & écailleuse le garan-

(*) La mort seule peut faire cesser la circulation des fluides dans les animaux & les végétaux ; les uns & les autres meurent dans l'instant qu'ils gelent, parce que les fluides glacés augmentent de volume, rompent les vaisseaux, & détruisent l'organisation.

rit un peu ; car ſans ce bienfait de la nature, il geleroit & périroit infailliblement.

(*Journal de phyſique*, &c.)

II.

MORT d'un éléphant à la ménagerie du roi.

L'éléphant de la ménagerie du roi eſt mort ſur la fin de ſeptembre dernier, âgé de onze ans. C'eſt une époque ſéculaire qui ſera conſignée dans les faſtes de l'hiſtoire-naturelle, & le cénotaphe que l'on éleve à cet animal majeſtueux, tranſmettra ſa mémoire à la poſtérité la plus reculée.

Cet événement nous rappelle la mort de l'éléphant de Louis XIV, en 1681. Ses funérailles furent pompeuſes par une ſuite de la magnificence du roi, du goût de ce prince pour les ſciences & les arts, & de ſon attention à ſaiſir toutes les occaſions qui pouvoient éclairer ſon ſiecle & illuſtrer ſon regne.

A peine l'éléphant eut-il rendu les derniers ſoupirs qu'un courier fut expédié pour en informer l'académie des ſciences, & lui porter les ordres de S. M. pour ſe rendre en corps à Verſailles.

Si cet événement fut tragique pour l'individu aſiatique qui en étoit le ſujet, par la perte d'un animal rare dans les ménageries d'Europe, & encore plus par l'attachement que le roi avoit pour ſon éléphant, ſa mort fut l'aurore des vraies connoiſſances de l'académie ſur le phyſique de cet animal. Juſqu'alors l'hiſtoire

physique & morale de l'éléphant étoit un chaos inexplicable de faits contraires surchargés du merveilleux, & de tout ce que l'imagination exaltée des voyageurs avoit enfanté pour égayer leurs relations; c'étoit sur des bases aussi mal établies qu'étoient fondées les connoissances des naturalistes du siecle précédent.

L'académie des sciences étoit dans le premier âge de son institution; elle saisit avec empressement cette occasion de remplir les vues de son fondateur, de profiter d'une circonstance rare d'acquérir des connoissances positives qui devoient éclairer l'histoire-naturelle, & enrichir sa collection anatomique. L'académie se rendit en corps à Versailles avec un arsenal complet de physique & d'anatomie.

L'on avoit élevé dans une grande piece un théatre en forme de catafalque, sur lequel l'éléphant fut exposé pour ainsi dire avec le luxe asiatique & le culte que les Indiens rendent à ces animaux. Les appareils furent préparés avec magnificence & avec soin, afin que les miasmes infects n'altérassent point la salubrité de l'air du lieu où se passoit la scene, & dont le roi vouloit être lui-même témoin. Duverney, Pérault & de la Hyre, noms célebres dans les sciences, furent les principaux acteurs; les autres associés remplirent les fonctions d'assesseurs & d'adjudans.

Les embaumemens de ces rois d'Egypte qui reposent sous ces éternelles pyramides, ne se passerent pas avec plus de pompe & d'éclat.

Lorsque les entrailles eurent été examinées,

décrites & deſſinées, on les enleva de la ſalle anatomique ; alors Duverney ſe plaça dans le coffre de l'éléphant pour opérer plus à ſon aiſe ; ce fut dans ce moment que Louis XIV entra pour ſatisfaire ſa curioſité, & pour inſpirer de l'émulation aux académiciens. Le roi ne voyant point l'opérateur, dit : *Où eſt donc l'anatomiſte?* Dans l'inſtant Duverney, le ſcalpel à la main, ſortit du ventre de l'animal comme d'une caverne pour répondre à ſa majeſté, & la remercier de ſon attention ; ce ne fut pas la ſcene la moins piquante de la repréſentation.

L'hiſtoire de cette célebre diſſection eſt décrite dans les mémoires du tems de l'académie des ſciences. L'éléphant qui en fit le ſujet datoit de la naiſſance de l'académie; c'étoit une femelle née à Congo en 1664, donnée à Louis XIV par Pierre II, roi de Portugal, en 1668, & morte en janvier 1681, âgée de dix-ſept ans. M. Daumont, qui a rédigé l'article *Eléphant* dans l'*Encyclopédie* (*), s'eſt trompé ; car ſuivant ſon calcul, celui dont il s'agit ſeroit mort à trente ans : c'eſt une erreur très-préjudiciable pour les connoiſſances

(*) *L'Encyclopédie* peut être comparée à une moiſſon récoltée avec précipitation à la veille d'un orage ; l'on coupe l'ivraie, les chardons, pêle-mêle avec le froment, dont on forme des gerbes ; il faut enſuite battre & vanner pour retirer le bon grain qui a échappé même à la voracité des inſectes qui ſe ſont fourrés dans la grange.

fondées ſur les dimenſions des parties reſpectivement à l'accroiſſement du ſujet dans ſes différens âges.

L'on croit que l'éléphant mort cette année, eſt un de ceux qui ont été expoſés à la foire aux regards des curieux; il a été acheté 3000 livres, il y a ſix ou ſept ans, pour la ménagerie. Sa douceur & ſon intelligence lui avoient mérité l'attention & l'attachement du roi, & un traitement conforme à ſes inclinations & à ſes beſoins; cependant il eſt péri par imprudence, en voulant boire, ou plutôt ſe baigner dans un des canaux du Parc. Il faut donc qu'une infinité de circonſtances ſe ſoient réunies pour précipiter la mort de cet éléphant, car cet animal paroît être à l'abri de la ſubmerſion par le volume de ſa maſſe, & de la ſuffocation par le jeu de ſa trompe, qu'il peut porter fort haut au-deſſus de la ſurface de l'eau pour reſpirer; mais il n'a pu tirer parti de ces avantages; après avoir lutté long-tems contre la mort, il s'eſt noyé.

De même que les ſouverains ont des ſépultures particulieres où leurs cendres repoſent ſéparées & éloignées de celles de leurs ſujets, à l'ombre des trophées de leur gloire; de même les grands phénomenes de la nature, les êtres d'un caractere majeſtueux & rare ſont placés dans un dépôt qui eſt pour eux le temple de l'immortalité. La deſtinée de l'éléphant, production de la nature auſſi majeſtueuſe & auſſi rare dans nos climats, ne devoit pas être confondue avec les viles dépouilles des ani-

maux ordinaires; ſa place étoit marquée dans le ſanctuaire de la nature, magnifique dépô de ſes tréſors précieux, enrichi par la munificence du roi & par les ſoins de M. le comte de Buffon; enfin, embelli par la ſtatue de ce grand homme.

Auſſi-tôt que l'éléphant a été envoyé au Jardin du roi, M. Daubenton le jeune, garde du cabinet, & M. Mertrud, démonſtrateur royal d'anatomie, ſe ſont empreſſés de prendre toutes les meſures néceſſaires pour fixer invariablement les points les plus importans de l'hiſtoire-naturelle de l'éléphant, tant des parties extérieures qu'intérieures.

Le poids total a été évalué à près de cinq milliers; ſa peau ſeule peſoit plus de ſept cens livres, & ſa tête ſéparée environ cinq cens liv. quoiqu'elle ne ſoit pas chargée de groſſes défenſes; au contraire, celles de ce ſujet n'ont guere qu'un pouce & demi de diametre, & neuf à dix pouces de longueur; il eſt vrai qu'elles ſont un peu mutilées par les bouts extérieurs; des huit dents molaires il paroît qu'il en manque une des intérieures, & qui peut-être eſt une dent de lait tombée, laquelle devoit être ſuccédée par une dent d'adoleſcence; car cet éléphant n'avoit guere atteint plus de moitié de ſon âge d'accroiſſement, dont le terme eſt fixé à trente ans par M. le comte de Buffon. Ce ſavant naturaliſte a diſſipé toute l'obſcurité de l'hiſtoire-naturelle de cet animal, & en a développé le caractere & les mœurs avec ce génie qui perce la nuit des tems.

Comme l'éléphant mort en 1681 a procuré un superbe morceau d'ostéologie, on n'a eu en vue, dans la préparation anatomique de ce dernier, que de vérifier tous les faits.

Si l'éléphant ne paroît au premier abord qu'une masse lourde, mal dessinée & peu propre à exécuter des évolutions prestes, cet animal n'en est pas moins admirable par une intelligence prodigieuse, une adresse singuliere, & des sentimens d'attachement & de reconnoissance.

La nature, toujours sublime dans ses productions, n'a rien fait qui ne soit digne de notre admiration; ces masses organisées colossales, dans lesquelles nous ne discernons pas au premier coup d'œil les séparations & les liaisons distinctes des parties, où nous n'appercevons pas d'élégance dans les proportions, de délicatesse dans les membres dont dépend l'agilité, ainsi qu'elle se fait sentir dans ces petits animaux sveltes qui se meuvent au même moment dans tous les sens; ces masses vivantes, dis-je, ressemblent à ces montagnes du premier ordre, qui portent leur cime dans les nues, & dont l'empiétement de la base couvre une partie de l'hémisphere; elles ne fixent notre admiration que par l'énormité de leur masse, par leur élévation & par l'immense variété de leur lourde charpente; leur aspect nous imprime la terreur par les détails des précipices & des horreurs qu'elles nous présentent, tandis que de petits côteaux qui festonnent avec symmétrie les contours d'une plaine arrosée par les

eaux qui en découlent, nous font goûter la ſuávité des formes agréables qui ſe rapprochent de notre petite exiſtence.

Je n'ai nulle prétention à inſtruire le public ſur les détails de l'hiſtoire-naturelle de l'eléphant; cette partie n'eſt point de mon reſſort; je me borne à l'annonce d'une anecdote dont les détails fixeront l'opinion des ſavans ſur le phyſique de l'éléphant.

L'on ſe propoſe d'empailler la peau, & de fixer avec art le volume, les formes & le ſite de toutes les parties de l'éléphant par une charpente de fer garnie & recouverte de la peau préparée, avec toutes les parties oſſeuſes de la tête.

(*Mercure de* France.)

III.

LETTRE de M. BUISSART, de l'académie d'Arras, de celle de Dijon, & de la ſociété académique du Muſée de Paris, ſur les conducteurs naturels de la foudre.

Monſieur..... l'obſervation que j'ai faite ſur le *beffroi* d'Arras (*), a donné lieu à quelques recherches de la part des phyſiciens; l'un d'eux (le baron de Servieres) vient de m'apprendre ce qui ſuit: » Le beffroi d'Arras, me dit-il, » n'eſt pas le ſeul qu'une armure accidentelle » ait garanti de la foudre pendant pluſieurs

(*) Voyez le journal de *Mai* 1782, pag. 370 & ſuiv.

» fiecles ; voici deux autres faits très-frappans
» du même genre. 1°. Dans une brochure
» de 9 pages in-4to., que M. de Sauffure fit
» imprimer & diftribuer à Geneve, le 21 no-
» vembre 1771, fous ce titre : *Expofition*
» *abrégée de l'utilité des conducteurs électriques*,
» mémoire qui avoit pour but de raffurer les
» perfonnes effrayées de l'érection d'un con-
» ducteur, fur la maifon de ce phyficien, on
» lit (pag. 7 & 8)... Mais que diront ceux
» qui s'effraient de mon conducteur, & qui
» voudroient le faire regarder comme un at-
» tentat à la fûreté publique, quand ils appren-
» dront que peut-être la maifon qu'ils habitent,
» & à coup-fûr plufieurs édifices publics, la
» maifon-de-ville, les tours du temple de S.
» Pierre en particulier, font armés depuis bien
» des années de véritables conducteurs ; car je
» dirai que les girouettes, les fleches, les pom-
» meaux, qui font au faîte de ces édifices,
» font au fond la même chofe, & produifent
» les mêmes effets que la pointe qui eft au
» fommet de mon mât ; & que les tuyaux qui
» conduifent les eaux depuis les égoûts des
» toits jufqu'à terre, & même fouvent jufques
» dans des canaux fouterreins, tiennent exac-
» tement la place du fil de fer qui va, depuis
» la pointe de mon mât, jufques dans le baffin
» du jet-d'eau de la terraffe ; car ces tuyaux
» de métal, contigus aux égouts qui font auffi
» de métal, communiquant aux corniers de
» fer blanc qui recouvrent les arrêtes des toits ;
» ces corniers touchent le pied de la fleche,

» de la girouette ou du pommeau qui cou-
» ronnent l'édifice, & établissent ainsi une
» communication ou un véritable conducteur,
» depuis les nuées jusqu'à terre? Je dirai plus
» encore : je suis persuadé, & tout physicien
» le sera comme moi, que c'est à ces conduc-
» teurs accidentels que les tours de notre ca-
» thédrale doivent leur conservation & l'heu-
» reuse prérogative dont elles ont joui, de
» n'avoir pas été frappées de la foudre depuis
» plus de deux siecles; en effet, si l'on exa-
» mine la singuliere position de ces tours, qui
» forment l'édifice le plus exhaussé, situé sur
» le terrein le plus élevé de la ville, & qui
» dominent ainsi de toute part, & à une
» grande distance tous les objets environnans,
» on verra bien qu'il faut qu'il y ait dans la
» construction quelque chose de particulier qui
» l'ait préservé de la foudre; (*) le clocher

(*) » Je sais bien que les tuyaux de plomb, ou de
» fer-blanc, qui conduisent les eaux jusqu'à terre, ne
» sont pas fort anciens; mais la tour du milieu existe
» depuis près de deux cens ans; & comme elle est toute
» de bois, elle a dû toujours être, comme elle est au-
» jourd'hui, couverte de fer-blanc du haut en bas; on
» dit même qu'elle a été pendant long-tems plus haute
» qu'elle n'est à présent, mais qu'on l'a baissée d'un
» étage, parce que les vents avoient trop de prise sur
» elle, & la faisoient vaciller; or il est aisé de com-
» prendre qu'un volume de métal aussi considérable a
» dû toujours faire un excellent conducteur, & que la
» large base de ce conducteur, communiquant avec

» du temple de S. Germain, au contraire,
» quoique beaucoup moins élevé, a essuyé
» depuis moins de soixante ans deux coups de
» tonnerre, l'un au commencement de ce
» siecle, qui fendit la muraille du haut en
» bas, & causa beaucoup d'autres désordres,
» l'autre en 1764. Or je prie qu'on remarque
» que ce clocher n'a aucun tuyau qui con-
» duise les eaux depuis le toit jusqu'à terre,
» & n'a par conséquent point de conducteur
» qui décharge l'électricité; cet écrit de M.
» de Saussure (continue M. de Servieres), est
» terminé par cette phrase bien remarquable....
» Puis donc que la construction des conduc-
» teurs est fondée sur les principes les plus
» certains de la saine physique; puisque l'ex-
» périence a constamment confirmé leur uti-
» lité, puisque, si l'on s'en effrayoit, il fau-
» droit redouter d'habiter toute maison qui a
» une girouette, ou seulement une fleche ou
» un pommeau de métal, j'espere qu'on se
» défera des craintes que l'on avoit conçues,
» & que bien loin de me trouver coupable
» d'une témérité condamnable, on me saura
» quelque gré d'avoir donné l'exemple d'une
» pratique utile, & qui finira sûrement, comme
» l'inoculation, par être généralement adop-

» toutes les frêtes & tous les corniers de l'édifice, a pu fort
» aisément rencontrer quelque part, dans une aussi grande
» étendue, quelque matiere qui acheve la communi-
» cation, & par où se décharge insensiblement l'électri-
» cité des nues, &c.

» tée. 2°. Je tiens de M. Guyot (ajoute M.
» de Servieres), qu'à Neuf-Châtel, sa patrie,
» l'église principale n'a jamais été fulminée,
» parce que cet édifice est aussi *armé acciden-*
» *tellement.* A cette cause, selon M. Guyot,
» s'en joint une autre : savoir le conducteur
» invisible, mais *pérenne*, formé par la *colonne*
» *vaporeuse* qui s'éleve sans cesse de la surface
» du *lac*, & va se perdre dans l'*atmosphere* ;
» cette idée, que tous les principes admis gé-
» néralement confirment, fait beaucoup d'hon-
» neur à la sagesse & à l'esprit observateur
» de M. Guyot.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal d'agriculture, commerce, finances & arts.*)



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

DE LA DIGESTION, extrait des Opuscules *de physique animale & végétale, par M. l'abbé SPALANZANI, traduction de M. SENEBIER, bibliothécaire à Geneve.*

CES opuscules contiennent plusieurs problêmes sur la digestion.

Dans une des premieres dissertations, il s'agit de savoir comment la digestion se fait chez les animaux à *ventricule musculeux*, c'est-à-dire, revêtu de plusieurs muscles très-forts, comme dans les oies, les canards, les poules, les pigeons, & en général dans toute la classe des oiseaux granivores.

M. Spalanzani a répété les expériences qu'avoit tentées M. de Réaumur sur l'estomac de ces animaux, avec des tubes de métal percés de trous & renfermant des morceaux de chair & des grains, & il s'est convaincu que l'action des sucs digestifs est capable, par exemple, d'entamer & de dissoudre la chair, comme il l'a

éprouvé ſur un canard, mais inſuffiſante pour opérer la digeſtion des graines. Il a obſervé, en même-tems, que l'action des muſcles qui recouvrent l'eſtomach de ces animaux concurremment avec celle de la tunique intérieure de cet organe qui eſt preſque cartilagineuſe, eſt quelquefois aſſez forte pour contourner, rompre même des tubes métalliques, ainſi que des boules de cryſtal, comme l'avoient obſervé Redi & Magalotti, ſur des poules, mais avec cette particularité, que les fractures du verre, au lieu d'être tranchantes, ſe trouvent alors émouſſées.

On peut conclure de ces expériences que la digeſtion dans l'eſtomach des oiſeaux granivores ne peut s'opérer que par la trituration, lorſqu'ils ont des corps durs à digérer, mais qu'elle s'opere par diſſolution, c'eſt-à-dire, par la ſeule action des ſucs digeſtifs, lorſqu'ils ont à digérer des ſubſtances molles & ſuſceptibles d'une diſſolution facile, comme de la chair.

M. Spalanzini s'eſt convaincu que le jabot, l'œſophage de ces oiſeaux, ſur-tout à ſon inſertion dans l'eſtomac, étoient parſemés de glandes & de follicules glanduleux, qui verſent une aſſez grande quantité de ſuc digeſtif, mais il n'a point trouvé de pareilles glandes dans leur eſtomac. Une éponge laiſſée douze heures dans le jabot d'un pigeon, contenoit une once de ce ſuc, lorſqu'il l'a retirée.

Dans une autre diſſertation, M. Spalanzani examine comment ſe fait la digeſtion dans l'eſtomac des animaux à *ventricule moyen*, tel que celui du corbeau, qui n'eſt pas revêtu des muſ-

tles forts, comme celui des pigeons & des poules, mais qui n'eſt pas non plus ſimplement membraneux ou d'un tiſſu foible comme celui de l'homme, de quelques quadrupedes & des oiſeaux de proie. Si l'on fait avaler aux corbeaux des tubes épais, percés de trous & remplis de grains de froment ou de feves, ces grains s'imbibent de ſuc gaſtrique, mais ne ſe digerent point, même après un ſéjour de 48 heures dans l'eſtomac; au lieu que ſi l'on emploie ces mêmes grains battus ou privés de leur écorce, leur diſſolution s'y acheve très-bien dans l'eſpace de quinze heures. Il en eſt de même des morceaux de pomme, de poire ou de chair qui ſubiſſent aiſément l'action des ſucs digeſtifs, quoique renfermés dans des tubes. L'eſtomac des corbeaux contient des glandes pleines de ſuc gaſtrique. Ce ſuc très-abondant dans les jeunes corbeaux, examiné hors du corps, a une vertu diſſolvante très-marquée, & ne ſe corrompt que difficilement.

M. Spalanzani examine encore comment ſe fait la digeſtion dans les animaux à *eſtomac membraneux*, tels que ceux de la brebis, des oiſeaux de proie, &c.

M. de Réaumur avoit dit que la digeſtion dans la brebis, par ex. ſe fait par trituration, & il avoit raiſon, ſans avoir expliqué comment. M. Spalanzani ſemble vouloir détruire cette opinion, en diſant que les tubes de métal avalés par les brebis, ne ſouffrent pas la moindre altération, & que leur ſuc gaſtrique, qui eſt très-abondant, peut, dans l'eſpace de 45 heu-

res, dissoudre les feuilles de différentes plantes, pourvu qu'elles aient été auparavant mâchées & imprégnées de salive, mais que sans cette condition, ce suc n'a pas plus de prise sur elles que l'eau. Mais M. Spalanzani n'a pas pris garde qu'en faisant avaler un tube à une brebis, ce tube ne tombe que dans la panse, qui n'est pas, à la rigueur, un estomac propre à la digestion, mais une sorte de sac ou de jabot qu'elles remplissent rapidement d'herbe, qu'elles ramenent ensuite dans la bouche pour la broyer, au moyen de la rumination, & la faire descendre dans un de leurs véritables estomacs, qui est celui qu'on appelle *bonnet*. Ainsi, pour que l'expérience de Spalanzani fût concluante en faveur de l'opinion contraire à celle de Réaumur, il auroit fallu que ses tubes eussent été mis dans le *bonnet* ou dans le *feuillet*, & qu'il fût possible en outre qu'une brebis pût digérer sans triturer, c'est-à dire, sans ruminer.

Les expériences de M. Spalanzani sont conformes à celles de M. de Réaumur, au sujet de la difficulté qu'ont les oiseaux de proie à digérer les substances végétales. Ils digerent très-bien les chairs, les tendons, les os mêmes des animaux ; ils ne peuvent pas digérer les graines, le pain, quoique ramollis. Il y a aussi certaines parties dans les animaux, telles que les plumes, les cornes, l'émail des dents, la tunique intérieure du gesier, &c. qu'ils ne peuvent pas digérer, & qu'ils rejettent ordinairement. Ces expériences ont été tentées sur

l'aigle, le faulcon, la chouette. L'auteur s'eſt encore convaincu, contre l'aſſertion de Boerrhaave, que les chiens & les chats digerent la chair en entier, même les fibres. On en a mis dans des tubes couverts de toile. La diſſolution en a été faite entiérement dans leur eſtomac, ſans que la toile en ait été altérée.

Enfin l'auteur a fait courageuſement des eſſais ſur lui-même, pour ſavoir comment ſe fait la digeſtion chez l'homme. Pour cet effet, il a avalé de petites bourſes de toile contenant tantôt du pain mâché, tantôt de la chair cuite & mâchée. Il a rendu ces bourſes vuides & ſans altération. Il en a conclu que la digeſtion ſe fait dans l'homme par la ſeule diſſolution. Il nous ſemble que l'exemple de ceux qui avalent ſans mâcher, offre une expérience plus concluante que celle-ci, puiſque l'auteur a employé des alimens déja broyés dans la bouche. Il eſt bien plus naturel, ſelon nous, de dire que la digeſtion des alimens ſe fait chez l'homme par deux moyens, par la trituration & par la diſſolution, puiſqu'on commence par les triturer dans la bouche, & que leur diſſolution ſe fait dans l'eſtomac.

Cet intrépide obſervateur n'a pas borné-là ſes eſſais. Pour ſe procurer du ſuc gaſtrique, il s'eſt fait vomir deux jours de ſuite, le matin à jeûn, en mettant les doigts dans la bouche. Il a obtenu par ce moyen 32 grains de cette liqueur, qui eſt limpide comme l'eau, légérement ſalée, évaporable, nullement ou plutôt très difficilement putreſcible, (propriété com-

mune au ſuc gaſtrique de tous les animaux.) Un morceau de chair de bœuf mâchée miſe dans ce ſuc, a perdu en 35 heures toute ſa conſiſtance ſans contracter aucune odeur, mais ſans diſſolution parfaite ; tandis qu'un autre morceau de chair miſe dans l'eau s'y eſt corrompue, au lieu de s'y diſſoudre.

L'eſtomac des animaux à ſang froid, tels que les grenouilles, les ſalamandres, offre une ſingularité curieuſe. On trouve, ſuivant M. Spalanzani, dans l'eſtomac de la plupart de ces animaux, une multitude de petits vers blancs fichés dans les tuniques de cet organe où ils paroiſſent ſe nourrir de ſucs digeſtifs. La plus légere compreſſion les écraſe. Ces ſucs n'ont aucune action ſur eux, tandis qu'ils en ont une très-marquée ſur preſque toute autre eſpece de vers dont les ſalamandres font leur nourriture.

(*Gazette de ſanté.*)

II.

OBSERVATION ſur une gangrene aux jambes à la ſuite de l'ivreſſe & d'une forte ligature ; par M. LÉAUTAUD, maître en chirurgie à Arles, ancien prévôt de ſa compagnie, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville, & correſpondant de l'académie royale de chirurgie de Paris, &c.

Un homme âgé d'environ trente-ſix ans, d'un tempérament robuſte & ſanguin, s'en retourna

ivre chez lui; il ſe mit ſur ſa fenêtre qu'il ouvrit pour prendre le frais, y dormit appuyé ſur ſes coudes, & y paſſa toute la nuit dans un profond ſommeil. Le lendemain matin s'étant éveillé, & voulant changer de place, il ſe laiſſa tomber, & crut qu'il n'avoit plus de jambes. Ses jarretieres étoient ſi étroitement ſerrées qu'elles avoient comprimé les veines, de maniere que le ſang ne pouvoit en aucune maniere retourner par ſes vaiſſeaux; & d'un autre côté le ſang ayant été pouſſé rapidement dans les arteres par l'effet du vin qu'il avoit bu, il s'en eſt ſuivi une enflure qui elle-même a encore augmenté le reſſerrement des jarretieres, & cette compreſſion a été ſi forte, que le mouvement vital a été interrompu : la gangrene eſt ſurvenue aux jambes, & gagnant promptement les deux cuiſſes, elle cauſa la mort.

(*Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.*)

I I I.

Avis aux perſonnes attaquées de la goutte.

Parmi les objets intéreſſans pour l'humanité, en voici un que nous ne pouvons trop nous empreſſer de faire connoître; le ſecours auſſi précieux qu'efficace contre une maladie cruelle, qui a été juſqu'à préſent le déſeſpoir des médecins & des malades que lui offre M. Ponſart, ne ſauroit avoir trop de publicité. L'importance de l'objet, les ſoins qu'on a pris d'en conſtater l'efficacité, méritent des détails.

» On peut se flatter enfin de la découverte d'une maniere sûre de parvenir à la cure radicale de la goutte; M. Ponsart, docteur en médecine, médecin-consultant de leurs altesses les princes de Liege & de Stavelot, & des eaux de Spa, &c. depuis vingt ans s'est occupé sans relâche de l'origine de la nature du levain, des diverses causes de cette cruelle maladie, & des moyens d'y remédier; sur quoi, il a publié un traité appuyé des approbations les plus authentiques. Plusieurs expériences ont constaté les heureux effets de sa méthode : il a sur-tout eu le succès le plus décidé en faveur du prince Alexandre Suikowski, Polonois, lieutenant-général & feld-maréchal au service de S. M. I. affecté d'un rhumatisme goutteux habituel à la cuisse gauche, devenue atrophiée, & qui le rendoit perclus, depuis neuf ans, ce prince n'en a eu ni rechûtes, ni ressentiment. -- Le bruit de cette guérison, & de plusieurs autres, dont M. Ponsart eut occasion de s'entretenir avec M. de Lassonne, premier médecin de S. M. T. C. auquel il se fit un plaisir de développer ses procédés, ont fait penser à ce médecin célebre qu'il seroit très-avantageux de renouveller des essais de cette méthode. Sur le compte qu'il en rendit au roi & à M. le marquis de Ségur, ministre & secrétaire-d'état au département de la guerre, M. Ponsart a été autorisé à traiter à l'hôtel-royal des invalides, dans une salle qui fut assignée à cet effet, différens malades; tous affectés de rhumatismes goutteux habituels, qui jusqu'alors avoient résisté à tous les remedes. Voici ce qu'attestent MM. le médecin & chirurgien-major de cet hôpital-royal. «

» Cejourd'hui 6 mai 1782, nous soussignés » médecin & chirurgien-major de l'hôtel royal » des invalides, nous sommes transportés, à la

» réquifition du fieur Ponfart, dans la falle ha-
» bitée par les malades qui, en conféquence des
» ordres de Mgr. le marquis de Ségur, miniftre
» & fecrétaire-d'état au département de la guer-
» re, ont été foumis à fon traitement particu-
» lier, pour conftater par un dernier procès ver-
» bal l'état de guérifon des malades ci-deffous
» dénommés. -- Après les avoir interrogés &
» examinés, nous les avons trouvés dans l'état
» qui fuit : favoir, Jean-Baptifte Rémoncourt,
» âgé de foixante ans, qui, fuivant le premier
» procès-verbal, étoit attaqué depuis vingt ans
» de douleurs habituelles dans les reins, dans
» les jambes & dans les bras ; & qui, fuivant
» le fecond, nous a déclaré ne plus éprouver
» de douleurs, & n'avoir plus que de la foi-
» bleffe dans les reins, qui d'ailleurs marchoit
» alors affez librement, mais un peu penché fur
» le côté droit, déclare aujourd'hui que les dou-
» leurs ne font pas revenues, & que la foibleffe
» de fes reins fe diffipe de jour en jour; la dé-
» marche de cet homme eft plus fûre, mais
» toujours penché fur le côté droit. -- Léopold
» Vernet, âgé de 77 ans, fuivant le premier
» procès-verbal, il avoit été affecté depuis un
» an de tuméfaction aux pieds, dont il étoit
» délivré depuis que le mal s'étoit fixé au ge-
» nou gauche ; il avoit quelquefois des douleurs
» vagues aux extrêmités fupérieures. Lors du
» fecond procès-verbal, il a déclaré ne point
» éprouver de douleurs ; il avoit encore un
» peu de gonflement au genou gauche; fa dé-
» marche étoit affez bonne pour un homme de
» fon âge ; il avoit un peu de tremblement dans
» les membres. Aujourd'hui le malade n'éprouve
» plus de douleurs; fa démarche eft fort bonne;
» le tremblement des membres, dont il a été
» parlé

» parlé dans le ſecond procès-verbal, n'exiſte » plus; il reſpire aiſément; ſon genou gauche » eſt encore un peu gonflé. -- Jean Brocart, » âgé de 48 ans, affecté, lors du premier pro- » cès-verbal, ſur la cuiſſe gauche, avec amai- » griſſement de cette partie, dont les douleurs » habituelles l'empêchoient quelquefois de mar- » cher. Au ſecond procès-verbal, ſes douleurs » s'étoient affoiblies graduellement depuis le com- » mencement du traitement; & depuis quinze » jours, il n'en éprouvoit aucune; ſa cuiſſe » gauche étoit revenue au volume naturel; il » jouiſſoit de la meilleure ſanté. Aujourd'hui il « ſe porte très-bien. --- Fait à l'hôtel-royal des » invalides, ce 6 mai 1782. *Signé*, MUNIER, » SABATIER, PONSART.

Le miniſtere a cru devoir témoigner ſa ſatisfaction à M. Ponſart, en lui faiſant expédier une gratification ſur le tréſor-royal. M. Ponſart eſt pour le préſent à l'hôtel d'Angleterre, rue Haute-Feuille, à Paris.

(*Mercure* de France.)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

PROCÉDÉ pour conserver les fleurs.

UN académicien de Boulogne a trouvé une maniere de conserver les fleurs aussi long-tems qu'on le desire, & aussi vives qu'elles sont sur les plantes, qui peut être employée à préparer dans les pays lointains des plantes médicinales, dont on ne peut jouir qu'en peinture, & qu'on ne reconnoît point dans le délabrement où les voyageurs les apportent.

On prend du sable de riviere, le plus blanc qu'on peut trouver. Après l'avoir passé plusieurs fois à travers d'un tamis fin, on le jette dans un vase de verre rempli d'eau, & on le frotte long-tems entre les doigts, pour en séparer les parties les plus grossieres, & l'affiner; ensuite on incline doucement l'eau, & on met le sable sécher au soleil; on parvient par cette opération réitérée, à se procurer du sable très-fin & très-purifié.

On enterre doucement les fleurs, avec leurs queues & leurs feuilles, dans ce sable ainsi préparé ; on a soin de les arranger si proprement, qu'elles ne perdent rien de leur forme & de leur élégance. Les ayant gardées ainsi quelque tems, jusqu'à l'entiere évaporation de l'humidité, on retire les fleurs, qui, quoiqu'entiérement desséchées, n'ont rien perdu de leur forme, & qui conservent toute la vivacité des couleurs de la nature. On les renferme alors dans de grandes bouteilles, exactement bouchées, où elles demeurent à couvert de toute nouvelle altération.

Par cette préparation, le sable devient très-propre à dessécher promptement les fleurs & les feuilles, & par conséquent à les garantir de cette humidité qui les fait passer si vîte. Le soin de bien arranger les fleurs empêche que, cédant au poids du sable, elles ne se rident. Une compression mesurée conserve leur couleur sans la moindre altération.

Malgré la facilité de l'expérience, qui se réduit à bien choisir le sable, & à le préparer soigneusement, il ne faut point négliger de lui procurer une chaleur modérée ; car si elle est trop grande, il est à craindre que les couleurs ne se fanent ; si elle ne l'est pas assez, elle ne sauroit pomper l'humidité qui les corrompt.

On n'a pas toujours le même succès à l'égard des fleurs qui proviennent des *bulbes* & d'*oignons*, dont les fibres, moins resserrées, contiennent plus d'humide radical. Il ne faut cependant qu'un peu plus de précaution pour réuf-

ſir également dans toutes les fleurs. La nature ſe prête toujours à l'habileté de l'ouvrier.

Cette méthode, accueillie de l'académie de Boulogne, eſt de M. Monti, l'un de ſes membres, & ſe trouve expoſée avec ſes avantages dans les mémoires de cette académie.

(*Gazette d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

I I.

AUTRE procédé pour avoir des fleurs fraîches en toute ſaiſon.

Vous avez rapporté, Monſieur,..... une méthode pour conſerver les fleurs ſans qu'elles ſe fanent, & ſans qu'elles perdent la vivacité de leurs couleurs. Permettez que j'y ajoute un autre procédé auſſi ſûr, mais plus ſimple, tant pour avoir de belles fleurs en toute ſaiſon, que pour conſerver long-tems les fruits. En l'inſérant dans une de vos feuilles, vous ne démentirez point, je penſe, cette émulation louable qui vous porte à y réunir toujours, autant qu'il eſt poſſible, l'utile à l'agréable. Je ne m'en donne point pour l'inventeur; il ſera ſatisfaiſant pour moi de l'avoir indiqué à ceux de vos lecteurs qui pourront l'ignorer, & qui ſeront curieux d'en faire l'eſſai.

On choiſira les boutons les plus parfaits de l'eſpece de fleurs que l'on voudra conſerver; au reſte, il ſera bon qu'on les prenne parmi les plus tardives, & celles qui mettent le moins de tems à s'épanouir. La maniere de les cueil-

lir, ſera de les couper avec des ciſeaux, en obſervant de leur laiſſer, s'il eſt poſſible, une queue de la longueur de trois pouces. Cela fait, on ſe hâtera de boucher hermétiquement, avec de la cire d'Eſpagne, l'extrêmité de cette queue, & après avoir un peu comprimé les boutons & entr'ouvert, de l'ongle, leurs ſommités, on les enveloppera, chacun ſéparément, dans un papier propre & bien ſec; de cette maniere, on peut compter qu'ils ne ſe gâteront point.

En hiver ou en toute autre ſaiſon, ſi l'on veut avoir des fleurs, on coupera le ſoir, le bout de la tige, enduit de cire d'Eſpagne, & l'on mettra les boutons de fleurs dans de l'eau, après y avoir infuſé un peu de ſalpêtre ou de ſel. Le lendemain on aura le plaiſir de voir les boutons s'épanouir, & les fleurs offrir à l'œil leurs couleurs nuancées, & à l'odorat leur parfum délicieux.

Je ſuis, &c. BINNINGER.

(*Gazette d'agriculture, &c.*)

III.

PROCÉDÉ pour conſerver long-tems les fruits.

Tandis que les fruits ſont encore ſuſpendus à l'arbre, on fera choix des plus beaux & des mieux conditionnés : il ne faut pas qu'ils ſoient le moins du monde endommagés, & leur pelure ou leur peau ne doit paroître nulle part, rapée, gercée, ni avec le moindre ſoupçon de vermoulure. On ne les ſaiſira point avec la

main pour les cueillir, mais on les attachera par la queue avec une forte ficelle qu'on tiendra ferme, & au-deſſus du nœud l'on coupera avec des ciſeaux. Le fruit étant ainſi dêtaché de l'arbre, ſans le toucher avec les doigts, pas même la queue, on bouchera l'extrêmité de celle-ci avec de la cire d'Eſpagne, afin que l'air ne puiſſe pas s'y inſinuer. Enſuite avec une feuille de papier blanc, on fera, pour chaque piece, un cornet en forme de quille, laiſſant à la pointe une petite ouverture; on paſſera la ficelle par ce trou, tellement qu'on puiſſe ſuſpendre au plancher le cornet & le fruit qu'il contiendra, comme on ſuſpend un pain de ſucre. On bouchera exactement cette ouverture, auſſi-bien que l'autre plus large qui lui eſt oppoſée, avec de la cire molle verte, pour empêcher toute communication avec l'air extérieur, dont le contact auroit bientôt gâté le fruit. Il faut que le lieu où l'on ſuſpendra les cornets ſans qu'ils ſe touchent, ſoit ſec & ni chaud ni froid. Par ce moyen, l'on conſervera du fruit pendant 2 ou 3 ans, & ce pourra être indifféremment des pommes, des poires, des prunes, des ceriſes, ou tout autre fruit de nos climats que l'on voudra.

(*Gazette d'agriculture, &c.*)

I V.

Le vin rend-il plus ou moins d'eau-de-vie en raiſon de ce qu'il a plus ou moins cuvé?

Ce problême, qui eſt très-intéreſſant, vient d'être agité dans un journal. Nous penſons qu'on

verra avec plaisir la maniere dont il a été décidé par M. Pion de l'Isle-Noire, négociant.

» Il me semble, dit-il, que l'expérience doit » décider cette question. Or j'ai toujours vu » les fabricans d'eau-de-vie de l'Orléanois, du » Blezois & de la Touraine, préférer les vins » blancs aux vins rouges, non à cause du bon » marché, car il est des années où il n'y a » pas de différence dans les prix des uns & » des autres, mais parce que les blancs ont » moins cuvé, & qu'ils rendent plus d'eau-de-» vie que les rouges. Dans les pays où il se » fabrique le plus d'eau-de-vie, comme la So-» logne, l'Anjou & le comté Nantois, on n'y » emploie que des vins blancs. Dans ceux où » l'on brûle des vins rouges, tels que le Poi-» tou, l'Angoumois & l'Aunis, on les fait très-» peu cuver. D'après ces faits, on doit con-» clure que si les vins blancs qui cuvent peu » rendent plus d'eau-de-vie que les vins rouges » qui cuvent davantage, *moins le vin cuve, plus* » *il est spiritueux*, & vice versâ.

» Une réflexion sur les effets de la cuve » servira à confirmer cette opinion.

» La fermentation prolongée fait évaporer » une partie du gaz qui contribue à la forma-» tion de la partie spiritueuse; donc plus le vin » cuvera, plus il perdra de ce gaz, & consé-» quemment moins il rendra d'eau-de-vie. Voilà » le résultat de mes observations, je souhaite » qu'il puisse être utile «.

V.

MECHES préparées pour les lampes économiques.

MESSIEURS,

Toujours animés par le motif du bien public, vous avez inféré, dans votre feuille du 28 octobre dernier, une recette pour empêcher l'odeur & la fumée des lampes en trempant les mêches dans de l'eau falée, en les laiffant fécher enfuite, & en verfant en dernier lieu dans la lampe égale partie de cette même eau falée & d'huile.

Il m'en coute, Meffieurs, de vous caufer des regrets, en vous prouvant que cette prétendue découverte eft abfolument illufoire :

1°. Ce procédé, réputé moderne, d'animer l'activité de la lumiere d'une lampe par l'entremife du fel marin, a plus de mille ans d'antiquité, & Plutarque en fait une mention expreffe dans fes queftions.

2°. Les anciens fe gardoient bien de diffoudre dans de l'eau le fel deftiné aux lampes. C'étoit immédiatement dans de l'huile bouillante qu'ils opéroient cette diffolution ; & ils verfoient enfuite de cette huile faline dans de l'huile ordinaire d'une lampe. C'eft une expérience que j'ai faite il y a plus de huit ans, dans le tems où je m'épuifois en recherches pour mes commentaires fur l'hiftoire-naturelle de Pline. J'obfervai alors que la flamme un peu plus vive qu'on obtenoit d'abord par ce procédé, étoit bientôt fuivie d'un furcroît d'en-

croutement ou de champignon, qui s'attachoit à la mèche, & qui étoit dû, je pense, à la partie terreuse du sel marin. La remarque de cet inconvénient m'expliqua pourquoi les anciennes lampes à l'huile salée sont tombées en désuétude depuis tant de siecles.

L'erreur de l'anonyme prouve que le desir d'être utile a quelquefois ses risques, & qu'il peut engager à se rendre apôtres ou disciples d'une hérésie. Heureusement celle dont il est ici question ne peut pas avoir de grands inconvéniens; mais, Messieurs, si je détruis une erreur, c'est pour y substituer à l'instant une vérité. Oui, sans doute, il existe un procédé réel & infaillible pour se procurer des lampes économiques qu'on ne mouche jamais, qui sont sans fumée (*), sans champignon, (**), &

(*) Un plat d'argent, placé pendant dix heures au-dessus d'une lampe, pour recevoir la vapeur de la mèche préparée, n'a point été noirci, quoiqu'on se fût servi d'huile de navette la plus commune. Le même appareil, placé au-dessus d'une autre lampe à mèche non préparée, & retiré au bout de dix heures, s'est trouvé tout noirci; & le noir de fumée qu'on en a retiré, mis dans la balance docimastique, a donné, de poids, *un grain fort. Extrait du rapport de l'académie des sciences*, du 5 septembre 1782, *dont l'original est sous mes yeux.*

(**) Après six heures d'ustion, le haut de la mèche préparée est simplement devenu un peu charbonneux, au-lieu que la mèche non-préparée avoit un champignon qui étouffoit presque la flamme. *Extrait du même rapport,*

ſans odeur (*). Tous ces avantages ſont renfermés dans de nouvelles mêches qui viennent d'obtenir l'approbation motivée de l'académie royale des ſciences de Paris, d'après le rapport unanime des commiſſaires qu'elle a chargés d'en faire les épreuves. L'auteur, muni de ce ſuffrage auſſi honorable qu'autentique, ne tardera pas à faire jouir le public de ſon intéreſſante découverte. Le débit de ces mêches aura lieu, auſſi-tôt que leur inventeur, dont j'ai ſuivi les procédés avec la plus ſcrupuleuſe attention, en aura préparé une aſſez grande quantité pour ſatisfaire aux demandes dont il eſt accablé, & dont il prévoit une plus grande affluence.

Le rapport entier des commiſſaires de l'académie, accompagnera le *Proſpectus* que l'inventeur des mêches, dont on vient de parler, va publier pour en faciliter l'acquiſition aux perſonnes qui ſeront curieuſes de ſe la procurer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

POINSINET DE SIVRY, *penſionnaire de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, & membre de la ſociété royale des ſciences & belles-lettres de Lorraine.* (*Journal* de Paris.)

(*) On a mis une lampe avec la mêche préparée dans un cabinet de huit pieds ſur ſept de haut. Elle y a brûlé huit heures ſans y donner de l'odeur, quoiqu'elle eût échauffé l'atmoſphere au point de faire monter le thermometre d'un degré. C'étoit toujours de l'huile de navette la plus commune. La mêche non-préparée, infecta le cabinet, & noircit un grand vaſe plein d'eau. Le thermometre ne monta que d'un demi-degré. *Extrait du même rapport.*

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

MANIFESTE de l'impératrice de Russie, du 27 août 1782, concernant les criminels condamnés à mort, &c.

ARTICLE I. Sa majesté fait grace à tous les criminels condamnés à mort, & ordonne qu'au lieu d'être exécutés, ils soient employés aux travaux publics. Quant à ceux qui devoient subir des peines corporelles, ils seront transportés dans les colonies.

Art. II. Toutes les recherches sur les affaires concernant la couronne, qui ont traîné au-delà de 10 ans, seront entiérement mises au néant, & ceux qui sont détenus pour des cas de ce genre, seront incessamment mis en liberté.

Art. III. Sa majesté impériale accorde une rémission générale de ses droits, à tous héritiers de personnes mortes, endettées envers la couronne, & contre lesquelles il a été procédé jusqu'ici.

Art. IV. Tous les prisonniers pour dettes quelconques, détenus depuis plus de 5 ans, & reconnus insolvables, seront élargis.

Art. V. Il est accordé un pardon général à tous militaires qui ont quitté leurs corps avant la date du présent manifeste, ainsi qu'à tous paysans ou habitans quelconques, qui ont abandonné leurs habitations, & qui reviendront dans l'espace d'une année, à compter du jour de la publication dudit manifeste, & de deux années, pour ceux qui reviendront des pays étrangers. En les recevant, on se conformera aux manifestes de sa majesté impériale, des 5 mai 1779, & 27 avril 1780.

Art. VI. Il est accordé une rémission entiere de toute dette envers la couronne, qui n'excédera pas 500 roubles, & fait défense de faire aucune recherche à ce sujet.

Art. VII. Tous prisonniers détenus pour cause de commerce illicite, ou contrebande, seront relâchés, & les poursuites faites contre eux, entiérement abandonnées.

Art. VIII. La permission de revenir dans leurs demeures, est accordée à tous forçats, excepté à ceux qui ont commis des meurtres, & qui ont déja été flétris.

Art. IX. Il a de même été accordé un pardon général à tous ceux qui ont fait faillite, ou qui se sont rendus coupables de quelque négligence dans leurs emplois, pourvu que les fautes ne soient pas reconnues avoir été faites de propos délibéré, &c.

(*Gazette des tribunaux.*)

II.

De Livourne, le 6 octobre 1782.

On vient de publier l'ordre ſuivant en date du 28 du mois dernier.

» S. A. R. conſiderant que la condamnation » des malfaiteurs a pour but principal de ſer- » vir d'exemple aux mal-intentionnés & de » frein au crime, & que c'eſt une ſatisfaction » due au public par un gouvernement juſte, » de manifeſter qu'il n'eſt entré dans le juge- » ment des coupables, ni indolence, ni fa- » veur, ni cruauté, ni aucun ſentiment arbi- » traire, a ordonné qu'à l'avenir tous ceux » ou celles qui ſeront condamnés aux travaux » publics ou à la priſon pour 3 années, ou » à l'exil pour 5 ans & plus, avant de ſubir » la peine à laquelle ils ſeront condamnés, ſe- » ront, au ſon de la cloche, expoſés à la » porte du prétoire, portant un écriteau où » ſera le nom du coupable, la nature de ſon » délit, la peine qui lui a été infligée.... Les » condamnés aux travaux publics ne pourront » ſortir du bagne qu'en portant ſur eux, d'une » maniere viſible, un pareil écriteau; & le » ſur-intendant du bagne pourra infliger telle » punition qu'il jugera convenable à tout cou- » pable qui paroîtroit ſans cet écriteau, & qui » l'auroit jetté en chemin ou perdu. L'audi- » teur fiſcal de Florence & le lieutenant-gé- » néral de Sienne feront notifier cet édit dans

» l'étendue de leur reſſort, pour en opérer
» l'exécution entiere. «

(*Mercure de* France.)

III.

Aux auteurs du Journal de Paris.

MESSIEURS,

Le fait dont j'ai à vous entretenir n'exige aucun préambule & je ne doute pas qu'il ne produiſe ſur l'eſprit de vos lecteurs l'effet qu'il a produit ſur moi. Je vous le garantis, car j'en ai été le témoin.

Lundi dernier, 25 novembre à dix heures du ſoir, un garde du commerce, muni d'une ſentence des conſuls, ſe tranſporta chez un marchand de cette ville, & le conſtitua priſonnier à l'hôtel de la Force. La ſentence lui donnoit un délai, mais à condition qu'il fourniroit caution dans trois jours. A défaut de caution, la ſentence fut exécutée. Ce malheureux eſt pere de famille. Il prétendit que la ſentence ne lui avoit pas été ſignifiée, & demanda un référé chez le magiſtrat. Il y fut conduit, accompagné de ſa femme & de ſa famille déſolée. La procédure ayant été trouvée réguliere, le magiſtrat, fort ému comme homme privé, mais froid & impaſſible comme juge, ordonna qu'il fût reconduit en priſon, & ſon jugement fut exécuté. Tourmenté de la ſituation affreuſe dans laquelle il avoit vu la famille entiere, il ne put ſe réſoudre à différer plus long-tems ce que ſon ame ſenſible lui

diĉtoit. Il ne ſe donne pas le tems de faire mettre ſes chevaux ; il part, par un tems de neige à minuit, ſuivi d'un ſeul valet de-chambre, ſe tranſporte à l'hôtel de la Force, lieu fort diſtant de ſa demeure, & annonce qu'il ſervira de caution. Troublé par ſa vive émotion, il ſort ſans avoir mis en regle l'aĉte de cautionnement. Rentré chez lui, il s'en apperçoit, il craint de rendre trop tard un pere à ſes enfans ; il retourne, toujours à pied, & met en regle l'aĉte qui permet la délivrance. Au moment même, le malheureux priſonnier ſe jette à ſes pieds & veut lui balbutier ſa reconnoiſſance. Ne perdez point votre tems, lui dit du ton le plus ſimple ſon libérateur, allez conſoler votre femme & vos enfans.

Voilà ce que j'ai vu & ce que je crois digne d'être lu.

J'ai l'honneur d'être, &c.

I V.

On écrit de Tours que, le 17 oĉtobre dernier, le feu prit à la maiſon du nommé Audenet, voiturier, fauxbourg St. Pierre-des-Corps. Depuis bien peu de tems, un détachement composé de grenadiers, de chaſſeurs & de fuſiliers du régiment d'Agénois, étoit en garniſon dans cette ville. A la premiere alarme qui fut donnée, M. de Rocreuſe, capitaine dans ce régiment, aſſembla le détachement, qu'il conduiſit au quartier où étoit le feu, & où la bonne police, le bon ordre & l'enſemble des ſecours fur-

venus diſſiperent heureuſemenr toutes les inquiétudes.

Au moment où M. de Rocreuſe alloit ſe retirer avec ſa troupe, elle fut arrêtée par M. Paon, officier des pompiers, qui vint lui témoigner ſa reconnoiſſance & offrit, de la part du corps-de-ville, une gratification au détachement; mais elle n'en fut acceptée qu'aux conditions qu'il lui feroit permis d'en diſpoſer en faveur du malheureux voiturier à qui l'incendie venoit de faire perdre ſa fortune, ce qui fut auſſi-tôt exécuté. M. de la Grandiere, maire de la ville, ayant fait le rapport de cette action généreuſe dans un conſeil aſſemblé extraordinairement, il y fut délibéré qu'on en tiendroit note ſur le regiſtre de la municipalité, & qu'on en feroit trois expéditions ſignées, dont la premiere feroit envoyée au marquis de Ségur, miniſtre de la guerre, la 2e., au duc de Choiſeul, gouverneur de la province, & la 3e. à M. de Rocreuſe. Quelque nobleſſe qu'il y ait dans la conduite du détachement & de ſon chef, on ne pouvoit pas moins attendre ni du dernier, qui, en 1779, s'étoit déja ſi glorieuſement diſtingué dans un naufrage ſur les Antioches, ni des grenadiers & chaſſeurs, leſquels faiſoient partie des 800 hommes qui, ſous M. de Flechen, à St. Chriſtophe, avoient ſi vougoureuſement repouſſé 1400 grenadiers Anglois que l'amiral Hood avoit fait mettre à terre pour ſecourir le fort, ni enfin des fuſiliers, qui ſur les vaiſſeaux du roi l'*Hector* & le *Céſar*, à l'affaire du 12 avril dernier en Amérique, avoient

soutenu jusqu'au dernier moment tous les efforts de la flotte angloise; le premier de ces vaisseaux n'ayant amené qu'après avoir perdu son capitaine, & employé toutes ses munitions, & le second ayant sauté après le combat; tant il y a de liaison entre les vertus humaines & le véritable amour de la gloire inséparable de celui de la patrie.

(*Journal encyclopédique.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

ALEXANDRE LE GRAND déclara, par un édit, que tous les gens de bien étoient parens les uns des autres; qu'il n'y avoit que les méchans qu'on devoit réputer étrangers. Ce édit fait plus d'honneur à la mémoire d'Alexandre, que la conquête de l'Egypte, de la Perse & de l'Inde.

I I.

Pendant qu'Antigonus faisoit la guerre, un sophiste lui présenta un *traité de la justice* : n'es-tu pas fou, lui dit-il, de me venir parler de justice, quand je m'empare du bien des autres.

I I I.

Benoît XIV n'étant encore que jeune avocat, fit à Gênes un voyage de plaisir, avec quelques-uns de ses confreres, qui vouloient retourner à Rome par mer: *Prenez cette route*, dit Lambertini, *vous autres qui n'avez rien à risquer; mais moi qui dois être pape, il ne me convient pas de mettre à la merci des flots César & sa fortune.*

I V.

Fuzelier, auteur de *Momus Fabuliste*, avoit toujours souhaité de mourir subitement. Il étoit petit, replet, & avoit le col court; cela s'accommodoit assez bien avec ses desirs. Notre poëte se servoit ordinairement d'une brouette, & appelloit l'homme qui la tiroit son cheval baptisé. Souvent il disoit: *Mon ami, quand tu me trouveras étendu sur le carreau de ma chambre, c'est que je serai occupé à travailler à quelque chose de sérieux; il ne faudra pas m'importuner.* Un jour, ce pauvre homme montant chez Fuzelier, le vit effectivement le nez contre terre: *Notre Maître*, dit-il aux voisins, *travaille sérieusement.* Fuzelier étoit mort.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

IL LEGGIO poema, eroi-comico del ſignor Boileau Deſpreaux, dall' idioma franceſe traſportato nell' Italiano, &c. *Le Lutrin, poëme héroï comique de* Boileau Deſpreaux, *traduit du françois en italien, par un berger des iſles Bolinetiques.* Florence, 1782, *in-8vo.* de 50 pages. Avec cette épigraphe :

» *Parva leves capiunt animos.* « OVID.

LE *Lutrin* a été compoſé par Boileau ſur un défi qui lui fut fait en riant, par M. le premier préſident de Lamoignon, qui, dans ce poëme, eſt peint ſous le nom d'Ariſte. Le démêlé du tréſorier & du chantre de la ſainte-chapelle à Paris, parut ſi plaiſant à M. de Lamoignon, qu'il propoſa à Boileau d'en faire le ſujet d'un poëme, qu'on pourroit intituler : *La conquête du Lutrin*, ou *le Lutrin enlevé*, à l'exemple du Taſſoni, qui avoit fait le poëme de *la Secchia rapîta* (*le ſeau enlevé*) ſur un ſujet preſque ſemblable. Boileau répondit qu'il ne falloit jamais défier un fou, & qu'il l'étoit aſſez, non-ſeulement pour entreprendre ce poëme, mais en-

core pour le dédier à M. le premier-président lui-même. Le magiſtrat n'en fit que rire, & l'auteur ayant pris la plaiſanterie pour une eſpece de défi, forma dès le même jour l'idée & le plan de ce poëme, dont il lut même les premiers vers. Le premier-préſident encouragea Boileau à continuer. Ce poëme eſt de ce genre qui adapte le ſtyle héroïque aux matieres les plus frivoles. Auſſi faut-il néceſſairement qu'un traducteur d'un poëme de cette ſorte ſoit abondamment pourvu de phraſes & de vers ſublimes. Si l'énergie de l'expreſſion, la force des épithetes, & la grandeur des images ne répondent point à l'original, tout le beau en eſt perdu. Ce qui fait rire une nation, eſt ſouvent pour une autre un puiſſant narcotique. Voici un morceau de cette traduction, qui pourroit faire juger du mérite de ſon auteur. La Diſcorde ſous l'habit d'un vieux chantre, a pénétré dans l'obſcur appartement où dormoit profondément le grand-tréſorier, & l'a excité à la vengeance, en lui ſoufflant ſon poiſon.

Le prélat ſe réveille, & plein d'émotion
Lui donne toutefois ſa bénédiction.
Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs, aux dépens de ſa vie;
Le ſuperbe animal agité de tourmens,
Exhale ſa douleur en longs mugiſſemens;
Tel le fougueux prélat, que ce ſonge épouvante
Querelle en ſe levant, & laquais & ſervante;
Et d'un juſte courroux rallumant ſa vigueur,
Même avant de dîner parle d'aller au chœur.
Le prudent Gilotin, ſon aumônier fidele,
En vain par ſes conſeils ſagement le rappelle;
Lui montre le péril; que midi va ſonner,
Qu'il va faire, s'il ſort, refroidir le dîner.

Le berger des isles Bolinétiques traduit ainsi :

Il prelato si desta, e di spavento
Pieno, gli da la sua benedizione.
Qual fier Giovenco, che talor nei fianchi
Punger si senta da furiosa vespa,
Il superbo animal s'agita e manda
Alti muggiti ad assordir le valli
Per l'atroce dolor, che lo trafigge.
Tale il giovin prelato allor che s'alza
Spaventalo dal sogno, urla e schiamazza
Contro i lacche, e le serve, e di trasporto
Giustamente infiammando il suo corraggio,
Vuol, pria che a mensa, esser condotto al covo.
Envan Gilotin suo cappellano
Saggiamente il consiglia, e lo richiama,
Mostrandogli il periglio, a cui s'espone,
Stando già per suonare il mezzogiorno,
Di mangiar fredde le pitanze e insipide.

Que le lecteur sache toutefois que ces vers sont pris au hasard, & qu'il y en a de meilleurs dans cette traduction.

(*Novelle letterarie.*)

NOTIZIE istoriche della citta, e dello stato di Mantova, scritte da Giovanni Battista Visi Mantovano, &c. *Notices historiques de la ville & de l'état de Mantoue; par* Jean-Baptiste Visi, *Mantouan.* Tome Ier., *depuis la fondation de Mantoue, jusqu'à l'année de J. C. 989.* Tome II, *depuis l'année de J. C. 990, jusqu'à l'année 1783.* Mantoue, imprimé par l'héritier d'Albert Pazzoni, imprimeur royal-ducal, 1781 & 1782, *in-4to.* & se vend chez Gregoire Settari, libraire.

La ville de Mantoue n'est pas seulement cé-

lebré pour avoir donné le jour au fameux chantre d'Enée; elle a été dans tous les tems, sur-tout dans le moyen-âge, & dans les derniers siecles, le théatre de plusieurs événemens intéressans. Aussi beaucoup de savans cherchant à s'instruire dans ce qui regarde l'histoire politique & littéraire d'Italie, n'ont point dédaigné d'employer leurs doctes travaux à éclaircir les monumens de cette ville illustre. Pour ne parler que de ceux qui sont les plus voisins de notre tems, il suffira de nommer un marquis Maffei, un abbé Bettinelli, un pere Affo, & un abbé Cavalier Tiraboschi. On avoit donc besoin d'un savant, qui recueillant ces semences éparses çà & là dans les écrivains ci-dessus mentionnés & autres, rédigeât une histoire suivie de la ville de Mantoue, corrigeant les erreurs où sont tombés plusieurs écrivains. Cet ouvrage si louable vient d'être entrepris de nos jours par un savant, M. Jean-Baptiste Visi, qui, par les recherches savantes qu'il a déja publiées dans les deux premiers volumes de son ouvrage, fait voir qu'il ne veut pas laisser beaucoup à desirer quant à l'objet sur lequel il a entrepris de jetter un nouveau jour. Il a choisi pour son ouvrage, le modeste titre de *Notices historiques*, sachant l'impossibilité, sur-tout quant aux tems les plus reculés, de lier une suite historique d'événemens, telle que l'exigeoit une pure histoire; il a encore voulu donner à entendre par ce titre qu'il excluoit de son ouvrage toutes les discussions de points trop obscurs & trop douteux, dont on ne pourroit retirer aucune connoissance, ou au moins probable. Sans doute que tout autre auteur plus prolixe que M. Visi, auroit employé plusieurs pages à parler de Manto Thebaine & de son fils Ocnus, qui passe pour

le premier fondateur de Mantoue, & auroit mis ſon eſprit à la torture pour entendre & expliquer à ſa maniere ces vers de Virgile :

Mantua dives avis, ſed non genus omnibus unum,
Gens illi triplex, populi ſub gente quaterni &c.

Il eût encore fait une longue & ennuyeuſe diſſertation ſur la fameuſe clef de bronze trouvée à Mantoue, dans les fondemens d'une ancienne tour, en 1730, avec l'épigraphe ſuivante : CIↃↃ. III. MANTES TIRESIAE THEBANORUM FILIA ARCEM EREXIT REGENTE OCNO FILIO.

Notre judicieux auteur, abandonnant ces bagatelles érudites à ceux qui auront envie de s'en occuper, & ſe contentant de démontrer en peu de mots, combien il eſt probable que Mantoue doit ſa premiere fondation aux Etruſques, paſſe rapidement aux tems de la république romaine, & met ſous nos yeux le peu de faits hiſtoriques concernant Mantoue, qu'il a trouvés dans les écrivains de l'hiſtoire romaine. De plus, de peur de ſe jetter dans des diſputes qui ne finiroient jamais, & ſur leſquelles on ne pourroit jamais s'éclaircir davantage, il a ſagement évité de parler de l'introduction du chriſtianiſme à Mantoue, & des commencemens de ſon égliſe épiſcopale. Seulement vers l'an de J. C. 804 il commence à dire un mot de cette égliſe; c'eſt-à-dire, il ne dit que ce qui eſt néceſſaire pour jetter un plus grand jour ſur les événemens les plus ſinguliers, & pout mettre plus d'ordre dans la ſuite chronologique des évêques de Mantoue, qui n'eſt pas exacte dans l'*Italia ſacra* d'Ughelli. Par cette méthode il parcourt dans le premier volume ce période de tems qui s'étend depuis la fondation de Mantoue juſqu'à l'an de J. C. 989,

&

& dans le ſecond volume, un eſpace d'un peu moins de deux ſiecles, c'eſt-à-dire, depuis l'an de J. C. 990, juſqu'à l'année 1183.

Les morceaux qui doivent intéreſſer davantage dans ces deux volumes, non-ſeulement les Mantouans, mais encore les lecteurs de toute autre nation, ſont la vie de Virgile & l'hiſtoire de la fameuſe comteſſe Mathilde & de ſa famille.

La profonde érudition & la ſaine critique, qui regnent dans ces notices hiſtoriques, ne peuvent que faire deſirer la ſuite & la fin de cet intéreſſant ouvrage.

(*Efemeridi letterarie.*)

DELL'ORIGINE della zecca di Mantova, &c. *De l'origine de la monnoie de Mantoue, & de ſes premieres monnoies. Diſſertation de* Léopold Camille Volta, *garde de la bibliotheque publique de la même ville, &c.* Bologne, 1782, *in-4to.*

L'origine de la monnoie de Mantoue, remonte à deux ſiecles au-delà du treizieme, époque que les écrivains avoient fixée. On le démontre par des preuves authentiques, & ſpécialement par un diplôme de Lothaire, en 945, lequel n'a pas encore été publié juſqu'ici. Tel eſt le ſujet de la premiere partie de cette diſſertation. Dans la ſeconde, il eſt fait mention de douze pieces de monnoie battues à Mantoue, avant le treizieme ſiecle, & l'explication qu'en donne l'auteur, répand un nouveau jour ſur l'hiſtoire de cette ville, quant aux tems les plus obſcurs.

(*Novelle letterarie.*)

APPLAUSI poetici per le fauftiffime nozze, &c: *Complimens en vers pour les heureufes nôces de très-nobles perfonnes le comte* Agnolo Pandolfini *& la comteffe* Caffandre Federighi. Florence, 1782, *in-fol.* de 68 pages.

Nous ne ferons fimplement mention que des noms célebres, qui embelliffent ce recueil épithalamique; ce font les Mattei, les Perini, les Pagnini, les Fufconi, les Lorenzi, les Pizzi, les Pindemonti, les Medici, les Mariotti & autres poëtes connus. L'éditeur de ce recueil eft M. l'abbé Jofeph Piombanti.

[*Novelle letterarie.*]

LA tavola di Cebete, poemetto anonymo latino, trafportato in ottava rime, &c. *Le tableau de Cebès, poëme anonyme en vers latins, traduit* (en italien) *en ftances de huit vers, par* Pierre Guadagnoli, *patricien d'Arezzo, profeffeur royal d'éloquence dans fa patrie.* A Arezzo, 1782, *in-8vo.* de 190 pages, fans le difcours préliminaire.

Deux poëtes modernes, l'un Latin, l'autre Tofcan, ont travaillé fur le célebre *Tableau de Cebès* (*), qui, comme tout le monde fait, n'eft autre chofe qu'une peinture de la vie humaine, & en fubftance un recueil de préceptes moraux. Le premier de ces deux poëtes a voulu garder l'anonyme. Le fecond eft M. Pierre Guadagnoli,

(*) Philofophe de Thebes en Béotie, & difciple de Socrate. On lui attribue l'ouvrage intitulé, le *Tableau de la vie humaine*, mais il eft d'un auteur plus récent.

patricien d'Arezzo. Le poëme est divisé en quatre livres, dont deux sont originaux, & servent comme d'introduction; les deux autres sont la traduction du texte grec. Le poëte latin imite beaucoup le style de Virgile, l'autre celui du Tasse. On pourra se former une idée du mérite de ces deux auteurs, en lisant le commencement de ce poëme en vers latins & italiens.

Quæ via securam in sedem vitamque beatam
Unica pandat iter, quam crebris aspera Saxis,
Quam dubia & fallax, quæ prima pericula vitet,
Quæque sequatur homo, meta ut potiatur amata,
Concine, quæ arcani assurgis, Sapientia, præses
Concilio divum in magno, dextræque Tonantis
Indivisa adstas. Nec enim sua lumina Titan
Prima dabat terris, nec luce nitentia fratris
Cœlestes oras lustrabant cornua Phœbes,
Alternos-ve choros alterno sidera cursu
Lucida ducebant Cœli in regione serena:
Pondere terra suo nondum librata manebat,
Nondum fons duro erumpens aspergine Saxo
Mordebat ripas, & pinguia culta secabat;
Semine ab ætherio nondùm satus ille supernas
Auras ducebat primi vir criminis auctor;
Tu tamen his prior extabas opera omnia summo
Cum genitore creans, ducens & gaudia lætis
Omnia cernebas oculis. Tu in montibus Exin
Aerii aut Sinai aut clivis flagrantibus Horeb
Vatem inspirasti, quo Numine protinus auctus
Isacidûm dux ille potens, fortissimus heros,
Cuncta ut prodierint divina condita dextra,
Arcano Moses potuit depromere cantu.
Jure quidem duce te; neque enim tentare profano
Talia fas est ingenio; tibi nomina mille,
Mille potestates, tibi parent mille frequentum
Agmina virtutum & soboles formosa Sionis.

At noſtras humiles ſi dedignare camœnas,
Inſolitum ſaltem, veſtigia rara priorum
Qua ſignata patrum, ſapientia, dirige vatem,
Te ſine, nil guimus; tu longam ſuggere nobis
Materiem, noſtris que volens adlabere cœptis.

Nous traduirons ici ce morceau, & nous donnerons enſuite les vers italiens ſur le même objet, afin qu'on puiſſe juger du mérite des deux pieces.

» O ſageſſe, qui dans l'aſſemblée céleſte préſides aux ſecrets divins, & tiens la droite de » dieu, enſeigne la route qui conduit au ſéjour » de la paix & au bonheur; dis combien cette » route eſt hériſſée de rochers, combien elle » eſt gliſſante & trompeuſe; montre à l'homme les périls qu'il doit éviter & le chemin » qu'il doit ſuivre. Le ſoleil ne verſoit pas encore la lumiere de ſes rayons ſur la terre; » la lune, qui emprunte de lui ſon éclat, ne » faiſoit pas encore ſon cours; les aſtres brillans ne rouloient pas encore dans l'étendue » céleſte; la terre n'étoit pas encore balancée » par ſon propre poids; l'eau ſurmontant ſes » rives ne ſillonnoit pas encore les gras pâturages; créé d'un ſoufle céleſte, le premier » auteur du crime ne reſpiroit pas encore. Toi » cependant tu exiſtois, créant toutes choſes » avec l'éternel, & contemplant l'univers d'un » œil ſatisfait. Enſuite ſur le mont Sinaï & ſur » le ſommet brûlant d'Horeb, tu inſpiras le » prophete Moïſe; par ton ſecours le chef puiſſant des Iſraélites, diſtingué par ſon courage héroïque, célébra les merveilleux ouvrages de la puiſſance divine; oui, c'eſt par » ton ſecours. Sans toi un profane ne peut » chanter les œuvres de dieu; ton nom eſt auſſi

» grand que ta puissance ; c'est à toi qu'obéis-
» sent les cœurs des vertus & les vierges de
» Sion. Mais si du dédaignes notre humble
» muse, ô sagesse, guide un poëte sur les tra-
» ces des premiers peres. Nous ne pouvons
» rien sans toi ; fournis un ample sujet à nos
» vers, & jette un coup-d'œil favorable sur
» notre entreprise. "

Voici les vers italiens :

Qual conduca i mortali unica via
A goder lieta vita, & certa pace,
Quanto piena d'inciampi, ed aspra sia,
Quanto ne' rischi suoi dubbia, & fallace,
Ciò che fugga od abbracci Uom, che desia
Toccar la meta; che diletta e piace,
O Eterna Sapienza, a dir m'insegna,
Onde compir mi giovi opra sì degna.

Tu reggi il canto mio, tu che all' arcano,
Qualunque sia più ascoso, in ciel presiedi,
Tu che nel soglio del Rettor Sovrano
Tra le beate Schiere a destra siedi.
Sò che coi primi raggi il colle e il piano
Ancora il sol non indorava, o eredi
Della fraterna luce in notte bruna
Non mostrava sue corna in ciel la Luna;

Neppur con giro alterno alterni balli
Faceano i lucid' Astri in ciel sereno,
Nè stava il suol, distinto in monti e in valli,
Fisso nel pondo suo con giusto freno;
Nè ancor del fonte i limpidi cristalli
Giù zampillando dal materno seno
Mordean le ripe in cavo letto accolti,
E i pingui campi ad irrigar rivolti.

Dal soffio animator del suo Fattore
L'aure non respirava ancor di vita
Colui, che fu del primo fallo autore,

E produsse di guai schiera infinita;
Quando Tu a par del sommo Genitore
Serie d'opre sì belle avevi ordita,
E rimirando poi ne' varj ogget.
Dolci provavi entro del sen diletti,
Quindi Vate ispirasti e in vetta a Sina,
E dell' Orebbo sulle spiagge ardenti:
Ond'è, che pieno il sen d'alta dottrina
L'Augusto Duce dell' Ebraiche genti,
Quanto creato fu da man Divina,
Cantar poteo con sacri arcani accenti
Retto a ragion dal Nume tuo, che degni
Non son tai canti di profani ingegni.
Tu mille ai nomi, e Te ben mille schiere
Onoran di Virtudi, e in atto umile
Te servon di Sion le figlie altere,
Tu, che finor mia Musa ai forse a vile,
Se or mi fido inesperto, ove primiere
Appena orme vi son, reggi mio stile:
Senza te che poss' io? Tu i carmi detta,
E se all' opra t'invoco, i voti accetta.

(*Novelle letterarie*)

La congiura delle pulveri. Tragedia in cinque alti & in versi sciolti, &c. *La conjuration des poudres. Tragédie en cinq actes & en vers blancs. Avec cette épigraphe :*

Un courage indompté dans le cœur des mortels,
Fait ou les grands héros ou les grands crimines.
VOLTAIRE. *Catil.* Tragéd.

A Livourne, 1782, de Jean-Vincent-Fatorni. *In-8vo.* de 85 pages.

Les amateurs de la poésie trouveront ici plusieurs beaux vers; ceux qui ont le goût pour le tragique, plusieurs situations pathétiques, &

les critiques une matiere pour la censure. Mais quelle piece de théatre en a été exempte ? à peine parmi toutes les pieces modernes en pourroit-on trouver six, qui ayent en leur faveur les suffrages de tout le public. Cette tragédie n'a pas eu tout le succès qu'elle devoit avoir a la représentation. Si le Cid est tombé sur le théatre de Paris, dit M. le comte Tana, on ne doit point s'étonner que le succès théatral n'ait point répondu au mérite de la *Conjuration des poudres.*

(*Novelle letterarie.*)

BREVE esposizione della giurisdizione della Chiesa, o sia fondamenti del gius canonico, &c. *Courte exposition de la jurisdiction de l'église, ou fondemens du droit canon. Seconde édition :*

Qui potestati resistit, dei ordinationi resistit; qui autem resistunt,
Sibi ipsi damnationem acquirunt. Rom. cap. 13.

A Assise, 1782.

„ Aujourd'hui que presque tout le monde, „ sans savoir la théologie & le droit ecclé„ siastique, veut pourtant discourir sur des points „ concernant la jurisdiction de l'église, il est „ bon qu'on aie entre les mains des livres ins„ tructifs & faciles à la fois, tel qu'est celui „ que nous annonçons. On y prouve évidem„ ment que l'église n'est point une assemblée, „ mais un état. C'est le propre des assemblées „ de tenir toute leur puissance du prince ; or „ l'église eut toute sa puissance, non des em„ pereurs ou des rois, mais du Christ, dont „ elle reçut le baptême, qui rend membre „ de l'église, & tous les autres sacremens,

„ qui unis ensemble maintiennent les membres „ dans la société de l'église ; elle eut la foi & „ tous les préceptes de la loi évangélique, qui „ servent à conduire & à gouverner la religion „ catholique. Si l'église étoit une assemblée, „ elle ne seroit point une & catholique ou „ universelle, il y auroit autant d'églises que „ de princes qui commandent aux fideles chré- „ tiens sur toute la terre; parce que les chefs „ étant différens, les rites & les préceptes „ différeroient selon la volonté des souverains, „ & les fideles d'un état n'auroient aucune union „ avec ceux d'une autre état, ni n'obéiroient „ au même chef. L'église étant un état, par une „ conséquence nécessaire elle doit avoir une puis- „ sance libre & indépendante sur les objets „ qui concernent son état. Jesus donna cette „ puissance à St. Pierre, quand il lui donna „ les clefs : *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus*; „ *& tibi dabo claves regni cælorum.* (Matth. 16.) „ & aux apôtres, quand il leur commanda de „ répandre sa loi dans tout l'univers : *Data* „ *est mihi omnis potestas in cælo & in terra;* „ *euntes ergo docete omnes gentes.* Matth. 28.-- „ St. Pierre & les autres apôtres exercerent „ avec liberté & indépendance la puissance qui „ leur a été accordée par Jesus-Christ de prê- „ cher, de convoquer des conciles, de faire „ des canons, de fonder des églises, de créer „ des évêques, & de réunir les nouveaux „ fideles à la participation des saints mysteres. „ Mais pour la conservation & le maintien de „ l'église la puissance directive & persuasive ne „ suffit point, il faut encore la puissance coacti- „ ve, sans laquelle aucun état ne peut subsister.

» Les apôtres en ont fait usage ; & S. Paul » écrivant aux Corinthiens, proteste qu'il ne

» pardonnera pas à ceux qui désobéiront, & » qu'il usera à leur égard du pouvoir que dieu » lui a donné : *In promptu habentes ulcisci om-* » *nem inobedientiam.* 2 Cor. 10. &c. 13. *Si ve-* » *nero iterum non paream, ut non præsens durius* » *agam secundum potestatem quam dedit mihi do-* » *minus.* Sur ces solides autorités, est appuyé » le droit qu'a l'église d'établir tous les moyens » qui tendent à son but, comme la prédica- » tion, l'administration des sacremens, les mi- » nistres, le culte extérieur, les punitions pour » ceux qui transgressent ses loix, &c. &c. « Tels sont les sujets qui font la matiere de cet ouvrage.

(*Efemeridi letterarie.*)

SPECIMEN variarum lectionum sacri textus, & Chaldaïca Estheris additamenta cum latina versione, ac notis ex singulari codice privatæ bibliothecæ Pii VI. P. O. M. edidit, variisque dissertationibus illustravit Johannes Bernardus de Rossi, *publicus in regiâ Parmensi academiâ sacrarum & orientialium litterarum professor, ac theologicæ facultatis vice-præses. Accedit ejusdem auctoris appendix de celeberrimo codice trituplo Samaritano bibliotheca Barberinæ & censoris theologi diatribe, qua bibliographiæ antiquariæ & sacræ critices capita aliquot illustrantur.* Romæ, 1782, Sumptibus Venantii Monaldini Bibliopolæ, *in-8vo.*

L'auteur de cet ouvrage savant est M. Rossi, qui est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'Italie.

(*Efemeridi letterarie.*)

NOVI planetæ observationes & theoria, auctore

Josepho Slop de Calenberg, *in Pisana academia publica astronomiæ professore & Bononiensis scientiarum instituti socio.* Pisis, 1782, excudebat Jacobus Gratiolius, *in-4to.* de 47 pages, avec une table de figures.

Nous nous servirons des paroles de M. Slop, pour marquer l'époque de ses observations de la nouvelle planete : *Errans stella mense martio anni proximè elapsi in Anglia à D. Hershel deflecta, in Italia 12 primum maii à Mediolanensibus astronomis observata est.* On ne peut refuser des éloges à l'auteur de ce mémoire, qui s'applique avec succès aux recherches astronomiques.

(*Novelle letterarie.*)

L'ARTE dell' esperienze, o avvisi agli amatori della fisica, opera del Sign. abb. Nollet, &c. *L'art des expériences, ou avis aux amateurs de la physique ; ouvrage de M. l'abbé* Nollet, *servant de supplément aux leçons de physique expérimentale du même auteur.*

Premiere partie, sur le choix des matieres dont on peut former les instrumens de physique, sur la maniere de les travailler, & sur les précautions qu'il faut prendre pour empêcher que les ouvrages ne se gâtent.

Seconde partie, sur le choix des drogues simples, & la maniere de préparer celles qui doivent être composées. A Césene, 2 vol. in-8vo.

M. l'abbé Nollet est avantageusement connu dans la république des lettres pour la partie de la physique expérimentale ; on doit savoir bon gré en Italie à M. Biasini, d'avoir traduit l'ouvrage que nous annonçons, & de l'avoir mis à portée non-seulement de ceux qui étudient &

enseignent la physique expérimentale, mais encore de toutes les personnes qui se plaisent à travailler sur les métaux, bois &c. & faire usage de vernis. (*Novelle letterarie.*)

De similarium partium humanum corpus constituentium regeneratione. Dissertatio Laurentii Nannonii *Magni Hetruriæ ducis chirurgi, anatom. & obstet. professoris public. additionibus exornata & latine reddita à* Mauro Sartio Russiensi, *medicæ & chirurgiæ professori.* A Milan, 1782, de l'imprimerie de Joseph Marelli, *in-8vo.* de 48 pages.

On ne peut refuser des éloges à l'auteur de ces observations physiologiques, ainsi qu'au traducteur de ce traité.

(*Novelle letterarie.*)

Collection de peintures antiques, qui ornoient les palais, thermes, mausolées, chambres sépulcrales des empereurs Tite, Trajan, Adrien & Constantin, & autres édifices tant à Rome qu'aux environs, jusqu'auprès de Naples, découvertes & dessinées en différens tems, gravées en trente-trois planches dans le goût du dessin rehaussé, avec leur description historique. A Rome, chez Bouchard & Gravier, libraires, rue du Cours, 1782, *in-fol.*

Les sieurs Bouchard & Gravier, qui ont donné au public plusieurs essais de leur amour pour les beaux-arts, en donnent aujourd'hui une nouvelle preuve dans ce beau recueil des peintures anciennes les plus précieuses, découvertes en différens tems à Rome & aux environs.

(*Efemeridi letterarie.*)

Ανακρεοντος Τηιου συμποσιακα ημιαμβια Anacreontis Teii Convivalia Semiambia. A Rome, 1781, de l'imprimerie de Salomoni, grand *in-fol.*

On ne nous accufera pas de prévention pour ce favant ouvrage, quand nous en aurons fait connoître le mérite, & donné une idée des recherches laborieufes de fon célebre éditeur. Entre les manufcrits grecs qui fe trouvent à la bibliotheque du Vatican, eft celui, coté N°. XXXIII; lequel contient la célebre anthologie; c'eft le meilleur exemplaire que nous ayons jufqu'ici. A la fin fe trouvent les odes d'Anacréon, qui ont un ordre bien différent de celui qu'on leur donne dans les œuvres imprimées de ce poëte. M. l'abbé Spaletti, par la publication de ce précieux manufcrit, nous a donné un effai de fes longues & favantes recherches fur Anacréon; Barnes, Pauw, & autres éditeurs d'Anacréon, ont eu connoiffance de ce manufcrit, mais foit qu'ils l'ont mal copié, foit toute autre raifon, le fait eft, qu'ils paroiffent n'en avoir eu aucune connoiffance. L'éditeur a eu foin de mettre le texte dans la premiere colonne, à côté de la verfion de Barnes. M. l'abbé Spalletti n'a eu par-là d'autre envie que de faciliter la lecture d'Anacréon à ceux qui font peu familiarifés avec le grec. Pour avoir une idée de ce manufcrit, on peut confronter les paffages de l'ode LIII. Nous ne rapporterons point ici le texte original, nous en donnerons la traduction littérale en latin & en françois, que nous comparerons avec la verfion de Barnes.

Teneram rofam ver coronantem celebro, fodalis, tu cantum imple. Hæc enim eft deorum fpitaculum, hæc & mortalium voluptas, Gratiarum

hæe decus est in floridulorum amorum tempestatibus, venerisque deliciæ. Hæc poematum argumentum, gratiosa & musis planta. Dulcis periculum facienti in spinosis semitis, dulcis & levibus, tenellulisque manibus carpenti, ut foveat amoris florem naribus admovendo. Quocumque tempore sapienti grata & in conviviis & in mensis, & in Bacchi solemnitatibus. Quid absque rosa fieri potest? Aurora quidem roseos habet digitos; Nymphæ roseos cubitos. Venus colore roseo nonne laudatur à doctis? Hæc & ipsis imperat morbis, hæc & ipsis mortuis opem fert, vincit & ipsam ætatem; gratiosa vero rosarum senectus juventutis servat odorem. Age igitur illius ortum celebramus. Tunc cum ex cæruleo æquore, è spuma pontus genuit rore aspersam Cytheren, tunc cum Minervam prælia cientem è vertice Jupiter edidit spectaculum Olympo terribile, tunc rosam mirandum novum germen protulit elegantem partem. Beatorum verum deorum concilium rosa ut edita est nectare irrigans produxit ex spina plantam superbam, immortalemque lyæo.

» Je chante la tendre rose, qui couronne le » printems; ami, aide-moi à chanter. La rose » est le parfum des dieux & le plaisir des mor- » tels. Elle est l'ornement des graces dans la » saison fleurie des amours, elle fait les délices » de Vénus. Elle est le sujet des poëmes; c'est » une fleur agréable aux muses. Au risque de » se piquer, on prend plaisir à la cueillir, afin de » respirer la douceur de cette fleur consacrée à » l'amour. En tout tems elle est agréable au » sage dans les festins & dans les fêtes de Bac- » chus. Que peut-on faire sans la rose? Chez » les poëtes, l'aurore a les doigts de roses, les » nymphes les bras, & Vénus en a le teint. » Elle secourt les malades; elle sert à embau-

» mer les morts; elle brave le tems. Dans ſon
» agréable vieilleſſe elle conſerve l'odeur de
» ſa jeuneſſe. Chantons ſon origine. Lorſque
» l'océan fit naître des flots écumeux la belle
» Cythere; quand Minerve, déeſſe des com-
» bats, en ſortant du cerveau de Jupiter, ef-
» fraya l'Olympe; alors la terre produiſit la
» roſe, nouvelle & admirable plante. Alors l'aſ-
» ſemblée des immortels fortunés arroſant la
» roſe de nectar fit ſortir du milieu des épines
» cette fleur immortelle de Bacchus. «

Voici la traducton latine de Barnes.

Una cum Cornigero vere
Cantu celebro roſam æſtivam.
Tu ſodalis, adjuva cantileram.
Hæc enim divorum halatior,
Hæc & mortalium oblectamentum,
Gratiiſque trophæum, in temporibus
Floridulorum amorum,
Venereumque ludicrum.
Hæc argumentum fabulis,
Gratioſaque planta muſarum.
Dulcis vel facienti periculum
In ſpinoſis ſemitis;
Dulcis etiam ſumenti, ut foveat
Mollibus in manibus leviter naribus
Admoventi amoris florem.
Adeo docto quoque poetæ hæc ipſa jucunda,
Conviviiſque jucunda atque menſis,
Et præcipue dionyſiacis ſolemnitatibus.
Quid enim abſque roſa fiet?
Roſeis digitis quidem aurora,
Roſeiſque cubitis Nymphæ,
Roſeaque cute Venus
A doctis poetis vocatur.
Hæc etiam ægrotantibus capitulatur;

Hæc vel mortuis auxiliatur.
Hæc & tempus vi vincit;
Gratiosa enim rosarum senectus
Juventutis suæ retinet odorem,
Agedum originem illius dicamus :
Placido quando ex mari
Rore conspersam venerem
Parturiebat pontus è sprema,
Bellicrepamque Minervam
E vertice suo ostendebat Jupiter
Formidandum spectaculum Olympo,
Tunc etiam rosarum suspiciendarum
Novum stirpem mirifice ornavit tellus,
Operosum admodum partum.
Beatorum vero deorum concilium,
Rosa quo fieret, Nectar
Intingens oriri fecit
Magnificam illam è spina
Plantam immortalem Lyæi.

On verra par la comparaison des deux versions latines la différence du texte grec de cette ode d'Anacréon.

(*Esemeridi letterarie.*)

ANGLETERRE.

OBSERVATIONS on the rapid decline of the clerical credit and character. *Observations sur la décadence rapide du crédit & du caractere ecclésiastique. In-8vo.* Londres, 1782, chez Johnson.

L'auteur fait quelques observations sur les qualités requises pour être ecclésiastique, & sur les devoirs que doivent remplir ceux qui sont les chefs & les soutiens de la religion établie. Il

remarque que c'eſt une injuſtice criante d'admettre dans l'égliſe des perſonnes ignorantes, pareſſeuſes & ſans éducation. Par-là le mérite languit dans l'obſcurité, & la littérature eſt découragée. Puiſſe cet ouvrage remédier à ces abus trop communs !

(*Critical Review.*)

MISCELLANIES in proſe and verſe, moſtly written in the epiſtolary ſtyle, &c. *Mélanges en proſe & en vers, la plupart écrits dans le ſtyle épiſtolaire, principalement ſur des ſujets moraux, afin de perfectionner le cœur de la jeuneſſe; par Miſtriſſ* M. Derevell, 1 vol. *in-12.* Londres, 1782, chez Dodſley.

Quoique nous ne puiſſions placer Miſtriſſ Derevell dans la premiere claſſe des femmes auteurs, ſes ouvrages, ſur-tout ceux qui ſont écrits en proſe, ſont compoſés pour être d'une inſtruction avantageuſe aux jeunes perſonnes du ſexe. Par-tout Miſtriſſ Derevell porte le caractere d'une femme jalouſe de perfectionner les qualités qui conſtituent le premier genre de mérite, & mériter le ſuffrage du public, du côté du moral; quant au but de ſes ouvrages qui reſpirent la vertu.

(*Monthly review.*)

LEATHEN mythology mode eaſy, &c. *Mythologie payenne rendue facile, ou guide pour les études claſſiques, renfermant un précis de l'aſtronomie & de la géographie, avec une définition des principales divinités fabuleuſes des payens. A l'uſage des colleges.* 1782, *in-12.* Londres, chez Riley.

On lira avec intérêt la premiere & la prin-

cipale partie de ce petit volume, qui consiste en observations sur le ciel & la terre, avec l'histoire de l'origine de l'idolâtrie, ses différentes sources, & ses branches collatérales. Cet ouvrage ne peut être qu'instructif & utile pour la jeunesse. C'est proprement une introduction à l'histoire des divinités payennes, qui est jusqu'ici imparfaite & défectueuse. Nous croyons qu'un peu plus de soin & d'attention de la part de l'auteur, eût rendu son ouvrage plus instructif & plus agréable.

(*Monthly review.*)

FIRST principles of philosophy. *Premiers principes de philosophie, à l'usage des étudians; par* Jean Bruce, *professeur de philosophie dans l'université d'Edimbourg.* Seconde édition. 1782, *in-12.* Londres, chez Cadell.

Voici, selon l'auteur, l'ordre philosophique de l'étude de la nature.

Théorie. --- Le progrès de l'esprit humain dans l'acquisition des connoissances, produit la théorie suivante pour l'étude de la nature. --- Lorsque nous observons des phénomenes, & que nous recueillons des faits, nous formons une histoire. Lorsque nous découvrons la nature & les rapports des phénomenes & des faits, nous acquérons une science. Lorsque nous appliquons le résultat d'une science, comme regle de notre conduite, nous pratiquons les arts. L'histoire, sciences & arts, semblent être la distribution de la nature, provenant également du caractere des sujets & de nos facultés, en acquérant ces connoissances. Histoire de la nature. -- I. Etres intelligens; II. phénomenes matériels.

I. Etres intelligens --- dieu --- homme. -- DIEU

--- exiſtence, gouvernement. --- HOMME --- ſon hiſtoire naturelle --- corps diſpoſé par ſtructure, accroiſſement & décroiſſement, --- ſa fin. ESPRIT --- facultés, --- progrès & décadence --- ſa fin. -- Hiſtoire civile --- gouvernemens, leur liberté -- loix civiles, leur juſtice -- économie publique, ſon utilité --- hiſtoire littéraire --- arts, ſciences, leur nature, chronologie --- hiſtoire eccléſiaſtique --- religion naturelle, ſa morale --- inſtitutions poſitives, leur morale --- chronologie.

Phénomenes matériels --- PARTICULIERS : --- animaux --- ſtructure --- propagation & nourriture --- leur fin. --- Végétaux : ſtructure --- propagation & nourritures --- uſages & effets --- minéraux --- apparences extérieures --- qualités intrinſeques --- uſages & effets --- GÉNÉRAUX : la terre, le ſyſtême de la nature --- les qualités générales de la matiere --- les degrés relatifs de l'étendue & du mouvement.

Les hiſtoires de la philoſophie ont été juſqu'à préſent les hiſtoires des ſectes ou des découvertes détachées. Le plan de ce petit ouvrage eſt le meilleur de tous. La chronologie civile eſt liée avec la chronologie littéraire. Les ſujets de l'hiſtoire civile, comme ayant eu de l'influence ſur les progrès des connoiſſances, ſont rangés ſous les chefs de religion & de gouvernement. Les ſujets de l'hiſtoire de la philoſophie ſont conſidérés ſous les titres diſtincts d'arts, ſciences & ſectes. [*Monthly review.*]

DE morbis quibuſdam commentarii. Auctore Clifton Winſringham, baronetto, *M. D. colleg. medic. Londinenſ. & Pariſienſ. ſocio, ſocietatis regiæ ſodali, & medico regio. In-8vo.* 1782. A Londres, chez Cadell.

L'auteur a mis à la tête de ſon ouvrage l'avertiſſement ſuivant adreſſé au lecteur.

» Commentaria insequentes edendo id tantum » voluit auctor, eas notationes indicare, easque » admonitiones interponere, quibus morborum » quorumdam distinctio, præsagitio & sanatio, » certiores forent; ut pote quas ægrotorum cu- » ratio per annos quadraginta, tam urbe Londi- » nensi & ejus suburbanis privatim, quam in » valetudinariis militaribus peregrè appositas & » indubias reddidisse videatur. «

Ce livre est dans le genre des aphorismes. Le systême de Boerhaave y prévaut par-tout, & semble influer considérablement sur les conclusions pratiques.

(*Monthly review.*)

Chef-d'œuvres dramatiques: ou recueil des meilleures pieces de Corneille, &c. 3 vol. *in-12.* Londres, 1782, chez Elmsly.

Cette collection renferme le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, la *Mort de Pompée*, par Corneille; *Britannicus*, *Iphigénie*, *Phedre*, *Athalie*, par Racine; *Atrée & Thieste*, *Rhadamiste & Zénobie*, par Crébillon; *Alzire* ou *les Américains*, le *Fanatisme* ou *Mahomet* le prophete, *Mérope*, par Voltaire; le *Misanthrope*, l'*Avare*, le *Tartuffe*, les *Précieuses ridicules*, par Moliere; le *Philosophe marié*, ou le *Mari honteux de l'être*, par Destouches.

Comme le mérite de ces pieces est universellement connu, cette collection ne peut qu'être favorablement accueillie des amateurs du théatre & de la littérature françoise.

(*Critical review.*)

Philosophical dissertations, &c. *Dissertations*

philosophiques; par Jacques Balfour, *écuyer.* Petit *in-8vo.* Londres, 1782, chez Cadell.

Cet ouvrage consiste en cinq dissertations. Dans la premiere, l'auteur traite de la matiere & du mouvement, prouvant que la matiere ne peut posséder le pouvoir actif de se mouvoir, & que tout mouvement doit finalement se rapporter à l'agence de la divinité.

Dans la seconde dissertation, il montre que l'esprit agit indépendamment de toute influence nécessaire de motifs, & que l'idée imaginaire de l'absolue nécessité est tout-à-fait absurde.

Le sujet de la troisieme dissertation est le fondement des obligations morales; celui de la quatrieme est l'immatérialité & l'immortalité de l'ame; & celui de la cinquieme, est l'évidence de la vérité de la religion révélée, tirée de sa connexion avec la providence.

Ces matieres ont été si souvent discutées par tant d'écrivains, que nous nous dispenserons de nous étendre davantage sur leurs objets; il nous suffira de dire que l'auteur a traité ses sujets d'une maniere à faire voir qu'il est un métaphysicien raisonnable & rempli de connoissances.

(*Critical Review.*)

AN essay on comedy. *Essai sur la comédie; par* B. Walwyn. Londres, 1782, *in-8vo*, chez Hookham.

Cet essai contient quelques légeres remarques sur la comédie, avec un précis sur Shakespeare, Johnson, Lée, Rowe, &c. La maniere de penser de l'auteur semble être en général le résultat de quelque goût & de quelque connoissance dans les ouvrages dramatiques; mais son style est trop emphatique & trop affecté.

La comédie, ſelon M. Walwyn, eſt le miroir de la nature humaine, qui réfléchit nos folies, nos défauts, nos vices & nos vertus.

(*Critical Review.*)

LETTERS upon ancient hiſtory. *Lettres ſur l'hiſtoire ancienne, in-12.*, 1782. A Londres, chez Kearsley.

Ce volume eſt une compilation des lettres écrites par le feu comte de Cheſterfield à ſon fils, & en partie de quelques écrivains François. Le tout eſt publié en françois & en anglois, & deſtiné à l'uſage des colleges.

(*Critical Review.*)

MEMOIRS of the life and a view of the caracter of the late Dr. John Fothergill &c. *Mémoires ſur la vie & le caractere du feu docteur* Jean Fothergill, *compoſés à la réquiſition de la ſociété de médecine de Londres; par* Gilbert Thompſon, *docteur en médecine, in-8vo.* A Londres, chez Cadell, 1782.

Le docteur Fothergill eſt ſans doute un homme célebre par ſes connoiſſances & ſes vertus. Il étoit l'ami de l'homme, & ſe croyoit en devoir de faire tout ce qui pouvoit contribuer au bonheur de ſes ſemblables. M. Thompſon auroit dû ajouter ici une notice raiſonnée des ouvrages de ce fameux médecin.

A la fin de cet ouvrage eſt une lettre de M. le docteur Cuming à Miſtriſſ Fothergill; en la liſant on ne peut s'empêcher d'y reconnoître de la piété, du jugement & la plus ſincere affection. M. Cuming a été pendant quarante-ſept ans l'ami de M. Fothergill, qu'il regrette avec la ſenſibilité d'un homme & la réſignation d'un chrétien.

(*Critical Review.*)

JOURNAL of travels made through the principal cities of Europe &c. *Journal de voyages dans les principales villes de l'Europe, où l'on trouve le tems employé à aller d'une poste à l'autre, marqué en heures & minutes; les distances en milles anglois mesurées par le moyen d'un odometre appliqué à la voiture; les productions des divers pays, la population des villes; & les choses remarquables dans les villes & sur les routes, avec le nom des auberges. On y a joint le rapport des différentes monnoies, & celui des mesures itinéraires & linéales, ainsi que les prix des chevaux de différens pays. Traduit du françois de M.* Dutens, *par* Jean Highmore, *avec un appendice contenant les routes d'Italie, & quelques tables & renseignemens utiles aux étrangers qui voyagent en France.* A Londres, 1782, *in-8vo.* chez Wallis.

Nous ne pouvons rendre un compte plus détaillé de cet itinéraire que celui que donne l'auteur par le titre seul de son ouvrage. Il y a beaucoup d'exactitude, autant que nous l'avons pu remarquer. Les remarques sur les différens endroits sont satisfaisantes pour un voyageur.

(*Critical Review.*)

A metaphysical catechism, &c. *Catéchisme métaphysique, contenant l'abrégé des systêmes du matérialisme & de la nécessité.* A Londres, 1782 *in-8vo.*, chez Johnson.

Le dessein de l'auteur est de recueillir les systêmes du matérialisme & de la nécessité, pour les exposer comme en un tableau, dans leur jour, sans aucun déguisement. Il faut avouer que c'est une entreprise difficile, & qui demande la plus grande pénétration. En effet la plupart de ces

systêmes sont abstraits & problématiques ; les uns sont contradictoires & les autres sans consistance. Au moment que l'on s'imagine avoir l'image de la vérité devant les yeux, elle fuit en un instant :

. . . . Effugit imago
Par levibus ventis volucrique simillima sommo.

C'est-à-dire : » l'image disparoît, semblable » aux vents rapides & aux songes légers. «

Si l'auteur, en quelques endroits de son ouvrage, a montré sous un faux jour les systêmes du matérialisme & de la nécessité, il est excusable.

(*Critical Review.*)

An apology for some of M. Hooke's observations concernin the roman senate, &c. *Apologie de quelques observations de* M. Hooke *sur le sénat romain, avec un index pour les observations ; par* M. Bowyer. Londres, 1782, *in-4to.* chez Nichols.

Les observations de M. Hooke sur le sénat romain parurent en 1758, in-4to.

Le sénat romain, suivant Denis d'Halycarnasse, consistoit en 100 membres créés par Romulus, ensuite sous l'alliance de Romulus & de Tatius, 100 membres Sabins y furent ajoutés, & 100 Albins sous Tullus & Hostilius.

Suivant Tite-Live I. 17. 30. il ne consistoit qu'en 100 du tems de Tullus, & ce témoignage n'est combattu par aucun des historiens latins. Sous Brutus, après l'expulsion des rois, le sénat fut augmenté de 300, selon que Phigius entend le passage de Tite-Live, qui ne peut être concilié avec Denis d'Halycarnasse.

M. Hooke fait le rapport de Tite-Live. Mais Spelman (*) qui en 1758 publia une traduct de Denis d'Halycarnasse, & en outre un p traité intitulé : *a short review of M. Hooke's* *servations* (c'est-à-dire, coup-d'œil rapide sur observations de M. Hooke) veut que Tite-Live contredise plutôt que Denis d'Halycarnasse. Il p tend, d'après le discours de Canuleius, liv. IV. que les premiers 100 sénateurs étoient Albains, que 100 Sabins furent ajoutés après l'alliance Romulus & de Tatius. Sur cet article M. Bowy venge M. Hooke, ainsi que sur ce point, savoi que, ,, le peuple (Plebs) contenoit tous les ch ,, valiers & tous les citoyens, excepté les sén ,, teurs."

L'apologie de M. Browyer renferme six p ges. L'index est un supplément nécessaire au vant ouvrage de M. Hooke.

(*Critical Review.*

ALLEMAGNE.

PATRIOTISCHGEMEYNTER vorschlag wie der gehemmten ausfuhr-handel aufdem Hunga rischen und Deutstchen provinzen des Hau ses Oestreich aufgeholfen werden koennte, &c *Représentation patriotique sur la maniere do on pourroit remédier à l'obstruction du commerc d'exportation des provinces Allemandes & Hon groises de la maison d'Autriche ; par* J. V

(*) M. Edward Spelman a traduit l'expédition de Cyru par Xénophon, publiée en deux volumes, en 1740 ; Deni d'Halycarnasse en quatre vol in-4to. 1758. Il mouru en 1767.

A Vienne, chez Graeffer, 1782, *in-8vo.* de 141 pag.

Les essais & les établissemens, faits dans les états héréditaires de l'empereur & roi, pour augmenter l'agriculture & le commerce, excitent l'attention pour cet exposé, qui ayant pour principal objet des pays particuliers, ne manque pas pour cela d'intérêt pour les autres. Ce qui y touche l'histoire du commerce y est d'autant plus digne de foi, que l'auteur reconnoît l'avoir exercé avec succès. Les revenus des douanes & péages dans les états de la maison d'Autriche montent environ à trois millions de florins, en ce non compris les accises particulieres : somme bien modique pour contrebalancer vingt millions qui en sortent annuellement, & en causeroient insensiblement la ruine sans les mines exploitées avec avantage. Le conseil-aulique du commerce a produit peu d'utilité, & la dissention entre les fabricans & les marchands a été d'une conséquence nuisible. Il s'agiroit d'ériger un nouveau college de commerce, en lui prescrivant les moyens de favoriser l'exportation. Le rétablissement du crédit particulier est indispensable, & il importe de pourvoir à la sûreté des créanciers par une réforme de la justice dans les cas de faillite. Les principaux obstacles qui contrarient le commerce, viennent des droits exorbitans de sortie, des difficultés de la manipulation, sur-tout du vin de Hongrie, du tabac & des grains, des frais excessifs de transport jusqu'au port le plus voisin, des défenses d'importer, ou de la rigueur des droits exigés par les étrangers sur les marchandises autrichiennes ; on indique comment on peut lever ces obstacles, & on répond aux ob-

jections. La clarté & la modestie ajoutent au mérite de cette production d'un patriote très-instruit de son sujet.

TAGEBUCH der reise, &c. *Journal d'un voyage fait en 1771, en différentes provinces de l'empire de Russie par M.* Lepechin, *docteur & professeur à Pétersbourg, traduit du russe en allemand par* M. Hase, *conseiller consistorial du duc* de Saxe-Weimar, *& surintendant à Altstedt.* A Altenbourg, chez Richter, 1783, 3e. partie, grand *in-4to.* de 236 pag. & 17 planches de fig.

Les deux premieres parties de la traduction ont paru en 1774 & 1775. Dans celle-ci le voyageur nous conduit de Tjoumen en Sibérie, le long du fleuve Lobwa, par les montagnes de l'Urac, à Sol'kamskaja, dans le gouvernement de Casan, ensuite sur le fleuve Kama, à Slobodskoi, & delà à travers diverses rivieres jusqu'à Archangel, peignant les mœurs des différens peuples de ces vastes contrées, leur religion, leur histoire-naturelle, & sur-tout la médecine, la botanique, le commerce d'Archangel, &c. Il fait aussi mention des annales de Dwina imprimées à Moscow en 1770.

AUF vernunft und erfahrung gegrundete anleitung den kalch und moertel zu bereiten, &c. *Instruction fondée en raison & en expérience sur la préparation de la chaux & du mortier, de maniere que les édifices en soient sans comparaison plus durables, & qu'il y faille employer moins de chaux; par* M. Forster. A Berlin, 1782, chez Haude & Spener, *in-8vo.* de 6 feuill.

Ce traité a été occasionné par celui du doc-

teur Higgins, intitulé : *Experimens and observations on calcareous cemens and of preparing quicklime ;* London, 1780, in-8vo. qui surpasse autant les ouvrages des autres auteurs sur le même sujet, qu'un chymiste & un physicien expérimenté est au-dessus d'un charlatan. Après des observations sur l'histoire des édifices, en remontant jusqu'aux tems les plus anciens, M. Forster enseigne dans le premier chapitre à bien choisir la chaux, le sable & l'eau qui doivent entrer dans la composition du mortier. Dans le second chapitre, il démontre combien d'autres matieres substituées quelquefois au sable & à l'eau, ou qu'on y a ajoutées, nuisent à la bonté & à la durée des constructions. Dans un troisieme il détermine les proportions du mêlange ; & dans le quatrieme le tems auquel on doit faire usage du mortier ; comment l'employer avec avantage, soit dans l'eau, soit à l'air, pour lier les pierres & les briques, & pour les décorations du dedans & du dehors : il y a à profiter dans cet écrit pour ceux même qui s'entendent le mieux en bâtimens.

HISTORISCH politische betrachtung der innungen, &c. *Examen historique & politique des corps de métiers & de l'utilité de leur établissement ; par M.* Firnhaber. A Hannovre, chez Helwing, 1782, *in-8vo.* d'un alphabet.

L'auteur ayant lu les écrits publiés nouvellement en divers pays pour & contre la suppression des corps des métiers, les a dégagés de l'enthousiasme qui en a produit la plupart, & en a extrait de sang-froid ce qu'ils ont d'essentiel. Il étend l'histoire des corps de métiers aux contestations qu'ils ont eues, & donne son

avis ſur le ſyſtême des économiſtes. Après avoir balancé les raiſons de ſuppreſſion & de conſervation, il ſe range du côté des conſervateurs, & tient la ſuppreſſion entiere pour impraticable & nuiſible. Il ne méconnoît point les inconvéniens de ces corps & leurs abus, il les détaille même, mais il conſeille d'y apporter remede. L'excluſion des métiers donnée aux perſonnes déshonorées dans l'opinion commune, n'eſt pas ſi déſavantageuſe, ſelon lui, que pluſieurs ſe le figurent, puiſqu'en retranchant ce préjugé, on diminueroit encore plus la conſidération que méritent les ouvriers, qu'il faudroit au contraire tâcher d'augmenter. Ce livre fourmille de fautes d'impreſſion, ſur-tout dans les noms propres : par exemple on a mis preſque par-tout Segrier pour Seguier.

ANNALEN der Bayeriſchen litteratur. *Annales de la littérature de Baviere*, ſecond volume *in-8vo.* d'un alphabet 4 feuill. A Nuremberg chez Grattenauer, 1782.

On y remonte, ſuivant notre vœu, juſqu'à la plus haute antiquité, & de-là en deſcendant de ſiecle en ſiecle, juſqu'à l'érection de l'académie de Munich, on y indique les écrivains de chaque âge avec leurs écrits. La fondation de l'univerſité d'Ingolſtadt, qui ouvrit ſes écoles en 1472, donna le branle aux ſciences en Baviere, où il ſe forma d'autres compagnies ſavantes, comme la *Sodalitas Danubiana* en 1501; la *Societas Angtleoſadienſis*, érigée par Aventin vers 1516; la ſociété d'Iſarſtrom en 1702, l'académie Carolo-Albertine en 1720. On rencontre ici une courte notice des écrits de ces compagnies. La réforme de Luther donna lieu à

l'introduction des jésuites, qui apporterent en Baviere leur esprit de persécution. Le duc Albert y établit le premier la censure des livres en 1562. Elle s'étendit bientôt aux livres apportés d'ailleurs, & en 1644, on alla jusqu'à ordonner la visite des maisons des libraires pour en enlever les livres défendus. L'équité exige qu'on remarque que l'auteur de ces annales se montre si prévenu contre les jésuites, qu'il ne fait aucune mention de Gretser, Canisius, Tanner & autres de la même robe qui ont fait honneur à la Baviere à titre de savans. Sous le regne de Maximilien-Joseph il rend compte des écrits occasionnés par le zelé de Sterzinger contre la prétendue sorcellerie, par la dispute de Lochstein & Neuberg, concernant les immunités, & par les cures de Gassner. A l'égard du présent regne, on fait connoître les nouveaux professeurs de philosophie & de théologie; la contestation avec les jésuites Stattler & Saïler, d'après la correspondance de Schlozer; la vie d'Oefels & de Lipowsky, & les manuscrits qu'ils ont laissés, & les derniers changemens dans les écoles latines, dont M. Braun n'est plus commissaire perpétuel: mais on a établi une nouvelle commission. Comme l'électeur Palatin de Baviere a fait présent des biens des jésuites à l'ordre de Malthe, les écoles ont perdu ce fonds, destiné à leur entretien; mais les monasteres sont tenus d'y pourvoir. Les nouveaux professeurs vivent en commun sous un supérieur. Chacun reçoit quarante florins d'appointemens ou cent livres de France; 45 florins pour sa biere, 30 florins pour son habillement, son blanchissage & ses menus-besoins, & tous les jours 15 kreutzers ou 12 sols & demi de France pour son vin: traitement bien modique en comparaison de celui des uni-

versités protestantes de Goettingin, de Halle, de Leipzig, &c.

BEMERKUNGEN ueber verschiedene gegenstaende au seiner reise durch einige deutsche provinzen, &c. *Voyage en plusieurs provinces d'Allemagne, écrit en forme de lettre; par* M. Hollenberg. A Stendal, chez Franz, 1782, *in-8vo.* de 255 pages & 3 planches de fig.

L'épitre dédicatoire au prince-évêque d'Osnabruc, apprend que ce voyage a été entrepris à la faveur de sa protection, en vue de rendre M. Hollenberg plus capable de servir le pays. M. Hollenberg a donné sa principale attention à l'architecture, à la peinture, à la sculpture & aux machines, sans négliger tout-à-fait les autres choses. Partant d'Osnabruc, il a visité Pyrmont, Hamelen, Goettingen, Clausthal, Zellerfeld, Goslar, Blankenburg, Halberstadt, Magdebourg, Berlin, Dresde, Brunswic, Wolfenbutel, Hannovre, &c. Il a remarqué à Berlin, dans l'imprimerie royale, une presse de la nouvelle invention d'un serrurier de Gera, laquelle, garnie d'un levier au lieu de vis, & mise en mouvement avec les pieds, va plus vîte & coûte beaucoup moins que les autres; mais elle ne peut servir pour les fins caracteres, n'étant pas assez forte. Il en donne la figure.

SAMMLUNG von historischen und litterarischen abhandlungen entworfen, &c. *Recueil de mémoires historiques & littéraires, composés par M. le baron de* Hupsch *de l'académie impériale d'Augsbourg, de l'académie royale de la Rochelle, de l'académie électorale de Munich, &c.*

1er. cahier. A Cologne, chez Imhof, petit *in-4to.* de 16 pages.

Le premier mémoire, dont on n'a ici que le commencement, femble devoir être une courte relation d'un voyage littéraire de l'auteur dans les provinces du Bas-Rhin, pour y obferver les productions naturelles, l'induftrie, l'économie, les édifices, &c. Il s'engage à donner dans les cahiers fuivans la topographie de Santen, ancienne ville encore affez confidérable du pays de Cleves, autrefois baignée par le Rhin qui s'en eft éloigné, comme les monumens l'atteftent. Le village de Birten, à peu de diftance de Santen, eft fur le lieu appellé des anciens, *Vetera*, *Vetera caftra.* A un quart de lieue au fud de Santen près de Birton fur le bord du Rhin, commence une élévation ou montagne de fable qui s'étend jufqu'à Nimegue. Sur cette hauteur eft bâti Vorftenberg, d'où la vue s'étend agréablement au loin dans le pays de Cleves. Les Romains n'avoient guere pu choifir de plus belle fituation pour leur camp, dont il refte quantité de veftiges en débris de murs, de briques, de vafes, chargés d'infcriptions, dont un grand nombre font confervées dans le fuperbe cabinet de l'auteur. Il en rapporte dès à préfent plufieurs. Le favant Pighius a conjecturé qu'il y avoit eu aux *Vetera* un amphithéatre militaire. Depuis quelques années que le Rhin s'éloigne du pied de Vorftenberg, on remarque fur l'ancienne rive des pieux de bois qui peuvent être des reftes d'un pont fur le Rhin bâti là par Jules-Céfar. Il eft à propos, dit M. le baron de Hupfch, que plufieurs voyageurs vifitent les mêmes pays, parce que leurs obfervations ont toujours des différences qui

étendent les connoiſſances, & ont une influence utile.

VON dem einfluſs des moenſchweſens auf ſtaat und religion. *De l'influence de la monaſticité ſur l'état & la religion. In-8vo.* de 4 pages.

Les proteſtans même déſapprouvent cette véhémente déclamation, comme on le peut voir dans les annonces ſavantes de Goettingen du 25 de novembre. Il eſt bien plus facile de détruire que de réformer; mais réformer & édifier vaut bien mieux. Ce n'eſt pas l'eſprit de l'auteur, il ne veut qu'abolir, & dans ce deſſein, il prépare & annonce de nouveaux foudres, c'eſt-à-dire, un ouvrage bien plus étendu, mais qui, à en juger par cet échantillon, ne ſera pas autant lu que les lettres écrites d'un noviciat, *Briefe aus dem noviciat*, dont le 3me. & dernier vol. publié récemment, contient 17 feuilles in-8vo., qui néanmoins ont été condamnées à Munich : ce qui eſt ſans doute un préjugé contr'elles, puiſqu'elles avoient été compoſées en apparence pour la Baviere. Ainſi on ne peut faire fond ſur rien de ce que l'auteur avance, comme qu'il y a en Baviere 142 monaſteres, dont 34 de l'ordre de St. Benoît; le tout contenant 3692 moines ou moniales, dont l'entretien annuel monte enſemble à 1,180,000 florins. Enfin ces deux ouvrages, comme les lettres ſur la monaſticité, dont celles du noviciat ſont la ſuite, ont parmi leurs défauts celui d'être anonymes.

ABHANDLUNG was die univerſitaeten in den kaiſerlichen koeniglichen erblanden ſind und was ſie ſeyn koennen. *Mémoire ſur ce que*

ſont & ce que pourroient être les univerſités dans les éta·s héréditaires de l'empereur & roi. A Prague & à Vienne, chez le Noble de Schoenfeld, 1782, *in-8vo.* de 55 pag.

Les états héréditaires de l'empereur, ſont affectés d'un mal commun en Allemagne : ſavoir, le trop grand nombre d'univerſités. Il y en a dix dans les états-héréditaires, les unes entieres ; les autres qui ne ſont que des demi-univerſités. Ces demi-univerſités ſont par-tout la ruine d'un pays & des ſciences. Van Swieten y a laiſſé une infinité d'abus. D'abord il ſeroit néceſſaire qu'on n'admît dans les univerſités que des éleves ſuffiſamment préparés par de bonnes études. Un maître médiocre n'en imposeroit pas ſi ſouvent & ſi facilement à une multitude groſſiere. Il faudroit auſſi pourvoir à l'honorable entretien des profeſſeurs & au beſoin de quelques écoliers. Les proteſtans bien ſoldés dans leurs académies, ont peine à croire que les honoraires des profeſſeurs ſoient auſſi foibles qu'ils le ſont ordinairement dans les univerſités catholiques ; mais une direction inſtruite & vigilante eſt l'ame de tout. Si elle peut indiquer quelquefois une mauvaiſe route & ſe tromper, en général cet inconvénient eſt moindre que d'abandonner des ſavans à eux-mêmes. Il vaut mieux que l'état les entretienne que s'ils l'étoient par les écoliers, quoique la ſurveillance de la direction, puiſſe prévenir les abus qu'on dit régner au préjudice des pauvres dans les univerſités proteſtantes, où tout dégénere en leçons privées & très-privées, *Collegia privata, privatiſſima.*

HOCHFURSTLICHE Hildesheimiſche medicinal ordnung. *Réglement pour la médecine dans la*

principauté d'Hildesheim. A Hildesheim, 1782, *in-4to.* de 54 pag.

Cette ordonnance eſt un nouveau témoignage de l'attention du prince-évêque au bonheur de ſes ſujets. Elle a ſur toutes les autres de la même eſpece l'avantage que l'exécution en eſt poſſible.

BEMERKUNGEN ueber die religions und kirchenverfaſſung in Lief und Eſthland. *Obſervations ſur l'état de la religion & de l'égliſe en Livonie & en Eſtonie, contenues dans une lettre adreſſée à un ſavant étranger, avec une ſuite.* A Leipzig, chez Hilſcher, 1782, *in-8vo.* de 62 pag.

On y trouve en effet ce que le titre annonce, & non ſeulement l'état des égliſes de Riga & Reval, mais encore quelque choſe des ſavans de la premiere de ces villes. La ſuite s'étend ſur la Courlande en grande partie. Au reſte, la moindre relation d'un pays dont on en a ſi peu, eſt ſûre d'être bien accueillie.

ZUR moral: aus dem grieſchichen ueberſetz, &c. *Moralités traduites du grec, par* Mde. Erneſtine-Chriſtine Reiske. A Deſſau, de l'imprimerie des Savans, 1782, *in-8vo.* d'un alph. 1 feuill.

Le goût dans le choix des morceaux traduits, & l'exactitude de la traduction, caractériſent ce recueil, compoſé d'extraits de Lucien, de Libanius, d'Hypocrate, de Xénophon, d'Epheſe, &c.

GEDICHTE, &c. *Poéſies traduites du grec, par*

le comte Chriſtian de Stolberg. A Hambourg, 1782, grand *in-8vo.* de 318 pag. (1 rthlr. 4 gr.)

Ce qu'a fait le comte Fréderic-Léopold de Stolberg pour l'*Iliade* d'Homere, ſon illuſtre frere l'imite à l'égard des hymnes du même poëte & de pluſieurs autres Grecs. Le choix en eſt heureux & la verſion d'un goût exquis.

CHELONOGRAPHIA oder beſchreibung einiger ſchildkroeten, &c. *Deſcription de pluſieurs tortues d'après nature; par* M. Walbaum. A Leipzig, chez Gleditſch, 1782, *in-4to.* de 132 pag.

M. Walbaum décrit en allemand cinq tortues & les parties de quelques autres. Afin d'être utile aux étrangers, il a mis l'eſſentiel de ſes deſcriptions en latin à la fin de ſon livre.

L'électeur de Mayence, qui ſait diſtinguer le mérite dans tous les hommes, a nommé à la place de profeſſeur en économie & en finances dans l'univerſité de Mayence, M. Pfeiffer, célebre par pluſieurs ouvrages généralement eſtimés: nonobſtant que M. Pfeiffer ſoit de la religion réformée. Le dernier octobre M. Pfeiffer a pris poſſeſſion de ſa chaire, & il a dû commencer ſes leçons à la mi-novembre.

Schwan de Manheim a mis au jour les 14e. & 15e. cahiers de ſes *Portraits des ordres eccléſiaſtiques & laïques.* On y voit le pape Pie VI donnant à Vienne ſa bénédiction, très-belle figure; le patriarche des Grecs & celui des Arméniens, des chevaliers de Malthe, auparavant de Rhodes & de St. Jean, avec leur hiſtoire abrégée en 28 pag. qui deſcend juſqu'au tems le plus moderne,

puiſqu'on y rapporte la fondation de la nouvelle langue anglo-bavaroiſe, à laquelle l'électeur a conſacré les 150,000 florins de revenus laiſſés par les jéſuites.

Le ſecond volume de l'*Hiſtoire de Saxe*, de M. le profeſſeur Heinrich, termine cet ouvrage. On y trouve les événemens les plus intéreſſans, de même que les plus nouveaux : l'acquiſition du duché de Sagan & de la ſeigneurie de Sorau, l'ouverture des riches mines d'argent de Schneeberg, le partage des terres de 1485, l'origine de l'impôt ſur les terres en 1469, la fondation de l'univerſité de Wittenberg, le commencement de la réforme de Luther, la cauſe des droits ſur Juliers, Cleves & Berg, la guerre avec l'empereur Charles V, la fondation de l'univerſité d'Iena, l'acquiſition d'Henneberg, la guerre de trente ans, l'acquiſition de la Frieſland, du Burgraviat de Leiſnic, de l'évêché & de la partie ſéqueſtrée de Mansfeld; le code de l'électeur Auguſte, le partage teſtamentaire de l'électeur Jean George premier en 1652, les difficultés touchant Barbi, le partage de Henneberg en 1689, les prétentions ſur Lauenbourg, les droits au trône de Danemarck obtenus en 1668, le changement de religion du roi Auguſte, l'hiſtoire des rois de Pologne, de la maiſon de Saxe, la guerre avec la Pruſſe, les prétentions du roi Auguſte III ſur Hanau, l'abolition de la torture, la derniere guerre pour la ſucceſſion de Baviere : tout y eſt tiré des meilleures ſources & rapporté avec préciſion.

Le *roman de Faramond*, dont il s'eſt fait une nouvelle édition à Erfurth, chez Kayſer, continue d'avoir une grande vogue.

M. Fabri vient de publier à Halle, chez Gebauer, grand in-8vo. d'un alphabet 4 feuill. le

fecond vol. de la IXe. partie du nouveau cours d'éducation, *Elementarwerk*, mis au jour fous le nom de Mrs. Semler & Schutzen. On vante beaucoup ces deux volumes de géographie, qui fe vendent féparément pour le prix modique de 16 gros. Le même M. Fabri, vient auffi de faire imprimer en 12 feuill. in 8vo. la premiere partie d'un cours utile & agréable de lectures de géographie, *Géographisches lesebuch zum nutzen und vergnugen*, qu'il continuera de foire en foire, à l'ufage des perfonnes plus avancées.

Mrs. Gedicke & Biefter, ont dû faire paroître à Berlin, au commencement de janvier, chez Unger, le premier vol. d'un nouveau journal, intitulé: *Berlinifche Monatsfchrift*: chaque mois ou cahier de 6 feuill. petit in-8vo. au prix de 6 grofchen.

M. Kapp, prédicateur du château, & profeffeur au college illuftre de Bareuth, vient de donner une nouvelle édition de *Valere Maxime*, qui porte ce titre: *Valerii Maximi factorum dictorumque memorabilium libri novem cum varietate lectionis notifque perpetuis & indicibus copiofis editi à Jo. Kappio*: Leipzig 1782, grand in-8vo. de 2 alphabets. Il a extrait avec choix les notes des commentateurs les plus renommés, Pighius, Koeler, Voffius, Perizonius, Torrenius &c. C'eft le fruit d'un travail de plufieurs années. Au fond le texte eft celui de Torrenius, mais fans les fupplémens infupportables & comparé avec les autres éditions dignes de remarque, particuliérement avec une édition qui paroît avoir été inconnue à Fabricius, que Lipfius appelle *veterem librum*, & que l'éditeur juge plus ancienne que celles de Milan & de Mayence.

M. Nicolaï propofe par foufcription la relation du voyage qu'il a fait avec fon fils aîné, en

Allemagne & en Suiſſe en 1781, qui contiendra des obſervations ſur les ſciences, la religion, l'induſtrie & les mœurs des pays qu'il a parcourus. Elle aura pour titre en allemand: *Beſchreibung einer Reiſe durch Deutschland und die Schweiz im jahr 1781.* Il a vu ſucceſſivement Wittenberg, Leipzig, Jena, Koburg, Erlang, Anſpach, Nurenberg, Ratisbonne, Vienne, Presbourg [& non Pétersbourg comme on lit N°. 94 des nouvelles littéraires de Halle] Munich, Augsbourg, Ulm, Stuttgard, Tubingen, St. Blaiſe, Schafhouſe, St. Gal, Zurich, Berne, les alpes du voiſinage, les glacieres, Baſle, Strasbourg, Carſrouhe, Bruchſal, Spire, Schwetzingen, Manheim, Darmſtadt, Francfort, Mayence, Hanau, Gieſſen, Fulde, Gotha, Goettingen, Caſſel, Hannovre, Oſnabruc, Brunſwic, Wolfembutel, Helmſtadt, & Magdebourg. Il rapportera ce qu'il a remarqué de plus intéreſſant dans ces villes, & pluſieurs autres dans les intervalles. Il ne ſait point encore ni le nombre ni la groſſeur des volumes qu'il eſtime pouvoir aller à 6 & 8, ſans pouvoir le déterminer plus préciſément, n'ayant point encore mis ſes obſervations en ordre & au net. Il offre l'alphabet à 14 gros, & les planches, qu'il ne multipliera point, à un prix qu'il modérera auſſi favorablement. Les deux premiers volumes ſeront ornés du portrait de M. Catel de Berlin, inventeur de l'odometre, & d'un plan exact de Vienne. Il eſpere les livrer à la foire de pâques prochain 1783. On payera un demi-ducat ou un reichſthaler dix gros avant cette époque, ou un ducat entier à cette époque même, en recevant les deux premiers volumes, & toujours ainſi un demi-ducat d'avance pour les volumes ſuivans. Quand l'ouvrage ſera achevé, on comptera avec les ſouſcripteurs, & l'on ré-

glera ſuivant le nombre des feuilles & des planches le ſupplément qu'ils pourront devoir fournir. La ſouſcription eſt ouverte juſqu'a la foire de pâques de Leipzig incluſivement, après lequel tems l'ouvrage ſe vendra un quart ou un tiers de plus. Les noms des ſouſcripteurs ſeront placés au commencement : c'eſt pourquoi ils ſont priés de les envoyer avec leurs titres & l'argent francs de port, vers la mi-mars. Les premiers ſouſcripteurs recevront les premieres épreuves des figures. Les exemplaires ſeront livrés francs de port à Berlin, Stettin & Leipzig. Ailleurs le port eſt pour le compte des ſouſcripteurs.

Kummer de Leipzig, diſtribue le 3e. & le 4e. cahier qui terminent le premier volume de l'*Hiſtoire des inventions* de M. le profeſſeur Beckmann: *Geschichte der Erfindungen*. Au 3e. il y a l'hiſtoire des horloges de Barrington, & onze autres mém. Au 4e. l'hiſt. des porte-voix, &c.

M. le conſeiller Boehmer vient de mettre au jour la 4e. édition de ſes *Principia juris feudalis præſertim Longobardici quod per Germaniam obtinet*, Principes du droit féodal, particuliérement du Lombard, en vigueur en Allemagne; à Goettingen, chez Vandenhoeck, 1782 : excellent ouvrage, auquel le travail de l'auteur a ajouté un nouveau degré de perfection à chaque édition.

M. le profeſſeur Claproth a joint à ſon recueil d'actes judiciaires, un ſupplément qui contient les actes de 3 procès criminels, dont il a dirigé lui-même les deux premiers. Le 3e. où il s'agit d'un infanticide, a été conduit par M. Burger. Ce ſupplément conſiſte en 7 alphabets in-fol., à Goettingen, chez Vandenhoeck, 1782.

Le premier N°. du nouveau journal, intitulé *Litteratur und Voelkerkunde*, grand in-8vo. de

5 feuilles par mois, ayant commencé en juillet; contient une hiſtoire de l'origine & des progrès de l'inquiſition, qui eſt continuée dans les ſuivans, qui s'impriment à Deſſau dans la librairie des ſavans.

Le journal latin d'Helmſtaedt, rédigé par M. le profeſſeur Henke, étoit prêt de ceſſer, parce que nonobſtant ſon mérite, il ne rapportoit pas la valeur des frais de l'impreſſion. Le duc de Brunſwic l'ayant appris, a envoyé deux cents reichſthalers, ou mille livres de France pour ſa ſouſcription d'un ſeul exemplaire, afin d'encourager l'entrepriſe, & promettant de continuer chaque année le même bienfait. Auſſi-tôt le plan a été étendu & rectifié. Il en paroît tous les mois un cahier de 6 feuilles in 8vo. ſous ce titre : *Annales Litterarii curâ H. P. C.* Henke & *P. I.* Bruns, *Profeſſorum Helmſtadienſium.* Il coûte 3 reichſthalers par an.

RUSSIE.

ENUMERATIO plantarum quæ in horto viri ill. Dni. Procopii à Demidof conſiliarii ſtatus actualis Moſcuæ vigent : recenſente P. S. Pallas. *Catalogue rédigé par M.* Pallas, *des plantes ſubſiſtantes dans le jardin de M.* Procope de Demidof, *conſeiller-d'état à Moſcow.*

Ce catalogue de 2200 plantes, auxquelles on conſerve les noms de Linné, en y joignant les noms ruſſes, eſt précédé d'une préface & d'une addition. La préface contient la deſcription du ſuperbe jardin, avec une carte qui le repréſente, & l'on y expoſe la méthode de M. Demidof, pour élever toutes les ſemences des plantes dans des ſerres ſur de la mouſſe, & les tranſporter enſuite dans des pots, au moyen de

quoi il perd fort peu de ſemences, & les plus difficiles à venir réuſſiſſent. L'addition conſiſte dans la deſcription de deux plantes rares, dont l'une ici nommée *Demidovia Tetragonoides*, & envoyée par M. Jacquin, ſous le nom de *Tetragonia cornuta*, paroît originaire de l'Amérique & annuelle : & l'autre nommée *Doronicum altaicum* a la plus grande reſſemblance avec la *Pardalianche*. Ces deux plantes ſont proprement figurées avec leurs couleurs naturelles. On ne vend point ce catalogue : il ſe donne.

Il ſera agréable aux botaniſtes d'apprendre à cette occaſion que l'impératrice de Ruſſie a chargé M. Pallas de travailler à la deſcription de toutes les plantes utiles & dignes de remarque, qui croiſſent dans l'empire Ruſſe. La deſcription de celles des plantes qui ſont généralement connues ou ſouvent gravées, ne ſera point accompagnée de leur figure : ce qui réduira le nombre des planches à environ 600 parfaitement enluminées. Chaque livraiſon contiendra cinquante planches, & deux livraiſons ou cahiers formeront un volume avec le texte. Sa majeſté fournit les frais de ce précieux ouvrage, qui ſera dans le même format que la deſcription du jardin de Vienne par Jacquin. Tous les exemplaires ſont deſtinés en préſens, ainſi que M. Pallas l'a notifié dans un avis imprimé en allemand & en françois.

CHRISTIANI Theophili Kratzenſteinii tentamen reſolvendi problema ab ac. ſc. Petr. ad an. 1780, publicè propoſitum. *Eſſai de ſolution du problême, propoſé par l'acad. des ſc. de Pétersbourg pour l'année 1780 ; par* M. Kratzentein. A Pétersbourg, 1781. *In-8vo.* de 47 pag.

Il s'agiſſoit d'examiner la nature, le caractere

& la différence des 5 voyelles, & de composer un instrument comme la voix humaine de l'orgue, qui exprimât distinctement ces cinq voyelles. Après avoir décrit anatomiquement les parties qui concourent à la formation des tons, M. Krattzenstein, donne la figure d'un instrument qui parle quatre syllabes, qu'il a envoyé à l'académie. Ce mémoire peut servir à réformer l'orgue.

Réflexions sur les satellites des étoiles, par Nicolas Fuss, *adjoint de l'acad. imp. des sc. à Pétersbourg*, 1782, *in-4to.* de 31 pag. avec fig.

Ce mémoire a été lu à l'académie en présence du prince royal de Prusse, le 9 septembre 1780. Il combat le sentiment de M. Mayer, astronome de Mannheim, qui a soutenu que certains astres qu'il a observés, sont des planetes des étoiles fixes. En ce cas, quelle lumiere de réflexion pourroient-ils lancer d'une aussi grande distance? Il faut donc qu'ils brillent d'un éclat qui leur soit propre. M. Fuss examine ensuite si suivant M. Mayer, ils se meuvent autour des étoiles. Oui, suppose M. Mayer, parce qu'elles sont très-proches de leur étoile principale. Mais ils peuvent paroître plus proches qu'ils ne le sont en effet. Leur apparition & leur disparition subite peut venir de la variation de l'atmosphere, de l'œil, du télescope, & être une illusion de l'optique. Leur changement de situation depuis Flamsteed ne prouve rien, parce que les observations des anciens astronomes, n'ont pas été assez précises, pour qu'on puisse en conclure pour des déterminations de cette exactitude. On peut ici se rappeller le compte que nous avons rendu de la contestation sur ce sujet entre Mrs. Hess & Mayer.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

HISTOIRE de Charlemagne, précédée de considérations sur la premiere race, & suivie de considérations sur la seconde; par M. Gaillard. *Pag.* 5

La Beauté, conte traduit de l'allemand de M. Nicolaï, *&c. par* M. de la F***. 44

Supplément au dictionnaire de physique; par M. Sigaud de la Fond. *Tome V.* 54

Lettres de M. Bjoernstaohl, *professeur des langues orientales à Lund, adressées pendant le cours de ses voyages dans les pays étrangers, à* M. Gjoerwell, *bibliothécaire du roi de Suede, traduites du suédois en allemand par* M. Just-Ernst Groskurd & Christian-Henri Groskurd. *Seconde partie du IIIe. vol. contenant les lettres écrites de Suisse, d'Allemagne, de Hollande & d'Angleterre.* 69

Pensées morales de Confucius, *recueillies & traduites du latin, par* M. Levesque. 108

Orphée sur les bords du Tanaïs, chante les voyages d'un jeune prince destiné à l'empire du

Nord. Idylle grecque, avec la traduction françoise; par M. Chivot. 121

Essai sur le démon, ou l'art de deviner de Socrate. 125

De l'influence des affections de l'ame dans les maladies nerveuses des femmes; avec le traitement qui convient à ces maladies; par M. de Beauchene. 143

La Lévite conquise, poëme en deux chants; par M. de Lamontagne. 149.

Mêlanges tirés d'une grande bibliotheque. De la lecture des livres françois. Lettre Ff. 1°. *Supplément aux portraits des illustres militaires du XVIe. siecle.* 2°. *Des livres qui nous apprennent quel a été l'état des arts au XVIe. siecle.* 160

De l'influence du commerce sur les talens & les mœurs. 176

Voyage pittoresque des isles de Sicile, de Malte, & de Lipari, où l'on traite des antiquités qui s'y trouvent encore, des principaux phénomenes que la nature y offre, du costume des habitans & de quelques usages; par M. Jean Houel. 181

Instruction pour les bergers & pour les propriétaires de troupeaux; par M. Daubenton. 189

Œuvres des poëtes Anglois, avec les préfaces biographiques & critiques; par Samuel Johnson. 211

MÊLANGES.

Le docteur Manente. Conte tiré des Nouvelles *de* Grazzini, *poëte italien, dit* le Lasca. 224

Ariston, ou dialogue sur l'effet des loix pénales, par le baron de Dalberg, *traduit sur l'original allemand, &c.* 245
Testament fait par un homme, dont la folie consistoit à passer pour femme, attaqué & cassé. 253
De l'archevêque Laud ; *article traduit de l'anglois.* 255
Notice sur la vie & les ouvrages de l'abbé Coyer. 261
*Lettre aux rédacteurs de l'*Esprit des Journaux, *sur un point d'orthographe ; par* M. Courtalon. 265

POÉSIES FUGITIVES.

Stances à M. le comte d'Estaing, *à son passage à Bordeaux ; par M. l'abbé* Hollier. 267
Vers à un chêne que Sylvie & Zelmire *avoient pris pour confident de leur secret ; par* M. Salaun. 268
Les trois systêmes. 270
Epître à M. Berenger. 271
Réponse de M. Berenger. 274
L'Homme & le Tems, fable ; par M. le comte de la Rodde. 275
*A Mde. la duchesse de** ; par* M. C**. 276
Eloge de la vie que mene à la campagne un seigneur fermier de sa terre : épître à M. de G... *par* M. Merard de Saint-Just. 277
Impromptu à Mde. Lebrun, *qui, le jour de la fête de* M. Gretry, *lui offrit le portrait qu'elle avoit fait en pastel de l'aînée de ses trois filles, & qui chanta en même tems un air de ce célebre compositeur ; par* M. Bassenge, *membre du Musee de Paris.* 282

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I. *Académie royale des sciences de* Paris. 283
II. *Académie royale des sciences, belles-lettres & arts de* Bordeaux. 305

SPECTACLES.

PARIS. *Opéra.* 313
Comédie françoise. 320
Comédie italienne. 321
LONDRES. *Covent-Garden.* 334

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

I. *Observations sur le* Crocodile *de la Louisiane; par* M P. de la Coudreniere. 336
II. *Mort d'un éléphant à la ménagerie du roi.* 341
III. *Lettre de* M. Buissart, *&c. sur les conducteurs naturels de la foudre.* 347

MÉDECINE. CHIRURGIE.

I. *De la digestion, extrait des* Opuscules *de physique animale & végétale de M. l'abbé* Spalanzani, *traduction de* M. Senebier. 352
II. *Observation sur une gangrene aux jambes à*

la suite de l'ivresse & d'une forte ligature ; par M. Léautaud. 357
III. *Avis aux personnes attaquées de la goutte.* 358

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

I. *Procédé pour conserver les fleurs* 362
II. *Autre procédé pour avoir des fleurs fraîches en toute saison.* 364
III. *Procédé pour conserver long-tems les fruits.* 365
IV. *Le vin rend il plus ou moins d'eau de-vie en raison de ce qu'il a plus ou moins cuvé ?* 366
V. *Mêches préparées pour les lampes économiques.* 368

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE, ET D'HUMANITÉ. 371
ANECDOTES. SINGULARITÉS. 378
BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE. 380
Italie. ibid.
Angleterre. 399
Allemagne. 308
Russie. 424

